TEMPS PROBABLE :
BEAU ET FROID
Soleil—Lever : 6 h. 29; coucher : 5 h. 55
Lune—Lever : 8 h. 29; coucher : 2 h. 47
FETE DU JOUR : Ste. Françoise, Veuve

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

2 cts

38me ANNEE—No 106 EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MERCREDI 8 MARS 1922 20 PAGES

DES INCIDENTS REGRETTABLES

UN GRAVE DANGER POUR LES IRLANDAIS

De Valera permettra-t-il des malheurs qui seraient peut-être irréparables.

SILENCE DANGEREUX

Dublin, Irlande, 8—Le "Freeman's Journal", fait des commentaires sur l'incident de Limerick et parle de l'attitude de M. Eamonn de Valera qui a gardé le silence jusqu'ici. Il s'exprime ainsi dans un article de fond: "Jusqu'ici, M. de Valera n'a pris aucun moyen pour faire changer de tactiques aux hommes exaltés qui se disent ses partisans et qui ont envahi Limerick où ils se sont installés. Grâce à la discipline des officiers et soldats de l'armée républicaine d'Irlande, des malheurs ont pu être évités. Mais la situation dans la ville de Limerick est intolérable et extrêmement dangereuse. Si un conflit se produisait, à l'heure actuelle, ce serait un outrage à la nation irlandaise et à sa renommée. Le devoir de M. de Valera est de parler et d'apprendre au monde les desseins qu'il nourrit".

UN GRAVE INCIDENT

Dublin, 8. — L'invasion de Limerick par les forces rebelles assume un aspect d'une gravité excessive. Hier de nouveaux détachements sont arrivés et les envahisseurs ont agrandi leur sphère d'occupation en prenant possession de l'école technique, un vaste édifice qui servait autrefois de caserne aux troupes britanniques. Les insurgés ont également occupé plusieurs hôtels et une des ailes de l'asile des aliénés.

Limerick est tranquille jusqu'à présent, mais on redoute que la crise éclate d'un moment à l'autre.

C'était hier l'anniversaire du meurtre du maire O'Callaghan, de Limerick et sa mémoire a été dignement honorée ; c'est sans doute grâce à ce fait que la tranquillité n'a pas été troublée.

Un nouveau renfort de cinq cents hommes de l'armée républicaine est arrivé hier de Clare est et de Limerick est ; ces troupes ont été distribuées dans deux casernes.

Bien que pour le moment l'insurrection ne règne qu'à Limerick, on redoute qu'elle s'étende dans le sud et l'ouest de l'Irlande et que Cork même tombe entre les mains des extrémistes.

Aujourd'hui des compagnies sont parties de Dublin, probablement en destination de Limerick et d'autres renforts recevront d'un moment à l'autre un ordre de départ. On dit que Richard Mulcahy, ministre de la défense et l'adjudant-général O'Sullivan ont fait hier une courte visite à Limerick.

Limerick se trouve actuellement dans une situation unique. Les troupes anglaises qui occupent les principales casernes, les forces loyales défendent des positions importantes, tandis que les insurgés patrouillent les rues. On redoute que, d'un moment à l'autre, un choc se produise entre ces forces en pré-

A suivre sur la page 14

Le théâtre d'une prochaine conquête française



On annonce de Paris que la plus petite guerre du monde éclatera l'été prochain, alors que cinquante citoyens résolus de la petite ville de Perpignan, dans le Midi de la France, attaqueront la république d'Andorre, l'un des plus petits Etats européens. Ces nouveaux conquistadores veulent ajouter au patrimoine de leur pays le petit territoire d'Andorre perdu dans les Pyrénées; ils veulent y planter le tricolore. L'on dit que la petite république n'est pas opposée à cette annexion, de sorte que la guerre ne paraît pas devoir durer bien longtemps.

LA CRISE POLITIQUE EN ANGLETERRE

LE MALAISE NE S'ATTENUE POINT

Des événements sensationnels seraient même sur le point de se produire.

BALFOUR EST PRUDENT

Londres, 8. — Presque tous les correspondants politiques et les auteurs des articles de fond publiés ce matin par les journaux de Londres disent que le discours prononcé hier après-midi, au Club Carlton, par sir Arthur Balfour, pour demander le maintien de la coalition n'a pas amélioré la position des coalitionnistes. Ils disent aussi que la menace de démission faite par M. Lloyd-George, n'a pas encore été détruite.

Le "Times" s'exprime ainsi: "Le discours de sir Arthur Balfour, constituait un effort philosophique dont la valeur sera plus promptement jugée, quand son inévitable succès sera apparent." Peu de personnes bien renseignées pensent, que les difficultés ont été réglées; mais on ne prédit pas des changements immédiats. Il est compris que la situation ne se modifiera pas tant que M. Lloyd-George sera en vacances. Cependant, la "Westminster Gazette" déclare que l'orage n'est pas terminé et que l'air est rempli d'électricité.

Le "Daily Sketch" dit qu'il est possible que des événements sensationnels se produisent avant que M. Lloyd-George parte pour Criccieth. Il considère comme imminen-

A suivre sur la page 14

PRIX D'ART DRAMATIQUE



MLLE MAGALI MICHELET, qui a obtenu le premier prix au dernier concours littéraire de l'"Action française" avec sa pièce en trois actes contre l'anglomanie: "Contre le flot".

UN NOUVEAU REGIME A ETABLIR A FIUME

Londres, 8. — Une dépêche de Rome annonce aujourd'hui que Giovanni Giuriati, député de Venise, a été proclamé chef du gouvernement de Fiume qui remplacera le régime Zanella. Guiriati fut chef du cabinet de Gabriel d'Annunzio.

UN INCENDIE ECLATE CHEZ L'EX-KRONPRINZ

Wieringen, 8. — Un commencement d'incendie a fait des dégats assez sérieux à la maison que possède l'ex-kronprinz, ici. Ceci a causé beaucoup d'énervement chez les occupants de cette maison, qui ont maîtrisé les flammes au moyen de seaux d'eau.

UNE EPIDEMIE D'EFFRACTIONS A SAINT-HENRI

En une seule nuit, plusieurs magasins sont visités par des cambrioleurs.

LA SURETE PREVENUE

Les voleurs semblent fort actifs à Saint-Henri, depuis quelque temps. Au cours de la nuit dernière, ils ont pillé une pharmacie, un étal de boucher et une épicerie.

Un constable du poste No 17, de service dans les environs, a trouvé la porte de la pharmacie Marchand, 1071, rue Saint-Antoine, enfoncée. Le propriétaire, prévenu, a fait un rapide examen de son stock et a déclaré qu'on ne lui a volé qu'une vitrine valant $15, contenant 3 douzaines de plumes-réservoirs évaluées à $180.

De plus, les visiteurs nocturnes, avant de prendre la fuite, ont enlevé la boîte automatique du téléphone qu'ils ont brisée pour s'emparer de l'argent qu'elle contenait, puis ils l'ont jetée dans la rue où le lieutenant P. Grégoire l'a trouvée.

De là, les cambrioleurs sont allés visiter l'étal tenu par M. Auguste Roy, No 1016, de la même rue. Là aussi, la porte a été enfoncée. Les voleurs qui devaient être affamés ont fait une riche provision de comestibles.

Le propriétaire déclare qu'il lui manque six jambons, une boîte de boeuf salé valant $26.00, 2 jambons cuits et six bacons.

On croit que les rôdeurs devaient avoir un auto à leur disposition pour avoir pu transporter tout ce stock sans attirer l'attention des passants et de la police.

Un autre vol tout aussi audacieux a été commis à l'épicerie Cleland, 676, Atwater.

Vers 12 h. 30, le constable Lachapelle du poste No 17, trouvait la porte de devant de ce magasin brisée.

Le propriétaire fut averti et un premier examen lui a permis de dire qu'on lui a volé pour plus de cent dollars d'articles divers.

La Sûreté a été prévenue et le chef Lepage a donné l'ordre à ses agents de rechercher les membres de la bande qui terrorisent ainsi les paisibles commerçants de la partie ouest.

L'AFFAIRE STILLMAN

New-York, 8.—Les procédures judiciaires relatives à l'affaire Stillman seront retardées parce que M. John-F. Brennan, le principal avocat de Mme James-A. Stillman est gravement malade.

LA SESSION FEDERALE

LE CHOIX D'UN ORATEUR DOIT PRECEDER L'OUVERTURE OFFICIELLE DES CHAMBRES

La femme du président des Soviets russes



MME NICOLAI LENINE. La femme du bouillant communiste déteste, paraît-il, la publicité, ce qui explique que l'on n'ait pu avant aujourd'hui se procurer sa photographie. Celle-ci montre Mme Lénine dans son cabinet de travail.

L'hon. M. Rodolphe Lemieux sera choisi cet après-midi par les députés.

COURTE CEREMONIE

Le gouverneur général présidera demain à l'ouverture de la session.

PLUSIEURS QUESTIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — A trois heures, cet après-midi, sir Louis Davies, juge en chef de la Cour suprême et remplaçant du gouverneur-général en certaines occasions convoquera les députés canadiens au Sénat et leur donnera ordre d'élire un orateur. Les représentants du peuple se rendront aussitôt aux Communes et éliront l'honorable M. Rodolphe Lemieux. Quant au vice-président de la Chambre il n'a pas encore été choisi et ne le sera peut-être pas avant quelque temps, son travail ne commençant pas avant celui des comités de la Chambre. Il semble entendu que M. German, député de Welland, sera nommé à ce poste.

La cérémonie de cet après-midi sera très courte et aussitôt l'orateur nommé, la Chambre ajournera jusqu'au lendemain alors que se fera l'ouverture officielle avec toute la pompe d'avant-guerre. Cette cérémonie sera présidée cette fois par Son Excellence Lord Byng de Vimy, gouverneur-général du Canada.



SIR LOUIS DAVIES, juge en chef de la Cour Suprême, qui remplace le gouverneur-général cet après-midi à la cérémonie parlementaire à la Chambre.

Un grand nombre de députés ont déjà été assermentés, hier, et les autres le seront aujourd'hui et demain. Tous semblent être d'avis que la session sera très courte.

CEREMONIE PRELIMINAIRE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 8. — La cérémonie d'ouverture de la Chambre, qui commencera à 3 heures cet après-midi, ne durera pas longtemps. Ce ne sera que le préambule de l'ouverture officielle qui aura lieu demain à la même heure. Son Excellence le gouverneur général n'assistera pas à la cérémonie d'aujourd'hui. Ce sera sir Louis Davies, administrateur du Canada, en l'absence du gouverneur général, qui mandera les députés à la Chambre du sénat, leur enjoindra de se nommer un président. Les députés retourneront à leur chambre, et l'hon. M. Rodolphe Lemieux sera choisi comme orateur et installé en cette position.

Jeudi après-midi, Son Excellence le gouverneur général, escorté par un détachement de la garde des dragons de la princesse Louise, sous le commandement du lieutenant Charles Olmstead, se rendra à la Chambre du sénat. Une garde d'honneur l'attendra sur la terrasse du parlement. Elle sera sous le commandement du major J.-G. Chrysler.

Une salve d'artillerie se fera en-

A suivre sur la page 14

OU REBATIR L'HOTEL DE VILLE ?

C'EST AU CENTRE DU QUARTIER DES AFFAIRES QUE LE PEUPLE DESIRE SON PALAIS MUNICIPAL

On peut agrandir l'immeuble en y ajoutant quelques étages, et des ailes, au nord, ne le défigureraient pas; on pratiquerait ainsi une grande économie.

MURS ET MATERIAUX UTILES

De plus en plus nombreuses sont les adhésions au projet de reconstruire notre palais municipal exactement à l'endroit où se trouvait celui qui vient d'être détruit par les flammes. Beaucoup de gens ne semblent même pas comprendre comment, dans certains milieux, on puisse même songer à l'ériger ailleurs, quand il nous faut, à tout prix, pratiquer l'économie la plus sévère. On admet généralement que l'immeuble n'était plus suffisamment spacieux pour répondre aux besoins de notre population et, pour répondre à cette objection, on affirme que, pour obtenir l'espace voulu, il suffit d'ajouter deux ou trois étages et de construire des ailes s'étendant du côté du Champ de Mars. Ces additions ne feraient qu'améliorer l'apparence générale. Il est on ne peut plus facile aux architectes de gaspiller moins d'espace en corridors, puits de lumière, cages d'escaliers et autres, comme la chose fut pratiquée dans la construction du palais détruit.

Les interviews que nous publions, encore aujourd'hui, à ce sujet, sont d'hommes intéressés dans pratiquement tous les genres d'affaires et sont certainement aptes à juger les besoins de la population de la métropole. Nous pouvons ajouter que ce sont des hommes qui peuvent se prétendre les interprètes de la majorité des citoyens.

M. ALCIDE CHAUSSEE

M. Alcide Chaussé, architecte, dont les bureaux sont situés au No 7 ouest, rue Notre-Dame, est de l'avis de plusieurs des membres les plus distingués de sa profession. Il croit tout simplement que le site actuel est le meilleur pour la reconstruction d'un hôtel de ville qui fasse honneur à la métropole. Il est d'opinion que le temps n'est pas propice pour se livrer à des dépenses extravagantes alors que les finances municipales sont moins que bonnes, et il croit aussi qu'on peut se servir avec avantage de l'édifice détruit, en partie seulement, par l'incendie de la nuit du 3 au 4 mars

"Je dois tout d'abord dire, déclare M. Chaussé, que pour une simple raison d'économie, il serait de mauvaise politique de construire un hôtel de ville ailleurs que sur le site actuel. Nous avons suffisamment, il me semble, contribuables de Montréal, d'obligations à rencontrer sans nous mettre sur les épaules un fardeau plus considérable. Si l'économie doit être pratiquée quelque part, c'est bien l'endroit et surtout c'est le moment.

"Je ne vois pas d'ailleurs la nécessité de reconstruire l'hôtel de ville dans un endroit autre que l'endroit actuel. Les murs ont été solidement construits et ils ont résisté on ne peut mieux à l'incendie. De plus, la voûte, de construction récente, est bonne; elle pourra servir encore de nombreuses années. Le plancher du premier étage a été refait, il y a quelque vingt ans, en tuiles et en ciment; c'est donc à dire qu'il y a encore là des matériaux qui pourront être utilisés.

"Une autre raison qui milite en faveur du même site, c'est que l'hôtel de ville dont après tout il nous reste encore une bonne partie, est un modèle de style Renaissance. Nous n'aurons jamais trop à Montréal d'édifices construits se-

A suivre sur la page 19

FEMINISTE AMERICAINE



Mme ELLEN SPENCER MUSSEY, qui pratique le droit à Washington depuis 46 ans, fondatrice d'un collège de droit, vient d'entreprendre une campagne pour faire accepter les femmes comme jurés dans les procès, aux Etats-Unis.—(Photo Herald Sun Synd. Service exclusif à la "Presse").

LES ESPRITS SE REPOSENT

Halifax, 8—Le Dr Franklin Prince, de New-York, a passé la nuit dans la maison du fermier Alexander MacDonald, à Caledonia Mills. Il ne s'est rien passé d'extraordinaire. On sait que le Dr Prince fait une enquête sur des incidents merveilleux attribués aux esprits.

UNE PIEUVRE ENORME

Vancouver, 8. — Une pieuvre ayant des tentacules d'une longueur de huit pieds a été capturée à English Bay.

DESASTRE A CHEBOYGAN

Cheboygan, Mich., 8 — La partie basse de la ville de Cheboygan a été menacée d'une destruction complète par un incendie, au cours de la matinée. Cet incendie s'est déclaré à neuf heures et les pompiers ne sont pas encore maîtres des flammes. Deux pâtés de maisons ont déjà été réduits en cendres.

L'ANNEXE DU PALAIS DE JUSTICE DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Les travaux de construction de la nouvelle annexe du Palais de Justice sont sur le point de commencer, nous dit-on. Les montants nécessaires à cette construction seront votés à la fin de cette semaine par la Législature.

L'annexe sera construite dans la cour de l'édifice actuel et fera face à la rue Desjardins.

La nouvelle bâtisse renfermera des bureaux pour les juges et des salles additionnelles d'enquêtes.

On ne connaît pas encore le coût du nouvel édifice qui serait terminé pour le printemps.

NOMINATION OFFICIELLE

Ottawa, 8.—Le gouvernement a nommé l'hon. P.-G. Larkin, haut commissaire du Canada à Londres, pour représenter le Canada dans le conseil de l'Imperial Board of Trade. Il succède à M. Lloyd Harris.

SUPPRESSION DE DROITS

Varsovie, Pologne, 8.—Tous les droits sur les denrées alimentaires, les vêtements et les chaussures ont été abolis pour six semaines pour faire diminuer le coût de la vie.

FILLE D'UN PERE ILLUSTRE



Mme SARAKOFF, fille de l'amiral Von Tirpitz, ministre de la marine en Allemagne durant la guerre, qui est aujourd'hui danseuse dans un théâtre parisien, après avoir été successivement, depuis que son père s'est retiré de la vie publique, gouvernante en Suisse et épouse d'un acteur russe.

LA MORALITE DES ACTEURS AMERICAINS

New-York, 8—Le rév. Dr John Roach Straton, pasteur de l'église baptiste du Calvaire, a déclaré au prône, dimanche dernier, qu'il y a actuellement dans les prisons des Etats-Unis 78 membres du clergé protestant et 665 acteurs de théâtre. Le Dr Straton a fait ces déclarations pour repousser les avancés de William-A. Brady, directeur de théâtre, qui avait affirmé qu'il y avait en prison plus de pasteurs que d'acteurs, afin de démontrer la moralité des acteurs de théâtre.

LA TEMPETE AUX ETATS-UNIS

GRANDS DOMMAGES DUS AU VENT ET A LA PLUIE

Un ouragan s'abat sur New-York et sur la Nouvelle-Angleterre.

QUELQUES VICTIMES

Boston, 8.—La tempête qui s'est abattue hier soir sur la Nouvelle-Angleterre a fait sortir des rivières de leur lit en divers endroits et causé des dommages. Une personne a été tuée et l'on a compté plusieurs blessés. Garson Rafer, âgé de 50 ans, a été tué à Worcester, alors que la pluie l'a empêché de voir un automobile qui l'a heurté. Dans le district de Dorchester, un tramway a déraillé parce que la voie ferrée était trop glissante. Ce tramway portait quarante-deux voyageurs dont quelques-uns ont été blessés.

Quarante femmes mariées et jeunes filles ont été forcées de rester dans un théâtre de vues animées, à Weymouth, à cause d'une petite inondation Elles ont été transportées dans un endroit élevé par des agents de police et des employés du théâtre Le niveau des rivières Merrimac ,Connecticut, Blackstone et autres s'élève. A South Deerfield, des rues sont submergées et les citoyens ne peuvent sortir sans chaloupe. Il en est ainsi à Essex Juction, dans le Vermont. Quelques granges ont été emportées par le vent en divers districts..

UN VENT TERRIBLE

New-York, 8.—Un terrible coup de vent, allant à la vitesse de 70 milles à l'heure, a balayé New-York hier soir à partir de 6 heures. Le "Granite State" amarré au pied de la 30e rue, a été emporté et lancé sur les rivages de Jersey à Weehawken, écrasant une barge. Le capitaine de la barge et sa femme ont pu être sauvés. Les piétons ont eu beaucoup de difficulté pour continuer leur marche sans être emportés par le vent et nombre d'automobiles ont été renversés. On rapporte de Springfield, Mass., que les voies publiques et les caves des maisons ont été inondées par la pluie diluvienne. Des dépêches d'Augusta, Georgie, disent que la tempête a causé beaucoup de dégâts. A. Warrenville, S. C., cinq personnes ont été tuées et plusieurs blessées. Des maisons ont été démolies par le vent.

UN PRETRE CONSUL



Le R. P. JOSEPH-M. DENNY, de Marion, Ohio, qui vient d'être nommé par le président Harding, consul général des Etats-Unis à Tangers (Maroc). Il est le premier prêtre catholique nommé à un poste diplomatique.

POUR LE PONT DE LONGUEUIL

L'Union des municipalités de la province de Québec a reçu la mission de convoquer les municipalités de la rive sud en assemblée spéciale à S.-Hyacinthe pour le 16 mars prochain afin d'aviser aux moyens d'obtenir des résultats pratiques relativement à la construction d'un pont entre Montréal et la rive sud.

Les représentants de la Chambre de commerce, du Board of Trade, de l'Association des manufacturiers, des Clubs d'automobiles, des cercles agricoles et des unions ouvrières qui font partie du comité du pont ont été unanimes à choisir l'organisation de l'Union des municipalités pour promouvoir cet intéressant projet.

Il est fort probable qu'à la suite de l'assemblée qui sera tenue à S.-Hyacinthe, une nombreuse délégation sera organisée pour se rendre auprès du gouvernement d'Ottawa.

DIVISION DU COMTE DE LAVAL

Les maires des différentes paroisses du comté de Laval accompagnés d'un groupe important des autorités municipales de chaque localité se présenteront auprès du premier ministre et de quelques-uns de ses collègues, samedi à midi dans le but de demander que le comté de Laval qui comprend une quarantaine de mille électeurs soit divisé en deux parties.

Le comté actuel, comme on le sait, comprend l'Ile Jésus et tout l'Est de l'Ile de Montréal ainsi que le Sault, Ahuntsic, Bordeaux et Villeray.

CHEZ LES VETERINAIRES

PAYS A UNIR A LA FRANCE

Paris, 8. — Un conflit qui ne promet pas, heureusement, une forte effusion de sang, doit se produire, l'été prochain, alors que cinquante citoyens de Perpignan se porteront à l'attaque contre la république d'Andorre. Ces cinquante citoyens fougueux veulent annexer à la France la petite république, qui compte peut-être 6,000 habitants. Il est dit que les Andorrans, qui sont déjà sous la protection de la France, s'opposent très peu à une telle annexion. Donc, le conflit ne durera pas longtemps, et les touristes n'auront pas à modifier leurs projets de voyage.



LE Dr F.-T. DAUBIGNY, élu président-honoraire de l'Association Médicale Vétérinaire.

AU FIL DE L'HEURE

LES CONSOLATIONS

Tout comme la mort, les malheurs et les calamités de toutes sortes fondent sur nous au moment où nous nous y attendons le moins. Ils nous saisissent en un clin d'oeil, en un temps où le bonheur que nous avions rêvé semblait à notre portée, et nous subissons dans notre corps et dans nos âmes d'indicibles tourments.

Cependant, comme rien ici-bas n'est complet et parfait, le malheur ne connaît pas, lui non plus, l'infinité et la plénitude, car dans les plus terribles tracasseries qui nous assaillent, nous trouvons invariablement quelque consolation, parfois légère, il est vrai, mais tout de même réelle et bienfaisante.

A quoi cela tient-il? Du fait peut-être qu'il n'y a pas d'êtres ou de choses indispensables au bon fonctionnement de l'ordre de la nature. Quoi qu'il en soit, la Providence a voulu que nous ne fussions jamais abandonnés à nos propres ressources. Les compensations les plus minimes rehaussent notre courage et nous aident à supporter vaillamment les épreuves de la vie.

Les sombres nuages qui sillonnent parfois le ciel rose du bonheur conjugal sont vite dispersés, quand les époux savent se manifester une sympathie mutuelle. Si les orages qui assombrissent ce beau ciel étaient la conséquence de causes très graves, leurs effets seraient désastreux, mais la plupart du temps, ils ont pour cause des futilités. C'est peut-être ce qui a fait dire au barde:

Le bonheur à quoi tient-il
Dans plus d'un ménage?
Ne tient souvent qu'à un fil
Et pas davantage.

Malgré tout, qu'ils sont rares ceux qui ne conservent pas, dans un tout petit coin de leur coeur l'espoir de renouer, tôt ou tard, le fil cassé. C'est là leur consolation.

Qu'un homme se fasse ravir par la mort la douce compagne de sa vie, celle avec qui il a vécu des jours heureux innombrables. Sa douleur est sans doute très vive, mais s'il n'a pas la consolation de voir revivre en ces chers petits enfants l'image de la grande disparue, il lui reste l'espoir de rencontrer un autre ange qui pansera les plaies de son coeur et lui fera quelque peu oublier ses peines.

Il en est ainsi dans l'ordre des choses matérielles. Lorsqu'une conflagration se produit quelque part, on se console à l'idée d'avoir pu sauver quelque chose du désastre. Les dédommagements faits par les compagnies d'assurances et les secours fournis par les personnes charitables combient les autres lacunes.

On constate que le désastre dont Montréal vient d'être frappé n'a pas été complet, malgré son effroyable étendue, car si d'innombrables archives d'une valeur inappréciable ont été détruites ou fort endommagées, tout n'a pas été perdu, puisque le collier dont les maires de Montréal se sont toujours parés, dans les circonstances solennelles, a échappé à la conflagration.

Citoyens de Montréal, le malheur qui vient de nous frapper est très grand. Le superbe édifice qui faisait notre orgueil n'est plus qu'un monceau de ruines, mais un collier, joyau que tant de maréchaux, de gouverneurs généraux, de cardinaux et d'hommes illustres de tous les pays ont vu étinceler sur la poitrine de nos premiers magistrats est sain et sauf.

Pour le commun des mortels, cette relique peut n'avoir aucune importance, mais ceux qui ont eu l'honneur et l'avantage de porter ce précieux ornement en connaissent toute la valeur. Bénissons donc la Providence, qui n'a pas voulu que notre malheur fût complet, et consolons-nous.

L'EXPOSITION DES GRAINS DE SEMENCES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8 — L'exposition des grains de semences aura lieu, mardi prochain. Elle durera trois jours: les 14, 15 et 16 et sera tenue dans la grande salle de l'académie commerciale.

Il y aura des prix pour une valeur de plus de $2,000.

Une subvention de $500 est accordée par le gouvernement fédéral et sera distribuée en prix.

FETE ENFANTINE POUR LES PETITS ENFANTS MALADES ET PAUVRES

La fête des enfants de l'Ouvroir de l'hôpital Sainte-Justine aura lieu le vendredi soir 24 de mars, à 8 h. Cette fête promet d'être très intéressante. Les danses avec costumes, exécutées par des petits de 6 à 8 ans, entremêlées de deux spirituelles saynètes prêtent à ce concert un caractère aussi original que divertissant. Les dames et les messieurs sont invités à cette soirée qui n'est nullement réservée aux enfants. Si ceux-ci sont convoqués à la fête, c'est parce que nous croyons que la chose les touche par bien des côtés; d'abord par le fait que ce sont les fillettes de l'Ouvroir qui en font les frais et aussi parce que le bénéfice de cette soirée aidera au soulagement de l'enfance pauvre et malade. Afin de faciliter à tous les enfants l'audition de ce concert, une matinée spéciale se donnera pour les écoliers et les écolières qui ne pourraient se rendre à la salle Lafontaine, le 24 mars au soir, au cercle Paroissial de l'église de l'Enfant-Jésus du Mile-End, 62 boulevard Saint-Joseph, le dimanche après-midi, 19 mars, à 3 h. Mme Marius Necker, rue Esplanade, donnera des renseignements au sujet de cette fête aux personnes qui en désireraient.

LES FUNERAILLES DE Mm ALEXANDRE DORE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Anne de Bellevue, 8. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Alexandre Doré, décédée à sa demeure ces jours derniers. Elle laisse pour déplorer sa perte son époux, 3 fils: Mérite, Anatole et Moza; 4 filles: Mmes Barrette (Antonia), McGown (Poméla), Prud'homme (Dora) et Mlle Bella Doré.



Feu Mme A. Doré

Les funérailles ont eu lieu le 4 du mois courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chartier, assisté des abbés Gravel et Attilda comme diacre et sous-diacre. Présidait à l'orgue M. Paquette.

Conduisaient le deuil: MM. Alexandre Doré, Mérite, Anatole et Moza Doré, Barrette, McGown, Timoléon et Pierre Doré, Louis Foisy, Arthur Doré, Dr Cyphiot, Daoust, J. A. Vallée, M. Ménard, H. Lauzon, O. Demers, U. Brunet, A. Devroed, E. Turgeon, O. Quenneville, L. Legault, M. Gagné.

On remarquait dans le cortège MM. H. Breault, T. et A. Breault, Georges Clocher, F. Saint-Denis, et plusieurs autres.

Nos sympathies à la famille en deuil.

HONORABLEMENT ACQUITTE

Hull, 8. — Le major J.-Alban Laferrière a été honorablement acquitté par le juge J.-M. McDougall, aux assises de Hull, de l'accusation de tentative de meurtre sur la personne d'un agent de police municipale de Hull. Le major Laferrière avait pointé un revolver hors de service sur le policier qui avait fait irruption dans son bureau, au cours de l'été dernier.



Sel d'une réputation enviable

Windsor Table Salt
THE CANADIAN SALT CO. LIMITED

LE MOUVEMENT DES TRANSATLANTIQUES

Un courrier supplémentaire sera envoyé du Canada en Grande-Bretagne, à bord du steamer "Montcalm", du Pacifique Canadien, qui partira de Saint-Jean, N.B., pour Liverpool, vendredi prochain, de même qu'à bord des autres vaisseaux de la même compagnie qui partiront ensuite de Saint-Jean.

Afin d'éviter des ennuis aux femmes qui ne sont pas accompagnées et qui descendront des navires à Saint-Jean, à Québec ou à Montréal, un nouveau système arrangé par le département de l'immigration et de la colonisation a été adopté par la compagnie du Pacifique Canadien. Des matrones à bord des vaisseaux s'informeront des parties du Canada où se rendent les passagères et leur distribueront des rubans dont la couleur indiquera dans quelles directions ces passagères se rendent. Il sera facile alors aux employés du Pacifique de réunir toutes les voyageuses allant dans une même direction et de leur donner, sans perte de temps, toutes les informations nécessaires.

La compagnie White Star a terminé des arrangements pour la publication à bord de tous ses vaisseaux faisant le service avec le Canada d'un journal quotidien. Ce journal s'appellera "The Ocean Times". Il aura généralement cinq feuilles et donnera les nouvelles reçues par télégraphe sans fils durant la traversée de l'océan.

Le "Megantic", White Star-Dominion, fera son premier voyage de Montréal à Liverpool, cette année, au mois de mai. Il partira le 20 mai de notre port pour Liverpool via Québec. Le capitaine Berry commandera ce navire. Le capitaine W.-A. Morehouse commandera le nouveau navire "Regina" de la même compagnie.

Le "Corsican", Pacifique Canadien, est attendu vendredi matin d'Anvers du Havre et de Southampton à Saint-Jean.

L'"Empress of Britain", Pacifique Canadien, est arrivée hier de Colon à La Guaira.

L'"Empress of Scotland", Pacifique Canadien, est arrivée lundi d'Haifa à Alexandrie.

Le "Montcalm", Pacifique Canadien, partira vendredi de Saint-Jean pour Liverpool.

Le "Sicilian", Pacifique Canadien, doit partir aujourd'hui de la Havane pour Saint-Jean.

L'"Olympic", White Star, est attendu cet après-midi de Southampton et de Cherbourg à New-York.

Le "Minnekahda", ligne Américaine, part de New-York cet après-midi pour Queenstown, Plymouth, Cherbourg et Hamburg.

L'"Italia", Anchor, est attendu aujourd'hui de la Méditerranée à New-York.

L'"Algeria", Anchor, est arrivé hier après-midi de Glasgow et de Moville via Halifax à New-York.

Le "Paris", Compagnie Générale Transatlantique, est attendu dimanche du Havre à New-York.

CET AVOCAT DEVRA REMETTRE LA SOMME DUE A SA CLIENTE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 8. — Le capitaine N. J. Marion, ancien avocat de Hull et maintenant de Montréal, a été trouvé coupable d'avoir négligé de rendre compte à Mme H. Asselin, sa cliente, d'une somme de $1,095 que le magistrat de police H. Achim lui a ordonné de rembourser, suspendant la sentence jusqu'au 3 avril. Un appel a été réservé par l'avocat de la défense, Me Louis Cousineau, mais le procureur de la Couronne a demandé que le cautionnement soit élevé de $1500 à $2000.

REUNION DES EPICIERS

Ce soir, à 8 heures, à la salle de l'Association des Marchands-détaillants du Canada, chambre 34,120 rue Sainte-Catherine, il y aura une réunion de la section des épiciers de Montréal.

POUR L'HOPITAL DU CLUB KIWANIS

Le club Kiwanis possède un magnifique hôpital à Shawbridge. La construction est terminée, mais maintenant il faut l'équiper. Pour cela, une campagne vient d'être entreprise parmi les membres. L'objectif de la campagne est de $6,000. On emploiera la somme nécessaire pour l'hôpital. Le reste sera employé à des oeuvres de charité.

Jeudi, à la réunion hebdomadaire du club, le conférencier sera M. Robson Black, gérant et secrétaire de l'Association forestière canadienne. Il parlera de l'industrie forestière.

La semaine prochaine, à la réunion qui sera tenue à l'hôtel Windsor, le colonel Jonh Dennis parlera de l'immigration.

PROJET INTERESSANT

Brockville, Ont., 8. — Quelques citoyens se proposent de faire l'élevage du rat d'eau, à Newboro, dans le comté de Leeds.

CACHE BAY, ONT.

Les gens de Cache Bay ont célébré joyeusement le Mardi gras. Cependant, l'ordre ne cessa de régner. Un grand nombre de gens étaient costumés. Les incidents les plus amusants se sont produits. En passant devant le presbytère la procession des "Mardi gras" s'arrêta pour saluer M. le curé Thérjault, qui fut très touché de cette marque d'estime de ses paroissiens. Les masques se rendirent ensuite chez M. Félix Plouffe, où la fête se termina. Les reines du Mardi gras étaient Mmes Félix Plouffe et Xavier Montigny. Parmi les plus jolis costumes on remarquait ceux de Mlles Eugénie Vallade, en Lloyd George; Aline Piché, en Billy Carson; Yvonne Piché, en Mozart; Yvonne Larocque, en Prince de Galles; Germaine Piché, en Kaiser; Cécile Piché, le Canada; Robéa Dubeau, en Saint-Nicolas; Simonne Demontigny, en Fermiers-Unis; Dolores Demontigny, en Dempsey; Albert Bélanger, en Catherine Labeauche; Jean Lachance, en Johnson; Hector Plouffe, en Christophe Colomb, etc. Le lendemain matin, à 9 heures, l'église était trop petite pour contenir la foule qui venait pieusement recevoir les cendres. Aux plaisirs bruyants succèdent les mortifications du carême.



LE MEME BON THE DEPUIS 30 ANS
Toujours frais, savoureux et bon.
En paquets cachetés seulement—55c à $1.00 la lb.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher
L.M.Y-n-4

MAISONS D'EDUCATION
L'Anglais Enseigné par la Poste
25c la leçon.
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.
Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans.
Ecrire pour détails.
Mlle BLANCHE FISHER,
1264 Ave Lexington. Dépt. 60.
New-York, N.-Y. 90-n.A



L'ANGLAIS EN 3 MOIS
SI VOUS VOULEZ UN BON EMPLOI
apprenez l'Anglais — voyez les offres d'emploi dans ce journal et constatez que les meilleures positions vont aux employés bilingues.
VOUS POUVEZ
apprendre l'Anglais chez vous en quelques semaines, en l'étudiant durant vos loisirs. Diplômé et Bureau de Placement pour nos élèves. Remplissez coupon et vous recevrez livre expliquant notre méthode.
LA CIE CANADIENNE DES COURS PAR CORRESPONDANCE Ltée,
333A Ave Viger, Montréal.
Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Prov. 100-M.Y-n

COTELETTES DE VEAU DE LAIT
2,000 lbs de très belles COTELETTES DE VEAU DE LAIT. Jeudi, la lb. 15c
ROTIS DE VEAU DE LAIT, à partir de, la lb. . 10½c
1500 douz. de boîtes des plus BEAUX POIS VERTS canadiens. Boîte de 18c. Jeudi, 2 pour 25c
Les oeufs frais baissent chaque jour aux magasins Martin
Oeufs strictement frais, garantis. Jeudi, ... 37½c
Beurre — Très Spécial
Délicieux beurre de crémerie, frais et bon, la livre, ... 37½c
3 tonnes du meilleur fromage canadien, riche et délicieux, la lb. 25c
2,000 lbs du MEILLEUR JAMBON CUIT, tranché, la lb. 55c
Une autre consignation de ce fameux thé fort de 70c vient d'arriver. Très frais et plein d'arome, la livre, ... 45c
Les patates sont bon marché chez Martin. Les plus BELLES PATATES BLANCHES, 10 lbs, . . 17½c
12,000 lbs de belles FEVES LIMA. Rég. 10c et 15c la lb pour 5c
10,000 gros cocos pleins de lait, chacun 7½c
10,000 gros citrons très juteux, douz. 25c
2,000 douzaines du meilleur blé d'Inde à la crème, 2 pour 25c
Les meilleures oranges Navel. A partir de . . . la douzaine 35c
Grosses boîtes des meilleures tomates, 2 pour 33c
Gros pamplemousses juteux, 4 pour . . 29c
La Réputation de notre Steak fait notre Orgueil
STEAK DE CHOIX DANS LA RONDE ET LA SURLONGE. La livre, à partir de 25c
HAUT-COTE TRES TENDRE, lb. 15c
Occasion cette semaine au Rayon du Poisson
5,000 boîtes des MEILLEURES SARDINES DOMESTIQUES. Jeudi, la boîte 5c
Beau petit poisson frais, lb. 5c Filets de morue fraîche, 20c
DES MILLIERS DE HADDOCKS—DE VERITABLES BEAUTES ARRIVENT CHAQUE MATIN.
A. MARTIN Limited
Successeurs de The Wm. Davies Co., Ltd.
Veuillez référer au nom The Wm. Davies Co. pour les numéros de téléphone.



Toujours Bon
Chaque fois que vous achetez du savon "SURPRISE" on vous remet un gros morceau compact de savon de ménage de qualité supérieure.
Nous échangeons les Enveloppes pour des Primes, au No. 450, Est rue Ste Catherine.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED
Entrepôts d'Emmagasinage
Nouvelle bâtisse à l'épreuve du feu érigée à cette fin.
Meubles et tous effets de ménage empaquetés avec soin et emmagasinés dans des pièces séparées fermées à clef.
Nous employons des hommes habiles et expérimentés pour faire l'empaquetage de la porcelaine, de la verrerie, des livres, de la toile et de tous les effets de ménage.
Réservez de BONNE HEURE l'espace dont vous aurez besoin.
Empaqueteurs et Expéditeurs pour l'Exportation
Nous empaqueterons pour l'exportation et expédierons dans n'importe quelle partie du monde.
Tarifs d'expédition et renseignements complets fournis sur demande.
Carpettes de prix emmagasinées avec soin pendant que les propriétaires sont absents.
Nous envoyons nos propres automobiles de déménagement chercher vos effets. Des hommes d'expérience manipulent vos meubles, lesquels sont soigneusement empaquetés sous la surveillance de nos experts — pour l'emmagasinage — ou en attendant les instructions relatives à l'exportation ou à l'expédition.
VEUILLEZ TELEPHONER A PLATEAU 5000
Ou Demandez notre
SERVICE DE L'EMMAGASINAGE
(Entrée du Bureau sur l'avenue Union)

Feuilleton de la "Presse"

LA MAISON DU MYSTÈRE

PAR

JULES MARY

Grand roman dramatique

10 Suite

—Ainsi, vous refusez de me répondre?

—Je n'ai rien de plus à vous apprendre...

—Mais ce silence m'est odieux... insupportable...

Un instant, dans un accès de violence, Julien saisit Marjory à la gorge... il serre... il le secoue misérablement...

Et l'autre râle:

—Julien... Julien, revenez à... vous!

Villandrit, desserre les doigts dont les ongles ont laissé sur le cou leurs dix traces sanglantes...

Il se recule... Il a honte de sa brutalité... mais il a peine à se contenir...

Que pouvait-il contre ce malade?

—Ah! je voudrais arracher ce secret du fond de votre coeur pourri?... Et vous triomphez de moi par la toute-puissance de votre faiblesse qui est votre sauvegarde... Vous vous taisez toujours?... Eh bien! je saurai la vérité, je vous la jure et votre complice parlera... Et c'est elle, oui, c'est elle, misérable, qui portera le châtiment que vous méritez tous les deux!...

Il s'enfuit comme un fou.

Et Marjory balbutiait, dans un appel désespéré:

—Julien! Mon cher Julien!

Il restait anéanti.

Puis, un revirement. Il se lève, galvanisé, avec des gestes brusques et raidés.

Il sort.

Il a retrouvé — pour combien de temps? — sa force, sa volonté, toute son indomptable énergie.

Le voici hors du château...

Déjà Villandrit est hors de vue, mais il a dû prendre le chemin des Basses-Bruyères, et Marjory n'hésite pas à s'y engager d'une marche rapide.

C'est qu'il a peur... une peur qui le rend tout tremblant... une peur qui le tue...

Si Villandrit se retrouve avec sa femme avant que Marjory ait pu le rejoindre, que se passera-t-il?...

Emporté par sa colère, par sa jalousie, par la violence aveugle qui remplace en lui toute réflexion, le mari posera les deux redoutables questions. Et l'affreuse vérité, soudainement, éclatera à ses yeux... dans la lumière de tout ce qui s'est passé depuis son enfance...

—La fille de Marjory!...

Cela, il ne le faut pas... Non... Il en a prononcé le serment sacré...

La joie infinie qu'il aurait à presser sur son coeur paternel cette jeune femme en l'appelant sa fille, cette joie, achetée au prix d'une pareille et aussi redoutable révélation, qui amènerait l'enfant à rougir de sa mère, il n'en veut pas... Il a fait son choix du silence et préféré ce sacrifice jusqu'à l'heure de la tombe...

Et il court pour empêcher la catastrophe.

Il court pour dire à Villandrit:

—Vous n'avez donc pas deviné qu'elle est ma fille?...

Villandrit vient de s'arrêter au bord de l'étang du Pré-Noir. Déjà les arbres qui se penchent au-dessus des eaux tranquilles, les joncs très hauts qui s'inclinent sous le fardeau de leurs plumets roussâtres et les larges plateaux verts des nénuphars défleuris commencent à prendre leur parure d'automne. Les bois sont plus silencieux tout autour, car, depuis le mois de juillet, la vie bruyante des oiselets chanteurs a cessé... Le soleil qui se penche vers le couchant caresse le miroir des eaux de ses feux obliques... C'est encore la pleine et pure clarté d'une magnifique journée de septembre. Tout à l'heure, ce sera la paix du soir. Et voici, près d'un buisson de houx, à quelques mètres du bord, là-bas, entre ces deux coulées d'herbes vertes qui apparaissent des grenouilles aux pattes étendues, voici la place où, dans la boue sablonneuse du fond, le pauvre corps de Marie-Ange a été retrouvé...

Yeux fixes, traits contractés, bouleversé par la tempête de son coeur, Julien s'est arrêté là d'instinct, comme pour interroger cette morte et lui demander:

—Veux-tu me révéler l'odieux mystère et me dire le mot de l'énigme?

Et parce qu'il s'est attardé là deux minutes, il donne à Marjory le temps de le rejoindre...

V

LE MYSTERE DE LA MAISON

Marjory vient d'apercevoir Julien. De loin, il implore, il tend des bras suppliants.

Mais Julien, absorbé, ne le voit pas et va s'éloigner lorsque Marjory, dans un effort suprême, hors d'haleine... Des cris gutturaux, convulsifs...

Il porte des mains à sa gorge.

Et il n'a que la force de bégayer:

—C'est ma fille... ayez pitié d'elle et de moi!...

Il s'écroule... essaye de se relever... retombe, se relève et retombe encore... se débat...

Dans ces efforts où s'épuise le reste de sa vie, une liasse de billets de banque, puis un autre, débordent de la poche de sa robe de chambre — car, en sa hâte de rejoindre Villandrit, il n'a pas quitté son vêtement d'intérieur — s'échappent et vont se blottir entre deux touffes de bruyères dont les fleurs fanées sont couleur de rouille.

Après quoi, avec un grand soupir pareil au dernier râle ou à un dernier sanglot, il reste immobile, la face vers le ciel, un bras replié sous lui, l'autre s'allongeant dans les herbes, le poing fermé.

—Sa fille!... Régine est sa fille... Oh! pardon, mon ami, pardon, de tout mon coeur!

La révélation a frappé Villandrit comme la foudre. Il en est, un instant, étourdi.

Mais Marjory a bien l'air d'être mort.

Julien s'agenouille, écoute, l'oreille contre la poitrine, s'assure.

Rien ne semble plus vivre là...

Une immense compassion pour le malheureux s'empare de lui — repentir de ce qu'il a fait, de ce qu'il a dit... des cruautés commises... des outrages... de tant d'injustices qu'il voudrait réparer...

—Trop tard! exhale du fond de lui son amer regret.

Est-il vrai qu'il soit trop tard?

Il se penche de nouveau vers la bouche entr'ouverte, puis vers le coeur...

En ce moment, pris d'effroi, il appelle:

—Au secours!... Au secours!...

Il lui semble que les arbres et les broussailles qui entourent l'étang étouffent sa voix... qu'elle ne porte pas plus loin que la ceinture étroite des feuillages d'or où il est enfermé...

Et cependant il lui a semblé aussi—ce détail, il se le rappellera plus tard—qu'une voix lointaine, parfaitement nette, lançait vers le ciel des strophes étranges et vengeresses:

Cachez-moi, cria-t-il, et le doigt sur la bouche
Tous ses fils regardaient trembler l'aïeul farouche...

La voix se tut soudain... Peut-être Rudeberg avait-il entendu son appel... Mais Julien n'y réfléchit pas et, pour chercher de l'aide, il prit sa course vers le château du Pré-Noir.

Marjory ne bouge pas. C'est une immobilité de cadavre.

Les eaux de l'étang resplendissent sous les rayons du soleil qui se hâte vers l'ouest. Pas la plus légère brise. Le bruit de la course de Villandrit a seulement dérangé des grenouilles qui s'étaient hasardées à remonter sur la berge, et qui ont plongé de nouveau... floc ...floc... Quelques lignes concentriques, vite effacées, n'ont pas terni le miroir de plomb...

Et toujours, s'approchant du Pré-Noir, les appels de Villandrit:

—Au secours!! Au secours!!...

Mais le château est vide de ses habitants. En prévision de la visite de Régine, le banquier avait donné congé à tous ses gens et leur avait permis de prendre l'auto, avec le chauffeur, pour aller au cinéma à Compiègne.

Le jardinier même est absent. Seule, sa femme est là, qui épluche des légumes pour son pot-au-feu. C'est à elle que Julien s'adresse.

Aux premiers mots, elle réplique:

—Non, personne au Pré-Noir, sauf les deux vitriers qui sont en train de casser la croûte en buvant une bouteille de blanc derrière la serre aux raisins.

Il y court. En effet, les deux hommes sont là, assis sur un banc. Ils ont, depuis longtemps, fini de manger et de boire et causent tranquillement politique en fumant leur pipe, béats, sans soucis, comme des gens qui ne s'en font pas.

Villandrit, ému, leur jette ces simples mots:

—M. Marjory est mort... Que l'un de vous téléphone à Saint-Sauveur ou à Compiègne pour y mander un médecin... L'autre m'aidera à transporter le corps au château...

Déjà, l'un d'eux s'empressait de courir au Pré-Noir.

Le second, débourrant sa pipe, disait:

—Vaudrait mieux, pour aller chercher M. Marjory, atteler le poney à la charrette qui sert le samedi aux provisions du marché...

—Faites... Hâtez-vous...

Quand la voiture fut prête, le premier ouvrier revint:

—Le docteur Harrier était justement chez lui, dit-il... il accourt...

Les trois hommes grimpèrent dans la charrette, et Villandrit prit les guides.

Les deux vitriers étaient deux jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, aux yeux vifs, aux honnêtes figures, l'un nommé Cadoux et l'autre Lemirepied.

Cadoux, qui se tenait près de Julien sur le siège de devant, demanda:

—Comment que c'est arrivé, monsieur Villandrit, cette triste affaire?

Pourquoi cette question si nette, si naturelle, sembla-t-elle émouvoir et gêner Villandrit?

—Marjory, vous le savez peut-être, souffrait d'une maladie de coeur... Je lui avais rendu visite... et l'avais trouvé dans son fauteuil ...près de son feu... très fatigué...

Cependant, lorsque je le quittai, rien ne faisait prévoir... Au moment où je retournais aux Basses-Bruyères, alors que je longeais la berge de l'étang, je fus surpris de l'apercevoir qui accourait vers moi... Il paraissait en proie à une émotion extraordinaire... et, du reste, à bout de souffle et de forces... Je présumai... qu'il avait quelque chose à me dire, oublié sans doute dans notre entretien... je m'avançai vers lui... et quand il arriva près de moi le pauvre homme n'en pouvait plus... essaya de parler... et roula inanimé...

—Mais il n'est peut-être pas mort? fit Cadoux.

Et Lemirepied, sur le siège d'arrière, et qui avançait la tête pour écouter:

—On dit que ces maladies de coeur, ça vous donne des syncopes si pareilles qu'on a l'air d'être clamsés et qu'il y a eu des gens qu'on a enterrés vivants que si on s'était donné la peine de les ravigoter ils vivraient encore...

—J'ai essayé de le ranimer, dit Julien en hochant la tête, et voilà pourquoi je suis venu tout de suite au château pour qu'un médecin puisse le soigner...

—Bien sûr, bien sûr, n'y avait que ça à faire...

Et ils gardèrent le silence. Le petit cheval trottinait dans l'avenue du bois.

A travers les arbres de la futaie on vit bientôt miroiter les eaux calmes de l'étang. Le sentier qui, de l'avenue, descendait jusqu'à la berge, était trop étroit pour la charrette. Ils attachèrent le poney à un hêtre et firent le reste du chemin à pied...

Mais, en arrivant à l'étang, Villandrit se recula tout à coup, frappé par une vision d'épouvante qui lui arracha un cri d'horreur...

(A suivre)

DANS L'ARENE PROVINCIALE

CONSERVONS NOS VIEILLES RELIQUES

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 8.—Nous croyons que l'honorable M. David, secrétaire de la Province, va arriver bon premier, cette année, comme ministre ayant fait adopter le plus grand nombre de projets de loi importants. Il débuta par son bill destiné à encourager la production des oeuvres littéraires et artistiques. Puis, il fit voter l'octroi annuel de $10,000 aux collèges classiques, loi qui vient de passer avec succès au Conseil législatif où elle a donné lieu à de beaux discours. Ces jours derniers, il faisait adopter un projet de loi créant les écoles de Beaux-Arts à Montréal et à Québec et, hier, il soumettait à la Chambre un autre bill non moins important, celui pourvoyant à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique. Dans quelques jours ce sera la nouvelle loi de l'Instruction publique, que l'on dit fort importante, puis une modification considérable de la loi d'hygiène, dont on attend beaucoup de bien. Et nous laissons de côté un grand nombre d'autres mesures qui ont aussi leur importance. C'est dire que le secrétaire de la province aura été l'un des ministres les plus occupés durant la présente session. Il aura été aussi celui qui aura à son crédit des oeuvres dont les intellectuels lui sauront gré.

Il convient de signaler un fait que nous avons remarqué en étudiant les divers projets de loi présentés par l'hon. M. David. C'est qu'ils sont rédigés en bon français. Les articles de loi sont brefs, clairs et précis, exempts de ce style amphigourique que l'on rencontre trop souvent dans nos lois. Ils sont écrits en français. C'est tout dire, et c'est beaucoup.

A ce propos, nous avons entendu parler d'un projet qui serait bien accueilli de tous ceux qui ont à coeur le respect du français dans les textes officiels. On créerait un bureau qui serait chargé de reviser tous les projets de loi, lors de leur préparation, et tous les statuts adoptés par la législature, pour voir à ce qu'ils soient rédigés en bon français ou en bon anglais, selon le cas. Déjà une surveillance analogue est exercée au point de vue légal par des légistes attachés au département du procureur-général. C'est fort bien. Mais on ne peut attendre une parfaite correction grammaticale de la part de ces légistes qui sont sans doute très forts en droit, mais peut-être moins en grammaire, et en style. On nommerait donc des grammairiens experts qui corrigeraient nos lois au point de vue de la langue comme les légistes du procureur-général les corrigent au point de vue du droit.

* * *

Donc le secrétaire de la Province a fait adopter, hier, un autre projet de loi qui lui est bien cher. Il veut la conservation de nos vieilles maisons, de nos vieilles tours, de nos vieux forts, voire de nos vieux papiers qui ont un intérêt historique. Certes la loi proposée ne va pas très loin. Pour le moment, on va se contenter de nommer une commission qui s'occupera de rechercher ces vieilles choses et de classer, comme ayant un intérêt historique ou artistique, celles qui méritent de l'être. Et Dieu sait si nous en avons! La hache du démolisseur en a fait, hélas! disparaître un trop grand nombre, et le marteau du commissaire-priseur annonce trop souvent la vente de nos trésors historiques aux snobs américains. Il faut que cela cesse.

La loi n'autorise pas le gouvernement à exproprier ces objets. Elle n'autorise que le classement et, encore, faudra-t-il le consentement du propriétaire. Après ce classement, ces objets ne pourront être restaurés, réparés ou aliénés par la vente, don ou échange sans le consentement du secrétaire de la Province, avisé par la commission de conservation. Ce n'est certes qu'un premier pas dans la bonne voie et il faudra sans doute aller plus loin avant longtemps. Mais cela demandera beaucoup d'argent, et le gouvernement n'est pas prêt, pour le moment, à grever davantage son budget.

C'est, paraît-il, à l'initiative de l'hon. Adélard Turgeon, président du Conseil législatif, que nous devons cette loi. Ce dernier y songeait bien quand il était ministre, mais le temps n'était pas encore venu. Il est heureux de participer aujourd'hui à cette oeuvre nationale. Il va d'ailleurs y consacrer une grande partie de son temps, car on le désigne comme devant faire partie de la commission qui sera nommée. M. Pierre-Georges Roy, archiviste en chef de la province, M. E.-Z. Massicotte, archiviste du gouvernement à Montréal, et M. Victor Morin, de Montréal, sont aussi désignés comme devant être appelés à faire partie de cette commission. Le cinquième membre serait un Canadien de langue anglaise. Quels que soient les hommes qui composent la Commission, nous pouvons être assurés que cette dernière saura mériter la confiance de tous ceux qui s'intéressent à la conservation des reliques du passé.

* * *

Nos députés ont passé plusieurs heures, hier, en caucus. Et il paraît que ceux qui prédisent des élections générales à brève échéance ont été mauvais prophètes. C'est possible, mais on ne saurait dire aujourd'hui d'une façon positive qu'il n'y aura pas d'élections générales le printemps prochain. Les députés n'en veulent pas, c'est entendu ; mais, ils pourraient bien avoir à se plier à certaines exigences imprévues. Ce sont autant d'indiscrétions commises par des députés qui sont tenus au secret du caucus, mais cela finit toujours par devenir un secret de polichinelle.

CYRANO.

DANS L'ARENE FEDERALE

LA SESSION QUI VA S'OUVRIR

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 8.—Tout est prêt pour la "première" du quatorzième parlement canadien. Aux communes les fauteuils alignés avec la symétrie d'une escouade de soldats prussiens attendent devant des sous-mains d'une verdeur printanière messieurs les représentants du peuple. On a même anticipé la date de l'ouverture de 24 heures et dès hier le calendrier perpétuel placé sur la table du greffier annonçait "mercredi 8 mars" et ce dans les deux langues. Ce calendrier bilingue est une heureuse innovation et à lui seul annonce un changement de régime. On se souvient en effet qu'à la dernière session il fut demandé, mais en vain, que le français eût sa place officielle sur le calendrier parlementaire. Il a fallu renverser le gouvernement pour obtenir ce "mercredi 8 mars" en français, mais les libéraux vous diront que la chose en valait bien la peine. De toute façon la leçon est piquante; ce calendrier bilingue en dit plus long qu'un discours de trois heures sur le respect dû à la langue française. Il faut féliciter la nouvelle administration d'avoir songé à ce petit détail dès l'ouverture de la session.

Les décors étant placés il ne manque plus que les acteurs. A l'exception de l'hon. M. Murdock, ministre du travail, qui est allé dans la Colombie britannique prêter son éloquence à son collègue des travaux publics, l'hon. Dr King, confronté par une élection partielle dans Kootenay-Est, et de quelques retardataires ils sont presque tous arrivés, tout neufs, circulant parmi l'armée de domestiques portant des palmes pour la décoration du sénat ou celle de la Chambre. Il ne manquait qu'une fanfare pour donner l'illusion d'une rentrée triomphale.

Les députés progressistes se distinguaient facilement de leurs collègues par cette démarche un peu courbée du cultivateur qui semble toujours marcher derrière une charrue imaginaire et surtout par leur taille qui faisait dire à un député de Québec: "Rien d'étonnant que ces fermiers se croient de grands hommes". Ces géants ont presque tous cependant un air timide qui s'expliquerait seulement par la nouveauté du milieu car pour la plupart ils ont été précédés à Ottawa par une réputation d'énergie et de combativité. Sous leur apparence un peu gauche ils seraient en général des hommes très renseignés sur les affaires publiques ayant, grâce aux nombreuses conventions qui se tiennent dans l'ouest, une grande faconde. Les échos du parlement peuvent certifier en tout cas qu'ils ont la voix haute. En voyant ces gaillards qui sont arrivés à la suite de l'hon. M. Crerar, on serait porté à s'apitoyer sur le sort de M. Johnson, haut comme une gerbe de blé, que ses fonctions de whip en chef du parti progressiste obligent à discipliner cette nouvelle troupe, d'autant plus que MM. les fermiers ont une réputation d'indépendance qui semble vouloir compliquer le travail du député de la Dernière Montagne. Ce dernier aura aussi à diriger la bonne volonté de Mademoiselle Agnes McPhail, première députée aux Communes canadiennes, à qui l'on prête un grand désir de travail en Chambre. Pour commencer il a relégué cette demoiselle dans une mansarde au sixième étage où il espère peut-être qu'elle saura se faire oublier en attendant qu'il ait inculqué un peu d'esprit de discipline à sa troupe de recrues formidables. Nous saurons bientôt jusqu'à quel point il a réussi et ce qu'il faut penser des nouveaux députés agraires qui composent ce parti progressiste qu'on a pu appeler "la Jacquerie politique" pour exprimer l'idée de mécontentement qui aurait motivé sa fondation.

Pour le moment nous savons seulement que les progressistes sont venus à Ottawa avec la ferme intention de gagner quatre points qui les intéressent particulièrement: la réduction des taux de transport, une revision du tarif favorable aux agriculteurs, une commission de blé et l'abandon des ressources naturelles aux provinces de l'ouest. On dit qu'à la condition d'obtenir tous ces avantages, ils consentiront à appuyer les mesures du gouvernement qui n'iront pas à l'encontre de l'un ou l'autre de leurs principes, mais il est permis de croire qu'ils se montreront un peu moins exigeants pour commencer et ne prendront pas le gouvernement à la gorge dès la première session. On pense, toutefois, que pour la commission du blé, ils se montreront intraitables et l'on annonce la venue prochaine, à Ottawa, d'une délégation de l'ouest qui insistera pour que le gouvernement l'accorde sans délai. L'hon. M. Robb doit attendre cette visite sans grand plaisir car c'est son ministère qui devra s'occuper de cette commission et lui-même l'a déjà maintes fois critiquée.

Et ce n'est là que l'un des embarras qui confrontent le nouveau gouvernement qui, pour son début, devra se conduire en maître s'il ne veut pas être le jouet des deux oppositions. D'un autre côté, l'habileté des hommes qui le composent permet de croire qu'il saura se tirer avec honneur de cette situation difficile et porter avec courage le lourd fardeau que la précédente administration a déchargé sur ses épaules.

CLAUDE.

ASSOCIATION QUI A ELU SES OFFICIERS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — M. J.-Lorne McDougall a été élu président de l'association progressiste indépendante d'Ottawa tenu ici, hier soir. M. C.-A. Séguin a été appelée à la vice-présidence. L'honorable T.-A. Crerar, le leader du parti progressiste fut élu président honoraire.

FEU M. A. RAYMOND

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Rémi de Napierville, 8. — M. Ambroise Raymond est décédé à l'âge de 82 ans.



Feu M. A. Raymond.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de S.-Rémi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Conduisaient le deuil : MM. Max. Coupal, N.P., et Alfred Huberdeau. Les porteurs étaient MM. Bénoni Bédard, Romuald Bédard, Nazaire Lamarre, Charles Laporte, Désiré Barrette et Moïse Colpron. Suivaient le corps: MM. Albert et Henri Raymond, fils du défunt, Mmes Meunier et Provençal, ses filles, MM. Victor Patenaude, Léon Raymond et Léopold Provençal, ses petits-fils, MM. Albert Meunier, Alex. Provençal et Jos. Robidoux, ses gendres, Mlles Meunier, Lucienne, Aurore et Simone Provençal, Olivine Robidoux et Alice Raymond, ses petites-filles, M. Théophile Lemieux, son beau-frère, M. et Mme Théophile Lemieux, fils, et leur fille, de Plattsburg, MM. Omer et Wilfrid Pion, ses neveux, de Montréal, MM. et Mmes Léo Vanchestein, Philiza Houle, Alex. Trudeau, Isidore Trudeau, Emile Trudeau, J.-B.-L. Trudeau, Mme veuve Léon Trudeau, de S.-Michel, MM. et Mmes Ex. Provençal, Ferdinand Provençal, Ovila Houle, Joseph Brosseau, Francis Coupal, Joseph Riendeau, Olivier Daignault, Xavier Bourdeau, Armand Lamarre, Omer Colpron, Léon Lachapelle, Georges Lemieux, Hector Bédard, Hilaire Lamarre, Josaphat Faubert, Arthur Letourneau; Mlle Malvina Lemieux, Mme D. Barrette, Mme veuve Monette, Mme Anthime Bonenfant, Mlles Blanche et Germaine Provençal, Laurencienne Lemieux, MM. J.-B. Riel, Ernest Malsac, Dr Pierre Hébert, Rémi Benoit, H. Marcotte, F. Beaudin, Z. Demers, etc.

Le service fut chanté par le chapelain du collège, assisté de M. le curé Mageau et son vicaire comme diacre et sous-diacre. Les élèves du collège et du couvent assistaient. Le défunt laisse son épouse, née Lumena Lemieux, trois fils, Alexandre, Albert et Henri, deux filles, Mme Meunier, née Délima, et Mme Provençal, née Alexandrine, et un grand nombre de petits-enfants.

REUNION CE SOIR

Le club Littéraire et Artistique tiendra ce soir une réunion à l'effet de réorganiser le groupe artistique. Le comité qui a été formé à cet égard se compose de M. le colonel Chaballe, grand chancelier belge; M. J. McOsker, vice-consul américain; M. M.-M. Girard, président du club. La nouvelle section se composera de membres adhérents et de membres actifs. La réunion sera tenue dans le local habituel, rue Drummond à 8 heures précises.

NE PAS CONFONDRE

M. Hector Trudel, fils de M. Donat Trudel, demeurant au No 176 rue Champlain, n'a rien de commun avec la personne du même nom qui a été arrêtée sous l'accusation de tentative de vol de grand chemin.

BOVRIL AMELIORERA VOS PATES

BOVRIL TOUT LE BON DU BOEUF

1-11-21

PRODUITS VICTORIA



FRUITS
LEGUMES
POISSONS
ESSENCES
EPICES
THES
CAFES
RIZ
KETCHUP
VINAIGRE
ARROWROOT

La supériorité des Tomates "VICTORIA" est reconnue depuis 40 ans. Nous garantissons que les produits "VICTORIA" donneront entière satisfaction.
Exigez-les de votre fournisseur.

Thé Blue Bird

Les qualités de ce thé en feront votre favori. Demandez-le à votre fournisseur dès aujourd'hui.

Distributeurs: LAPORTE, MARTIN, Limitée,
684, RUE SAINT-PAUL OUEST, - - - - - - MONTREAL.



L'acné (Blackheads)
indique que votre méthode de nettoyage est défectueuse

SUIVEZ notre fameux traitement pour conserver votre peau exempte de l'acné:
Chaque soir avant de vous coucher appliquez-vous des linges chauds sur la figure jusqu'à ce que la peau devienne rouge. Ensuite avec une serviette rude faites une mousse épaisse avec du Savon Woodbury pour la figure et frictionnez-vous vigoureusement en un mouvement de bas en haut et allant vers l'extérieur. Rincez avec de l'eau claire chaude, puis avec de l'eau froide. Finissez en frictionnant la figure pendant 30 secondes avec un morceau de glace.

Commencez ce traitement ce soir. Au bout d'une semaine ou de dix jours votre peau se sera sensiblement améliorée. The Andrew Jergens Company.

Fabrication Canadienne

L'occasion que vous Attendiez d'Acheter votre Pupitre

Par tout le Canada les pupitres de l' "Office Specialty Mfg. Co. Limited" sont renommés par leur beauté d'apparence et la qualité de leur main-d'oeuvre.

75 PUPITRES EN VENTE AUJOURD'HUI A DES PRIX REDUITS

Ces pupitres sont légèrement marqués ou vieux. Ils seront vendus au premier acheteur. Seules les commandes pour livraison immédiate seront acceptées. Agissez sans retard. Venez et examinez ces pupitres AUJOURD'HUI.

The OFFICE SPECIALTY Mfg. Co.
81 RUE ST-PIERRE
TEL. MAIN 1460. MAIN 1461. MAIN 6688.
105-2

PRÉVENEZ LA GRIPPE

Négligez un rhume, quelque bénin soit-il et vous préparez le terrain pour le microbe de LA GRIPPE dont les complications sont nombreuses et souvent fatales. Vous vous débarrasserez facilement d'un rhume et préviendrez LA GRIPPE et ses complications en employant le

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

qui contient les balsamiques antiseptiques les plus puissants et les remèdes les plus efficaces pour protéger et renforcir les muqueuses respiratoires et guérir: TOUX, RHUMES, BRONCHITES, CATARRHE, GRIPPE, etc.

En vente partout.

SIROP GAUVIN Pour le Rhume

106-M,n

UN POSTE IMPORTANT

L'ETAT DU VICOMTE GREY EST TRES GRAVE

Londres, 8. — Le vicomte Grey de Fallodon, ancien secrétaire du ministère des affaires étrangères, a subi une opération, hier soir, pour le cancer. Quoique l'opération ait réussi, l'état du patient est considéré comme très grave. Le vicomte Grey souffre aussi d'une affection du rein.



LORD MACDONNELL, dont il est question comme 1er vice-roi de l'Etat libre d'Irlande.—(Photo Herald Sun Syndicate).

LE TRIBUNAL SPECIAL

Le tribunal spécial qui juge les accusés de la Commission des liqueurs siégera mardi prochain, à l'annexe du Palais. M. le juge Gustave Perreault présidera.

L'Huile de Coco est Excellente pour laver les Cheveux

Si vous voulez conserver vos cheveux en bonne condition, attention à ce que vous employez pour les laver.

N'employez pas de shampooings préparés ou autre chose contenant trop d'alcali. Ceci assèche le cuir chevelu, rend les cheveux cassants et est très nuisible. La "Mulsified cocoanut oil" ordinaire (qui est pure et non graisseuse) est beaucoup meilleure que toute autre chose que vous pourrez employer pour le shampooing, parce que ce remède ne peut positivement abîmer les cheveux.

Mettez simplement deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified dans une tasse ou un verre avec un peu d'eau chaude, puis humectez vos cheveux et frictionnez. Cela produira une abondante mousse riche et crémeuse et nettoiera les cheveux et le cuir chevelu complètement. Les cheveux sèchent rapidement et également et restent fins, soyeux, lustrés, ondulés et faciles à peigner.

Vous pouvez obtenir la "mulsified cocoanut oil" dans toutes les pharmacies. Elle coûte très peu et quelques onces suffisent à toute la famille durant des mois. Assurez-vous qu'on vous donne la Mulsified. Méfiez-vous des imitations. Voyez si le mot Watkins est sur le paquet.

R. L. WATKINS CO.
Walkerville, Ont.

ON SERAIT SUR LA TRACE DES COUPABLES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Les recherches faites par des détectives privés travaillant pour le compte de six compagnies d'assurances contre l'incendie seraient sur le point d'avoir, pour résultat, l'arrestation d'une ou plusieurs personnes.

Le prévôt des incendies aurait été avisé et une enquête serait instituée dans quelques jours.

Les deux principaux témoins seraient des détenus du pénitencier S.-Vincent de Paul. Les compagnies d'assurances auraient perdu à la suite de ces incendies allumées par des mains criminelles une somme de $100,000.

Saint-Jean, N.-B., 8. — Joseph Colbert, de Terre-Neuve, a été blessé mortellement dans un navire. Il est mort à l'hôpital. Il s'agit d'un accident.

NOCES D'OR AU COUVENT DE ST-FERDINAND

Le Couvent de S.-Ferdinand, dirigé par les Soeurs de la Charité, fêtera en juin prochain, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, il y aura réunion des anciennes élèves à l'Alma mater.

Le comité prie instamment chaque ancienne élève de vouloir bien faire connaître son nom et son adresse d'ici au premier avril prochain.

EUGENIE SIROIS,
Secrétaire.
8,11

ASPIRATIONS DE L'INDE

LES DROITS DES INDOUS

Un message significatif est envoyé au gouvernement de Grande-Bretagne.

TRAITE QUI DEPLAIT

Delhi, Inde, 8 — Après avoir consulté toutes les administrations provinciales, le gouvernement de l'Inde a envoyé au très honorable Edwin-Samuel Montagu, secrétaire d'état pour l'Inde, le télégramme suivant: "A la veille de la conférence gréco-turque, nous comprenons qu'il est de notre devoir de rappeler au gouvernement de votre majesté la pensée de l'Inde relative à la nécessité de reviser le traité de Sèvres conclu entre la Turquie et les alliés. Le gouvernement de l'Inde se rend parfaitement compte des difficultés que présente ce problème; mais la conduite de l'Inde, pendant la guerre, lui donne le droit de faire valoir ses raisonnables aspirations. Les soldats musulmans indous ont participé en si grand nombre à la guerre et la nation a tant appuyé la cause des musulmans que les aspirations de l'Inde sont réellement justifiées.

Le gouvernement de l'Inde appuie tout particulièrement sur la nécessité de garantir la neutralité des Dardanelles et la sécurité de ses peuples qui ne sont pas musulmans. Le gouvernement de l'Inde demande aussi l'évacuation de Constantinople et le maintien de la souveraineté du sultan sur les villes saintes. Il demande de plus que la Thrace, Andrinople et Smyrne soient rendus à la Turquie. Le gouvernement soutient que ces questions sont de la plus grande importance pour l'Inde".

LENINE VERRA LLOYD-GEORGE

Moscou, 8.—Nicolas Lenine qui s'est reposé pendant plusieurs semaines, à la campagne, a prononcé hier soir un discours devant les délégués au congrès des ouvriers de la métallurgie. Il a déclaré qu'il désirait assister à la conférence économique et financière de Gênes pour y rencontrer M. Lloyd-George face à face.

LORD LEE CRITIQUE CETTE DECLARATION

Londres, 8.—Lord Lee of Fareham, premier lord de l'amirauté, a critiqué la déclaration de Mme Asquith, qui prétend que la prohibition a eu pour effet en Amérique de répandre l'habitude de l'ivrognerie parmi les jeunes gens des deux sexes. "Cette affirmation, dit-il, est absolument grotesque et fausse".

Parlant de la marine américaine, lord Lee déclare que l'Angleterre a accepté qu'elle soit égale à la marine anglaise en toute confiance, sans crainte aucune, parce que si les Etats-Unis ne combattent pas à côté de la Grande-Bretagne, ils ne lui feront pas non plus la guerre.

AUTOUR D'UN TRAITE DU GOUVERNEUR HALDIMAND

(Spécial à la PRESSE).

Ottawa, 8. — Commentant une récente discussion soulevée aux Communes anglaises au sujet "dudit traité Haldimand", M. D. C. Scott, assistant surintendant général des affaires indiennes, a déclaré que le Dominion n'avait jamais répudié les traités faits avec les indiens. En 1784, le gouverneur Haldimand céda un certain territoire aux Six Nations indiennes, session confirmée par le gouverneur Simcoe. Dernièrement, les Six Nations remirent à la Couronne ce territoire pour qu'il soit vendu à leur bénéfice. La vente eut lieu et la somme obtenue fut versée dans leur trésor.

DELEGUE CANADIEN AU CONGRES DE ROME

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 8. — Le colonel David Carnegie, de Londres, représentera le gouvernement canadien à la conférence ouvrière internationale de Rome, le 11 avril. L'hon. James Murdock, représentant du gouvernement dans le corps exécutif, ne pourra y assister.

Cinnaform pastilles

Si vous avez une toux, un rhume ou une irritation de la gorge — glissez dans votre bouche un losange de CINNAFORM et vous constaterez un soulagement immédiat. Ces pastilles sont un excellent antiseptique dans plusieurs maladies. Elles sont particulièrement bonnes dans les cas d amygdalite ou esquinancie. Agréables à prendre 18F
Prix 50c. Petit Flacon 25c.
NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO OF CANADA, LIMITED 18F

SOYEZ PRUDENT
CONSULTEZ-NOUS
POUR VOTRE VUE
SPECIALISTE FRANÇAIS
BROWN OPTICAL CO
Ltée. Uptown 4982
556 RUE STE-CATHERINE O.
London MONTREAL Windsor



Vin de Gingembre
Prévient les Refroidissements du Printemps.
Ajoutez seulement un peu de sucre et trois pintes d'eau au contenu de la bouteille. Prêt instantanément . . . 35c

IL Y A UNE PHARMACIE LEDUC PRES DE CHEZ VOUS
MEILLEUR PRODUIT — SERVICE RAPIDE — PLUS BAS PRIX
PRIX SPECIAUX JUSQU'A SAMEDI A 10 Hrs P. M.

Ave du Parc et St-Viateur ST-L. 5135 | AVE. DU PARC et Prince-Arthur PLAT. 2951 | 308 BLEURY PLAT. 1352 | CARRE CHABOLLEZ MAIN 176
FONDEE 1872 — LEDUC PHARMACIES — 50 ANS EN AFFAIRES
SHERBROOKE et ST-DENIS Est 1499 | S.-CATHERINE et Delorimier Est 4653 | S.-CATHERINE et DESERY LASALLE 306 | 500 ONTARIO E EST 1125

PONDS VAN. CREAM — Prix régulier 50c, pour . . . 39c
VINOL — Le meilleur des toniques. Spécial . . . 89c
Salsepareille Leduc — Le meilleur Dépuratif. Grosse bouteille 75c
Savon au Jus de Citron — Incomparable pour blanchir le teint et assouplir la peau. Le pain 35c

Drogues Pures

Camphre, oz	17c
Huile foie morue	25c 45c
Acide borique, 40c lb	83c
Tablettes Cascara, 35c	25c
Poudre Sedlitz, 35c boîte	25c
Glycérine pure	40c et 75c
Huile de ricin, 2 oz	15c
50 Pilules Lapactic	39c
100 pilules Blaud, 5 grs	19c
Huile camphrée, 35c	25c
Huile de Wintergreen, 35c	20c
Sel Epsom	20c
Houblon, ¼ lb	25c
Extrait liquide Gingembre	65c
Teinture d'Iode forte	25c
Formaline, bouteille	35c

REMEDES D'URGENCE

INDIGESTION — Essence de camomille et de gingembre. Soulagement instantané. Merveilleux tonique des voies digestives 50c

CONSTIPATION — Pilules Dandelion, infaillibles et inoffensives. Ne causent ni coliques, ni inflammation. Le meilleur laxatif connu 25c

MAL DE DENTS — "Don't Ache". Arrête la douleur immédiatement et permanemment. Garanti 25c

RHUME D'ESTOMAC — Sirop Boulay. Spécifique infaillible des maladies des bronches et des poumons 1.00

RHUME DE CERVEAU ET GRIPPE — Quinoline. Supérieure à toutes les formes de Quinine. Détourne un rhume et une fièvre en quelques heures 25c

Articles de Toilette

Frostilla, rég. 35c	25c
Sauge et soufre Wyeth	95c
Mum, rég. 40c	35c
Pâte D. Forhan, rég. 60c	40c
Herpicide, rég. $1.00	89c
Poudre Swandown, rég. 35c	25c
Poudres Piver, rég. $1.00	75c
Poudre Talc Mavis, rég. 35c	29c
Mennens S. Cream, rég. 50c	29c
Watkin's Shampoo, rég. 50c.	39c
Petrol Hahn, rég. 75c et	$1.45
Bazin Dépilatoire, rég. 60c.	49c
Crème Hind, rég. 50c	39c
Savon Cuticura, rég. 35c	23c
Eau de Floride M. & L., régulier $1.25	98c

Remèdes de Famille

Abbey's Salt	29c et 59c
Sal Vitae	$1.35
Onguent Zam Buk	33c
Levure ferrugineuse	89c
Sal Hepatica	35c 65c $1.25
Sirop Fellow	$1.25
Mentholatum	19c 39c
Glyco Thymoline	98c
Formamints	39c
Pinex	39c
Pilules Gin	35c
Thermogène	39c
Sirop de Figues de la Californie	45c
Vic Vapo Rub	45c
Pilules Rouges	35c
Nourriture Chase pour les Nerfs	38c
Pain Killer	39c

Produits Français

$2.00 Histogenol Naline	$1.89
$2.00 Pepto-Fer Jaillet	$1.79
$5.00 Carnine Lefrancq	$3.75
$2.00 Elixir Ducro	$1.69
50c Vichy Célestins	35c
$1.00 Baume Bengué	75c
$2.50 Urodonal	$1.98
$1.50 Sirop Deschiens	$1.19
$1.75 Sirop Famel	$1.49
$1.00 Boldine Houdé	75c
$1.00 Sedlitz Chanteaud	80c



VASES HYGIENIQUES (Real Comfort). Spécial . $1.19

SACS A EAU CHAUDE
Il devrait y en avoir un dans chaque maison. Ce sac est bien fini, solide, en caoutchouc de la meilleure qualité. Capacité, 3 chopines. Prix régulier $1.50, pour 98c



LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 8 MARS 1922

—Quand la construction va bien, tout va bien.

Efforçons-nous donc de donner un nouvel essor à l'industrie du bâtiment.

La reconstruction du palais municipal sur l'emplacement actuel s'impose.

Garder notre bois chez nous et obliger nos voisins à venir le manufacturer en notre province, c'est là de la bonne politique.

La convention réciprocitaire de 1911 est aujourd'hui lettre morte. Et tant que le tarif Fordney n'aura pas été approuvé par le Congrès, on ne voit pas encore quel accord commercial entre Ottawa et Washington pourra le remplacer.

Le "New York Sun" a peur que le Mexique et le Canada ne développent un échange de marchandises considérable par-dessus la tête des Etats-Unis. La diminution constante de notre commerce avec ce dernier pays est peut-être la cause de son inquiétude.

Sir Arthur Balfour a dit de Lloyd George : "C'est une des plus grandes figures du monde ; à quoi bon le calomnier?" Cet éloge d'un vieux parlementaire et du plus respecté des chefs de parti calmera peut-être la tempête qui souffle, en Angleterre, contre le gouvernement de coalition.

La mort de M. l'abbé Hermas Langevin, ancien curé de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga, constitue une perte douloureuse pour le clergé de Montréal et pour tous ceux qui ont eu occasion d'apprécier les belles qualités qu'il a montrées au cours de sa fructueuse carrière apostolique.

Le recorder Semple vient de condamner à l'amende un restaurateur qui a vendu des cigarettes à un garçon âgé de moins de 16 ans. Cette leçon, espérons-le, sera utile à ceux qui seraient tentés de commettre la même faute. La cigarette, de l'avis de gens avertis, est un des facteurs dominants de la criminalité infantile.

Nous prions les partisans ontariens de la canalisation du haut Saint-Laurent de remarquer qu'il y a aux Etats-Unis des gens qui prétendent que la réalisation de cette entreprise entraînera pour le Canada la perte d'une partie de son territoire. Fermeront-ils toujours les yeux sur les dangers qu'il y aurait pour le Canada de former société avec un pays plus puissant que lui ?

MONTREAL COMPTE SUR L'AIDE DE L'HON. M. TASCHEREAU

Il est remarquable que, de toutes les opinions exprimées par nos échevins et par plusieurs citoyens éminents de la métropole, pas une seule, à vrai dire, ne conclut à la reconstruction de l'hôtel de ville ailleurs que sur l'emplacement actuel. Chacun se rend compte que ce serait folie pour nos administrateurs municipaux de chercher un nouveau site, alors que la Ville possède déjà un terrain répondant à toutes les exigences et à tous les besoins de notre population. On peut se réjouir de ce que la députation québecoise, et surtout le premier ministre de la province, l'hon. M. Taschereau, qui a toujours porté un vif intérêt aux affaires de Montréal, paraissent concourir dans le sentiment des citoyens de la métropole, tant pour ce qui a trait à la reconstruction de l'hôtel de ville au même endroit, que pour ce qui se rapporte aux sommes à affecter à cette reconstruction.

Sur ce dernier point, tout particulièrement, les contribuables de Montréal comptent que les autorités provinciales sauront ramener au sens de la réalité ceux qui, en demandant le pouvoir de contracter un nouvel emprunt, seraient tentés d'oublier les temps difficiles que nous traversons et les lourdes taxes que notre population doit payer déjà. Il ne s'agit pas de lésiner ni d'être mesquin. Tout le monde reconnaît que la métropole du Canada est tenue de loger ses services administratifs dans un édifice digne et parfaitement adapté à l'usage qu'on désire en faire. Mais, il est certain que l'on peut aisément atteindre ce but sans qu'il faille pour cela dépenser des millions et des millions. D'après des gens avertis, il serait possible de limiter les dépenses de la reconstruction à un million et demi de dollars.

D'aucuns diront qu'il importe de construire en vue de l'avenir et non pas seulement pour les besoins présents. Oui, mais encore faut-il se tenir dans des limites raisonnables. C'est l'opinion des architectes de la Cité et du dehors, qui ont examiné la situation sur toutes ses faces, qu'il est possible, en utilisant le terrain actuel et en tirant également parti des matériaux de l'édifice incendié, de construire un hôtel de ville moderne, ayant deux étages de plus que l'ancien et une disposition intérieure plus pratique. La métropole se trouverait ainsi dotée d'un palais municipal qui, sans avoir coûté des sommes considérables, serait capable de répondre aux besoins de notre population pendant de nombreuses années à venir. Il semble que la Ville aurait assez d'un million et demi pour exécuter semblable projet.

Nos administrateurs, en règle générale, paraissent disposés à construire un édifice commode et pratique, au prix minimum . Espérons qu'ils ne changeront pas d'idée et qu'ils n'iront pas demander à la Législature plus qu'il n'est strictement nécessaire. Le temps est à l'économie, même lorsqu'il s'agit de relever des ruines.

L'HON. M. KING ET M. SAUVE

Un confrère libéral a signalé avec à propos la largeur de vue que M. Arthur Sauvé a manifestée en assistant au déjeuner offert récemment, à Québec, par l'hon. M. Taschereau au premier ministre du Canada, sans craindre de déplaire à quelques partisans trop farouches.

L'hon. M. King a très aimablement apprécié la présence de M. Sauvé à la table d'honneur. "Je suis particulièrement heureux", dit-il, "de voir à cette table le chef de l'Opposition à la Législature, M. Sauvé. Je connais les devoirs d'un chef d'opposition et je sais qu'il peut rendre de grands services au gouvernement d'un pays. Je souhaite que celui qui occupe ce poste dans votre parlement continue à s'acquitter de sa tâche avec succès".

L'hon. M. Taschereau, qui avait gracieusement invité M. Sauvé, mérite d'en être félicité.

Messieurs King, Taschereau et Sauvé ont donné là un bel exemple de largeur de vue. Les trois chefs politiques ont également montré que le fanatisme ne doit plus donner à nos mœurs politiques ce caractère de violence et d'étroitesse de vue qui, dans le passé, a causé tant de désordres, de querelles et de rancœurs profondément regrettables. N'a-t-on pas, chez les dirigeants de la politique ou chez leurs organisateurs, trop compté sur le fanatisme des foules pour assurer un succès de tréteaux ou un triomphe électoral ? Cette méthode malheureuse, admise et appréciée en temps d'élections, aurait été sévèrement jugée en toute autre circonstance. On tolérait en politique ce qu'on eût condamné ailleurs.

Fort heureusement, ces mœurs rudes tendent à disparaître. Il y a encore des incidents regrettables, mais beaucoup moins qu'autrefois. Souhaitons d'en être désormais exempts.

INDUSTRIE A PROTEGER

L'avenir de l'industrie laitière, en Canada, occupe à juste titre l'attention du gouvernement d'Ottawa. Le ministère de l'Agriculture, par l'intermédiaire du commissaire de l'industrie laitière, a expliqué, dans des conférences spéciales, les progrès que font certains pays en concurrence avec le Canada, sur les marchés anglais, et a indiqué quels moyens nous devons prendre pour tenir tête à ces concurrents.

La commission émet l'avis, absolument juste, qu'il est essentiel d'encourager de toutes les façons possibles la consommation des produits laitiers au pays.

Il conseille aussi d'installer des beurreries modèles en plus grand nombre .

Il insiste sur une classification stricte des produits laitiers, notamment des beurres et fromages.

Ces conseils, ces prévisions, venant d'un expert, sont évidemment de la plus grande sagesse et d'une excellente politique.

L'industrie laitière est certainement une des industries les plus importantes, si pas la plus importante, vu qu'elle atteint toutes les classes de la société; c'est une des principales sources de richesse du Canada.

Aussi, les remarques du commissaire de l'industrie laitière sont-elles toujours d'actualité et de première utilité.

Depuis longtemps, des plaidoyers aussi justes que pratiques ont été faits en faveur de l'aide qu'il importe de donner à cette industrie. Il est facile de consulter, à la Chambre de Commerce de Montréal, de nombreux rapports présentés, sur ce sujet, par le comité d'agriculture de cette Chambre, lesquels rapports ont été envoyés aux autorités compétentes, à Ottawa et aussi à Québec.

Le commissaire de l'industrie laitière demande que l'on encourage la consommation des produits laitiers de **toutes les façons possibles.** Un des meilleurs moyens d'encourager cette consommation est aux mains du gouvernement, en ne permettant pas que des substituts de moindre valeur puissent nuire à la complète expansion des produits laitiers.

En ce qui concerne l'installation de beurreries modernes, il ne faut pas perdre de vue que ces installations demandent de gros capitaux. Il est donc juste que ceux qui aménagent des beurreries et des fromageries montées avec tous les appareils du progrès moderne, retirent des bénéfices de leurs travaux et de leurs dépenses.

Si nous voulons que nos produits laitiers luttent avec avantage contre la concurrence étrangère sur les grands marchés européens ; si nous voulons qu'en Canada même cette industrie nationale produise tout ce qu'elle doit donner, nous devons la protéger et l'encourager, non seulement par des théories, mais par des actes pratiques.

PROTEGEONS NOS FORETS

Les forêts canadiennes entrent, pour une large part, dans nos richesses nationales. Elles vivifient, assainissent l'atmosphère. Elles endiguent les vents et nous protègent contre les températures trop rigoureuses. Une seule des raisons invoquées plus haut, en dehors de tous les charmes et de tous les agréments qui découlent de la sylviculture, devrait protéger ces admirables réserves boisées contre la négligence, l'imprudence et autres méfaits, conscients ou inconscients, qui causent des feux de forêts, désastreux à tous les points de vue. Aimons la forêt, protégeons-la, gardons-la bien, si nous voulons faire une œuvre véritablement nationale et travailler à la prospérité du pays.

Nous savons que le gouvernement de la province de Québec porte un intérêt tout spécial à son domaine forestier. Le service forestier est nombreux et bien entraîné. Le service de surveillance est fait, non seulement par des brigades de gardes, mais on inspecte aussi les forêts au moyen d'observateurs en hydro-avions.

On a édicté des règlements sévères, on a donné des conseils, des conférences pour protéger la forêt. Cependant, toutes ces mesures ne sont pas aussi efficaces qu'on le désirerait. Il n'y aura jamais trop de surveillance, trop de mesures répressives, trop d'efforts éducationnels, pour faire comprendre au colon, au chasseur, au promeneur, avec quelle prudence ils doivent agir en forêt, quelles précautions ils doivent prendre pour éviter un désastre qui peut provenir d'un feu de campement mal éteint, d'une allumette encore incandescente jetée au hasard, des étincelles d'une pipe, d'un feu d'abattis dans les époques prohibées, etc.

Aussi, pour aider au travail des agents du gouvernement, est-il très avantageux, très juste, d'encourager des initiatives indépendantes, qui ont pour but de protéger la forêt, de concert avec les représentants officiels de l'autorité.

L'"Association forestière du Canada", qui compte aujourd'hui plus de 13,000 membres, est la principale organisation indépendante qui mène avec activité des campagnes d'éducation, dans la province de Québec, en faveur de la protection des forêts. L'association a aussi des gardes-chasse spéciaux, qui voient également à l'observance des règlements forestiers contre le feu. Cette organisation est, de l'avis des experts forestiers, l'une des divisions les plus importantes de l'œuvre de la protection des ressources forestières du pays contre ces incendies.

Il est donc juste et équitable qu'une telle organisation reçoive un subside du gouvernement de la province de Québec, et la demande d'une subvention annuelle de $5,000 faite actuellement par l'Association forestière du Canada mérite l'appui de nos législateurs et de tous ceux qui s'intéressent à la protection de nos forêts.

Du "GLOBE", de Toronto :

L'embargo sur l'importation du bétail canadien en Angleterre met du temps à disparaître. Lord Haldane sera obligé de déclarer catégoriquement au gouvernement que c'est manquer de loyauté que de manquer à la promesse de la suppression de l'embargo faite durant la guerre.

—L'amitié entre la France et les Etats-Unis n'a jamais été plus forte qu'aujourd'hui. (Myron-T. HERRYCK).

LIFE SAVERS
THE CANDY MINT WITH THE HOLE
PEP-O-MINT WINT-O-GREEN CL-O-VE LIC-O-RICE CINN-O-MON



5¢ EN VENTE PARTOUT

Des Ingrédients Coûteux Assurent la Qualité

La qualité supérieure des Life Savers, le bonbon à la menthe avec un trou, est maintenue par l'emploi exclusif d'ingrédients coûteux.

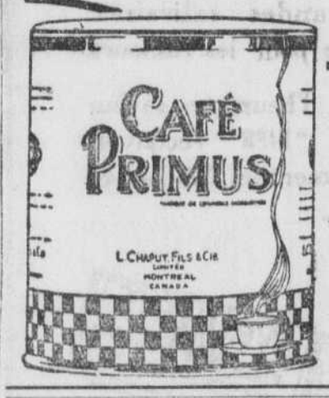
De simples bonbons à la menthe pourraient être fabriqués pour la moitié du coût des Life Savers. Voilà la grande différence qui existe entre les Life Savers et leurs imitations.

Pourquoi alors ne pas demander les Life Savers puisqu'ils ne vous coûtent pas plus cher? Car vous avez certainement droit d'avoir la plus grande valeur possible pour votre argent.

Fabriqué au Canada, à Prescott, Ont.

COKE DE GAZ
Le Combustible Propre et Bon Marché
Charbon Anthracite - - $16.50 la tonne
Coke - - - - - - - - - - - - $11.50 " "
Economie - - - - - - - - - - $5.00 " "
Montreal Light, Heat & Power Cons.
Tél.: Main 4040 — Up. 6000 — Est 2935 — St-Louis 9090 — St-Louis 7378 — Rock. 1763 — Lasalle 1850 — Lasalle 397.
ou commandez à l'un quelconque de nos magasins ou bien chez votre marchand de combustible 102-1f

Vous aimerez certainement LE
CAFÉ PRIMUS
Pour son arome fin, délicat, et son exquise saveur.





Distributeurs:
L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée
MONTREAL



LE
MEILLEUR TONIQUE

Je n'hésite pas à dire que le Vin Elixir Tonique du Dr Coderre est le meilleur tonique que je connaisse; il m'a donné appétit et a grandement amélioré ma digestion. Mes douleurs dans le dos sont entièrement disparues ; je continue à le prendre, car je suis certaine qu'il va me guérir.

Mme Arsène Gallant
1607b, Châteaubriand, Montréal

En vente chez tous les marchands de remèdes.

Manufacturé par la Compagnie Médicale du Dr Coderre, 482, rue Saint-Paul Ouest, Montréal.

Tél. Main 4991.



Pourquoi des Chocolats sont Râpeux—
Comparés aux Ganongs

Rien n'est négligé pour donner sa surface soyeuse à l'enveloppe de chocolat Ganong.
Soin dans le choix des fèves de cacao, dextérité dans le mélange et le rôtissage, attention dans le raffinage du chocolat et du sucre, voilà qui compte plus que les ingrédients eux-mêmes. Ganong Brothers mettent des jours et des jours à raffiner leur chocolat et ne finissent que longtemps après qu'un fabricant moins scrupuleux aurait déjà mis son bonbon sur le marché.
Mais aussi, quelle consistance moelleuse dans le produit qui sort de chez Ganong, quel velouté sur la langue! C'est égal aux produits d'Europe, où c'est d'abord la qualité qui compte.
Il y a plus de 130 variétés et chaque morceau est marqué *"G.B."*

CARAMEL A LA CREME
La crème lui donne son exquis fondant, mais les mots manquent pour décrire ce caramel. C'est le triomphe de Ganong avec le caractéristique de la Marque G. B. Vous pouvez en manger tant que vous voulez, sans être incommodés. L'une des 130 variétés de Chocolats Ganong.

La marque du Fabricant  sur chaque morceau.

GANONG BROS., LIMITED, ST. STEPHEN, N.B.

Chocolats Ganong
Don d'Allégresse

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

HEURES D'AFFAIRES : 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours.
Téléphone : Plateau 5000 reliant tous les rayons.



SPLENDIDES SOIES NOIRES

Les soies n'ont jamais été aussi belles que cette saison. Tout l'art des siècles passés est incarné dans les nouvelles textures—si nouvelles qu'elles sont étalées maintenant pour la première fois. Rien ne peut surpasser en beauté les nouvelles soies françaises et le radieux taffetas, tandis qu'un monde de beauté se cache dans le fini des nouveaux satins dont l'éclat soyeux n'a pas de supérieur.

Les satins et soies Bonnet comprennent:

Crêpe Canton	*Crêpe de Chine*
Satin fleur de Nice	*Faille française*
Gros de Londres	*Poult de soie*
Bengaline	*Satin à double face*
Crêpe Charmeuse	*Satin baronet*
Crêpe Roshanara	*Soies de sport*
Crêpe de soie tricoté	*Tricolette*
Satin duchesse	*Soies grosgrain*

Tous ces tissus noirs, par conséquent pratiques et toujours à la mode, sont offerts à des prix beaucoup plus bas que l'an dernier.

Prix de l'an dernier, 2.50 à 7.50.

Prix d'Aujourd'hui, 1.95 à 4.75
—Rez-de-chaussée

Notre Vente du Printemps de
Chaussures Echantillons pour Dames
à 5.85 la paire

Demain, jeudi, sera une journée dont les femmes se souviendront longtemps, car c'est demain que nous faisons notre vente du printemps de chaussures échantillons — une vente de la plus haute importance.

1,000 paires de chaussures pour dames, faites par les meilleurs fabricants du Canada J. & S. Bell et Smardon. Quant à la fabrication, au cuir et au style, ces chaussures ne laissent positivement rien à désirer.

Il y a en tout 133 modèles différents, comprenant des oxfords, des brogues, des escarpins à une, deux ou trois courroies, ainsi que des escarpins de fantaisie. Pointures: 3½, 4 et 4½ seulement.

310 paires dans la pointure 3½, largeurs B. et C.
403 paires dans la pointure 4, largeurs A, B. et C.
287 paires dans la pointure 4½, largeurs B. et C.



Ces chaussures se vendent régulièrement de 10.00 à 15.00

Demain, la paire 5.85
—Deuxième étage

SI VOUS ETES de ceux qui n'ont jamais eu l'agrément d'être propriétaire foncier, achetez un terrain ou deux, et vous verrez quel intérêt nouveau vous prendrez aux affaires de l'endroit que vous habitez. Suivez les Petites Annonces de la "Presse", sous le titre de propriétés à vendre et vous trouverez ce qu'il vous faut.

NOUVELLES OUVRIERES

Les bienfaits du système coopératif inauguré par les syndicats catholiques ouvriers de Lachine.

LE RAPPORT ANNUEL

Le mouvement coopératif, mis en marche l'an dernier, par les syndicats ouvriers catholiques et nationaux, à Lachine, commence à porter ses fruits. Le gérant de la coopérative de ces syndicats, M. J.-A. Comeau, vient de présenter son premier rapport sur les opérations de l'année. Ce rapport est accompagné des justes réflexions qui suivent: "Si l'on considère les temps difficiles que nos membres ont eu à traverser, par le fait de la crise du chômage, notre année financière a été un succès. Ce succès est la preuve frappante que la classe ouvrière bien dirigée peut faire, aussi bien en Canada qu'en Europe, des prodiges d'économie, par le moyen d'une intelligente coopération".

Le syndicat coopératif des syndicats catholiques de Lachine est fondé depuis un plus d'un an, en vertu de la loi des syndicats de Québec. Le rapport annuel du gérant révèle que la coopérative a fait un chiffre de vente à ses membres de $11,830.27. Le capital souscrit et versé du syndicat n'est que de $111.30. Les bénéfices du syndicat coopératif sont de $98.97 pour l'année. Le chiffre éloquent est le bénéfice qu'ont réalisé les membres en achetant de la coopérative. L'économie est un peu supérieure à 10%. Les membres, après comparaison avec les prix du détail ont épargné collectivement une somme de $1,283.03.

Le syndicat coopératif a fait plus. Les sans-travail sont nombreux et la misère a atteint plusieurs foyers. Les membres du syndicat coopératif ont été à l'abri. Vingt d'entre eux ont été secourus de différentes manières par le syndicat coopératif. Le syndicat a fait des avances à ses actionnaires avec toutes les garanties nécessaires; il a fourni les vivres à des membres sans-travail et, détail heureux, tout en faveur de l'honnêteté des membres, il n'a pas encore perdu un sou, sur ses prêts.

Le syndicat est en voie d'améliorer sa situation en louant un autre local. Il vendra probablement au public, et les actionnaires retireront des dividendes en raison directe des montants de leurs achats. Actuellement, les actionnaires bénéficient immédiatement des réductions par le fait des ventes sans profits; avec le système nouveau qui est appliqué par la plupart des coopératives d'Europe, les membres retireront un fort boni à la fin de chaque année.

Ce soir, à Lachine, salle de la Corporation, angle 15ème avenue et rue Saint-Louis, assemblée des membres de l'ancien conseil général de la Corporation ouvrière catholique pour la répartition des fonds devenue nécessaire à la suite de la fondation du Conseil Central et en raison du fait que chaque syndicat a maintenant son autonomie financière.

SYNDICAT DES PEINTRES

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3 est, rue Craig, assemblée régulière du syndicat catholique et national des peintres. L'assemblée est ouverte à tous les peintres qui veulent se renseigner sur le caractère et les avantages du syndicat. Les perspectives de travail sont splendides pour les membres et dans un avenir rapproché il faudra pousser davantage le recrutement pour répondre à la demande. Actuellement, le Syndicat est en concours: l'entrée est seulement de 50 sous. Que les peintres en profitent pour entrer dans une organisation qui saura leur procurer du travail, qui saura défendre leurs droits et leur donner en maladie et au décès des bénéfices considérables. L'assemblée de ce soir sera ouverte à tous de 8 à 9 heures.

SYNDICAT DES MUNICIPAUX

Ce soir, au secrétariat des syndicats catholiques, 3 est, Craig, chambre 28, assemblée du comité exécutif du syndicat catholique et national des employés municipaux. Le comité exécutif doit se rendre au complet. Plusieurs résolutions et suggestions importantes relatives à l'incendie de l'hôtel de ville seront étudiées. L'assemblée s'ouvrira à 8 heures 30.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le Syndicat catholique et national des pressiers s'assemble ce soir aux quartiers généraux des syndicats catholiques, 3 est, rue Craig. Tous les membres se doivent d'assister à cette assemblée. L'ordre du jour est très important. M. G. Tremblay assistera à l'assemblée et fera rapport sur son travail d'organisation. Que tous les membres soient présents. Par ordre.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Ce soir, à la salle Gareau, 243 rue Maisonneuve, assemblée régulière du syndicat catholique et national des travailleurs en chaussures. Le syndicat a eu des entrevues, par l'intermédiaire de son comité, avec l'association des manufacturiers de chaussures, section de Montréal. Les rapports sont excellents. Que tous les membres soient présents pour connaître la teneur d'une importante et favorable résolution adoptée par les manufacturiers de Montréal à l'endroit du syndicat. Par ordre de J. Desroches.

SYNDICAT DU TEXTILE

Ce soir, à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine est, réunion régulière du syndicat catholique et national des arrangeurs de métier et "slashermen". M. l'abbé E. Hébert sera présent à cette assemblée. On discutera les termes d'un contrat de travail spécial à la catégorie de travailleurs faisant partie du syndicat. Que tous les membres soient présents à l'assemblée qui commencera à 8 heures 15.

WAGONNIERS CANADIAN CAR

Ce soir, à la salle Sainte-Clotilde, 78, chemin de la Côte S.-Paul, réunion régulière du syndicat catholique et national des employés de la Canadian Car. On discutera plusieurs griefs à cette assemblée et on parlera de la crise du chômage dans la métallurgie. Des démarches ont été faites auprès de la Commission des chemins de fer mais sans bien des résultats pratiques. Des communications seront envoyées de nouveau au gouvernement fédéral afin de lui demander de porter plus d'attention à la situation difficile des métallurgistes de la Canadian Car. Par ordre de Z. Santerre. L'assemblée commencera à 8 heures.

DEUIL ET SYMPATHIES

Le local No 266 des cordonniers de la B. and S. W. U. a appris avec douleur que le confrère Victor Leclerc, membre de ce local, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa fille Jeanne. En conséquence, une résolution a été adoptée, tout le monde debout, et avec recueillement, en mémoire de la regrettée défunte, et offrant les sympathies de tous au confrère Leclerc, et à la famille en deuil. Les proposeurs de cette résolution furent MM. N. Poirier et V. Turmel.

PLATRIERS NATIONAUX

L'union canadienne No 3 des plâtriers de Montréal tiendra une très importante assemblée, ce soir, à 8 h. au Temple du Travail. Tous les membres sont spécialement invités à y assister. Par ordre du secrétaire: Cls Léveillé.

CLUB INDEPENDANT

Le club ouvrier indépendant, quartier No 16, de Montréal, tiendra son assemblée régulière, ce soir, mercredi à 8 h. 30, au No 339 rue Forsyth. Par ordre: J.-E. Giguère, secrétaire.

REUNIONS POUR CE SOIR, 2me MERCREDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION:—417 Ontario Est:—Union internationale No 492 des électriciens. Union internationale No 251 des ferblantiers du C. P. R.

QUARTIERS DES CORDONNIERS:—1215 Ste-Catherine Est:—Union No 266 des cordonniers de la B. & S. W. U.

SALLE DES EMPLOYES DE TRAMWAYS:—317 Sainte-Catherine Est: —Conseil de district des charpentiers-menuisiers.

TEMPLE DU TRAVAIL:—303 Saint-Dominique:—Union canadienne des plâtriers.

SALLE DES SYNDICATS CATHOLIQUES:—3 Craig Est:—Syndicat catholique et national des peintres. Comité exécutif du syndicat des employés municipaux. Syndicat catholique et national des pressiers.

SALLE GAREAU:—243 Maisonneuve: —Syndicat catholique et national des cordonniers.

SALLE TREMBLAY: — 1597 Sainte-Catherine Est:—Syndicat catholique et national des "coomfixers" et "slashermen" des filatures de coton.

SALLE SAINTE-CLOTILDE: — 78 Chemin Saint-Paul:—Syndicat catholique et national des wagonniers de la "Canadian Car".

ELECTION D'OFFICIERS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — L'Association des fonctionnaires du gouvernement provincial a fait le choix de ses nouveaux officiers pour l'année courante.

M. J.-B. Dionne, greffier de la Cour de circuit, a été élu président en remplacement du lieutenant colonel O.-E. Talbot, sortant de charge, qui a été choisi comme président honoraire.

Les autres officiers sont: M. J.-O.-B. O'Regan, vice-président; M. A.-M. Santerre, 2ème vice-président; M. J.-E. Beauchamp, secrétaire; M. A. Montminy, trésorier.

L'Association a adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de M. Morneau, un de ses membres, décédé subitement dimanche dernier.

CONFERENCE SUR LA FRANCE ARTISTIQUE

Malgré la température peu favorable, hier soir, il y avait foule en la grande salle de l'Université de Montréal où M. Jean Désy, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, donnait une très intéressante conférence sur les trésors artistiques accumulés, en France, depuis plusieurs siècles. La soirée était donnée au profit de plusieurs familles pauvres du quartier universitaire et avait été organisée par la Conférence Bourget, de la Société Saint-Vincent de Paul. La conférence de M. Désy, qui a été accompagnée de projections lumineuses fort jolies et instructives, peut se diviser en cinq périodes qui sont celles de la Gaule préhistorique, la Gaule celtique, la Gaule romaine, la Gaule franque et la Gaule des rois. Chacune de ces périodes a ses caractéristiques intéressantes, soit les monuments primitifs de la vieille Bretagne ou le faste du palais de Versailles; entre ces deux extrémités, se succèdent toutes les phases de l'évolution artistique en France, style gothique, style roman, style renaissance et autres.



Le Meilleur pour Bébé et pour vous.
A-10-21 Albert Soaps Limitée, Mfrs., Montréal

Pain de James Strachan
Il est aussi propre que possible. Avec une garantie pour la santé.
BOULANGERS DE LA ROYAUTE
Avenue de l'Hôtel de Ville.
Tel. Est 7100

L'INSPECTION DU CHARBON ETRANGER ENTRANT AU CANADA

L'association des marchands de charbon a tenu une assemblée, hier soir, sous la présidence de M. l'échevin Joseph Elie. Il a été décidé de demander au gouvernement fédéral de nommer un inspecteur du charbon étranger entrant au Canada. Les marchands et naturellement les consommateurs se plaignent de la grande quantité d'ardoise qui est mêlée au charbon étranger, surtout au charbon américain. Les marchands de charbon sont les victimes de cet état de choses auquel ils ne peuvent remédier efficacement.

Ils ont donc décidé d'envoyer une requête à Ottawa demandant la nomination d'un inspecteur, et plus tard, une délégation composée de MM. Joseph Elie, Joseph Berthiaume et A.-J. Tremblay se rendra dans la capitale afin de faire valoir les raisons qu'ont les marchands de faire cette demande.

L'association attirera aussi l'attention du ministère sur le fait que dans les campagnes, on n'observe pas la loi exigeant que celui qui presse le foin appose son nom sur les ballots. L'association croit que cette violation de la loi est plutôt due à l'ignorance de cette loi. Elle demandera donc au gouvernement d'employer les moyens de faire cesser cet état de choses.

Il a été annoncé hier qu'une nouvelle grève des mineurs américains est possible. Les marchands se préparent à faire face à la situation. L'association s'occupe actuellement de négocier avec les grandes compagnies d'approvisionnement pour obtenir le charbon à meilleur compte.

Une autre assemblée aura lieu le 28 courant.

SOIREE DRAMATIQUE

Demain soir, 9 mars, à la salle de l'école de réforme, 341 rue Demontigny Est, les anciens élèves du collège Mont S.-Bernard de Sorel donneront une soirée récréative au profit du collège. On y interprétera "Les Petits Oiseaux", comédie de Labiche. Lever du rideau 8 h. 15.

ON AURAIT CELEBRE TROP JOYEUSEMENT LA FIN DE LA SESSION

Toronto, 8. — Le gouvernement a été interpellé, hier, au sujet d'un avis de motion qui a été donné au conseil municipal de Toronto, demandant qu'une enquête soit faite sur des scènes de désordres qui auraient eu lieu au palais législatif, en 1921. Le premier ministre Drury a refusé de discuter cette affaire, mais il est peu probable que le gouvernement la laisse dans le statu quo. Voici la version que l'on donne de cette affaire. Le soir de la clôture de la session, deux parties de plaisir auraient eu lieu, l'une dans le bureau d'un ministre, mais à l'insu de ce dernier, et l'autre dans une salle de comité. Elles n'auraient pris fin que sur les petites heures du matin. Des députés libéraux et agraires et des femmes y auraient pris part et on y aurait consommé une grande quantité de liqueurs alcooliques, violant ainsi la loi de tempérance d'Ontario.

Mâchez-en après chaque repas
WRIGLEY'S


Satisfait votre goût, développe l'appétit, facilite la digestion.

Assure l'hygiène de la bouche et des dents. Supprime l'âcreté et la sécheresse des glandes salivaires: Véritable bénédiction pour les fumeurs.

Ne manquez pas l'heureuse saveur du nouveau bonbon "NIPS" recouvert d'une friandise à la menthe! Mâchez-en après chaque repas.

Sa Saveur Dure Longtemps

C21

MACDONALD'S
Cigarettes
Le Tabac avec un coeur


10 Pour 15¢

Les marchands qui désirent des livraisons rapides devront s'adresser à H. C. FORTIER Représentant provincial, 627 immeuble Coristine. Main 7910

C'est toujours meilleur marché qu'ailleurs dans l'allée centrale

ALMY'S LIMITÉE
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL
Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre

Le Cours de Chapeaux Commencera Demain

Sous la direction de Mme Lois Bowman, une soeur de Madame Coates.

Le cours de couture a commencé aujourd'hui mais vous pouvez encore vous enrôler.

C'est l'occasion par excellence d'apprendre à faire les vêtements et les chapeaux que vous préférez avec le moins de dépense possible.

Les cours de couture et de chapeaux sont à différents jours, ce qui vous permet de suivre les deux cours si vous le désirez. Vous pouvez obtenir tous les renseignements voulus et les billets dans n'importe quel rayon du magasin.

Classe A — Couture, coupe et confection, cours de 12 leçons—$3.50.
Classe B — Chapeaux, copiage, remodelage, garniture, cours de 12 leçons — $3.50. —Au quatrième étage.

VENEZ VISITER L'EXPOSITION DES ARTICLES "FABRIQUES AU CANADA"

Tous les vrais Canadiens ressentent de la fierté lorsqu'ils voient les progrès accomplis par les manufacturiers de leurs pays et qu'ils se rendent compte de l'excellente qualité des marchandises exposées.

Venez et emmenez les enfants. Ce sera une bonne leçon de choses pour eux de voir comment plusieurs des articles qu'ils portent sont fabriqués.

Achetez les articles fabriqués en Canada et donnez de l'emploi aux Canadiens.

Demain — Il y aura une Vente Importante de COUVERTURES DE PLANCHER

Cette vente est d'un intérêt immédiat pour toutes les personnes qui se proposent de déménager au mois de mai ou qui ont besoin de nouvelles carpettes, prélarts et linoléums pour remplacer ceux qui sont usés. Si vous le désirez nous emmagasinerons ces marchandises jusqu'au premier mai absolument gratis. Mais faites votre choix maintenant.

Carpettes Anglaises Wilton

arrivées récemment d'Angleterre. Les couleurs et dessins sont très artistiques et tellement variés que vous n'aurez pas de difficulté à en trouver pour convenir à votre demeure. Les prix sont beaucoup plus bas que vous vous attendez de payer pour des carpettes de cette qualité.

Dimensions	Valeur	Prix de vente
6' 9" x 9'	$ 60.00	$35.00
9' x 9'	78.00	47.00
9' x 10' 6"	91.00	55.00
9' x 12'	104.00	59.00



Carpettes Wilton

Cinq dessins au choix sur fond rose, bleu, tan et noir.

Dimensions	Valeur de 1921	Prix de vente
3½ x 2½ vgs.	$ 75.00	$31.50
3 x 3 vgs.	90.00	36.00
3 x 3½ vgs.	105.00	42.00
3 x 4 vgs.	118.00	48.00
3 x 4½ vgs.	135.00	54.00

Carpettes Wilton Anglaises

Riches dessins sur fond cramoisi, vert ou tan.

Dimensions	Valeur de 1921	Prix de vente
3 x 3 vgs.	$50.00	$25.95
3 x 3½ vgs.	$60.00	$29.95
3 x 4 vgs.	$70.00	$32.95

40 Carpettes de Velours

Belles carpettes écossaises Wilton sans couture, marquées prix très réduits parce qu'il ne nous reste que deux dimensions. Riches dessins de nuances bleues

Dimensions	Prix de vente
3½ x 2½ vgs.	$31.45
3 x 3 vgs.	35.45

Carpettes de l'Inde, $17.95

Une seule dimension nous reste de l'assortiment reçu il y a quelques mois. Les couleurs sont riches et les dessins portent l'empreinte de l'Orient, 6 x 9 pieds. Valeurs de $35.00 pour . . $17.95

Tapis d'Escalier Ecossais de Velours

Quatre très beaux dessins au choix, de nuances choisies, appropriés pour salles d'entrée ou escaliers.

27 pouces de largeur, valeur de $3.50 la vge. pour $2.79

22 1-2 pcs. de largeur, valeur de $3.00 la vge. pour $2.19

Carpettes en Congoléum (Seconds)

Nous venons de recevoir un autre envoi de ces carpettes légèrement défectueuses. Les imperfections sont vraiment légères, mais cela les empêche d'être classées comme de première qualité. Il y a un bon nombre de dessins au choix et les prix sont particulièrement attrayants.

Dimensions	Prix de la 1ère qualité	Prix de vente
9 x 3 pds.	$4.50	$2.95
9 x 4'6"	6.75	4.95
9 x 6 pds.	9.00	6.95
9 x 7'6"	11.25	8.45
9 x 9 pds.	13.50	10.45
9 x 10'6"	15.75	12.45
9 x 12 pds.	18.00	13.45

Couvre-Plancher Garanti d'Almy

.59 la verge carrée

Surface dure émaillée; plusieurs couleurs et patrons au choix. S'étend plat sans broquettes; 2 verges de largeur. Valeur de $1.00 la verge carrée, pour 59

Epais Linoléum de Liège

.79 la verge carrée

Ce linoléum est absolument parfait en tout point. Dessins de blocs, tuile, natte et patrons fleuris. 2 verges de largeur.

ALMYS Deuxième étage — Commandes postales remplies.

Une Autre Offre Spéciale de Papiers-Tentures

Papiers pour salons, salles à manger, boudoirs, passages. Couleurs pâles et foncées.

Cuirs, grosses rayures. Tapisserie. Papiers finis satin. Papiers spéciaux pour plafonds. Papiers rayés pour chambres à coucher et papier Perse.

14¢

Par Rouleau. Valeur jusqu'à .50

ALMYS Deuxième étage

Offerts et vendus avec bordures découpées ou bandes.

Nous nous réservons le droit de limiter le nombre de rouleaux choisis d'un dessin. Pas de commandes par téléphone ni C.O.D sans dépôts.

A 14¢ le rouleau cela vous paiera d'acheter maintenant et de mettre le papier de côté jusqu'au moment où vous allez le poser. Un dépôt de ⅓ le réservera pendant trente jours.

GLORIEUSE VICTOIRE DE GEORGES BLAIN SUR LE CHAMPION D'OTTAWA

PAULHUS SE FAIT ESCAMOTER LA DECISION

Georges Blain, boxeur du National, à 112 livres, l'un des meilleurs élèves d'Eugène Brosseau, a remporté une victoire décisive sur Harry Menshene, champion d'Ottawa, dans leur combat d'hier soir à la palestre de la rue Cherrier. Ce match était le principal numéro au programme de la soirée et il était attendu avec impatience par tous les membres de l'association. Non seulement Blain a eu un avantage marqué sur le champion de la capitale, mais il a joué avec lui comme il a voulu et l'a complètement déclassé. Nous croyons que s'il eut voulu fournir un effort sérieux pendant les trois rondes, Blain aurait mis son adversaire hors de combat. Menshene n'a jamais eu la moindre chance et paraissait incapable de porter un coup effectif à son agile et scientifique adversaire.

La séance avait attiré une foule énorme et enthousiaste qui remplissait la salle du gymnase du haut en bas.

Les boxeurs se sont admirablement acquittés de leur tâche. Ils ont fait preuve de courage, d'énergie, d'endurance et ont affiché de belles qualités sportives.

Une seule ombre au tableau Les deux juges choisis pour arbitrer les combats, deux représentants de grandes associations athlétiques anglaises, n'ont pas montré la compétence voulue et ils ont commis plusieurs bévues. La plus regrettable est celle qui a privé Paulhus, du National, d'une victoire bien méritée. Paulhus avait comme adversaire Robert, du Cercle Outremont. Il se montra supérieur à son adversaire dans les trois reprises réglementaires et aurait dû être proclamé vainqueur. Les juges toutefois, ordonnèrent une ronde supplémentaire. Dans cette dernière ronde, Robert attaqua avec ardeur, porta une série de beaux coups et eut l'avantage sur Paulhus. Les juges déclarèrent alors Robert vainqueur. Paulhus s'était fait escamoter la victoire, une victoire qui lui appartenait bel et bien. Il avait eu le dessus dans les trois premières rondes et il n'était nul besoin de ronde supplémentaire. Dans la quatrième ronde cependant, Robert se montra supérieur et obtint la décision.



GEORGES BLAIN, petit boxeur du National, qui a remporté hier soir une victoire décisive sur Harry Menshene, champion d'Ottawa, dans un combat de boxe à la palestre de la rue Cherrier.

Dans une autre circonstance, les juges rendirent un verdict qui fut longuement et fortement hué par une bonne partie de l'assistance. Ce fut lors du combat entre Mickey McGowan, de la M. A. A. A., qui remplaçait Boulianne malade, et Lirzin, du Sainte-Brigide. Dans les trois rondes converses, McGowan eut le dessus et méritait d'être déclaré vainqueur. Les juges cependant exigèrent une ronde additionnelle pour rendre leur décision. Dans cette ronde supplémentaire, Lirzin se surpassa et fit de beau besogne. Les juges se trouvèrent fort embarrassés et réclamèrent une nouvelle ronde additionnelle d'une minute. Lirzin fit encore mieux que dans la ronde précédente et se montra presque l'égal de McGowan. Il était assez difficile de faire un choix en se basant uniquement sur cette dernière ronde. Les juges se trouvaient alors aussi bien empêtrée qu'on peut l'être. Ils se décidèrent alors à accorder la victoire à McGowan. Ce fut alors que les huées éclatèrent. Elles se prolongèrent pendant un bon moment. McGowan avait sûrement droit à la décision, mais la victoire aurait dû lui être accordée au bout de trois rondes, car, dans les deux rondes supplémentaires, Lirzin fit presque aussi bien que son adversaire.

Une autre erreur des juges fut d'exiger une ronde supplémentaire dans le combat entre Antonio Dutil, du National, et Roméo Garlépy, du Cercle Outremont, dans la classe de 130 livres. Garlépy qui possède une gauche épatante et qui se protège admirablement, eut un avantage marqué sur Dutil, lui envoyant toute une série de crochets de sa gauche à la mâchoire. Après avoir fait un très beau travail dans la première ronde, Garlépy qui manquait un peu d'entraînement et ne possédait pas le souffle voulu pour faire un long combat, ralentit sa vitesse, mais il porta quand même nombre de beaux coups, de même que dans la troisième ronde. Dutil, cependant, très courageux et en grande forme, encaissait et revenait à la charge, mais la défense de Garlépy était très solide et les efforts de Dutil n'avaient pas un résultat très encourageant. A la fin des trois rondes, Garlépy méritait la victoire. Les juges demandèrent une nouvelle ronde. Garlépy se montra encore supérieur, et il obtint enfin la décision.

Un boxeur qui a causé une surprise hier soir, est Beaubien, du Cercle Outremont. Beaubien faisait face à Corbeil, du National, et il a eu un avantage marqué dans les trois rondes. Plus grand que Corbeil et les bras plus longs, Beaubien repoussait son adversaire avec sa gauche et le frappait de sa droite. Corbeil se trouvait presque paralysé.

Beaubien frappe sec et il est certain que dans sa classe, 138 livres, il serait un adversaire redoutable pour n'importe quel amateur.

Ajoutons que Beaubien se bat avec une rare courtoisie. Il fait songer à "Gentleman Jim".

Le premier engagement de la soirée, a mis aux prises deux petite boxeurs de 95 livres, Charles Vézina, du Sainte-Brigide, et Arthur Allen, du Sainte-Anne. Allen a obtenu la décision, mais Vézina a fait très bonne figure. C'est un vaillant petit boxeur qui fera sa marque. Il a été fort applaudi. Son adversaire était plus grand que lui et paraissait plus lourd.

Le seul "knockout" de la soirée, a été enregistré dans la deuxième rencontre, lorsque Léon Boudreau, du National, a battu Arthur Dufort, du Champêtre en deux rondes. Boudreau qui frappe avec une force terrible et qui est très agressif, se mit à l'oeuvre dès le début et dans la première ronde, il coucha son homme sur le carreau où il resta neuf secondes. Dufort se releva incapable de se défendre et ses seconds jetèrent l'éponge. La cloche sonna à ce moment et nous ne savons pourquoi, la lutte recommença après une minute d'intermission. Après quelques coups de poings de Boudreau, Dufort fut déclaré hors de combat. Il était absolument inutile de faire recommencer le combat à la deuxième reprise.

La cinquième rencontre de la soirée mit aux prises deux boxeurs du National, Jos. Forte et Georges Chabot. Après trois rondes, les juges demandèrent une ronde supplémentaire. Chabot fut déclaré vainqueur.

L'arbitre des combats de boxe et des luttes a été Lucien Métivier.

Les décisions ont été rendues par deux juges qui étaient aux côtés de l'arène.



JIMMY O'CONNELL, joueur de champ du club San Francisco, que les Giants de New-York ont acheté pour $75,000, et qui jouera pour eux en 1923. O'Connell signe son dernier contrat pour le club San Francisco. A droite est le Dr Charles H. Strub, président du club.—(Photo. Herald Sun Syndicate).

La lutte fut le premier numéro au programme et les représentants du Sainte-Brigide ont remporté les honneurs. Fonvieille a défait Désy, du National, et Doucet a obtenu la décision des juges sur Willman.

La soirée d'hier soir fait le plus grand honneur à Eugène Brosseau et à Marcel Champagne, les deux instructeurs du National. Il est certain que le petit Georges Blain aura de grandes chances de remporter le titre de champion du Canada dans sa classe, lors des tournois du printemps.

Le public a fort regretté de ne pas voir Boulianne à l'oeuvre. Ce boxeur était malade et incapable de paraître dans l'arène.

Tous les directeurs du National et les sportsmen en vue de Montréal se trouvaient autour de l'arène.

Philadelphie, 8. — Hyman Gold, de San Francisco, a mis Johnny Donnelly, de Philadelphie, hors de combat en quatre rondes.

Frankie Rice a remporté une victoire facile sur Whitey Fitzgerald dans un combat de huit rondes.

Carl Tremaine a eu l'avantage sur Joe O'Donnell dans un match de huit reprises.

Kid Wagner et Earl Baird ont fait match nul de six rondes.

Johnny Mealy a eu le dessus sur Bobby Barrett dans un match de huit assauts.

Plainfield, N. J., 8. — Jack Johnson devait donner une exhibition de boxe hier après-midi dans un théâtre, mais les autorités de la ville l'en ont empêché, vu que Johnson ne possède pas de permis de la Commission de Boxe.

Indianapolis, 8. — Frank Carbone et Bryan Downey se rencontreront le 13 mars dans un combat de 10 rondes.

New-York, 8. — Midget Smith a obtenu la décision des juges sur Frankie Daly à la fin d'un combat de 12 rondes.

Indianapolis, 8. — Ed. Strangler Lewis, champion du monde à la lutte libre, a battu John Grandovitch, du Maine, prenant deux chutes consécutives, la première en 52 minutes, et la seconde en 14 minutes.

Trenton, 8. — Le sénat de Jersey City a adopté hier un projet de loi limitant à $15 le prix maximum des places aux combats de boxe.

PARADIS CONTRE WILFRID TESSIER

Une fort importante séance de luttes aura lieu vendredi soir au Club Athlétique Joffre. La principale attraction sera une lutte entre J.-B. Paradis, ancien champion du monde, et Wilfrid Tessier.

Henri Tessier sera aussi au programme et fera face à Marcel Champagne, instructeur de lutte au National.

Le programme comprendra deux autres rencontres entre Emond et Pagé et entre A. Filion et Lucien Paul.

Les fervents du sport de la lutte ont un régal en perspective.

TREMBLAY VS TESSIER

C'est ce soir que Eugène Tremblay se rencontrera avec Wilfrid Tessier au King Edward, boulevard Saint-Laurent. Le champion du monde des lutteurs poids légers est entrain de remporter une belle série de victoires et il se promet bien d'en mettre une autre à son crédit ce soir. Les fervent de lutte seront témoins d'un spectacle mouvementé, car Tremblay aura un adversaire plus lourd que lui et possédant une longue expérience.

AU CLUB JOFFRE

Le club Athlétique Joffre donnera ce soir une intéressante séance de lutte et de boxe à ses salles, coin des rues Frontenac et Notre-Dame. Le programme comprend sept ou huit bons numéros. Les amateurs de sport verront à l'oeuvre des athlètes connus. Voici leurs noms:

Boxe—Télesphore Desforges vs Benjamin Jabot, trois rondes de 2 minutes.

Boxe—Sylvio Jobin, du Champêtre vs Paul Rejimbal, du club Joffre, 3 rondes de 2 minutes.

Boxe—Sylvio Mireault, du Champêtre vs Paul Ayotte, du club Joffre, 3 rondes de 2 minutes.

Boxe—Frédéric Huneault vs Adrien Guérin, trois rondes de 2 minutes.

Lutte—Oscar Latraverse vs T. Guérin du club Joffre, 3-6 minutes.

Lutte—Jos. Julien s'engage à tomber Louis Hébert trois fois dans une heure.

CERCLE CHAMPLAIN

Le promoteur du cercle athlétique Champlain vient à préparer une belle séance de boxe et de lutte qui aura lieu lundi prochain le 13 mars à la salle du Cercle, 8425 Sainte-Catherine est, près Frontenac.

Le programme de la soirée comprendra une dizaine d'exhibitions de boxe par les plus habiles pugilistes amateurs de Montréal.



ZYBISKO GRAVEL, boxeur amateur à 115 livres du Cercle Athlétique Champlain qui prendra part à la séance que donnera ce même cercle, lundi prochain, 13 mars.

L'on verra aussi une série de bonnes luttes entre amateurs connus.

Citons quelques-uns de ceux qui prendront part au programme:

Boxe, Gagnier, Houde, Plante, Robert, Mireault, Dufort, Patenaude, Lefebvre, Turenne, etc.

Lutte: Paul, Pagé, Bouthillier, Laporte et autres.

Le public est assuré de passer une bonne soirée.

NOUVEAU RECORD PAR DELAMARRE

Nous recevons de Québec la communication suivante, annonçant que Victor Delamarre a établi un nouveau record:

Québec, 8. — Ce soir-là, les citadins semblaient s'être donné rendez-vous au théâtre de la porte Saint-Jean. La vieille capitale résonnait encore des échos des acclamations soulevées par les exploits d'un de ses fils, noble et valeureux descendant d'une race où il est encore possible de lire sur l'écusson ancestral la devise, confirmée par un passé héroïque, "Chevalerie et franchise!" Ce n'est pas le blason qui pourrait ennoblir les grands, mais le titulaire doit ennoblir le blason.

On était au soir du 24 février 1922, la température, jusque là indécise, était devenue d'un froid intense et vif. Dès huit heures, on voyait passer sous les réverbères scintillants des hommes aux colliets de fourrure relevés, des femmes emmitouflées et chaudement vêtues, se pressant vers le théâtre Auditorium. Quel spectacle attire donc cette foule par un froid si rigoureux? C'est qu'un enfant du sol, digne descendant des preux gaulois, accomplira ce soir-là, en la présence d'un auditoire attentif, un exploit qui tient du prodige; mais, inquiète encore, la foule se demande quel sera cet exploit car son idole n'a pas dévolu ce qu'il a conçu de grand, et il veut causer à tous ses amis et admirateurs une agréable surprise et leur inculquer derechef une confiance absolue dans celui qu'une population a acclamé avec délire à plusieurs reprises.

Le rideau se lève, l'auditoire chuchotte, et bientôt apparaît celui dont le nom est dans toutes les bouches: Delamarre! Un frisson semble courir dans l'auditoire. Le héros, ce jeune hercule au torse d'acier, aux membres de bronze, à la tête de Samson, s'avance. Le sourire est sur ses lèvres, modeste dans sa confiance, visiblement heureux de revoir cette foule qui lui est sympathique et qu'il aime. L'hercule promène sur l'auditoire un regard qui exprime l'énergie et le courage. On le voit s'avancer majestueux dans sa démarche souple et dégagée; autour de son corps scintille de mille feux une ceinture d'or et de diamants, et cet objet d'art, c'est cette même foule qui l'en a décoré. La foule applaudit, trépigne et manifeste ostensiblement sa sympathie.

Un haltère, aux boules chargées de plomb, est là, reluisant sous la nouvelle toilette nickelée. L'athlète se penche pour le ramasser, et le silence se fait. Chacun semble retenir sa respiration pour ne pas perdre le moindre détail de l'effort surhumain que l'idole va faire.

Chose invraisemblable! ce poids de (201½ lbs) deux cent une livres et demie, ce n'est plus avec une main que le "Roi de l'haltère" tente de le soulever, mais bien avec un seul doigt. L'on est stupéfait; l'on désire que le fait s'accomplisse et en même temps l'on voudrait empêcher cet essai, trouvant sans doute que ceci n'est pas dans l'ordre des choses possibles. Cependant, le doigt encercle la barre d'acier, longue de 5½ pieds, qui relie les deux sphères, les nerfs se tendent, les veines se gonflent, les muscles apparaissent puissants, formidables, et dans un effort prodigieux, la masse d'acier est déviasée au bout du bras et se balance au-dessus de la tête du Samson québecquois.

La foule éclate en applaudissements frénétiques qui se répercutent dans l'espace comme pour aller dire au monde entier qu'un des plus magnifiques records mondiaux vient d'être enregistré, dans les annales sportives universelles. Des cris de joie retentissent de toutes parts sous le voûte et le délire ne cesse que lorsque les portes de l'immense édifice se referment sur cette foule qui s'en va satisfaite, gardant encore sur la figure une expression de joie, cependant que sur les lèvres de tous, l'on pourrait deviner cette parole célèbre et véridique d'un éminent penseur français: "Celui-là étonnera vraiment le monde".



GEORGE W. BRADLEY, constable de Philadelphie, qui a été le premier lanceur des grandes ligues de baseball à jouer un "no hit no run game". Cette partie a été jouée le 15 juillet 1876 par le Saint-Louis contre Boston. Bradley est maintenant âgé de 67 ans.—(Photo Herald Sun Syndicate).

LA BOXE A NEW-YORK

New-York, 8. — Voici le programme de combats de boxe pour la présente semaine:

Jeudi soir.—Columbus Sporting Club, Yonkers—Jimmy O'Gaty vs Marty Summers, 12 rondes.

102d Medical Armory—Lew Chester vs Tomy Hilliard, 10 rondes; Artie Lewis vs. Frankie Maher, 10 rondes.

Vendredi soir.—Fourth Regiment Armory, Jersey City—Johnny Buff vs Roy Moore, 8 rondes; Johnny Drummie vs. Bobby Michaels, 8 rondes; Jimmy Fowers vs Tommy Noble, 8 rondes.

Arena C. C., Jersey City—Joe Lynch vs Mickey Delmont, 12 rondes.

Samedi soir.—Rink Sporting Club — Lew Tendler vs Johnny Shepard, 12 rondes; Italian Joe Gans vs Mike Carrier, 12 rondes; Danny Pearl vs Jimmy Martin, 6 rondes; Frankie Curly vs Benny Lann, 6 rondes.

Commonwealth Sporting Club—Mike McTigue vs Lou Bogash, 15 rondes.

LE CANADIEN TRIOMPHE DU CLUB TORONTO

Toronto, 8.—Le Canadien a battu le club Toronto par un score de 8 à 7 hier soir dans une médiocre partie de hockey. La défense du club local a été très faible et les visiteurs ont déjoué comme ils ont voulu Cameron et Stuart, ce dernier particulièrement. La division d'attaque ne s'est pas montrée agressive et nullement encline à checker.

Le Canadien a commencé la partie en ouragan, enregistrant trois points en trois minutes de jeu. A la fin de la première période, les visiteurs étaient certains de la victoire, le score étant de 8 à 1.

Le Bleu Blanc Rouge ne compta pas dans les deux périodes finales, tandis que le Toronto prit trois fois Vézina en défaut dans chacune de ces deux reprises.

Assistance: deux mille personnes.

Equipes:

Canadien.		Toronto.
Vézina	Buts	Roach
S. Cleghorn	Défense	Cameron
Couture	"	Stuart
O. Cleghorn	Avants	Denneny
Boucher	"	Dye
Berlinguette	"	Noble
Lalonde	Substituts	Andrews
Corbeau	"	Smylie
Bouchard	"	Randall

Arbitre—C. McKinley, Ottawa.

Première période.

1. Canadien—Boucher	1.00
2. Canadien—Couture	.30
3. Canadien—O. Cleghorn	1.30
4. Canadien—Berlinguette	5.00
5. Toronto—Noble	2.00
6. Canadien—O. Cleghorn	5.00
8. Canadien—Boucher	1.00
9. Canadien—S. Cleghorn	1.30

Deuxième période.

10. Toronto—Dye	.45
11. Toronto—Cameron	.45
12. Toronto—Dye	11.30

Troisième période.

13. Toronto—Dye	5.00
14. Toronto—Denneny	2.30
15. Toronto—Noble	4.00

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	Nul	Pts
Ottawa	14	7	2	30
Toronto	13	10	1	27
Canadien	12	11	1	25
Hamilton	6	17	0	12

La partie entre Hamilton et Ottawa, la dernière de la saison aura lieu ce soir.

Les Sons of Ireland, champions de la province de Québec rencontreront samedi les champions du district d'Ottawa dans la première partie d'une série de deux. La deuxième joute aura lieu mardi prochain à Ottawa. Le vainqueur de la série se rendra ensuite à Toronto où il jouera avec les champions d'Ontario les 16 et 18 mars.

Ottawa, 8.—Les Montagnards ont été défaits par 4 à 3 par les Gunners, hier soir, mais comme ils ont gagné la première partie par 6 à 1, ils sont les vainqueurs de la série, le score total étant de 9 à 8.

Les Montagnards joueront maintenant samedi à Québec avec les Sons of Ireland.

Québec, 8. — Le Voltigeur de cette ville a défait l'Université de Montréal par 4 à 1 dans une partie d'exhibition.

Sherbrooke, 8. — Le club Waterville a défait le Saint-Patrice de Sherbrooke par 2 à 1, dans une dure partie qui a nécessité une période supplémentaire de 45 minutes. Le club Waterville se trouve champion des Cantons de l'Est.

Vancouver, 8. — La première partie de la série entre les clubs Vancouver et Régina sera jouée ici ce soir et la seconde samedi à Régina. Le total des points dans les deux joutes décidera de la victoire.

Saint-Paul, 8. — Le Saint Paul Athletic Club a battu le club Eveleth, par 2 à 1.

LIGUE MONT-ROYAL

Les dernières parties de la Ligue de hockey Mont-Royal seront jouées, ce soir, à l'Arena, au lieu de dimanche prochain. Le programme est le suivant:

A-1 vs Eureka.

Tacoma vs Saint-Anthony.

C. P. Verdun vs Grey.

Demain, l'Eureka rencontrera le Saint-Gabriel, champion de la Ligue Intermédiaire Indépendante dans une partie à l'Arena.

IMPERIAL TOBACCO

La seconde équipe de l'Imperial Tobacco a battu le club Terrebonne par un score de 3 à 1 dans une partie très contestée. L'Imperial Tobacco était privé de plusieurs joueurs de défense, mais il a triomphé quand même.

LE TRAMWAY VAINQUEUR

Le club des Tramways de Youville a battu l'Académie Querbes par 1 à 0 au patinoir Outremont, dans une partie extrêmement contestée. Noms des vainqueurs:

H. Wilson, W. Hayden, J. Rose, E. Desjardins, A. Lafortune, T. McGovern, G. Gordon, N. Dansereau, A. Lachapelle et Kerr.

Arbitre G. Desnoyers.

LIGUE DE BASKETBALL

Dans la dernière partie de la Ligue de basketball Spalding Juvenile, le Maisonneuve a défait le Tuxis par 25 à 16. Composition des équipes:

Maisonneuve: H. Jefferies, B. Moffit, J. Turner, W. Jamieson, C. Connors, D. Fraser, F. Brierly.

Tuxis: K. Grant, J. Dowie, I. Wager, J. Tobin, J. Wager, T. Millen.

Referee: W. Boding; chronométreur: F. Reid; scorers: A. Veary et W. Smart.

MATCH AU POIGNET

Hormisdas Latraverse se rencontrera avec Anatole Desjardins, dans un match au poignet de 2 dans 3, pour un pari de $25 chaque côté, Hector Mayrand se mesurera avec Joseph Cloutier. Les rencontres auront lieu à la station de pompiers No 44, angle des rues Letourneux et Notre-Dame.

LA CULTURE PHYSIQUE AU CLUB LA CASQUETTE

Les athlètes de La Casquette sont à poursuivre un entrainement des plus sérieux en préparation de leur prochaine fête à laquelle le public sportif sera convié.

Le président Desroches travaille avec ardeur, mais il est heureux de se voir bien appuyé par tous ses administrés.

Il y aura ce soir à l'école Querbes une réunion importante et les officiers comptent absolument, sur la présence des athlètes suivants: I. Murray, I. McJarr, A. Girardin, A. Giguère, R. LeBlanc Emond, R. Angrignon, J. LeBlanc, E. Angrignon, A. Beaucaire, H. Fonvielle, B. Simard, A. Gascon, P. Pouliot, P.-E. Ethier, C. Contant, A. Roch, A. Lapointe, A. Letourneux, J. Th. Judge, F. Brouillet, P. Blais, L. Richer, L. Carrières, A. Therriault, R. Doucet, A. Filion, et L. Brouillet.

L'assiduité aux pratiques est un gage de succès, mais aussi la meilleure marque d'encouragement que peuvent recevoir des officiers dévoués.

HOCKEY A FARNHAM

Farnham, 7. — La Ligue de la ville de Farnham a brillamment fini sa série de parties alors que les clubs du Collège et du Farnham jouaient une partie des plus intéressantes vendredi dernier.

Le C. S. R. s'est assuré le championnat de la Ligue en battant le Farnham par le score de 3 à 2. Une minute avant la fin de la 3e période, Foisy, sur une passe de Lamoureux, réussit à compter un point, ce qui donna la victoire à son club, et lui assura la coupe offerte par la Ligue.

Position des clubs:

	G.	P.	P.	C
C. S. R.	7	1	32	16
Farnham	4	4	20	17
Vétérans	1	7	17	36

Dans une brillante partie d'exhibition, le Collège Saint-Romuald a défait le Farnham, aidé de l'équipe du C. P. R. qui se prétend champion des comtés de Brome et de Missisquoi, par le résultat de 6 à 2.

L'assistance n'a pas ménagé ses applaudissements aux jeunes joueurs du C. S. R. qui soutinrent la lutte sans substituts contre deux équipes au grand complet.

Les chances du C. S. R. paraissaient bien minimes au commencement. Cependant, après quelques minutes de jeu, le C. S. R. déjoua le gardien de la coalition et compta le premier point.

Dans la 2e période les joueurs des C. S. R. renouvelèrent le même exploit par deux fois. Le résultat était alors 3 à 0 en faveur du C. S. R.

Au commencement de la 3e période, les joueurs du Farnham se lancèrent à l'attaque avec énergie et comptèrent deux fois.

Le C. S. R. ne voulant pas donner à ses adversaires la chance d'égaliser le score, enregistre 2 autres points dans l'espace de 5 minutes, ce qui fait 6 à 2 en sa faveur. Il s'en tint là, pour ne pas décourager l'équipe adversaire.

Alignement du C. S. R—Lavallée, Landers, Lussier, Lamoureux, Bissonnette, Foisy.

DANS LE DEUIL

M. Ernest Meunier, joueur de quilles du National, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, survenue hier soir. Nous prions M. Meunier d'accepter nos plus sincères sympathies dans cette dure épreuve.



L'un des poulains du fameux Man o War, l'un des plus célèbres coursiers que l'Amérique a produits. L'on voit ici la jument Masquerade, mère du poulain. Photographie prise à Haylands, ferme du Kentucky.—(Photo. Herald Sun Syndicate).

UNION DE L'OUEST

Ce soir assemblée de l'union des raquetteurs de l'Ouest aux salles de Saint-Paul. Les clubs sont priés d'envoyer des délégués car l'on discutera de questions fort intéressantes.

FRANC-RIEUR

Mercredi soir, 8 mars, à 8 heures, grande assemblée générale à la salle du club, 74 Vinet, pour affaire très importante. Tous les membres devront être présents.

Youngstown, Ohio, 8—Ary Bos, joueur de billard européen, a battu par 300 à 250 le Dr Emil Rynner, champion de l'Ohio. La partie dura vingt reprises.

HOTELS—EUROPE

Grand Hôtel Terminus

Gare Saint-Lazare (VIIIe arrond.)

Situation centrale exceptionnelle. Hôtel en communication directe avec les quais de la Gare. 800 chambres avec salle de bains ou eau courante, Téléphone avec la ville dans chaque chambre.

Adresse télégraphique:

TERMINUS, PARIS.

NAVIGATION

R.M.S.P. TO THE WEST INDIES

Départs tous les 15 jours
DE HALIFAX
A
Bermudes — Montserrat — Barbades
St Kitts — Dominica — St-Vincent
Antigua — Ste-Lucie — Grenade
Trinidad et Demerara
RETOUR A
Saint-Jean, N.B.
COURRIER, PASSAGERS, FRET.
La route de tourisme la plus attrayante pour le voyageur canadien.
PROSPECTUS SUR DEMANDE.
The Royal Mail Steam Packet Co.
HALIFAX, N. S.
53-M-s-s

CANADIAN PACIFIC
STEAMSHIPS LIMITED

DEPARTS DE ST-JEAN

POUR LIVERPOOL
10 mars 8 avril . . . . Montcalm
17 mars . . . . . Melita
31 mars . . . . . Minnedosa
22 avril . . . . Empress of Britain

POUR GLASGOW
9 avril . . . . . Tunisian
21 avril . . . . . Corsican

POUR LIVERPOOL et GLASGOW
24 mars . . . . . Metagama

POUR ANVERS
(via le Havre et Southampton)
14 mars . . . . . Corsican
1 avril . . . . . Scandinavian

POUR SOUTHAMPTON-ANVERS
15 avril . . . . . Melita

Le petit courrier supplémentaire à destination de l'Angleterre et qui sera expédié par les bateaux à passagers de cette compagnie partant de St-Jean, sera fermé à la gare Windsor à 6 p.m. le jour avant les dates de départ annoncées ci-haut et les lettres doivent être mises dans la boîte postale spéciale de la gare Windsor.

CUBA et la JAMAIQUE par le S.S. "SICILIAN"
De St-Jean . . . . . 21 mars De Boston . . . . . 22 mars

DE NEW-YORK A LIVERPOOL
Empress of Britain . . . . . 23 Mars

DEPARTS DU ST-LAURENT
Québec — Cherbourg — Southampton — Hambourg
3 mai, 30 mai, 27 juin—EMPRESS OF SCOTLAND
16 mai, 13 juin, 11 juillet—EMPRESS OF FRANCE

QUEBEC-LIVERPOOL
26 mai 23 juin 21 juil. Emp. Britain
MONTREAL-LIVERPOOL
5 mai 2 juin 30 juin . Montcalm
12 mai . . . . . Minnedosa
19 mai 16 juin 14 juil . Montrose
7 juil. . . . . Montclare
MONTREAL-GLASGOW
6 mai 3 juin 1 juil.. Metagama
13 mai 17 juin 15 juil. . Tunisian
27 mai 24 juin 22 juil. . Corsican
MONTREAL-SOUTHAMPTON-ANVERS
4 mai 10 juin . . . Scandinavian
24 mai 21 juin 19 juil. . . Melita
7 juin 5 juil. . . . . Minnedosa
MONTREAL-SOUTHAMPTON
3 juillet . . . . . Victorian
MONTREAL-NAPLES
6 mai . . . . . Montréal
MONTREAL-NAPLES-GENES
22 juin . . . . . Montréal

POUR LE FRET SEULEMENT
Dates approximatives des départs
ST-JEAN — LONDRES
30 mars . . . . . Bolingbroke
15 avril . . . . . Batsford
ST-JEAN — AVONMOUTH
7 avril . . . . . Mottisfont
St-Jean—Londres—Avonmouth
14 mars . . . . . Dunbridge
ST-JEAN — LONDRES
ROTTERDAM
7 mars . . . . . Bothwell
16 mars . . . . . Holbrook
31 mars . . . . . Bosworth
Départ. du fret, immeuble Board of Trade, tél.: M. 7700.

S'adresser aux agents locaux ou à J. E. PARKER, agent général, (service des passagers), 141 St.-Jacques, Montréal. Tél.: Main 7700.

HOTEL CECIL

LE "CECIL" est le centre de Londres pour les affaires et pour les plaisirs.
Ses Hôtes y sont logés à bonne adresse et le tarif est raison able.
Le Service tranquille et sans ostentation est toujours impeccable, et rien ne manque au confort, aux ressources et au charme de la vie d'hotel. La Cuisine du Cecil est parfaite.
Ecrivez ou câblez au Directeur pour tarif complet.
Adresse pour câbles: "Cecelia, Londres."

CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER

CANADIEN NATIONAL—GRAND-TRONC
Les billets valides sur l'un ou l'autre chemin de fer au choix du voyageur.
MONTREAL - OTTAWA

VERS L'OUEST		VERS L'EST	
Départ de MONTREAL Gare Bonaventure	Arrive OTTAWA Gare Union	Départ OTTAWA Gare Union	Arrive MONTREAL G.Bonaventure
8.15 p.m. quotidien	11.45 a.m.	6.55 a.m. quotidien	9.55 a.m.
4.00 p.m. sauf le dim.	7.30 p.m.	8.30 a.m. quotidien	12.00 p.m.
7.05 p.m. quotidien	10.05 p.m.	3.30 p.m. quotidien	6.30 p.m.
9.00 p.m. quotidien	11.59 p.m.	7.20 p.m. sauf le dim.	10.59 p.m.
Gare Term. du Tunnel	Gare Union	Gare Union	Term. Tunnel
7.45 a.m. sauf le dim.	11.50 a.m.	12.01 p.m. sauf le dim.	3.30 p.m.
1.15 p.m. sauf le dim.	4.45 p.m.	3.45 p.m. sauf le dim.	7.46 p.m.

EQUIPEMENT: Wagons-observatoires, wagons-salons et restaurant, wagons modernes.
BUREAUX DES BILLETS: 230 rue St-Jacques, Main 3620 aussi à la Gare Bonaventure, Main 8229 et à la Gare du Terminus du Tunnel, Up. 7873.
8.10

PELERINAGES PELERINAGES

GRAND PELERINAGE CANADIEN
A L'OCCASION DU
CONGRES EUCHARISTIQUE DE ROME
ET DE
La Passion d'Oberammergau
SOUS LA DIRECTION SPIRITUELLE DU
R. P. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.
ET LA DIRECTION ADJOINTE DE
M. JEAN-BAPTISTE LAGACE, Maître ès Arts.
(Au cours du voyage, M. LAGACE donnera des causeries artistiques et historiques pendant la visite des musées, des cathédrales et des différents monuments.)
Excursions en FRANCE, ITALIE, TRENTIN, AUTRICHE, TYROL, BAVIERE, ALLEMAGNE, HOLLANDE, BELGIQUE.
Départ de Montréal le 20 avril—Retour le 1er juillet.
Prix du voyage, comprenant toutes les dépenses . . . . . $935.
Programme-itinéraire fourni sur demande en s'adressant aux organisateurs:
THOS COOK & FILS 526 ouest, Ste-Catherine, Montréal
Tél.: Uptown 8680
Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de Notre Très Saint-Père le Pape Benoit XV. 8,15,22

WILSON'S "Le Cigare National"
BACHELOR
Encore le Meilleur pour le Prix . 10c.
ANDREW WILSON & Co Montréal et Toronto.
155-M.v.s.c

PACIFIQUE CANADIEN
MONTREAL-OTTAWA
(Ligne courte)

VERS L'OUEST		VERS L'EST	
Départ de Montréal gare Windsor	Arrivée à Ottawa gare Union	Départ d'Ottawa gare Union	Arr. à Montréal gare Windsor
8.15 a.m. exc. dim.	11.55 a.m.	5.50 a.m. tous les jrs	8.50 a.m.
9.20 a.m. exc. dim.	12.20 p.m.	6.40 a.m. " "	9.40 a.m.
9.20 a.m. dim. seul.	1.00 p.m.	8.35 a.m. " "	12.05 p.m.
4.00 p.m. ex dim.	7.30 p.m.	3.00 p.m. dim. seul.	6.40 p.m.
6.35 p.m. dim. seul.	10.15 p.m.	3.45 p.m. dim. excep.	6.45 p.m.
8.15 p.m. tous les jrs	11.15 p.m.	6.55 p.m. " "	10.25 p.m.
10.15 p.m. " "	1.20 a.m.		

*EQUIPEMENT
Tous les trains se composent de wagons de première et de deuxième classe et de wagons-salons et offrent des commodités pour prendre le dîner.

MONTREAL-OTTAWA
(Via Lachute)

VERS L'OUEST		VERS L'EST	
Départ de Montréal gare Viger	Arrivée à Ottawa gare Union	Départ d'Ottawa gare Union	Arr. à Montréal gare Viger
7.55 a.m. excep. dim.	12.55 p.m.	8.00 a.m. excep. dim.	1.00 p.m.
8.20 a.m. dim. seul.	1.15 p.m.	8.30 a.m. dim. seul.	1.15 p.m.
5.30 p.m. tous les jrs	10.30 p.m.	5.30 p.m. tous les jrs	10.30 p.m.

Bureaux des billets : 141-145 rue St-Jacques, téléphone Main 8125. Aussi aux gares Windsor, Westmount, Montréal ouest, Viger et Mile End.

Le Jeu de dames

A M. RHEAUME

C'est avec peine que j'ai lu, dans la "Presse", votre défi à mon égard pour un match de dames dont les conditions sont des plus dérisoires et inacceptables pour un joueur sérieux et soucieux de sa réputation.

Réellement, cher confrère, vous ne vous corrigerez donc jamais de vouloir jouer des parties de dames tant à l'heure!...

Vous êtes unique dans le genre; pourtant, en vieillissant, vous devriez savoir que l'on joue aux dames dans le but d'y faire de belles combinaisons et non de jouer comme des moulins à battre le grain.

Allons, M. Rhéaume, revenez au bon sens; acceptez de jouer selon les règlements de la Ligue et alors je serai enchanté de vous rencontrer, demain après-midi, au club Les Etoiles, où nous arrêterons les conditions d'un match amical.

Et tous vos amis applaudiront à ce beau mouvement de votre part.

ALEX. LARIN.

CHEZ LES DAMISTES DE HAWKESBURY, ONTARIO

Grâce à la générosité de notre distingué patron, M. C.-E. Saint-Maurice, de Montréal, nous avons reçu un fort joli cadeau consistant en un superbe crayon en or.

Les membres du club de Hawkesbury ont organisé un concours qui s'est terminé samedi soir par la victoire de notre ami, M. J.-N. Laurin, président du club. La lutte pour le gain de ce beau cadeau a été terrible, car tous les membres ont bataillé fermement.

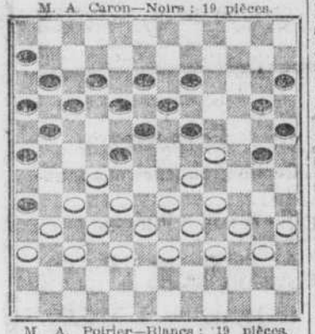
Ce concours a fait beaucoup pour l'avancement de nos joueurs, et de belles parties furent jouées.

En offrant nos félicitations au vainqueur, nous ne saurions oublier d'offrir nos sincères remerciements à notre généreux patron, M. Saint-Maurice, qui ne perd jamais l'occasion de se dévouer pour ses amis et particulièrement à l'intérêt qu'il porte à tout ce qui touche de près ou de loin, à l'avancement du jeu de dames.

Les damistes de Hawkesbury conserveront longtemps le meilleur souvenir pour leur distingué patron.

J.-H. GODBOUT,
Sec.-correspondant.

No 5,540—COUP EN JOUANT
Par M. A. Poirier, Verdun.
M. A. Caron—Noirs : 19 pièces.



M. A. Poirier—Blancs : 19 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

NOUVELLE DEMISSION

Après M. R. St-Denis, qui a donné sa démission comme secrétaire du Canadien de Saint-Henri, voici maintenant que J. Arcade Trudeau donne à son tour sa démission comme assistant-secrétaire du même club. Il continue cependant de rester membre du club.

UN DEFI A TREMBLAY

Kid Chassé, lutteur de Fall-River, revient une fois de plus à la charge et lance un défi à Pierre Plourde, Paradis, Gamache et Eugène Tremblay, ce dernier, à 135 livres, ring side, pour un-partri de $500. Chassé ne pèse que 122 livres, de sorte que, dit-il, il concède 13 livres à Tremblay. Chassé se proclame champion du monde à 122 livres depuis 1915.

Note de la rédaction:—Voilà un homme qui ne veut pas perdre son $500. Tremblay a en effet refusé à maintes reprises de faire 135 livres ring side, pour qui que ce soit. Ce n'est pas là un mystère. C'est un fait connu de tous les lutteurs. Lancer un défi à Tremblay à 135 livres, ring side, est la même chose que de lancer un défi à Zbysko ou Lewis pour le même poids, attendu que Tremblay qui est champion, ne veut pas se réduire à ce poids pour personne. Pour un adversaire sérieux, qui a fait ses preuves, il consentira à se réduire à 135 livres à 3 heures de l'après-midi. Rien de plus. Tremblay a dû faire bien des concessions à Bothner lorsqu'il a conquis son titre et, maintenant qu'il est champion, il estime que ce n'est pas à lui à faire des concessions. Si les gens veulent aller à lui, l'accepter à son poids, parfait. Autrement, rien à faire.

LE NORD VAINQUEUR

Le Nord a mis deux nouvelles victoires à son crédit en battant le Cercle Dollard par 2 à 1, et le Côte des Neiges par 4 à 1. Dans la première partie, l'arbitre a fait tout son possible pour faire gagner le Cercle Dollard, mais sans succès.

COLLEGE DE MONTREAL VAINQUEUR

Si régulièrement il ne prend pas part aux parties de hockey avec les autres collèges, ce n'est pas qu'il leur est inférieur. Jeudi dernier, le deuxième club est allé rencontrer la seconde équipe du Sainte-Marie, à la patinoire Champêtre. Il en est sorti victorieux avec un résultat de 2 à 0.

Noms des joueurs : Buts, Lajoie ; défenses, Rinfret et Leroux R. ; avants, Guilbeault, St-Michel, St-Michel Léo ; substitut, Valois. Lajoie a été invincible dans les buts. Les points ont été enregistrés par Guilbeault et St-Michel.

Le collège Montréal remercie le Sainte-Marie de son chaleureux accueil.

Le gérant Michaud et l'entraîneur Crowley ont été satisfaits de leur club.

Paris, 8—William-H. Laurentz, joueur de tennis français qui fut un jour champion du monde, est mort hier.

Big River, Sask., 8—La course de chiens de 200 milles pour le championnat de la Saskatchewan, a commencé hier. Antoine Iron a pris la première place au départ. Célestin Desrochers est deuxième, et Quintie Iron, troisième.

Rogers Hornsby, du club Saint-Louis, le meilleur frappeur de la Ligue Nationale, qui demandait un salaire de $?,000 pour la saison 1922 a un peu déré ses prétentions et l'on dit qu'il ait prêt maintenant à signer un cont pour $20,000. On assure cependant e le club ne veut pas payer plus de $17,000.

...obb a fait avant hier son pre... ...ome run de la saison. C'aurait été du moins un home run dans une partie régulière, car la balle a passé pardessus la clôture. C'était là la première pratique du club Détroit. Vingt quatre joueurs y ont pris part.

DINER DE RAQUETTEURS

Dimanche dernier avait lieu le banquet de clôture de la saison d'hiver du club de raquette le Canadien de Saint-Henri, à l'Hôtel des Touristes, à Montréal-Est.

Les tables étaient décorées avec goût, et un succulent repas fut servi.

Présidait la table d'honneur, M. Timothée Martel, ex-président du club, qui avait à ses côtés M. Adolphe Quevillon, premier vice-président, et M. Az. Rondeau, porte-drapeau.

M. Adolphe Quevillon était accompagné de Mlle Rosa Paré et M. Az. Rondeau, de Mlle Yvonne Tessier.

Les convives étaient : MM. Henri Gagnon, Emilien Bouthillette, A. Jamelson, Raoul Renaud, Auguste Cyr, Joseph Lazure, Zénophile Cayer et Nap. Grenier, Dame Desmarais, Amédée Daigneault, Rosaire Daigneault, Amédée Giroard, Janvier Cyr, Albert Malo, Albert Lagacé, A. Turcot, Lucien Lambert, Ar. Turcot, René Senécal, Délina Boucher.

Des discours furent prononcés par MM. Timothée Martel, Adolphe Quevillon, Az. Rondeau, Auguste Cyr, Raoul Renaud, Nap. Grenier et autres.

Le retour se fit vers les huit heures le soir, à la salle du club, où il y eut danse.

Concours de valse :
Juges : MM. Timothée Martel, Adolphe Quevillon et Auguste Cyr.

Premier prix de valse à A. Dubuc et Adrienne Senécal.

Deuxième prix, Mlle Anna Paré, Raoul Renaud, Rachel Rondeau et Dolorès Guidi.

Troisième prix, Rosaire Daigneault et Adrienne Leblanc.

L'on se sépara tard dans la veillée.

RECEPTION AU CANADIEN

Dmanche dernier avait lieu au local du Club Canadien, une réception pour M. Godf. Roger, membre du club. Il y eut discours et présentation de la coupe à M. Donat Leduc, champion de Montréal, secrétaire et fondateur du club de crapaud Canadien. Le club profita de l'occasion pour présenter à M. Godf. Roger, une magnifique plume-fontaine, ainsi qu'à M. Donat Leduc, qui aida le club à remporter le championnat. Un joli programme musical fut exécuté spécialement par M. Joachim Simard, qui sut amuser les gens, avec son accordéon. Dans l'assistance on remarquait : MM. H. Caron, président du club; D.-H. Carr, H. Schaller, D. Leduc, Art. Caron, A. Lafrance, E. Mignault, Andelina Roger, W. Ledoux, O. Roger, père, A. Ruel, G.-A. Narbonne, O. Caron, J. Simard, A. Aubertin, L. Devots, Jos. Brunet, O. Rogers, fils, Thos. Roberson, Geo. Roger, Charlie Plums, E. Carpentier, R. Brunet, Louis Roger, Arthur Sabourin, A. Gagné, R. Charland, etc.

Tous les membres passèrent une joyeuse après-midi, et la fête se termina par la chanson du club: "Le Canadien a la victoire".

LE BELGO GAGNE

Shawinigan, 8. — Dans une joute de quilles entre l'équipe senior de Shawinigan et le club Belgo, sur les allées de ce dernier, le Belgo a gagné les trois parties. Scores :

Shawinigan				
Bruneau	128	132	153—	413
Dupont	181	155	155—	491
Cantin	179	145	125—	449
Morgan	174	146	196—	516
Salois	185	161	155 —	501
	847	739	774—	2360
Belgo				
Caron, A.	174	165	167—	506
Lambert G.	181	176	145—	502
Dugre O.	182	149	157—	488
Leblanc, B.	160	160	225—	545
Jean	187	170	207—	564
	884	820	901—	2605

Les visiteurs avaient le désavantage de jouer sur des allées dont la longueur n'est pas réglementaire; tout de même, ils figurèrent très bien dans la première partie, mais ils ne purent se maintenir ainsi de tant leurs adversaires qui jouèrent tous avec entrain. A Morgan, du Shawinigan Bowling, revient l'honneur, pour les visiteurs, d'avoir fait la plus grosse partie simple, 196, et le plus gros total des trois parties, 516, suivi de près par Salois, 501.

A. B. Leblanc, du club Belgo, revient l'honneur de la plus haute partie simple pour la soirée, 225, avec un total de 545. Quant au total des trois parties pour la soirée, l'honneur revient à Jean avec 564, (le dernier mais pas le moindre). Bref, tous s'acquittèrent très bien de leur tâche.

Le Shawinigan Bowling se promet bien de prendre sa revanche à la première occasion.

A SAINT-POLYCARPE

Saint-Polycarpe, 7.—Les Jeunes Gens ont battu les Hommes Mariés par 2 à 1 dans une intéressante partie de hockey. Equipes:

Jeunes Gens.		Hommes Mariés.
E. Gauthier	Buts	O. Leroux
M. Monette	Défense	L. Vinette
P. Monette	"	L. Daoust
O. Vinette	Avants	O. Monette
U. Vinette	"	L. Monette
P. Lebeouf	"	U. Gauthier

Arbitre—Donald Smith.

DEFI DE McPHILLIPS

James McPhillips, joueur de pool et de billard anglais, lance un défi à tout joueur pour un match. McPhillips arrive des Etats-Unis où il a établi un record remarquable, ne subissant que deux défaites sur 50 parties jouées. Inf. 48 rue Rielle, Côte Saint-Paul.

ECOLE NORMALE J.-C.

Le 2 mars, le club de l'école Normale J.-C. était aux prises avec les externes du Collège Sainte-Marie. Le Normal II fut le vainqueur de la partie en déclassant ses adversaires par le résultat de 3 à 0.

A. Pelletier du Normal a joué une des plus belles parties; il était invincible dans ses buts. Les deux premiers points furent enregistrés par L. Lemay, l'étoile de la partie. L'autre par R. Perrault sur une passe de la défense et prenant le gardien en défaut il logea la rondelle dans les buts du Sainte-Marie.

Le Normal II invite tous les clubs de 14 à 16 ans à se mesurer avec lui. Inf. Abbé Donais, gérant, tél. Est 1336 entre 6½ à 8 hrs du soir.

HOCKEY A SAINT-JEAN

Saint-Jean, 7.—Voici la position des clubs de la Ligue de hockey de la Cité de Saint-Jean à la fin de la saison:

	G.	P.	P.	C.
Chevaliers de Colomb	7	2	35	20
St. John Yacht Club	5	4	25	21
Champlain	4	5	24	24
Royal Canadian Dragoons	2	7	19	38

La coupe va aux Chevaliers.

CAP DE LA MADELEINE

L'Académie du Sacré-Coeur de cette ville a reçu la visite du club de gouret des As de Shawinigan. Ce dernier sortit vainqueur après une lutte très contestée, par le résultat de 5 à 2. L'académie du Sacré-Coeur était renforcie par deux jeunes étoiles de cette ville, Donat Dumont et Léo. Desjardins, qui sauvèrent le club de l'Académie d'un blanchissage, en scorant chacun un point.

Le club Voltigeur du Cap de la Madeleine lance un défi au club Saint-Louis de Louiseville pour une partie de hockey dans le plus court délai.

S'adresser à Maurice Joly, gérant, Boîte postale 279, ou par téléphone 882F, de 10 a.m. à 4 p.m.

CLUB MONTREAL

L'assemblée annuelle du Club d'Anneaux Le Montréal a été tenue dimanche dernier. Tous les anciens membres et joueurs étaient présents. L'enthousiasme qui a régné, augure bien pour la saison prochaine. Le club se propose, comme par les années passées, de faire plus que sa quote-part pour le développement de ce genre d'amusement.

L'élection des officiers pour l'année courante, a donné le résultat suivant :

Président, M. E. Gendron ; secrétaire-trésorier, M. A. Lapointe ; gérant, M. Raoul Laliberté ; capitaine, M. H. Noël.

Bureau de direction : MM. O. Mathurin, A. Dallaire, El. St-Pierre, P. St-Pierre, O. Choquette, A. Picard, J. Picard, R. Ginchereau, V. Bédard, O. Fournier.

Le club Le Montréal est prêt à arranger des parties avec tout club de Montréal. Pour informations, s'adresser à Raoul Laliberté, 771 rue Cartier, ou à téléphone Lasalle 1299.

Le club aura une autre assemblée dimanche, le 12 courant, à 10 a.m., à la demeure du gérant. Tous les membres sont priés d'être présents, car il s'agira des règlements.

BOXE A SAINT-LAZARE

Saint-Lazare, 7.—Il y a eu séance de lutte et de boxe ici samedi. Lazare Martel a défait Ernest Chevrier en trois rondes. Chevrier a lancé un défi à son vainqueur pour un nouveau match pour $50, dans quinze jours. Octave Castonguay dit Maillet a obtenu le décision sur Albert Ménard, de Sainte-Elisabeth, dans un combat de 5 rondes. Charles Gratton, lutteur poids-lourd, a pris deux chutes sur Alphonse Ménard en 7 et 13 minutes. Pierre Rozon a pris une chute sur Baptiste Larocque en 23 minutes.

DURAND ACCEPTE

Durand accepte le défi de Fontaine pour un match au poignet qui aurait lieu lundi prochain au Club Joffre. Le match serait pour un part de $25 chaque côté.

COLLEGIEN DE SAINT-HENRI

Le Collégien de Saint-Henri a terminé sa saison le 26 février en faisant partie nulle de 3 à 3 et non pas de 3 à 2 comme le prétend le Collégien de Sainte-Elisabeth. De plus, le Collégien de Sainte-Elisabeth n'a scoré que deux points, son premier étant enregistré par un des joueurs du Saint-Henri qui passa par mégarde devant les buts de son club. Les deux joueurs que le Sainte-Elisabeth a retiré à la troisième période étaient deux joueurs du club de 14 à 16 ans. Le Collégien a réellement joué 21 parties et toutes sur la glace, malgré les protestations du Sainte-Elisabeth qui n'a pas pu établir un tel record. Le Collégien de Saint-Henri a été bien reçu partout, à l'exception de Sainte-Elisabeth.

Nom des joueurs : Coulombe, Benoît, Dubeault, Séguin, G. Laplante, M. Laplante, A. Senécal, Haineault, Ménard, et le petit Dubé.

JOUTES DE PETITES QUILLES

Saint-Paul

R. Papineau	154	159	159—	472
Os. Dégroseillier	188	150	152—	490
D. Papineau	175	183	150—	508
D. Blondin	157	178	155—	490
J. Brisebois	157	159	146—	461
Total				2422

Lachine

A. Cousineau	159	186	142—	487
A. Dicaire	164	169	169—	502
Guy. Legros	160	158	164—	482
J. Mahon	140	142	169—	451
F. Saint-Denis	161	177	178—	516
Total				2423

Ranger Rusher

W.-E. Ranger	102	107	115—	324
M. Ranger	113	119	112—	344
E. Ranger	98	109	125—	332
	313	335	352—	1000

Club Jasmin

A. Jasmin	99	104	118—	321
J. Demers	100	114	120—	334
A. Dicaire	108	112	116—	336
	307	330	354—	991

HOCKEY A SAINT-JEROME

Saint-Jérôme, 8. — Mardi dernier, une joute de gouret très intéressante qui fut probablement la dernière de la saison, a été jouée sur la patinoire du collège entre les équipes All-Stars et l'Hercule. Ceux qui se firent remarquer par leur adresse, furent M. Pepin, gardien des buts du All-Stars, qui fit des arrêts sensationnels, M. J. Sigouin qui enregistra 3 points, ainsi que G. Gauthier et La-Dion Bélisle qui enrégistrèrent chacun un point, ce qui donna un résultat de 5 à 2 en faveur des All Stars. Nous félicitons les joueurs de l'Hercule, qui, quoique supérieurs en grandeur et en force, montrèrent un bon esprit sportif. Position des joueurs:

All Stars		L'Hercule
S. Pepin	Buts	C. Vézeau
G. Gauthier	Défenses	W. Charette
W. Whalen	Défenses	E. Lachance
R. Valiquette	Avants	S. Gagnon
J. Sigouin	Avants	C. Paquette

Le Dion-Bélisle. Avants : W. Dempey A. Lacoste se fit remarquer comme arbitre. Pour informations, s'adresser à La Dion Bélisle, Collège Saint-Jérôme.

Théâtre Canadien Français
Cette semaine
"MELI-MELO"
Grande revue. Scène et chansons nouvelles 104-5 E

GAYETY
Aujourd'hui 2.30 et 8.15.
LA REVUE DE FRANK FINNEY
Avec Frank Lui-Même. 104-5 E

ORPHEUM Mat., 2.15 Soir, 8.30
Les acteurs de l'Orpheum dans "THE LION AND THE MOUSE"
avec Margaret Knight.
Pas d'augmentation des prix.
104-6 E

HIS MAJESTY'S
ROBERT B. MANTELL
ET GENEVIEVE HAMPER
Ce soir—JULES CESAR.
Jeudi—HAMLET. Vendredi—MACBETH.
Samedi, Mat.—LE MARCHAND DE VENISE.
Samedi (Soirée)—JULES CESAR.
Soirées et mat. samedi, 50c à $2.00.

PRINCESS
Deux fois par jour VAUDEVILLE de première classe.
RIGGS & WITCHIE dans "DANCE IDYLLS".
7—Autres numéros de premier ordre—7.
104-5 E

MOUNT ROYAL
143 LAURIER AVE. W.
Aujourd'hui jusqu'à vendredi : — EARLE WILLIAMS dans "LUCKY CARSON". Aussi "JUST AROUND THE CORNER", par Fannie Hurst, 2ème tour de "Humoresque". 106-3 E

MAISONNEUVE
ONTARIO COR. LASALLE
Aujourd'hui et demain :
"DONT TELL EVERYTHING"
Wallace Reid, Elliott Dexter, Gloria Swanson.
Vendredi-samedi
"DECEPTION"

IMPERIAL
Toute cette semaine — 6 NUMEROS 6
VAUDEVILLE KEITH
et
Wallace Reid dans "Rent Free"
Horaire: 1.00, 4.00, 7.00
Poitns du jour: 1.08, 4.08, 7.08
FABLES D'ESOPE
Wallace Reid dans "Rent Free"
—The Levolos—Millard et Martin—Bobby Bernard & Co.—Juliette Dika—James (Fat) Thompson—Renee Roberts & Company.
Matinée: 22c; Soirée: 22c, 33c, 44c.

ARCADE
Mercredi, jeudi et vendredi
GLORIA SWANSON dans
"Under the Lash"
grande vue spéciale avec texte en français—7ème épisode de "HURRICANE HUTCH", fables et comédie Mack Sennett.
La troupe MAURICE CASTEL jouera
Coco-Bel-Oeil
comédie-opérette en un acte
Orchestre—Vues expliquées en français.

STUDIO DE DANSE PARTICULIER SINCLAIR. Leçons particulières à toute heure, sur rendez-vous, 695 rue St-Urbain. Plateau 4152. 298-nE

Oh, ma Chère!
—mets la vaisselle de côté et dépêchons-nous de nous rendre pour la première représentation autrement nous ne pourrons y assister. La
SEMAINE de JAZZ — AU — ALLEN
bloque le trafic tous les soirs.
LUIGI ROMANELLI
et son
Fameux "Jazz Band"
Constance Talmadge
dans
"Woman's Place"
En plus:—Programme spécial d'extraordinaires attractions.
PRIX POPULAIRES DE L'ALLEN
CETTE SEMAINE
Le Mariage de la Princesse Marie
Les pellicules du mariage de la princesse Marie seront montrées prochainement à l'Allen. Les pellicules doivent arriver à New-York aujourd'hui et un messager spécialement envoyé à New-York par la direction du théâtre Allen sera à l'arrivée du paquebot et nous fera parvenir les pellicules sans délai.
LISEZ LE JOURNAL DE DEMAIN POUR DE PLUS AMPLES DETAILS.

PEACOCK ALLEY
avec MAE MURRAY
A PARTIR DE DIMANCHE
UN DRAME SOMPTUEUX FAISANT VOIR LA VIE DE NUIT A NEW-YORK ET A PARIS.
PRIX POPULAIRES
A partir de Dimanche à L'ALLEN

Capitol Entertainment
MAINTENANT A L'AFFICHE


ELLE fit parade de son élégance et de sa beauté pour le succès de son mari.
Lui ne s'est jamais arrêté à songer que ses attraits pourraient opérer sur d'autres hommes.
Une somptueuse pièce sur la vie du mariage et la vie à la mode. L'action se passe à New-York et au milieu des bandits du Mexique.
PROGRAMME
OUVERTURE—Extrait d'Hansel et Gretel d'Humperdinck. Le fameux orchestre du Capitol. J. J. Shea, directeur.
PROLOGUE.
Noll Quill et Nina Nonette dans des nouvelles danses mexicaines.
LE CRUCIFIX de Faure. Monté et rendu par M. et Mme Becker-Dupuis.

POUR TOUTE UNE SEMAINE
A PARTIR DE DIMANCHE
Cecil B. De Mille
présente
"FOOL'S PARADISE"
avec
DOROTHY DALTON
THEODORE KOSLOFF
CONRAD NAGEL
et une troupe de 1,000 personnes
Capitol Entertainment

ELECTRA
STE-CATHERINE et AMHERST
COMMENÇANT AUJOURD'HUI
POUR 5 JOURS


WHY GIRLS LEAVE HOME?
SOLO DE PIANO PAR
EUG. MAYNARD

NAPOLEON PALACE LORD NELSON
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Grand programme double
BERT LYTELL dans "ALIAS LADYFINGERS"
ALICE LAKE dans "THE INFAMOUS MISS REVEL"

DOMINION
Grand programme double aujourd'hui
WILLIAM DESMOND dans "FIGHTING MAD"
Aussi ALICE JOYCE dans "THE SPORTING DUCHESS"
Comédie spéciale, gazette et autres vues

LOEW'S
AUJOURD'HUI
VIOLA DANA
EN PERSONNE
La délicieuse étoile du cinéma
Sa première visite au Canada
Elle joue aussi dans la vue
"THE MATCH BREAKER"
Numéros de vaudeville ordinaires
PAS DE HAUSSE DES PRIX
104-5 E

LOEW'S COURT
MATINEES 11c
AUJOURD'HUI
SOIREES 21c
Viola Dana
EN PERSONNE
Cet après-midi et ce soir — La seule fois que la fameuse étoile apparaîtra au Canada.
ETHEL CLAYTON dans "Her Own Money"
et
ROSEMARY THEBY dans "Across The Divide"
Après-midi, 11c; excepté le dimanche et les jours de fête.
Soirées, 25c; taxe comprise.

PAPINEAU
Papineau et Mont-Royal

On le verra en personne toute la semaine prochaine. A partir de dimanche
MYSTERIA
A l'affiche en même temps à deux théâtres de la Cie United Amusements Ltd
REGENT
Avenues du Parc et Laurier
PAPINEAU
Papineau et Mont-Royal
AUJOURD'HUI JUSQU'A SAMEDI
Un beau roman de jeunesse et d'Amour.

Mabel Normand
dans la plus grande production dramatique de Mack Sennett. La vue dont tout le monde parle
MOLLY'O
—AUTRES ATTRACTIONS—
REGENT
BUSTER KEATON dans "THE BOAT"
NICK CARTER dans "DODGING THE LAW"
PAPINEAU
CLYDE COOK dans "The Chauffeur"
Dernier épisode de "HURRICANE HUTCH"

ST-DENIS
VENDREDI, 10 MARS
CLARA BUTT
La célèbre Contralto
Billets en vente chez LINDSAY et ARCHAMBAULT.
Dir.: J. A. GAUVIN.
3,4,6,8,10 E

THEATRE LAURIER
Coin Ste-Catherine et Dessery
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
2 JOURS SEULEMENT
LA SOCIETE DES ARTS CATHOLIQUES PRESENTE
LA VICTIME
drame en 9 parties. EXPOSE EN FRANCAIS.
La plus grande, la plus belle, la plus émouvante des pellicules jamais reproduite sur l'écran.
Un merveilleux chef-d'oeuvre artistique.
Prix Mat. 20c, Soirée 20c, 25c.
Taxe comprise.

MIDWAY
Pour la dernière fois aujourd'hui
Le chef-d'oeuvre de D.-W. GRIFFITH,
"WAY DOWN EAST"

PLAZA
RUES BEAUBIEN ET ST-HUBERT
AUJOURD'HUI JUSQU'A SAMEDI
Venez voir la meilleure vue de l'année dans le plus nouveau et le plus joli théâtre de Montréal.

MARY CARR La merveilleuse mère
La meilleure vue de tous les temps. La sensation de l'année. Une histoire que vous n'oublierez jamais. Ne la manquez pas, et venez de bonne heure s'il vous plait. Représentation ininterrompue de 1 à 11 p.m.
"OVER THE HILL"
Aussi NICK CARTER dans "MYSTERIOUS BOND CASE" et autres.
Prix: Après-midi, 10c et 15c. Soir 10c, 15c, 25c (taxe comprise).

OUIMETOSCOPE
AUJOURD'HUI, VUE SPECIALE
BIG BOY WILLIAM
dans
JACK RIDER
La troupe présente Un Garçon de chez VERY, Comédie Labiche, A 3 et 9 hrs p.m.
Expliquée en français à 8 p.m.

STRAND
Aujourd'hui jusqu'à samedi
LOUISE GLAUM
DANS
'THE LONE WOLF'S DAUGHTER'
Réunissant les types universellement connus de "LONE WOLF" et de "FALSE FACES". Une fille d'une remarquable beauté ! Le criminel le plus rusé du monde! L'audacieux Lone Wolf lui-même ! Un panorama des plus nouvelles modes !

Aux Deux Théâtres en même temps.
BELMONT
Mont-Royal et St-Laurent
MOULIN ROUGE
Rues St.-Catherine et Amherst.
Aujourd'hui, jeudi et vendredi
Le roman d'amour de la plus belle femme que le monde ait jamais connue.

WILLIAM FOX présente la
REINE de SABA
"La Reine de Saba" a tenu l'affiche pendant une année entière à New-York à des prix allant jusqu'à $2.00.
Nos prix populaires réguliers seront en vigueur tout le temps que cette grande vue sera à l'affiche. Evitez les foules du soir en venant l'après-midi.

"La Lumière Eternelle"
(LA PASSION)
UN MAGNIFIQUE CHEF-D'OEUVRE EN 8 PARTIES
Toute cette Semaine, excepté Vendredi
ST-DENIS
La plus grande vue de tous les temps. La vue merveilleuse dont chacun parle. Ne manquez pas de la voir. Admission: Matinée, 25 et 30c. Soirée, 30 et 50c. Présentée par la Société des Arts Catholiques.

UN ELOGE DE CES MAISONS D'EDUCATION

Les collèges classiques sont la pépinière où se forment nos grands hommes.

AU CONSEIL LEGISLATIF

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Un intéressant échange de vues a eu lieu hier après-midi au Conseil Législatif sur le bill David accordant un octroi annuel de $10,000 à chacun des collèges classiques de la province de Québec. L'honorable M. Pérodeau, leader du Conseil, en présentant cette mesure à la Chambre Haute, et l'hon. Dr Ernest Choquette, en l'appuyant, ont fait l'éloge de nos collèges classiques que tous deux tiennent pour les pépinières où se forment les hommes grâce auxquels notre race vit.

L'honorable M. Pérodeau a expliqué ce projet de loi par lequel on accorde un octroi de $10,000 à chacun des collèges classiques de la province de Québec, tous les ans, ainsi qu'un octroi annuel de $40,000 au comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique. Ces octrois sont donnés sans condition; la seule chose que l'on exige des collèges classiques est qu'ils fassent parvenir tous les ans au secrétaire de la province la liste de leurs professeurs diplômés de l'Ecole Normale Supérieure. Le gouvernement se tient pour assuré que l'argent qu'il donnera aux collèges classiques sera employé comme il convient. L'hon. M. Pérodeau a fait l'éloge de nos collèges classiques et dit tout le bien accompli par ces institutions.

L'hon. Dr Choquette a prononcé un brillant discours pour appuyer ce projet de loi. En face de la série de lois, de réformes et d'innovations mises au jour durant la présente session, et qui toutes visent à activer, sous une forme quelconque, notre mouvement intellectuel, il ne peut se retenir de rendre hommage à l'esprit de travail, à la clairvoyance et à la vision vraiment patriotique de l'hon. M. David, qui est l'inspirateur de ces mesures au sein du cabinet. Rappelant qu'il a salué récemment avec joie le projet de loi destiné à encourager la production des oeuvres artistiques et littéraires, il croit maintenant qu'il convient non plus seulement de saluer, mais de s'incliner avec émotion. Il est heureux que le gouvernement ne mette aucune condition à cet octroi. "Toute notre satisfaction, dit-il, nous la trouvons à sentir tout à coup que nous traversons l'une de ces circonstances délicieuses et si rares dans la vie où celui qui donne se rattrape en éprouvant plus de bonheur que celui qui reçoit.

"Raconter l'histoire de nos vieux collèges classiques, ce serait rappeler l'histoire de tout le Canada français, refaire celle de notre propre nationalité. Expliquer comment nos froids "arpents de neige" ont été impuissants à éteindre en nous l'ardeur et la flamme de la pensée française, mais c'est simplement démontrer que, l'un après l'autre, ces collèges se sont plus bâtis en hommes qu'en pierres et que leur âme a été comme le foyer, l'âtre où notre race s'est allée constamment réchauffer.

"Il y a donc ainsi des hommes que la Providence semble avoir détachés du reste des mortels. Qui de nous n'en a pas connu de ceux-là qui, durant toute leur vie, ont poursuivi sans relâche leur tâche ingrate d'éducateurs, servi de piliers à leur maison et qui, leur terme fini —et comme s'ils eussent trouvé, debout, le poids trop lourds à leurs vieilles épaules—doucement sont descendus se coucher dans la crypte elle-même pour en porter encore plus aisément les assises.

"J'ai vu ce spectacle de trop près pour n'en avoir pas été ému, et j'aurais certainement éprouvé quelque peine à ne pas le rappeler en cette circonstance, tant je sais notre propre allégresse à reconnaître l'esprit de renoncement et le zèle patriotique propre aux éducateurs de notre race. Mais si maintenant vous m'entendez proclamer ma gratitude et ma fierté de ce qu'ils aient implanté chez nous le vieil enseignement classique français, croyez bien, messieurs les Anglais, que je reste en plein accord de sentiment avec les maîtres des grandes universités d'Europe, avec les "scholars" de Cambridge et d'Oxford, car ils se rendent bien compte, eux, que nulle culture intellectuelle n'est vraiment complète que si elle s'empreint de quelque saveur de latinisme".

L'hon. Dr Choquette dit aussi la portée nationale de l'oeuvre de nos collèges qui ont droit aussi à notre admiration pour avoir fait passer des aspirations supérieures, un grain d'idéalisme dans les diverses couches sociales de notre peuple. En terminant, il dit la fierté qu'il éprouve à signaler que l'on doit cette mesure au parti libéral qui devra se réjouir plus tard d'avoir attaché son nom le premier à cette oeuvre supérieure d'agrandissement national.

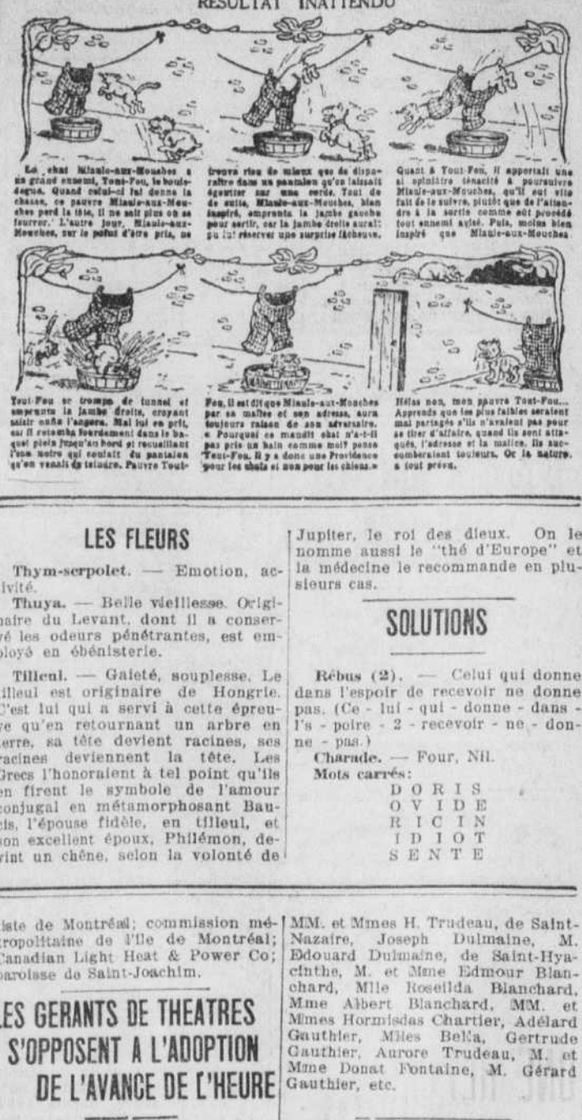
Le Conseil a aussi voté la troisième lecture du bill Caron autorisant les conseils municipaux à prêter de l'argent aux cultivateurs pour l'achat de grains de semence, après des explications fournies par l'hon. M. Pérodeau.

Les autres bills publics suivants ont été introduits au Conseil: terres aux sauvages; Ecole Polytechnique; police provinciale; amendement au code civil relativement aux enregistrements; amendement à la loi électorale relativement aux heures de votation; entretien du chemin de Saint-Jean à l'Acadie; cour de circuit du comté de Saint-Maurice; pensions à certains coroners; création de commissions athlétiques; amendement à l'article 833 du code de procédure civile; amendement à l'article 228 du code municipal; amendement à la loi des ingénieurs civils.

Les bills privés suivants ont subi leurs deux premières lectures et ont été référés au comité des bills privés: Syndicat Financier de l'université Laval; Association des Garde-Malades; succession J.-A. Massue; Union des Municipalités; cité de Montréal; Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; commission métropolitaine de l'île de Montréal; Canadian Light Heat & Power Co; paroisse de Saint-Joachim.

LE COIN DES ENFANTS

RESULTAT INATTENDU



LES FLEURS

Thym-serpolet. — Emotion, activité.

Thuya. — Belle vieillesse. Originaire du Levant, dont il a conservé les odeurs pénétrantes, est employé en ébénisterie.

Tilleul. — Gaieté, souplesse. Le tilleul est originaire de Hongrie. C'est lui qui a servi à cette épreuve qu'en retournant un arbre en terre, sa tête devient racines, ses racines deviennent la tête. Les Grecs l'honoraient à tel point qu'ils en firent le symbole de l'amour conjugal en métamorphosant Baucis, l'épouse fidèle, en tilleul, et son excellent époux, Philémon, devint un chêne, selon la volonté de Jupiter, le roi des dieux. On le nomme aussi le "thé d'Europe" et la médecine le recommande en plusieurs cas.

SOLUTIONS

Rébus (2). — Celui qui donne dans l'espoir de recevoir ne donne pas. (Ce - lui - qui - donne - dans - l'espoir - de - recevoir - ne - donne - pas.)

Charade. — Four, Nil.

Mots carrés:

D O R I S
O V I D E
R I C I N
I D I O T
S E N T E

LES GERANTS DE THEATRES S'OPPOSENT A L'ADOPTION DE L'AVANCE DE L'HEURE

Les gérants de théâtres de Montréal ne sont pas favorable à l'avance de l'heure. M. B.-M. Garfield, secrétaire-trésorier de leur association de protection, vient d'envoyer la lettre suivante aux autorités municipales:

"A une assemblée de notre Association de Protection des Gérants de théâtres de Montréal, tenue vendredi dernier, le 3 mars, nous avons adopté une résolution protestant contre l'adoption de l'avance de l'heure, et j'ai été chargé de vous faire connaître nos griefs sur cette question.

"L'expérience des années passées nous a permis de constater sans l'ombre d'un doute que cette politique était un désastre financier pour les théâtres et les endroits d'amusements. Aux jours de prospérité, nous avons accepté cet état de chose et subi des pertes sans rien dire. Mais maintenant nous sommes forcés de voir à notre protection. Les conditions actuelles qui affectent toutes les branches du commerce, nous obligent à vous faire un appel pour obtenir la protection que nous croyons mériter.

"C'est un fait reconnu que les théâtres de Montréal doivent payer des licences et des taxes plus lourdes que dans n'importe quelle autre ville de ce continent. Nous payons à la ville et au gouvernement une grande partie du revenu de la taxe d'affaires.

"Plusieurs théâtres de Montréal luttent difficilement pour traverser heureusement cette période de dépression, espérant voir s'améliorer les conditions, mais si le règlement de l'économie de la lumière redevient en vigueur, cette année, ce sera un désastre pour un bon nombre. C'est pour cette raison que nous vous demandons expressément de considérer cette question, et que nous protestons contre l'adoption de ce règlement.

"Vous remerciant d'avance, confiants que vous donnerez à cette question toute l'attention possible, nous demeurons,

"Respectueusement

"L'Association de Protection des Gérants de théâtres de Montréal".

LES NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme A. LARIVIERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Théodore d'Acton, 8. — M. et Mme Aurélius Larivière ont célébré, ces jours derniers le 25ième anniversaire de leur mariage. Ont pris part à cette fête, les enfants des jubilaires, Rosa, Eva, Arthur, Théodore, Emile, Alma, Florida, Aimé et une soixantaine d'invités. Un banquet fut servi à la demeure des jubilaires et deux adresses leur furent lues, une par Mlles Marie-Anne et Adrienne Beaunoyer, de Saint-Hyacinthe, et l'autre par M. et Mme Hormisdas Trudeau. Une bourse leur fut aussi présentée ainsi que plusieurs autres jolis cadeaux. Il y eut chant et musique.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes H. Trudeau, de Saint-Nazaire, Joseph Dulmaine, M. Edouard Dulmaine, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Edmour Blanchard, Mlle Rosélida Blanchard, Mme Albert Blanchard, MM. et Mmes Hormisdas Chartier, Adélard Gauthier, Mlles Bella, Gertrude Gauthier, Aurore Trudeau, M. et Mme Donat Fontaine, M. Gérard Gauthier, etc.

SAINT-EDOUARD DE NAPIERVILLE

Les funérailles de M. Octave Trudeau, décédé à l'âge de 77 ans, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt laisse son épouse, née Marie Circé, cinq fils: Irénée, Séverin, Adrien, Dominique, Omer; cinq filles: Mmes E. Kirouais, P. Filion, J. Bouchard, E. Poissant, A. Trudel; deux soeurs: Mmes Alfred Gervais et M. Monette; un frère: Onésime, de Montréal.

Conduisaient le deuil, deux petits-fils du défunt, Oswald Lussier et Côme Trudeau. Le corbillard était conduit par M. E. Trudeau. Les porteurs étaient les anciens et nouveaux marguilliers, MM. W. Poissant, D. Poissant, C. Hébert, D. Lécuyer, D. Serre et H. Trudeau. Le service fut chanté par M. le curé Bernier, assisté des abbés Perras et Deromé, comme diacre et sous-diacre. On remarquait dans le cortège les parents du défunt, MM. E. Kirouais, E. Poissant, J. Bouchard, ses gendres; L. Trudeau, N. Trudeau, Mlle Blanche Trudeau, ses petits-enfants; M. A. Trudeau, le docteur et Mme Dalgneault, M. N. Trudeau, Mme Meunier et son fils, Maurice; Mme N. Trudeau et son fils, Armand; Mme E. Serre et Mlle M.-A. Circé, de Montréal; M. et Mme E. Sénécal, Mme O. Lefort, Mme O. Painchaud, I. Gagné, J.-B. Serré, O. Circé, E. Circé, E. Martimbeau, W. Circé, P. Lefebvre, etc.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, de nombreux bouquets spirituels et de nombreuses offrandes de messes.

Teignez les mantes, jupes et robes fanées avec les teintures Diamond

Chaque paquet de "Teinture Diamond" contient des instructions si simples que toute femme peut teindre ou teinter ses vieux articles usagés, changés, et les mettre comme neufs. Même si elle n'a jamais teint, elle peut donner une riche couleur nouvelle à des jupes, robes, blouses, manteaux, bas, chandails, couvertures, draperies, tentures, et toutes sortes d'articles. Achetez les teintures Diamond — pas d'autre sorte—alors vous pourrez teindre à la maison d'une façon pratique et garantie. Dites simplement à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de la laine ou de la soie, ou si c'est de la toile, du coton ou des marchandises mélangées. Les Teintures Diamond ne bigarrent, ne tachent, ne changent ni ne s'effacent jamais.

WELLS RICHARDSON
Montréal.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
L.M.s.n.A

Pain de James Strachan

La qualité y est mise dans une boulangerie moderne.

BOULANGERS DE LA ROYAUTE
Avenue de l'Hôtel de Ville.
Tel. Est 7109

LA BIBLIOTHEQUE DE PAPINEAU RAPPORTE UNE PETITE FORTUNE

La vente de la bibliothèque du patriote L.-J. Papineau s'est terminée hier après-midi, rapportant une somme totale de $10,000. Cette collection comprenait plus de 6,000 volumes ainsi qu'un grand nombre de brochures et de journaux. Les plus heureux acheteurs ont été, dit-on, M. G. Ducharme, expert en vieilles éditions canadiennes, et M. J. Turner, qui ont obtenu à de bonnes conditions des livres fort précieux.

Une troisième édition des "Voyages de Champlain", 1632 s'est vendu $300; l'"Histoire de la Nouvelle-France", de Lescarbot, 1618, $230; les "Nouveaux Voiages", de Lahontan, 1703, $40, et d'autres éditions de la même oeuvre à $16, $19 et $33. Trois "Relations des Jésuites", 1757 et 1765 ont été payées $165 par M. Ducharme; le tout vaut approximativement $1500. Le même a payé seulement $1 pour un "Mémoire" des escarmouches de Washington et Jumonville, qui vaut de $40 à $50. "A new discoverie of a Vast Continent", de Hennepin, 1698, fut payé $90; une "Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec", 1751, $28; les Mémoires de Saint-Simon, 1856, 13 volumes, $54.75; les Mémoires de Sully, 1638, 10 volumes, $21; le Dictionnaire historique, de Bayle, 1720, $34; des "Lettres aux habitants", de du Calvet, 1784, $22; les "Moeurs des sauvages", de Latitan, 1724, $28; d'Institution de la Religion, de Calvin, 1566, $14 et les "Aphorismes" d'Hippocrate, 1813, $10. M. Ducharme acheta en outres tous les almanachs et neuf caisses de vieux journaux au prix de $29.25. M. T. Giroux, de Québec, paya $90 pour 18 cahiers de notes écrits de la main de Papineau.

SAINT-SEBASTIEN DE BEAUCE

Samedi, le 4 mars, est décédé M. Joseph Meunier, veuf de Délima Cantin, à l'âge de 55 ans. Il laisse pour le pleurer des frères et des soeurs.



Il aime à se laver avec du Lifebuoy

La mousse veloutée de ce savon lui nettoie et rafraîchit tous les pores de la peau. Il en est tout ravigoté. Ce n'est plus le même. Se laver au Lifebuoy procure jouissance et vigueur.

La saine odeur du Lifebuoy n'est ni un parfum — ni la senteur d'une médecine—mais un pur arome hygiénique qui vous dit tout de suite pourquoi le Lifebuoy purifie et protège—pourquoi il vous améliore la peau.

Le Lifebuoy fleure bon. C'est un savon aussi pur qu'il est possible de faire. La douceur veloutée d'un lavage au Lifebuoy est une jouissance inconnue de ceux qui ne se lavent qu'aux savons ordinaires.

Essayez-en un pain dès aujourd'hui. Vous pouvez en avoir à l'épicerie, pharmacie, magasin à rayons

SAVON DE SANTÉ LIFEBUOY

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO

LB. 1



Vous aurez la suprême élégance avec le D & A No 549, si votre poids est de 115 à 140 livres et votre taille de 5 pieds à 5 p. 6". Demandez à votre corsetière de vous le faire voir. Fait en beau coutil spécialement coupé et baleiné pour donner le maximum de flexibilité, d'élégance et de confort.

Le prix en est très modéré.

Il y a un modèle D & A pour chaque taille, qu'elle soit courte ou haute, forte ou svelte.

Si votre corsetière n'a pas ces corsets en magasin, elle peut vous en procurer un qui vous ira comme s'il était fait sur mesure, et dont le prix sera des plus raisonnables.

Notre établissement est le plus considérable du genre et le mieux outillé en Canada et rivalise avec les plus importants du monde entier.

DOMINION CORSET COMPANY, Montréal, Québec, Toronto
Fabricants des corsets La Diva et Goddess.

Chaussures Surpass à $6, $8, $10



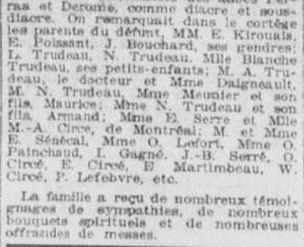
SEMELLES A L'EPREUVE DE L'HUMIDITE



La chaussure qu'il vous faut à ce temps de l'année — Noire ou tan — Pleine valeur Surpass à

$6

The Surpass Shoe Co. Limited
505 ST CATHERINE ST WEST
DRUMMOND BUILDING



GRATIS
Magnifique Set en Cristal
13 MORCEAUX
Donnés Gratis avec le Thé
MIKADO
Vert ou Noir.

Demandez-le à votre épicier.
GLOBE TEA CO.,
309 Notre-Dame Ouest
Tél. Main 5036.

94-M.s.n

GOODWIN

Voyez à notre

EXPOSITION de COULEURS

l'étoffe du pays tissée comme dans l'ancien temps et la tricolette tricotée par une machine moderne.

Au deuxième chez Goodwin.

FOULARDS RADIUM — 36 POUCE — 1.45 JEUDI

C'est un achat spécial en vente à 9 heures demain matin.

Ces foulards ont été imprimés en France. Ils sont d'une superbe qualité et la pluie ne les affectera nullement.

Un dessin en cinq combinaisons de couleurs: blanc sur marine, blanc sur Copenhague, blanc sur brun, blanc sur myrte et blanc sur noir. Seulement 1000 verges à . . . . . **1.45** la verge

NOTRE VENTE DE SOIES A 1.95 LA VERGE

comprend des satins Baronet, des taffetas de qualité "Queen" et huit autres sortes de soies. Un superbe étalage de couleurs.

NOTRE VENTE D'ETOFFES A 1.95 LA VERGE

comprend des "homespuns", flanelles "homespuns", jerseys de laine, serges marine et plusieurs autres étoffes.

Au deuxième chez Goodwin.

Complets pour Hommes 30.00

6 bonnes raisons

Le tissu
La confection
L'ajustement
Les modèles
Les couleurs
La variété

Tissu croisé, "homespun", laine filée. En gris pâle ou foncé, rayé, quadrillé ou mélanges variés.
Modèles demi-ajustés pour jeunes gens, et ordinaires à 2 et 3 boutons.

Nos autres complets sont à **35.00, 40.00, 45.00, 50.00**, d'après les différents degrés de la qualité.
Au rez-de-chaussé chez Goodwin.

Une Chemise à 1.50
—Mais ce n'est pas tout!

C'est une chemise lavable — une chemise en percale durable aux couleurs absolument inaltérables. Rayures noires, mauves et bleues. Une chemise bien faite par la compagnie "Forsyth", cousue avec soin, et de manière à bien faire. Grandeurs 13½ à 17½. C'est un exemple de ce que vous pouvez trouver à notre rayon des chemises pour hommes.

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

Carpettes

Quelle grandeur vous faut-il?

Si c'est 12 x 9 pieds, nous avons:

des Axminsters à **155.00, 125.00, 85.00** et **54.75**

des moquettes à **125.00, 98.75, 82.50** et . **69.75**

des Bruxelles à **45.75** et **39.75**

des dessins de tapisserie à **42.50** et . . . **32.50**

Au quatrième chez Goodwin.

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

ROBES DE GUINGAN ANGLAIS POUR FILLETTES

74 sous jeudi

Grandeurs 2 à 6 ans. Les deux modèles illustrés sont garnis de blanc. Guingan anglais qui ne s'altérera pas au lavage.

74 sous en est le prix au magasin du sous-sol.



COMBINAISONS POUR DAMES .78
Beau coton, garniture au crochet, encolure basse avec trou-trou, ouvertes ou fermées.

CALECONS POUR DAMES .63
Genre parapluie, ouverts ou fermés, garniture au crochet.

CALECONS BOUFFANTS POUR DAMES .36
Beau jersey de coton, roses ou blancs, élastiques à la taille et aux genoux.

GANTS POUR DAMES .69
Chamoisette importée. En blanc, gris pâle, gris foncé, naturel, brun, castor et tan. Pointures 5½ à 7½.

BLOUSES POUR GARCONNETS .64
Grandeurs 6 à 16 ans. Blouses de batiste avec col à même, une poche, huit dessins variés de pois et rayures.

BAS POUR DAMES .23
Simili-soie mercerisée, pointures, 8½ à 10, noirs ou brunes. Deuxième qualité. Il y en a 600 paires, mais ils vont s'enlever rapidement à 23 sous. Venez de bonne heure.

CULOTTES POUR GARÇONNETS, .98
Grandeurs, 2 à 10 ans. Culottes droites entièrement doublées, grises, brunes ou en mélanges variés.

CHEMISES POUR HOMMES, 1.19
Chemises pour chauffeurs ou mécaniciens, en coton cordé kaki avec empiècement et col à même. D'autres en rayé noir et blanc. Grandeurs 14 à 17½.

CHEMISES DE REPS POUR HOMMES 1.19
Bonne qualité, confection ample, couleurs inaltérables. Rayures larges ou étroites mauves, bleues et noires, sur blanc. Grandeurs 14 à 16.

CHANDAILS POUR HOMMES 1.74
Chandails genre veston en laine mélangée d'un peu de coton, tricot Jumbo, collet roulé, grandeurs 38 à 45.

CHANDAILS POUR HOMMES 1.74
Chandails fermés avec haut collet roulé, tricot double, laine mélangée. En bleu marine, brun et marron.

COMPLETS POUR PETITS GARÇONS 4.79
Jolis modèles, bonne qualité, bruns, gris, quadrillés et mélanges variés. Grandeurs 2 à 10 ans.

CULOTTES BOUFFANTES POUR GARÇONNETS 1.89
Velours à côtes, bien doublées. Grandeurs 7 à 17 ans.

COMPLETS POUR GARÇONNETS 7.89
Nouveaux complets de cheviote et tissu croisé pour le printemps. Modèles Norfolk ou à veston droit. Gris, bruns, bleus, gris oxford ou mélanges variés. Grandeurs 6 à 18 ans.

ARTICLES DE TOILETTE
(Magasin du sous-sol)

Poudre de talc (Swandon)	.12½
Poudre antiseptique pour bébés	.19
Terre Fuller	.13
Poudre à la violette	.13
Poudre à sachets, 3 pour	.10
Brillantine	.24
Bay Rum	.20
Bâtons à barbe York	.16
Crème à barbe Molle	.14
Nettoyeur pour les mains	.09
Sacs à eau chaude, fabriqués à la main	.69

JUPONS POUR DAMES .98
Seulement 146 jupons en satinette ou simili-soie, large volant, élastique ou cordon coulissé à la taille. Noirs, roses et roses avec bandes noires. Tailles 30 à 36.

ROBES POUR JEUNES FILLES, 7.59
Serge et tricotine tout laine, cinq modèles. Brodées, perlées ou garnies de piqûres de couleurs. Marine, brunes et noires. Grandeurs 16 à 20 ans.

MANTEAUX POUR DAMES, 6.98
Nouveaux modèles pour le printemps, en tissu croisé brun, gris ou sable. 16 ans à 42 de buste.

JUPES POUR DAMES, 4.89
Gabardine et serge tout laine, unies ou à plis, grises, marine, brunes ou noires. Tailles 25 à 32.

ROBES-MIDDY POUR FILLETTES, 3.69
Genre "middy", marine uni ou marine garni de soutache sable et rouge, cravate. Grandeurs 6 à 14 ans.

CHEMISES POUR DAMES, .99
Genre enveloppe, en beau coton rose, deux modèles. Garnies de dentelle. Grandeurs 36 à 44.

ROBES DE NUIT POUR DAMES .99
Coton blanc, garnies de broderie et dentelle, manches longues, encolure haute ou en pointe, boutonnant en avant. Longueurs 56 à 60.

CACHE-CORSET .49
Coton blanc, garnis de dentelle et noeud de satin. Grandeurs 36 à 44.

ROBES POUR DAMES 13.98
Croisé Poiret, tricotine et serge de laine. Sept modèles pour le printemps. Les unes garnies de motifs brodés, les autres perlées ou soutachées. Grandeurs 16 ans à 48 de buste.

BLOUSES DE SOIE 3.98
Soie japonaise blanche, manches longues et col Peter Pan. Blouses de georgette et crêpe de Chine, encolure carrée, en pointe ou haute, col Peter Pan. Garnies de petits plis. Manches longues ou courtes. Grandeurs 36 à 42.

PEIGNOIRS 1.99
Très jolis peignoirs en crêpe ou mulle à pois, garnis de ruban. En bleu pâle, bleu Alice, rose, rosé, mauve et maïs. Grandeurs 38 à 44.

JUPONS 2.98
Soie japonaise, volant de neuf pouces. En marine, vert irlandais, gris, mauve, vert foncé, turquoise, taupe et rose. Longueurs: 34 à 38.

Au magasin du sous-sol Goodwin.

ARTICLES DE TOILETTE
A des prix fin de semaine.

Crème Elcaya	.59
Pâte dentifrice Forhan	.43
Poudre Lady Mary pour le visage	.59
Pâte dentifrice Taylor	.19
Danderine	.45
Savon Cuticura	.19
Crème Simon	.75
Petites serviettes, 3 pour	.20
Savon de Castille espagnol, le pain de 3¼ onces, 6 pour	.35
Le pain de 1¼ onces, 3 pour	.70
Shadene	1.19

Au rez-de-chaussée de Goodwin.

REMEDES BREVETES
A des prix fin de semaine

Nourriture Allenbury pour bébés, Nos 1 et 2	1.10
Nourriture Allenbury pour bébés, No 3	.69
Sal Hepatica	1.25
Hypophosphites Fellow	1.10
Emulsion Scott	.79
Glyco Thymoline	.85
Coton hydrophile, 1 lb	.49
Rouleaux de papier de toilette, la doz.	.49

Au rez-de-chaussée de Goodwin.

Goodwin's LIMITED

A L'HOTEL DE VILLE

LE VENT A EMPECHE LE TRAVAIL DE DEBLAIEMENT

Effondrement de trois cheminées au cours de la nuit dernière.—On continue le travail de réorganisation des services municipaux.—Déménagement.

L'ACHAT DE MEUBLES

Le travail de déblaiement à l'hôtel de ville est arrêté, à cause du grand vent qui s'est abattu sur notre ville. Au cours de la nuit dernière, trois des cheminées de l'édifice détruit se sont effondrés; une quatrième menace de s'écrouler si le vent continue. Il est fort dangereux de pénétrer dans l'édifice, et M. H.-A. Terrault, qui dirige les travaux de déblaiement, a annulé tous les permis permettant d'entrer dans l'ancien hôtel de ville. Il ne veut risquer la vie de personne. Le comité exécutif a approuvé cette décision.

L'une des cheminées, en s'écroulant, a causé des dommages dans le coin de l'édifice qu'occupait le contrôleur des finances, M. Justinien Pelletier. Le plancher a cédé sous le poids des débris de la cheminée. A l'étage supérieur, le plancher a également cédé.

Si le vent cesse, on continuera le travail de déblaiement cet après-midi, a dit M. Terrault. La seule cheminée qui reste debout est située à l'angle sud-ouest de l'édifice.

L'échevin Bray a vivement félicité ce matin le comité exécutif pour le travail énorme qu'il a accompli dans les circonstances, et a aussi fait l'éloge des employés qui se sont dévoués pour sauver des documents précieux des ruines de l'hôtel de ville. L'échevin Bray dit que la réorganisation des services municipaux se fera rapidement, car tous y mettent de la bonne volonté. Déjà, plusieurs services sont réorganisés, entre autres le service de Santé et celui des finances. M. René Bauset a aussi installé ses bureaux à l'annexe, et ce matin, ce service fonctionnait également. D'autres services étaient de même prêts à fonctionner.

M. Bauset a reçu instruction de convoquer une séance du conseil pour lundi prochain.

Ce matin, le comité exécutif a siégé, et l'on a discuté l'achat de meubles pour l'annexe. M. L.-O. Pion a reçu mission de s'occuper de cette partie.

Ce soir, les échevins Sansregret, leader du conseil, M. J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif, et M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux, partent pour Québec.

LE BILL DE MONTREAL

Le bill de Montréal sera discuté demain à la législature provinciale. On sait que les autorités municipales demandent d'emprunter une somme n'excédant pas $3,000,000 pour la reconstruction de l'hôtel de ville.

Au cours de la journée d'hier, le trésorier de la ville, installé à l'annexe de l'hôtel de ville, a perçu des taxes. La trésorerie municipale a donc repris son travail. Actuellement, ce service est situé au rez-de-chaussée de l'annexe. Dans un coin de la salle occupée par la trésorerie, on a érigé un comptoir où les receveurs, MM. A. Ranger et A.-P. Nugent se tiennent pour recevoir l'argent. Une centaine de comptes ont été payés.

Chez M. A. Bienvenu, surintendant des privilèges et licences, le travail a recommencé, et hier, il a été perçu une somme de $9,273. Un théâtre a payé hier sa quote-part de la taxe des amusements s'élevant à $1,000. Le payeur, M. A. Charpentier, est de même installé et aujourd'hui, il paie les salaires des employés de la voirie, de l'incinération, des parcs, de l'aqueduc et des égouts. Aujourd'hui et demain, une somme totale de $52,000 sera payée en salaires et gages.

CONSEILLERS QUI CROIENT A UN CRIME

Autour de l'enquête qui sera tenue au sujet de l'hôtel de ville.

MYSTERE A ECLAIRCIR

L'échevin J.-Allan Bray a déclaré aux journalistes, au cours de la matinée, qu'il allait exiger qu'une enquête complète soit faite dans le cas de l'incendie de l'hôtel de ville. Il trouve absolument curieux de voir que les avertisseurs placés aux différents étages ne fonctionnaient pas. Il est d'avis que l'incendie semble avoir été allumé par une main criminelle. En tout cas, dit-il, il paraît évident qu'il y a eu négligence quelque part. Maintenant il y a la nouvelle qui a couru dans le public que les fils reliant le système d'alarme à l'hôtel de ville avaient été coupés. Un seul avertisseur fonctionnait. Tout cela comporte un mystère que l'on est tenu d'éclaircir, a ajouté l'échevin Bray. C'est pourquoi l'enquête qui sera probablement ouverte vendredi par les commissaires des incendies doit être complète.

La Commission des incendies qui siégeait à l'annexe, a maintenant ses bureaux à la chambre No 29 du palais de justice. C'est là qu'aura lieu l'enquête sur le désastre de l'hôtel de ville.

L'échevin A.-A. DesRoches, membre du comité exécutif, se demande également s'il n'y a pas quelque chose de mystérieux dans cette catastrophe. Peut-on faire un rapprochement avec le commencement d'incendie au marché Bonsecours? se demande-t-il de plus. L'échevin DesRoches veut aussi une enquête minutieuse dans le cas de l'hôtel de ville.

Un autre échevin, M. J.-M. Gabias, trouve fort étrange qu'un individu lui ait téléphoné, il y a une quinzaine de jours, pour lui dire que l'hôtel de ville allait sauter. Ce même individu qui serait connu de la police, aurait dit à M. Gabias de ne plus aller à l'hôtel de ville, s'il voulait sauver sa vie.

L'échevin Bray signale qu'à l'hôtel de ville, il n'y avait plus de fournaises pour chauffer l'édifice, le système de chauffage de l'annexe suffisait pour chauffer les deux bâtiments.

Le chef A. Lepage, du bureau des détectives, a mission d'éclaircir le mystère qui plane sur toute cette affaire.

BANDITS QUI PARAISSAIENT PRETS A TOUT

On trouve dans leur auto, des masques, un revolver, une pince monseigneur, etc.

AGENT COURAGEUX

Vers 5 h. 10, ce matin, le constable Télesphore Collin, du poste No 10, voyait stopper un auto devant le magasin de tailleur tenu par M. Max Usher, 15a, avenue du Collège McGill. Deux hommes descendirent aussitôt de la machine et se mirent en frais de briser le cadenas de la porte principale.

Jugeant qu'il avait affaire à des cambrioleurs, l'agent Collin avança avec précaution pour ne pas donner l'éveil aux individus et, à un moment donné, malgré qu'il y eut encore trois hommes dans l'auto, il sauta sur le marche-pied et, à la pointe du revolver il ordonna au chauffeur de diriger sa machine vers le poste No 10, rue Sainte-Catherine ouest.

Une fois là, les inculpés ont donné les noms de Nathan Bellinsky, le chauffeur de l'auto ; James Craig et Dan Farman. Malgré sa grande bravoure le constable Collin n'a pu arrêter les deux autres individus qui étaient hors de la voiture et qui se hâtèrent de prendre la fuite en voyant leurs camarades escortés à travers les rues par le policier.

Après avoir fait descendre les occupants, le constable Collin examina l'intérieur de la voiture, où il trouva, à sa grande surprise, un revolver chargé, des masques noirs, une garcette, une pince monseigneur et un tournevis. Comme on peut le voir, la bande était parfaitement outillée pour commettre les effractions dans les établissements, pour assommer ou tuer les passants. Ils devaient employer les masques dans les grandes circonstances, afin de n'être pas reconnus des victimes.

Dans la voiture, il y avait aussi 75 paquets de cigarettes qui ont dû être volés quelque part, mais dont la police ne connaît pas encore le propriétaire.

Lors de leur comparution, cet avant-midi, Bellinksy, Craig et Farman ont plaidé non coupable à une accusation de tentative de vol dans le magasin de M. Usher et à la demande de leur avocat, le juge Cusson a fixé à $3,000 le montant des garanties pour chacun des inculpés. En apprenant cette décision du président du tribunal, le chef Lepage, de la Sûreté, s'est immédiatement mis en communication avec le juge Cusson, afin de le faire revenir sur sa décision. Le chef semble tenir beaucoup à ce que les trois ne soient remis en liberté à ce stage de la procédure.

D'après les officiers supérieurs de la police, le constable Collin a grandement exposé sa vie en opérant ces arrestations.

Comme on se le rappelle, c'est dans une circonstance analogue que le constable Thomas Chicoine, du poste No 20, a perdu la vie, il y a quelques années, dans le nord de la ville.

Le chauffeur Bellinsky soutient qu'il croyait conduire des voyageurs ordinaires et qu'il n'était nullement au fait qu'il y eut des outils de cambrioleurs et des armes en possession des voyageurs qu'il conduisait.

VOL DE COLIS POSTAUX JUGE AUX ASSISES

Le petit jury entend la cause de Louis-A. Garceau, employé des Postes.

BADGELEY EST ACQUITTE

Le procès de Louis-A. Garceau a été commencé, ce matin, devant le petit jury de la Cour du Banc du Roi, sous la présidence de l'hon. juge Philémon Cousineau. Me Ernest Bertrand représentait la Couronne et Me Alban Germain, C.R., procédait pour la défense.

Garceau est accusé d'avoir volé des colis postaux, propriété du maître général des Postes, au cours des mois de novembre et décembre dernier, le tout d'une valeur d'environ $20, alors qu'il était employé au département de distribution des dépêches, à l'hôtel central des Postes, à Montréal.

Le premier témoin à comparaître fut M. Lafond, de la police montée royale, qui surveilla Garceau pendant son travail et constata les délits dont on charge l'accusé. A quatre réprises, le 28 et le 29 novembre dernier, il déclare avoir vu Garceau s'emparer de colis, qu'il décrits, et de les avoir emportés à la sortie de son travail. Trois fois il suivit l'inculpé et le pista jusqu'à l'échoppe d'un regrattier du nom de Mendelsen, 93 rue Craig ouest.

M. Lafond raconte, en contre-examen, qu'il observait les employés du haut d'une galerie sise dans les murs de l'hôtel des postes, à dix pieds de hauteur du plancher, garnie d'un fin grillage et appelée communément "poste d'observation". De cette galerie on peut observer les employés sans que ceux-ci puissent même le soupçonner. Le témoin décrit les colis que Garceau est supposé avoir emporté et les reconnait sur production par la Couronne.

Dans le récit des allées et venues de Garceau pendant qu'il était sous sa surveillance, M. Lafond mentionne fréquemment un autre employé, qui aurait même reçu ou donné quelques-uns des colis dont Garceau est accusé de vol. Le détective fédéral avait été dépêché par son officier à l'hôtel des Postes, et c'est sous la direction de l'inspecteur Adélard Jacques, qu'il accomplit ce travail de surveillance.

M. James-E. Knox, également de la Police Montée Royale, vient témoigner pour dire qu'il a procédé, sans mandat, à l'arrestation de Garceau, le 10 décembre dernier.

L'administrateur du service postal, M. Louis-Joseph Gaboury, entre ensuite dans la boîte et déclare que les colis appartenant à la poste Royale ont été retrouvés au magasin Mendelsen, de la rue Craig. Il reste encore cinq ou six témoins à faire entendre, et la cause est ajournée à cet après-midi.

Cet après-midi également, le rapport final du grand jury sur la liste des causes du terme sera communiqué. On sait qu'un verdict d'accusation fondée a été rendu par ce jury contre le professeur Joseph-L. Morin, de l'université McGill, accusé de tentative de meurtre pour avoir empoisonné le puits du Dr Herman Walter, professeur à la même université, l'été dernier. La cause devait s'instruire dans le district de Montmagny, mais elle a été transférée à Montréal, à la demande de Mes G. Desauniers, C.R., et Charles-M. Cotton, procureurs de l'accusé.

HIER APRES-MIDI

Walter Badgeley était accusé de tentative de meurtre sur la personne de Léo Hemlock. Témoignant hier après-midi dans sa propre cause, il déclara avoir frappé la victime avec un rasoir après avoir été attaqué et pour défendre sa propre vie. Son témoin, Mlle May Ogilsby, déclara n'avoir pu venir plus tôt sous les menaces de Hemlock; elle exhibe des marques de violences commises par ce dernier et finit par avouer qu'elle est en mauvais termes avec lui. Mes Alban Germain, C.R. et R. L. Calder, C.R., qui ont pris gratuitement la cause de Badgeley à sa demande, allèguent qu'on n'a pas prouvé la préméditation, le juge Cousineau fait son réquisitoire dans ce sens et le jury acquitte l'accusé après cinq minutes. Badgeley est remis immédiatement en liberté.

Morris Zimring, tailleur, accusé de tentative de meurtre pour avoir déchargé cinq balles de revolver sur sa femme, en janvier dernier, comparut immédiatement après le rapport du grand jury. Quand le greffier lui demanda son nom: "Je suis le roi", cria-t-il. Et il répéta ces mots à plusieurs reprises, à l'amusement des spectateurs. Regardant tout à coup sur les banquettes, il se mit à crier: "Où est mon médecin?" Et quand son regard s'arrêta sur les officiers de la cour: "Sortez-moi ces entrepreneurs de pompes funèbres, sortez-les, je vous en prie", hurla-t-il. Son procès fut fixé au 13. Il sera examiné sur ses facultés mentales d'ici-là.

CHEZ LES VETERINAIRES



LE Dr J.-H. VILLENEUVE, élu président actif de l'Association Médicale Vétérinaire. (Cliché Albert Dumas, 249 rue Sainte-Catherine Est.)

OCCUPATION DE LIMERICK

Limerick, Irlande, 8. — De forts contingents de l'armée régulière de la république irlandaise sont maintenant à Limerick et occupent les principales casernes. Les troupes britanniques occupent toujours les nouvelles casernes et les bureaux de l'artillerie. Les devoirs ordinaires de la police sont confiés aux soldats républicains.

La ville était tranquille, ce matin et la population semblait plus calme qu'elle l'avait été depuis l'invasion des insurgés.

L'armée républicaine a reçu des renforts considérables et leur arrivée a coïncidé avec la venue de Michael Mulcahy, ministre de la défense du Dail et d'autres représentants du gouvernement provisoire.

On espère qu'il est encore possible de conclure une entente qui empêchera l'effusion du sang.

UNE REPONSE INQUIETANTE

Indianapolis, 8. — Les officiers de l'union des mineurs d'Amérique attendent aujourd'hui, une réponse à la dépêche envoyée par l'exécutif des unions demandant le rejet de la proposition des propriétaires de mines pour la conclusion d'un accord relatif aux salaires ne s'appliquant qu'à l'Illinois. De cette réponse dépend la déclaration d'une grève le 1er avril.

Frank Farrington, président de l'union des mineurs de l'Illinois et les membres du comité exécutif de l'organisation de l'Etat se sont assemblés aujourd'hui à Saint-Louis, Miss., pour discuter l'offre des propriétaires de mines ne s'appliquant qu'à un état en dépit de la requête de John-L. Lewis, président de l'union des mineurs d'Amérique approuvée hier par l'exécutif de l'union nationale des mineurs.

DESORDRE CHEZ LES AFRICAINS

Londres, 8.—Une dépêche de Johannesburg dit que les ouvriers sud-africains ont en grand nombre répondu à l'appel demandant une grève de sympathie pour aider les mineurs. Plusieurs magasins ont été fermés dans le quartier commercial de Johannesburg, les propriétaires craignant des actes de violence. Peu de restaurants sont ouverts. Le service des voitures publiques a été interrompu et il n'est plus livré de marchandises. Les ouvriers des abattoirs chôment et les machinistes se sont mis en grève à Bramfontein et Germiston, importants centres de chemins de fer.

Il y a eu des désordres à Johannesburg et des coups de feu ont été tirés. Au square Vonbrandis, les grévistes ont tiré sur la police. A Brixton, faubourg de Johannesburg, il y a eu une bagarre près d'une église de nègres.

LE GOUVERNEMENT NE FAVORISE PAS L'ACHAT PROJETE

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 7. — On annonçait hier que le gouvernement provincial avait l'intention d'entrer en pourparlers avec les autorités municipales de Montréal pour acheter le terrain de l'hôtel de ville de Montréal.

Interviewé à ce sujet, l'hon. M. Taschereau nous a déclaré qu'en effet la question d'acheter ce terrain a été posée au gouvernement mais que la chose n'a pas encore été discutée au cabinet.

Nous croyons savoir que le gouvernement n'est pas favorable à ce projet. L'an dernier, quand le gouvernement a voulu agrandir le Palais de Justice de Montréal, il a demandé à la cité de Montréal de lui vendre son hôtel de ville, mais on ne s'est pas entendu sur le prix. La cité de Montréal demandait une couple de millions. C'est alors que le gouvernement acheta des terrains au sud de la rue Notre-Dame pour construire une annexe au Palais de Justice de Montréal.

NOUVELLE VICTIME

Belfast, Irlande, 8. — De nouveaux désordres se sont produits aujourd'hui à Belfast. William Johnston a été tué d'un coup de feu. Hier, quatre personnes ont été tuées.

LES PROBLEMES MONDIAUX

LES TRAITES CONCLUS A WASHINGTON SERONT-ILS BIENTOT MIS A L'INDEX?

La France ne tient pas à défendre les conventions de Washington.

AU SENAT AMERICAIN

Washington, 8. — A la Chambre haute, aujourd'hui, la lutte relative au traité du Pacifique conclu par quatre grandes puissances, promettait d'être aussi ardente que possible, quand le sénateur Lodge, leader républicain, s'est levé pour prendre la défense du pacte dû à la conférence de Washington sur la limitation des armements et sur les problèmes d'Extrême Orient. Les forces de l'opposition se sont organisées pour faire valoir leur cause.

Le sénateur Robinson, démocrate, de l'Arkansas, se proposait de parler après le sénateur Lodge, pour dire la valeur de deux réserves qu'il a proposées.

Il était prévu, à midi, que la discussion serait générale, cet après-midi, à la Chambre haute.

Les adversaires du traité se sont organisés après avoir accepté une ligne de conduite, à la suite de conférences auxquelles ont participé le sénateur Borah et quelques-uns des amis de l'ex-président Woodrow Wilson. On ne sait pas encore comment seront mis à profit les sentiments de l'ancien maître de la Maison Blanche.

Le sénateur Lodge a déclaré que le principal but du traité du Pacifique avait été de mettre fin à l'alliance anglo-japonaise et de la remplacer par un système devant assurer le maintien de la paix dans le Pacifique. Il a dit que l'accord anglo-japonais était considéré comme "le plus dangereux élément" menaçant les relations des Etats-Unis avec l'Extrême Orient. Il a dit aussi que si le traité du Pacifique et sa clause annulant l'alliance anglo-japonaise n'étaient pas ratifiés, l'entente relative à la limitation des armements de marine serait également mise en péril, et le résultat serait celui-ci: l'insuccès de la conférence de Washington. Le sénateur Lodge a affirmé que le traité du Pacifique ne contenait aucun article lésant les traditions du pays ou engageant les Etats-Unis à accomplir des actes qui ne sont pas en conformité de la constitution américaine.

M. Lodge a dit: "Les membres de la délégation américaine désiraient tous obtenir de la conférence internationale de Washington des résultats qui assureraient le maintien de la paix mondiale, réduiraient le fardeau des taxes imposées par l'existence des armées de terre et de mer et la concurrence des armements, et sauvegarderaient la tranquillité et la sécurité des Etats-Unis. Trois buts étaient à atteindre. L'un était de mettre fin à l'alliance anglo-japonaise, le deuxième était de réduire les armements de marine, et le troisième était d'assurer toute l'aide possible à la Chine pour lui permettre d'établir un gouvernement libre et de reprendre la province de Chan-Toung. A mon avis, l'alliance anglo-japonaise était l'élément le plus dangereux menaçant les relations des Etats Unis avec l'Extrême Orient."

PARIS INDIFFERENT

Paris, 8. — L'attitude générale des Français au sujet des débats du sénat américain sur la question des traités de la conférence de Washington semble être une complète indifférence. Cela signifie que si les Etats-Unis ne ratifient pas les traités, la France ne s'en occupera que fort peu et les jettera simplement au panier sans le moindre regret. Les journaux accordent beaucoup d'espace aux dépêches venant de Washington parlant des débats mais, en général, ils ne font pas de commentaires.

Dans les cercles diplomatiques on favorise maintenant ouvertement la Ligue des Nations, et, en outre, les Français aimeraient oublier complètement qu'il y eut une conférence à Washington.

Les paiements en argent, espèces et propriétés cédées, faits par l'Allemagne aux alliés, pour réparations de guerre, depuis l'armistice jusqu'au 31 décembre 1921, se chiffrent à 6,487,856,000 marks d'or, dit un rapport publié hier par la Commission des réparations.

BERLIN VEUT PAYER

Berlin, 8. — Le Dr Walter Rathenau, ministre des Affaires étrangères, parlant au comité principal du Reichstag, hier, a exprimé l'espoir que les nations, y compris les Etats-Unis, en arriveraient à une entente, entre elles, pour que l'Allemagne avec l'assistance d'autres états puisse réaliser un gros emprunt. Il a dit que le gouvernement comprend qu'un effort doit être fait, à tout prix, pour montrer à ses anciens ennemis que l'Allemagne est prête à payer les réparations, autant qu'elle peut le faire.

QUE DIRA LA FRANCE

Washington, 8. — L'approbation des plans, qui ont été soumis par le secrétaire suppléant Fletcher, des Etats-Unis, à la réunion de la Commission Internationale des Cables, hier, pour disposer des anciens cables allemands, ne dépendrait plus que de l'attitude de la France.

M. MEIGHEN CHEF DE L'OPPOSITION

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8 — Le très honorable Arthur Meighen sera le chef de l'opposition à la chambre des communes. La décision de ne pas accepter le poste de chef de l'opposition officielle a été prise par les progressistes, à midi.

LE TRAVAIL DE NOS DEPUTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Cet après-midi, à trois heures, son honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Charles Fitzpatrick, sanctionnera 62 bills qui ont été adoptés par la législature depuis le commencement de la session. Il sanctionnera 31 bills publics et 31 bills privés. La chose se fera sans aucune cérémonie.

Les députés de l'opposition viennent de donner des avis annonçant de nouvelles interpellations. M. Sauvé demandera à quelle date ont eu lieu les derniers examens pour admission au service civil de la province de Québec; combien de certificats de capacité le bureau du service civil a décernés, chaque année, aux aspirants à l'examen depuis 1897 et combien il y a actuellement d'aspirants inscrits. Il demandera aussi combien d'officiers spéciaux le gouvernement a nommés, chaque année, depuis 1897; quels sont leurs noms et leurs traitements.

Le chef de l'opposition a aussi une longue interpellation au sujet de M. Joseph-A. Boisvert, grand connétable à Sweetsburg.

—A la dernière réunion du cabinet, on a décrété les nominations suivantes: M. J.-Roch Thibault est nommé registrateur pour la division de Sainte-Anne des Monts, en remplacement de M. Joseph Thibault, démissionnaire; M. C.-S. Rouleau, de Sainte-Hénédine, est nommé registrateur pour la division de Dorchester, conjointement avec M. Elzéar Vézina, en remplacement de feu le Dr Gauvreau.

—Le gouvernement a adopté un décret divisant le comté de Témiscouata en deux pour les fins agricoles. Cela signifie que ce comté pourra avoir deux sociétés d'agriculture.

L'EMANATION D'UN BREF D'INJONCTION

L'hon. juge Bruneau a ordonné l'émanation d'un bref d'injonction, cet avant-midi. La requête fut présentée par Alcidas Desroches, huissier, contre la Corporation des Huissiers du district de Montréal.

Le requérant alléguait que le 6 mars, il reçut avis que le Conseil avait décidé de refuser son cautionnement et lui redemandait son insigne et sa carte d'identification. Il prétendait qu'il ne fût pas averti qu'une plainte avait été portée contre lui; que d'après les règlements un membre ne peut être expulsé ou suspendu que pour non paiement des contributions ou argent dû à la corporation, à moins que la corporation ne se conforme à l'article 24 des règlements, ce qui ne fut pas fait; que la cause de son expulsion est mal fondée en fait et en droit; que la résolution du Conseil est illégale.

Il demandait donc un bref d'injonction interlocutoire.

La requête a été accordée. Le bref émane. Le requérant fournira un cautionnement de $600.

ILS VEULENT AVOIR UNE ECOLE NORMALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8—Le premier ministre a reçu, ce matin, une nombreuse délégation de citoyens de New Carlisle, comté de Bonaventure, qui demandent au gouvernement de contribuer à l'établissement d'une école normale protestante à New Carlisle. La délégation a été présentée par l'honorable John-H. Kelly et l'honorable Frank Carrel, conseillers législatifs, et M. Fabien Bugeaud, député de Bonaventure.

L'honorable M. Taschereau a aussi reçu une délégation de citoyens du comté de Gaspé qui demandent au gouvernement d'accorder un subside au steamer "Brumath", qui fait un service de navigation pour les pêcheurs de la côte nord de la Gaspésie. La délégation a été présentée par le Dr Lemieux, député de la Gaspésie. Le premier ministre a promis de soumettre ces questions à ses collègues.

FRASIER EST CONDUIT A LA PRISON DE MONTREAL

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jean, 8. — Harry Frasier a été conduit à la prison de Montréal, lundi soir. Il sera ramené ici pour être pendu le 16 juin prochain.

Léo. Pollender, A. Arseneault, et A. Martel, ont été conduits au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, samedi.

LE CAPITAINE BERNIER ET LES REGIONS ARCTIQUES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8 — Le capitaine J.-E. Bernier, de Québec, est à Ottawa pour demander au gouvernement d'organiser une expédition aux régions polaires, afin, dit-il, de prendre possession de certaines terres sises à l'extrême nord du Dominion avant que les Américains s'en emparent.

UN PROJET QUI RENCONTRE DE L'OPPOSITION

Cette entrée privée dans l'annexe de l'hôtel de ville.

RUE DU CHAMP DE MARS

A en juger par l'aspect que présente actuellement l'annexe de l'hôtel de ville, on se croirait rendu au premier de mai, tant sont nombreux les déménagements qui s'effectuent, dans les divers bureaux avoisinant la Cour du recorder. C'est ainsi qu'on a déplacé le bureau d'un des greffiers de la Cour, et celui des commissaires des incendies. Pratiquement tous les bureaux de l'aile gauche, au premier étage de l'annexe, vont changer d'occupants.

Les pupitres sortis des ruines de l'hôtel de ville continuent à s'entasser dans les corridors qui donnent sur les deux Cours des recorders. Cependant, ce déménagement n'est que le commencement du grand bouleversement dont plusieurs souffriront, si le projet dont il est question est mis à exécution.

Il s'agirait de pratiquer une entrée privée pour le personnel de la Cour du recorder et de l'hôtel de ville. Cette entrée serait construite, rue du Champ de Mars, et donnerait accès au premier étage. On changerait pour cela la disposition des pièces situées à l'arrière de l'enceinte No 2 de la Cour, on bâtirait un corridor nouveau, bref l'aspect de cette enceinte serait pratiquement tout changé.

Le coût de l'entreprise pourrait bien atteindre $20,000. Ce projet rencontre déjà beaucoup d'opposition. On fait remarquer en effet que cette entrée serait trop dispendieuse et qu'elle n'aurait pas pour effet de faire disparaître la congestion, dans les corridors de l'annexe. On continue de discuter la valeur du projet.

AUX INCURABLES

L'assemblée annuelle des dames patronnesses sera tenue à l'Hôpital des Incurables, le 20 avril prochain, c'est-à-dire le jeudi de Pâques.

Il y aura, à cette occasion, "l'offrande de lingerie" destinée à subvenir aux frais d'entretien des 353 malades qui y sont hospitalisés. Cet avis est une invitation et une pressante requête faites aux dames et autres amis de l'oeuvre, dont la collaboration généreuse et dévouée nous est un appoint vraiment indispensable. Ainsi, le moindre article de lingerie sera reçu avec reconnaissance.

BENONI SE FAIT JOUER

Bénoni, tout en multipliant les exercices physiques, ne cessait de vanter sa robustesse auprès de sa digne compagne. Mais celle-ci qui est maligne a voulu mettre à l'épreuve la force réputée extraordinaire de son mari, en lui demandant simplement d'aller chercher à la cave une chaudière de charbon. Bénoni s'exécute, mais en échappant une réflexion qui en dit assez long sur la mentalité de certains fier-à-bras. Voyez la "Presse" de demain.

LA QUESTION DU NOMBRE DE NOS PILOTES

Il est probable qu'il sera cette année le même que l'an dernier.

UNE FAUSSE RUMEUR

Rien n'indique que le nombre des pilotes, pour ce qui est du service des vaisseaux entre Montréal et Québec, doive être augmenté pour la saison de navigation cette année. Une rumeur a bien circulé voulant qu'il y eut une augmentation, mais elle est absolument contredite par ceux qui sont au courant des faits.

C'est ainsi qu'il n'en a nullement été question aux bureaux de l'agence de la marine à Montréal, et qu'il n'a pas été adressé de demande dans ce sens à ce bureau.

D'autre part, on nous dit au bureau des Pilotes Unis que les pilotes du district de Montréal ne désirent pas que leur nombre soit augmenté.

D'un autre côté, il est certain que certaines suggestions ont été faites dont le but était de faire diminuer, si la chose était possible, le nombre des pilotes dans le district entre Montréal et Québec. Mais les pilotes s'objectent absolument à cette diminution. S'ils ne demandent pas que leur nombre soit augmenté, ils s'opposent fortement à une diminution. L'an dernier, alors que les vaisseaux ont affluer en si grand nombre dans notre port, le nombre des pilotes a parfaitement suffi pour les besoins, mais certains de ces pilotes ont dû travailler parfois durant 36 ou 40 heures sans interruption.

Le nombre des pilotes dans le district entre Montréal et Québec est de 50. C'est là un nombre fixe qui ne peut être changé que par le ministre de la marine. Or aucune demande, nous informe-t-on, n'a été adressée pour une augmentation de ce nombre au ministre de la marine. Les pilotes disent être prêts à travailler cette année aux mêmes conditions que l'an dernier.

M. H. MILES SERAIT BIENTOT NOMME AU CONSEIL LEGISLATIF

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 8. — Il n'y a pas de doute que d'ici la fin de la session actuelle, le gouvernement fera des nominations au Conseil législatif pour combler les vides que la mort ou les démissions y ont faits. Parmi ceux que l'on entend souvent mentionner comme devant être nommés, l'un des plus en vue est M. Henry Miles, grand industriel, député de la division Saint-Laurent à l'Assemblée législative. Ses amis font remarquer que M. Miles est particulièrement apte à bien remplir les importantes fonctions de conseiller législatif, connaissant parfaitement les deux langues et étant très versé dans les questions économiques, si vivement débattues à l'heure actuelle.

LES VINS D'ESPAGNE

Washington, 8—Suivant le vice-consul O'Hara, les exportations de vins de Tarragone (Espagne) aux Etats-Unis en 1921 ont été supérieures à toutes les exportations analogues depuis huit ans.

LE BILL DE LA CITE DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Le bill amendant la charte de la cité de Québec a été étudié, ce matin, au comité des bills privés du conseil législatif. Après une longue discussion, on a adopté la clause autorisant la cité de Québec à emprunter $495,000. Le maire Samson et l'honorable G.-E. Amyot ont eu une passe d'armes au sujet de la côte reliant le quartier Montcalm au quartier Saint-Sauveur, ainsi que sur quelques autres travaux permanents, mais on a finalement adopté la clause.

Le maire Samson a reproché à l'hon. M. Amyot de faire de l'opposition tardive et de ne s'être pas rendu au conseil de ville pour se renseigner. Il a défendu son administration, disant que plusieurs travaux pour lesquels on demande aujourd'hui de l'argent sont nécessités pour racheter les fautes des administrations précédentes, dont il n'est pas responsable.

Un incident piquant s'est produit quand l'échevin Pierre Bertrand a parlé sur la clause accordant un troisième échevin au quartier Saint-Sauveur qui est un quartier ouvrier.

La chose avait été accordée l'an dernier, mais on avait omis de pourvoir au mode d'élection, ce qui fait que, lors des récentes élections municipales, on n'a pu élire que deux échevins dans ce quartier. Une discussion s'éleva à ce sujet entre l'échevin Bertrand et l'hon. Némèse Garneau.

Le reste du bill a été adopté sans discussion, mais il reste encore une clause en suspens.

LA PRESCRIPTION FUT INTERROMPUE

Le paiement d'un dividende par un curateur à une faillite a l'effet d'interrompre la prescription tout comme un paiement fait par le débiteur lui-même.

Ce principe décidé dans de nombreux jugements est maintenant de jurisprudence et il a motivé le jugement rendu cet avant-midi par l'hon. juge Surveyer dans la cause d'Alfred Lambert, Incorporée, contre Louis-H. Canuel et J.-Adélard Canuel faisant affaires sous la raison sociale de "Canuel et Frère". La demanderesse réclamait la somme de $211.04 étant la balance sur deux billets: l'un de $143.25, daté du 1er février 1915, à trois mois; l'autre de $100.96, daté du 9 mars 1915, à un mois. Les deux billets étaient signés par Joseph Vermette et endossés par les défendeurs "Canuel et Frère", et les frais du protêt.

Les défendeurs prétendaient qu'il y avait prescription. C'était le point à décider.

La demanderesse prouva qu'un dividende de 15 pour cent avait été payé par le curateur à la faillite de Vermette, le 13 août 1913. Ce dividende fut de $36.

C'est ce paiement de dividende qui interrompit la prescription invoquée.

Mes Bourassa et Gibaut représentaient la demanderesse.

FEU JAMES WATT

Toronto, 8—James Watt, président de la compagnie Lyman, est décédé à l'âge de 68 ans. Il était le frère de G.-P. Watt, de Montréal.

LES PARTISANS ET LES ADVERSAIRES DU SUFFRAGE FEMININ

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — M. Henry Miles, parrain du bill pour accorder le droit de vote aux femmes, nous annonce qu'il va présenter son bill, cet après-midi, à l'Assemblée législative. Il insistera pour que les deux premières lectures du bill aient lieu, aujourd'hui. Alors commenceraît dès aujourd'hui le débat attendu, mais la chose paraît peu probable. Il faudrait suspendre les règlements de la chambre et faire une faveur particulière pour les dames. A tout événement, M. Miles veut que le débat ait lieu cette semaine. Il croit que M. Vautrin, député de Montréal-Saint-Jacques, parlera en faveur du suffrage féminin.

Nous avons pu voir les requêtes qui affluent depuis quelques semaines au bureau du premier ministre, au sujet du suffrage féminin. Les requêtes demandant le droit de vote pour les femmes sont signées par deux ou trois mille femmes. D'un autre côté, au moins quinze mille signatures se trouvent au bas des requêtes combattant le suffrage féminin et toutes ces signatures sont celles de femmes.

REORGANISATION DE LA COUR DE POLICE

On parle beaucoup de la réorganisation de la Cour de police, dans les cercles judiciaires et particulièrement parmi les avocats criminalistes. C'est ainsi qu'une requête signée par une centaine de criminalistes a été envoyée au procureur général, l'hon. M. Taschereau, lui demandant de voir à réorganiser la Cour de police dans le but d'améliorer l'administration de la justice. On demande particulièrement d'augmenter le nombre des juges, soit de le porter de trois à quatre.

Le travail serait subdivisé. Un juge siégerait en chambre pour l'émanation des mandats, les demandes et la réception de cautionnement, l'émission des lettres de magistrat et des permis de visites aux prisonniers. Un autre juge siégerait aux enquêtes et examens volontaires. Un troisième, en qualité de magistrat de police, entendrait les causes du revenu provincial et du revenu fédéral. Le quatrième juge, enfin, entendrait toutes les autres causes de la Cour de police.

SAISIE D'ALAMBIC DANS LA RUE CADIEUX

Les inspecteurs Kearney et Masson, du département du revenu de l'Intérieur, ont opéré une saisie d'alambic, hier après-midi, rue Cadieux, et ont arrêté les nommés Alvin Schaer et H. Steinwald, comme étant les propriétaires de l'appareil, l'un des plus considérables et des plus perfectionnés que les inspecteurs disent avoir vu depuis longtemps.

Dans l'établissement il y avait une soixatnaine de gallons d'alcool ainsi que plusieurs centaines de gallons de liquide en fermentation.

L'alambic était si considérable qu'il a été impossible de le sortir par la porte; il a fallu le passer par la fenêtre.

Les deux prétendus propriétaires de l'appareil, traduits devant le juge Cusson, ont protesté de leur innocence. Ils ont été laissés en liberté sous $500 de garantie, en attendant le procès, fixé à lundi prochain.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

TOUTES LES ANNONCES CLASSEES

(2 centins par mot avec un minimum de quinze mots par insertion, pourvu que l'argent accompagne la demande; si entrées dans nos livres, 3 centins par mot, minimum de quinze mots)

EN-TETE NOIR: Une ligne en caractère noir gothique condensé 9 points (24 lettres à la ligne) 50 centins par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, suivant le tarif.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant la formule. Parrain et marraine, 25 centins extra. Porteuse, 25 centins extra.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion suivant la formule.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion suivant la formule (surplus 2 centins par mot extra).

DECES: 50 centins chaque insertion suivant la formule, (surplus 2 centins par mot extra).

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion suivant la formule. (Surplus 2 centins par mot extra).

Toute annonce de naissance, mariage, décès, etc., doit être endossée d'une signature responsable et de l'adresse de la personne donnant l'annonce.

Les abréviations, signe de piastre ($) et autres comptent pour un mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau principal.

Nous avons plus de 300 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du Bureau Chef.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES, ETC

BON boulanger désire emploi dans la campagne préféré, 18 ans d'expérience, 16 ans contremaître à la même place. S'ad. au No 1696 St Jacques. 105-2

CHAUFFEUR-mécanicien désire emploi sur char privé ou camion, sobre, honnête; références données. R. Morand, 368 Orléans.

CHAUFFEUR-mécanicien, expert vulcanisateur, 5 ans d'expérience, désire position stable, privé ou camion, bonnes références. E.-C. Girard, 259 Garnier, St-Louis 3827J. 104-3

CHEF, second et assistant désire emploi sur bateaux, 3 ans d'expérience. S'adresser 43 St-Frs.-Xavier, demandes Concierge. 106-2

JEUNE homme actif et sérieux désire position comme manoeuvre ou pour apprendre un métier. A. Gaboury, 104 Elisabeth, Montréal.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES, Etc

BONNE femme désire emploi à la journée, ouvrage général, bonnes références. 13 avenue Impérial, près Windsor.

BONNE personne demande position comme ménagère dans presbytère de campagne. S'adr. Mlle J. Aurore Jacques, St-Télesphore, Soulanges. 106-2

COUTURIERE première classe désire coutre tout genre; refais, à la mode, vieux costumes et chapeaux. 166 Wolfe, appt 5. Est 5911. 105-2

FEMME avec enfant, désire service domestique général. Est 7113.

JEUNE fille désire emploi dans maison privée, 6 ruelle Butley, près Ste Catherine.

JEUNE personne bien distinguée, instruite, désire position assistante dans bureau d'avocat, parlant anglais, prière d'écrire à Mlle P. Dumont, Irving Poste Restante, Station B.

LAVAGES à la maison, aussi femme de journée. S'ad. Mme Gingras, 15, avenue Giguère.

LAVAGES familles humides, 1.00 boîte 25 livres, séchées 1.35, linge uni repassé 1.75, liste exigée. Dominion Laundry, St. Le 6702. 85-26

MODESTE distinguée désire ouvrage dans famille bourgeoise, sans enfants, où elle pourra coucher; références, ouvrage garanti. Ecrire: Mme A., 454 St-Denis. 106-2

VOUS trouverez bonne garde-malade non graduée au No 598 Joliette, Hochelaga.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées, succès assuré, prix modéré, 91 Sherbrooke Est Est 2541. 104-6

ANGLAIS, méthode simple, succès rapide. Prix modéré. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine Est. Est 7498. 1,3,6,8,10,13,15

APPRENEZ l'anglais chez vous — Seulement 15 minutes par jour nécessaires avec notre facile pratique méthode. Prix très modérés. Succès garanti. Ecrivez-nous pour renseignements. Universal Institute, 235 West 108 (Dépt 160), New-York. 90,1 M.v.

APPRENEZ à être dessinatrice, faire vos patrons, copier sur votre cahier de modes. Positions toujours demandées. Cours garanti. Mme Gordon, 626 Plessis.

BREVETS-EXAMENS, droit, médecine, art dentaire, pharmacie, optique. Cours classique. Cours strictement privés, jour, soir. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine Est. 1,3,8,10,15

COLLEGE Commercial Elie, 1 Carré St-Louis Tél. Est 2529. Sténographie anglaise et française, comptabilité, conversation anglaise, télégraphie et administration des gares enseignées par des experts jour et soir. 82-26

COURS THIBAULT, classique et commercial, Olivier Thibault, avocat, élève Université de Paris: Français, anglais, brevets, cours individuels. Jeunes gens, jeunes filles, 287A St-Denis. Est 1968. 7,8,10

ECOLE DE COUPE, Madame Herminie Larocque, enseignera à l'avenir la coupe New Perfection Tailor System, coupe garantie qui s'apprend très facilement dans huit jours. Système robe, manteaux, jupes, etc. Très complète pour $20.00. Leçons aussi données par poste. Pour toutes informations, s'adresser à Madame Herminie Larocque, agent pour Ontario et Québec, Alfred, Ont. 103-5

PROFESSEUR de piano, spécialité enseignement des jeunes et sténographie anglaise et française, enseignement rapide à prix modéré. S'ad. à 2391 St-Hubert. 105-2

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignée sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis ou venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124, rue Stanley Up. 3250, 360 Ste-Catherine Est. Est 1896. 59-12F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ACHETE Bons de la Victoire argent comptant. Durocher, 26 St-Jacques. Main 2388. 8,11

ASSOCIE recommandable pour gérer un magasin, petit capital requis, écrire immédiatement. Casier 611 La Presse. 104-3

BARBIER demandé, 270 Hibernia, Pte St-Charles.

BON solliciteur d'annonces demandé connaissant parfaitement le français, pour un journal hebdomadaire. Excellentes perspectives. Ecrire en anglais à casier 669, la Presse.

BON plombier demandé, S'ad. 881, St-Paul ouest. Main 3023.

BON BARBIER demandé pour la campagne, jeune homme préféré. S'ad. immédiatement. 145 St-Jacques.

BON trieur demandé sachant réparer le patent. St. Jean Co., 899 Lasalle.

BONS tisserands (weavers) sur le métier Draper dans moulin de coton, J.-M. Bélanger, 135 Hadley. 102-5

BOURRELIERS d'expérience demandés. S'ad. N.-G. Valiquette, 477 Ste-Catherine Est.

CHAUFFEURS — Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, jour ou soir, licence garantie à l'Ecole Technique, avec de bonnes références. Vous apprendrez sans débourser d'argent et paierez par petits versements chaque semaine, après avoir passé l'examen. Coulombe, 708 Demontigny Est. Est 4844. 52-30S

CHAUFFEUR, gagnez $75 par semaine. Apprenez la conduite, réparation, électricité, des automobiles, tracteurs, aéroplanes, devenez mécanicien pour garage, chauffeur, instructeur ou sur les fermes, licence garantie en 3 semaines, position assurée. Cours spécial 4 mois, la seule place pour être qualifié pour ces positions, la mieux outillée, établie depuis 10 ans. Soyez gradué par expert compétent et par pratique. Garage Desrosiers, 279 Visitation, en arrière de 700 Ste-Catherine Est. 102-6

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

COMMIS pharmacien demandé, 3 à 6 ans d'expérience, parlant les deux langues; références requises. S'ad. Las. 1815w.

COMPTABLE demandé pour cour à bois, doit bien connaître la ligne et avoir excellentes références, spécifiez expérience et salaire demandé. Ecrire Boîte 180, 927 Mont-Royal E. 105-2

CORRESPONDANTS demandés dans chaque ville et village; aussi représentants pour le placement d'articles nouveaux. Ecrire à International Service, 5744 South Mozart St., Chicago, Ill. 104-20

COUPEURS tailleurs améliorez votre position, apprenez coupe moderne corrigée procurez-vous nos patrons, Buisson, 765 Berri.

HOMMES, garçons demandés. Pourquoi n'apprenez-vous pas le métier de presseurs d'habits, très facile à apprendre. Quelques semaines suffisent, grande demande, ouvrage à l'année. Salaire $45.00 à $65.00 par semaine, percentage payé en apprenant si vous travaillez le jour. Venez apprendre le soir de 7 à 10 hrs. Informations gratis. Le Collège des Presseurs United. Chas. Laforce, 76 St-Laurent. 100-19

200 HOMMES de plus demandés pour remplir des positions au printemps; pas d'expérience nécessaire. $125 à $200 par mois, pour conduire tracteurs à gaz, camions automobiles, autos et machines de ferme ou comme mécaniciens d'auto et de tracteur dans garages de ville ou de campagne. Travail permanent. Nous avons un système grâce auquel vous pouvez travailler dans nos établissements pour payer partie de votre formation. D'après ce système, vous ne tardez pas à devenir en position d'accepter une de ces bonnes positions payantes. Cette offre n'est que pour un temps limité. Sessions de jour ou du soir. Ne tardez pas. Ecrivez ou venez immédiatement pour détails. Ecole d'Autos et Tracteurs Hemphill, 123 St-Laurent, Montréal. 105-5

HOMME demandé pour faire des blocs de ciment au morceau, 391 Bourbonnière le soir. 106-2

HOMME ayant auto demandé pour distribution d'enseignes-réclame. S'ad. après 7 heures à Chambre 218, au St. Lawrence Hall.

HOMME, bon, demandé pour faire la cuisine. S'ad. 224 Berri.

HOMME de ferme demandé en dehors de Montréal, devra connaître tout les travaux, inutile de se présenter sans expérience, 84 ave Lasalle, Maisonneuve, entre 5 et 7 hrs p.m.

HOMME à bois demandé, expérience dans bois dur et auto. N. Blain Ltd., 63 Cagarain, St-Ls. 1464.

HOMME ou femme d'expérience pour atelier de tailleur. S'ad. à 494 Dorchester O.

HOMME demandé avec capital $50, écrivez-nous, nous vous dirons comment vous pourrez faire $50 à 100, toutes les semaines avec votre argent. Ecrire Casier 628, la "Presse". 106-5

HOMMES, garçons, faites $35 à $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile. Système moderne. Commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent. Position garantie. Informations. Collège des Barbiers Moler, 62 Blvd St-Laurent. 153-M.s

JARDINIER demandé pour prendre soin d'une propriété à Beloeil, expérience, références exigées, position permanente, bon salaire. S'ad. entre 4 et 5 p.m. M. Labrecque, ch. 101, 260 St-Jacques. 106-2

JEUNE commis demandé pour livraison d'épicerie, références exigées. 27 Blvd Monk.

JEUNE homme demandé ayant de l'expérience dans le peinturage des autos et des voitures pour le service de publicité de la fabrique de peinture. A. Ramsay & Son Company, 12 des Inspecteurs.

JEUNE commis pharmacien demandé, quelques années d'expérience. S'ad. Pharmacie Leduc, 456 Notre-Dame O.

50 JEUNES gens catholiques âgés de 18 à 16 ans, munis de hautes références, demandés pour position très payante. S'adresser à M. Paul Maugé ce soir, entre 6.30 et 8 heures, chambre 68 Edifice Dandurand, coin St-Denis et Ste-Catherine Est. 106-2

JEUNE HOMME très bon jardinier maraîcher, 2 très bons laboureurs, pour soin des chevaux, travail général de cultivateur, 424 Ave. Stuart, Outremont.

JEUNES hommes apprenez à conduire Ford pour 5.00, préparation pour examen chauffeur. S'ad. 143 Ste-Elisabeth. 105-2

JEUNE homme de 17 ou 18 ans demandé, ayant de l'expérience dans la peinture, emploi permanent. S'ad. à 12 des Inspecteurs, M. Dagenais. 105-2

MACHINISTE expert dans la réparation des presses à imprimer, capable de faire des morceaux sur la machine. S'ad. à 144 Cadieux. 105-2

MAISON financière établie depuis nombre d'années, s'occupant de l'achat et la vente de Débentures, Bons, Actions, Immeubles, Assurance, Prêt sur hypothèque, demande un représentant local bilingue dans chacune des villes suivantes: Farnham, Granby, Joliette, Magog, Nicolet, Richmond, Victoriaville, St-Hyacinthe, St-Jean, Que., Valleyfield, St-Jérôme. Expérience n'est pas aussi essentielle que de bonnes aptitudes et un passé irréprochable. Position d'avenir, aide fournie, salaire, commission et partage des profits, doivent investir de $500.00 à $1,000.00 en argent. Ecrire Casier 668, la "Presse". 104-2

MENUISIER demandé, voisin No 350, 3ème Ave., Viauville.

MIREURS d'oeufs avec bonnes références, S.ad. Gunn, Langlois & Co. Limited, 195 rue St-Paul Est. 105-2

PEINTRE décorateur demandé pour petite église de campagne. Ecrire casier 16 la Presse. 106-2

PEINTRES-VITRIERS demandés, coin Lloyd des Ormes et 46e ave, Sault-au-Récollet.

PEINTRE demandé connaissant le lettrage. Ouvrage permanent. S'adresser à 396 rue St-Jacques.

PHARMACIEN ou étudiant en pharmacie avec expérience demandé. Références et qualifications requises. S'ad. par lettre. Boîte 681, La Presse. 8,10,11

PLATRIERS demandés. S'ad. M. H. Legeault, 1274 Isabeau. Cal. 22.

PLOMBIER demandé, un bon, avec expérience, devra avoir sa licence. S'ad. 635 rue Centre. 106-2

PLOMBIER bon demandé à 1736 St-Jacques. West. 8683.

PLUSIEURS solliciteurs demandés pour vendre ligne nouvelle à commission, positions sérieuses, 131A Hogan.

PRESSIER demandé immédiatement, ayant de quatre à cinq ans d'expérience. A. Ramsay & Son Company, 12 des Inspecteurs. 106-2

PRESSIER pour cylindre demandé, 133 rue Saint-Laurent.

PRESSEURS demandés dans beaux habits pour hommes. Seuls des hommes expérimentés devront se présenter à Chambre 204, 7 est, rue Ste-Catherine. 106-2

PRESSEUR expérimenté demandé dans les vêtements teints pour hommes et femmes. "Presse Hoffman". S'ad. Toilet Laundries Limited, 425 rue Richmond. 106-2

PRESSEURS demandés pour costumes de dames, des ouvriers d'expérience seuls doivent se présenter à 736 Notre-Dame Ouest. 106-2

REMBOURREURS demandés. Salaire 30c de l'heure pour des ouvriers de premier ordre. Ecrire à Case 663, la "Presse".

REPRESENTANTS demandés pour servir d'agents locaux ou comme voyageurs des bonnes commissions payées, dans commerce de machineries, aussi pour placer obligations à 8% de la Cie des Herses Cloutier, Limitée, 47 rue St-Antoine, Trois-Rivières. 104-2

REPRESENTANTS, un par comté; salaire et commission; faut avoir voiture ou automobile. Ecrire casier 1138 La Presse. 100-26

SOLLICITEUR D'ANNONCES

d'expérience demandé, devra être capable de rédiger lui-même ses annonces et de produire des résultats. S'adresser par lettre au Gérant, Le "Nouvelliste", Trois-Rivières. 100-2F

SOLLICITEURS (10) demandés avec expérience, bonne chance de faire de l'argent. S'ad. Lalliberté, 1787 Notre-Dame ouest.

TAILLEUR expérimenté demandé pour modifications générales. S'ad. Men's Attire, 396 Ste-Catherine Ouest.

TRIMMEUR de lisse et talon demandé. S'ad. Dominion Shoe Ltd. 2300 Chabot.

UN BEL AVENIR

Une position stable avec bonne paye et des chances pour promotion, voilà le sort d'un opérateur télégraphiste! Vous commencez avec cent trente quatre dollars par mois. Le prix d'un cours est de cent cinquante dollars, et vous pouvez payer si vous êtes placé comme opérateur télégraphiste. Demandez notre circulaire ou venez nous voir. Ecole Canadienne de Télégraphie et d'Administration des Gares, la seule du genre au Canada. No 214, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, P.Q. 106-1.m.n F

UN BON METIER

Soyez coiffeur de dames et gagnez largement votre vie dans tous pays. Renseignements et cours, 458A, St-Hubert. Téléph.: 4465F Est. Prix modérés. 8,11 F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

VENDEURS demandés. Toute personne possédant des relations et connaissances à Montréal, pourra se créer une bonne situation en travaillant avec nous; références exigées, salaire fixe payé chaque semaine. Adresse, chambre 605, 263 St-Jacques, Montréal. 102-6

VENDEUR pour ville $25.00 par semaine, article de nécessité, 30 St Jacques, chambre 3.

VENDEUR actif parlant anglais et français avec expérience dans l'immeuble, trouvera une position d'avenir en s'adressant à 421 Mont-Royal Est.

VENDEUR. On demande un homme sérieux, honnête, possédant des qualités d'initiative et d'action, parlant l'anglais et le français, qui, non satisfait de sa position actuelle, désire améliorer sa situation en entrant dans une grande compagnie où son travail sera largement rémunéré. Homme marié préféré. S'ad. chambre No 30, 171 rue St-Jacques, Montréal, ou 15 rue Champlain, Trois-Rivières. 80-30F

TROIS vendeurs demandés immédiatement pour Vaudreuil, Terrebonne, Laval, Deux-Montagnes, Argenteuil, l'Assomption. Capital de $60 environ et références requises. Emploi continu et belles perspectives. S'ad. Fuller Brush Co., 502 Est, S.-Catherine, Montréal. Tél.: Est 745. 106-2

VOYAGEUR demandé pour la partie Est de Montréal, avec connaissance pratique dans le boeuf pressé et dans les produits de maison et l'emballage des viandes, doit être capable de produire de bons résultats immédiatement. S'ad. chez William Davis & Co. Ltd., Pointe St-Charles.

VOYAGEURS on demande des voyageurs pour vendre un article nécessaire pour les automobiles. Bons profits. S'adresser 18 Place Jacques-Cartier. Tél. M. 3285.

VOYAGEURS d'expérience avec clientèle en épicerie. 292 Laurier Est. 8,10

VOYAGEUR demandé, parlant français et anglais, pour représenter une maison à écrire bien connue. Ecrire boîte 646, la "Presse". 106-2

VOYAGEUR de ville pour vendre des bonbons. Devra avoir de bonnes relations, parler les 2 langues et être bien recommandé. Seul un homme qualifié devra se présenter. S'ad. D. H. Walsh & Co., 2944½, St-Antoine.

VOYAGEUR demandé pour la ville avec expérience dans le commerce de grains. S'adresser au No 141 DesCommissaires est. 105-2

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour la vente de combustible, gros salaire pour hommes sérieux. S'adresser à boîte postale 723, Montréal. 105-2

AGENTS demandés pour solliciter des abonnés dans un club d'automobile. Devront être bien recommandés. S'ad. par lettre à Casier 643 La Presse, Montréal. 8,10,11

AGENTS écrivez pour avoir catalogue et les plus bas prix sur le travail de pellicules, cadres, chromos et peintures perlées. United Art Co., Limited, 4 Brunswick Ave., Toronto, Ont. 25.M.s

AGENT demandé pour solliciter assurance feu avec une compagnie faisant un gros chiffre d'affaires dans Montréal et ses environs. Rémunération à titre de commission. Application de personnes donnant une partie de leur temps sera aussi considérée. Répondez à Casier No 1124, La Presse. 82,M,s,n

AGENTS demandés pour solliciter assurance feu pour une forte compagnie anglaise dans Montréal et autres endroits dans les provinces de Québec et Ontario. Rémunération à titre de commission. Applications de personnes accordant un temps limité à ce travail aussi considérées. Répondez à casier No 1072, La Presse. 105-26

GRATIS. Notre nouveau catalogue français illustré, de magies, farces, jeux, attrapes, nouveautés, etc. (5 cts en timbres seraient appréciés). Adressez à "Les Curiosités Européennes", Boîte Postale 240, Montréal.

J'AI besoin de dix bons agents dans la ville de Montréal pour assurance-vie. Des avances seront faites à des hommes sérieux. Casier 679 La Presse.

UN AGENT solliciteur pour la vente du Canadian Medical Directory à commission. Un bon agent peut se faire de $5.00 à $10.00 par jour, tout en gardant son indépendance. S'adresser 109 Ontario est. 6,8

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec $1,000.00 avec position de $2,000.00 par année, argent parfaitement garanti. Ecrivez immédiatement à Casier 610 la "Presse". 104-6

ASSOCIE demandé, avec $2,500, manufacture, aura le contrôle des finances. Ecrire Casier 657, la Presse. 8,13

ASSOCIE demandé avec $1200 pour commerce payant; célibataire préféré, capital garanti, clientèle faite, commerce facile. A qui la chance? S'ad. J.-A. Leduc, 1157 Mont-Royal Est.

ASSOCIE demandé avec $500.00 pour exploiter une spécialité, rapportant du 100%. Ecrivez immédiatement à Casier 674 La Presse. 106-4

ASSOCIEE demandée, jeune fille connaissant sténographie anglaise et française ainsi que clavigraphie avec 500.00, salaire assuré de 25.00 par semaine avec bonus de 200.00 payable après un an de service. Ecrivez à Casier 681 La Presse. 106-2

ATTENTION. Pour celui qui veut ouvrir petite manufacture payant capital seulement $12 à $15 pour commencer. Ecrire au plus tôt, timbre inclu, Casier 675, la Presse.

JE désire avoir un associé, qui pourrait verser un capital de $1000 à $1500 pour commerce très payant, gros profit. S'adresser de suite 142 St-Laurent. 106-2

QUE VOUS AYEZ cent piastres ou plus à disposer, écrivez à boîte postale 2703, Montréal, vous recevrez proposition pour faire beaucoup d'argent sans quitter votre emploi. 95-20

SI VOUS avez $100 ou plus à placer sûrement dans une compagnie incorporé sérieuse, qui vous rapportera du 200% sans déranger votre présent emploi. Aussi nous aurons positions pour quelques-uns avec bon salaire. Ecrire pour entrevue seulement à Casier 1146, La Presse. 104-12

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AU SALON LOUISON, 232 St-Hubert. Mesdames! faites remettre à la mode vos vieux chapeaux. 6,8,11

BONNE couturière de suite, première classe seulement. S'ad. après 6 hrs. 57 Drummond.

BONNE vendeuse dans confection, bon salaire à la personne voulue, références exigées. 871, Ste-Catherine Est. Est 2203.

BRODEUSES sur Georgette et crêpe de Chine expérimentées seulement. S'ad. 1194 Mont-Royal Est.

BUANDERIE demande bonne fille intelligente pour travailler sur la machine à presser. Marine Laundry, 144-146 St-Urbain.

COIFFEUSES

Qui voulez vous perfectionnez dans ondulation Marcel ou coiffure, ou jeunes filles voulez l'apprendre. Venez à nos cours, 458A, St-Hubert. Téléph. Est 4246F. Prix modérés. 8,11 F

COUTURIERES à la machine demandées pour travailler dans la lingerie de dames, les robes d'intérieur et les robes d'enfants. John P. Black, 123 ouest, rue Vitré. 101-26

COUTURIERES à la machine demandées pour gilets d'hommes. S'adresser à 133 St-Laurent, 2e étage. 105-2

COUTURIERES à la machine demandées dans les gilets (vestes). S'ad. 853 St-Laurent. I. Wienstein.

COUTURIERES à la machine demandées pour confection de pantalons. Faiseuse de doublures, couseuse et faiseuse de poches pour pantalons d'hommes. Emploi constant. S'ad. chez J. Freedman & Bro., 6e étage, 1620 Clarke. 106-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour travailler sur machine à 2 aiguilles et overlocks Union Special. Aussi pour confection de lingerie de dames et de robes d'enfants. S'ad. London Ladies Whitewear, 520 S.-Laurent. 106-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour travailler sur machine à 2 aiguilles et overlocks Union Special. Aussi pour confection de lingerie de dames et de robes d'enfants. S'ad. London Ladies Whitewear, 520 S.-Laurent. 106-2

COUTURIERES A LA MACHINE

On demande des couturières à la machine avec expérience dans les robes d'organdi, de voile et Kiddie. S'ad. à M. Barrie, bureau de placement, angle Colonial, Elmire et Cadieux. 104-3 F

COUTURIERES à la machine d'expérience demandées pour la lingerie. S'adresser à 67 St-Laurent.

EPONGEUSE et presseuse avec expérience pour robes de fantaisie, bon salaire, références exigées. S'adresser Burnett Ltd, nettoyeurs et teinturiers, 231 Chatham, Upt. 3348. 105-4

FAISEUSES de poches expérimentées seulement demandées dans les pantalons pour hommes. S'ad. 1164 St-Dominique. 106-2

FAISEUSE de doublures et couseuse demandées pour pantalons d'hommes. Emploi constant. S'ad. chez Freedman & Bro., 1620 Clarke. 106-2

FEMME demandée avec capital $50, écrivez-nous, nous vous dirons comment faire $50 à $100 toutes les semaines avec votre argent. Ecrire Casier 628, la "Presse". 106-5

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FAUFILEUSE d'emmanchures d'habits d'hommes. Des ouvrières expérimentées seulement. College Brand Clothes, immeuble Dubruil, place Phillips. 106-2

FAUFILEUSES expérimentées demandées dans les gilets (vestes) pour hommes. S'ad. 2094 St-Laurent.

FILLES demandées pour ouvrage facile. S'ad. 1274, St-Laurent. 105-2

FILLES demandées pour couper les fils. S'ad. à M. Wittal, 246 St-André.

FILLES ou femmes demandées pour patente nouvelle. S'ad. 331 Ayiwin 5 à 8 p.m.

FILLES demandées pour vendre, $18, $20 par semaine, 451 Mont-Royal Est.

FINISSEUSES d'expérience demandées pour manteaux et costumes de dames. S'adresser à 459 square Phillips. 105-2

FINISSEUSES de costumes de dames demandées. S'ad. à 596 Sainte-Catherine est, dernier étage.

FINISSEUSES d'habits d'hommes demandées. Devront être de premier ordre. S'ad. à M. Ship, 329 Hibernia, près Wellington.

FINISSEUSES d'expérience demandée, sur habits d'hommes. 1382 St-Laurent.

FITTEUSE demandée sachant coudre toutes sortes de moulins dans département de fittage de chaussures. St. Jean Co., 899 Lasalle.

GARNISSEUSE d'expérience demandée pour chapeaux de dames, faits à la main. On paiera un bon salaire à une ouvrière bien expérimentée. Princess Hat Mfg Co., 50 St-Laurent.

IMPRIMERIE, jeune fille ayant un peu d'expérience comme fileuse sur petite presse, typographie enseignée, immédiatement, salaire $6 à $8. Gaudin, 364A Berri.

JEUNE fille recevra cours complet anglais, sténographie, comptabilité en échange légers services du ménage. Collège Comemercial Elie, 1 Carré St-Louis.

MODISTES demandées, des modistes d'expérience pour magasin de gros. Bon salaire. S'adresser au gérant, Trimmed Hats Ltd, 20 rue Ste-Hélène, tél. Main 1589. 106-2

2 MODISTES d'expérience demandées dans un magasin de confections pour dames. S'ad. Magasin St-Georges, 284 Ste-Catherine Ouest. 105-2

MODISTE grande expérience pour travailler costumes tailleur et robes très bon salaire, position d'avenir, 171 Christophe-Colomb. 105-2

OPERATRICES expérimentées, dans les ouvrages plissées et manteaux. Eclipse Garment, 909 Mt-Royal E. 3ème étage.

OPERATRICES demandées pour pantalons. S'adresser à 133 St-Laurent. 106-2

OPERATRICES demandées pour faire les poches dans les pantalons. S'ad. 22 Labelle.

OPERATRICES dans blouses. Pageau Manufacturing Co., 1602 St-Laurent. 105-5

OPERATRICES et finisseuses d'expérience demandées, 233 St-Laurent. 104-2

PREPAREUSES. Bonnes préparateuses demandées pour magasin de gros. S'adresser au Gérant, Trimmed Hats Ltd, 20 Ste-Hélène. Main 1589. 106-2

PREPAREUSES dans la chaussure demandées. S'ad. J. A. Desautels, rue Papineau, coin Bellechasse.

PRESSEUSE expérimentée demandée pour lingerie de dames. S'ad. à London Ladies Whitewear, 520 Boul. Saint-Laurent. 105-2

REPAREUSE de patent demandée de suite avec expérience. Antonio Girard, 3233 Christophe Colomb. Cal. 696.

REPASSEUSE avec expérience pour linge de fantaisie et pouvant faire des plis, bon salaire. S'adresser Burnett Ltd, 231 Chatham, Upt. 3348. 105-4

STENOGRAPHE possédant les deux langues et ayant de l'expérience dans assurances, demandée. Les demandes doivent être faites en anglais, donnant tous les détails et le numéro de téléphone. Ecrire à Case 613, La Presse. 105-2

STENOGRAPHE bilingue, fille, parlant l'anglais aisément pour un bureau progressif d'assurance-incendie. Une personne désirant se créer une position d'avenir en trouvera une ici. Nous exigeons une grande discrétion de la ponctualité et de la précision. Un caractère léger, peu sérieux ne convient pas. Inutile d'écrire sans avoir les qualités nécessaires, nous n'avons pas de temps à perdre. Ecrire Casier 632, la "Presse". 106-2

VENDEUSES de confections pour dames demandées. Devront être expérimentées et parler les deux langues. The Surprise Store Co., 480 Ste-Catherine Ouest. 105-2

VENDEUSE d'expérience demandée, parlant l'anglais pour magasin confection, 771 Ste-Catherine Est. 105-2

VENDEUSES DE MANTEAUX

Notre rayon des manteaux a besoin des services de plusieurs vendeuses expérimentées et compétentes, anglais et français absolument nécessaires. S'ad. avec références au gérant chez Holt, Renfrew & Co., Limited, 389-405 Sainte-Catherine ouest. 106-3F

VENDEUSES DE CHAPEAUX

Notre rayon des chapeaux a besoin immédiatement des services de vendeuses compétentes et expérimentées, françaises et anglais absolument nécessaires. S'ad. avec références au gérant chez Holt, Renfrew & Co., Limited, 389-405 Sainte-Catherine ouest. 106-3F

DEUX vendeuses d'expérience demandées dans un magasin de confections pour dames. S'ad. Magasin St-Georges, 284 Ste-Catherine Ouest. 105-2

SERVICE DOMESTIQUE

CUISINIERE et servante demandée, doit être compétente et bien recommandée, petite famille d'adultes. Téléphoner à Rockland 2719. 105-2

CUISINIERE bien recommandée, trouvera place. S'adresser 847 Dorchester Ouest. 106-4

CUISINIERE générale, parlant anglais, petite famille, références requises, $40 par mois, 324 Elm. Ave.

DAME d'âge moyen demandée pour prendre soin d'un enfant, bon chez soi à bonne personne, 207 avenue du Parc. 105-2

FEMME ou fille pour prendre soin d'une maison sans enfants, bon salaire. S'ad. 61 St-Denis.

FEMME demandée pour nettoyer restaurant. 450 Mt-Royal Est.

FEMME demandée pour s'occuper d'un invalide et voir aux légers travaux du ménage. Devra parler l'anglais. 1879 St-Urbain.

FEMME demandée pour laver les planchers. 79 Sainte-Catherine Est. 105-2

FEMME ou fille demandée pour entretenir les bureaux de la Brasserie Frontenac. S'ad. à J. L. Nault, aux soins de la Brasserie Frontenac. 105-2

FILLE de salle pour servir de 11 a.m. à 2 p.m. 111 rue Craig ouest.

FILLE parlant anglais pour ouvrage de maison, pas de cuisine, bon chez soi. St-Ls. 4825w.

FILLE demandéeâde 16 à 18 ans, pour ouvrage de maison privée. S'ad. 1698 Cartier, près Mt-Royal, après 4 hrs.

FILLE demandée dans confection, bon salaire à la personne voulue, références exigées. 871, Ste-Catherine Est. Est 2203.

FILLE demandée comme aide à la mère, doit avoir références, 166 Ave. Marcil, Notre-Dame de Grâces.

FILLE demandée pour servir table dans restaurant. 972 Ontario, près Papineau.

FILLE ou femme demandée pour maison privée, bon salaire payé. 2338 St-Dominique. 8,10

FILLE demandée pour soins généraux du ménage dans petite famille. Références requises. 135 avenue Marlowe. 149 Westmount 5514.

JEUNE FILLE pour servir dans restaurant, référence exigée, 180 rue Principale. Tél. 92, St-Laurent. 105-2

JEUNE fille demandée pour ménage, pas de lavage, bons gages. S'ad. Mme Regnoché, 672 Duquesne. Las. 85W. 106-2

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage de maison, pourra coucher chez elle, 417 Ste-Catherine. Est 8581.

JEUNE fille recommandée trouverait emploi immédiat chez un jeune ménage pour ouvrage domestique et soin d'un jeune bébé. S'ad. 149a Marquette.

JEUNE fille pour ouvrage général de saison, fille 18 à 20 ans, de la campagne, trouvera bon chez soi. S'ad. 829 St-Valier.

JEUNE fille de campagne préférée, sachant travailler, capable d'avoir soin des enfants, pour famille 2 enfants, pour aller St-Laurent, tout près de la ville, écrire Mme J.-H. Prévost, 94 Pare Lafontaine, Montréal.

JEUNE fille pour travaux légers de maison, petite famille, bon chez soi, 1534 Esplanade. 106-2

JEUNE fille environ 15 ans, pour aider aux soins des enfants, orpheline préférée, bon chez soi à la campagne. Ecrire Mme Honoré Séguin, Alfred Station, Ontario, R.R. 1.

ON demande une femme robuste pour laver les planchers. S'ad. 604 Ste Catherine Est.

ON DEMANDE une bonne fille pour ouvrage général, sachant faire à cuisine. S'ad. 58 Sherbrooke O., tél. Pla. 1517, l'avant-midi ou après 6 hres.

SERVICE DOMESTIQUE

ON TROUVERA des servantes générales, des cuisinières, filles de chambre et de table. S'ad. Bureau de Placement Provincial Gratuit, 61 Notre-Dame Est. Main 2122.

SERVANTE cuisinière générale, références, 87 Ste-Famille. 106-3

SERVANTE demandée pouvant coucher chez elle. Se présenter au No 475 St-Hubert, avec références.

SERVANTE demandée dans une petite famille privée, fille recommandée. S'ad. E. L. St-Louis 1287. 2101 St-Laurent. 106-4

SERVANTE-cuisinière d'expérience demandée pour commencer à travailler le 12 mars. Pas d'ouvrage en haut, pas de lavage. Doit être propre, capable et bonne cuisinière. Références requises. S'adresser à 596 avenue Roslyn, Westmount, tél. West 4464. 106-2

SERVANTE demandée. Nous demandons une servante pour famille privée, pas de lavage, et bons gages. S'adresser à 1112 St-Hubert.

SERVANTE générale demandée, petite famille, bon chez soi, références. 2304 Ontario, Viauville.

SERVANTE d'un certain âge, pour aider soin d'une maison 4 appart. et faire cuisine pour 8 personnes, pas lavage ni repassage, 1090 St-Denis.

SERVANTE générale pouvant faire la cuisine, bon chez soi, bon salaire, 2001 avenue du Parc.

SERVANTE générale pour petite famille. 17 Laval. Est 2281.

SERVANTE demandée pour petite famille. S'ad. 16 Garnier.

SERVANTE demandée pour l'entretien de la maison d'une personne, bon chez soi, références. S'ad. 699 Fabre. 106-2

SERVANTE générale, personne pour prendre charge d'une maison, 3 personnes. S'ad. 1194 Mont-Royal Est. St-Ls 1453w.

SERVANTE générale capable demandée. Recommandations de la ville, $5 par semaine. Mme Dr Grenier, 275 Sherbrooke Ouest.

SERVANTE demandée chez médecin. 188 Visitation.

SERVANTE demandée avec bonne références. S'ad. 66 St-Augustin.

SERVANTE demandée immédiatement, bon salaire, bon chez soi, petite famille. 292 Christophe Colomb. 106-3

SERVANTE GENERALE

On demande une servante générale sachant faire la cuisine bourgeoise. Bons gages et bon chez-soi. Devra avoir de bonnes références et parler l'anglais. Tél. Westmount 1307 ou s'ad. 609, avenue Roslyn, Westmount. 105-3 F

CONSULTATIONS GRATUITES

De 9 à 9 heures. Spécialités: Maladies vénériennes, syphilis, peau, organes génitaux-urinaires. Envoyez 10 centins pour questionnaire. Traitement par correspondance. S'ad. Dr J.-L. Leprohon, Institut Médical LoRei, 276 Atwater. 104-6 F

CHAMBRE A LOUER

BERRI, 642, grand salon propre non meublé, amélio

AUTOMOBILES A LOUER

CHARLES-H. PETITT achètera les autos usagées. Se présenter à 1111 Ste-Catherine O.

MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

BON bicycle solide avec accessoires. S'ad. le jour No 83 Drolet.

HARLEY DAVIDSON, système électrique, siège en arrière, char de côté (side car), Roadster, lumière rouge (blinder). 823 Cadieux.

MOTEURS ET YACHTS

CONSULTEZ-MOI avant d'acheter un moteur. Vingt années d'expérience. Réputation établie. Représentant des meilleures manufactures. Drolet, 137 McGill (202-M.S.)

HYDROPLANE Hacker en acajou, avec marche engrenage de vitesse en parfaite condition, à sacrifice, 600.00. S'adresser A.-B. Champagne, 10 Parc. Plateau 2933. 104-7

MAGNIFIQUE cruisier 59 x 11, moteur 6 cylindres, démarreur, générateur, batteries, deux grandes cabines, lits pullman, admirablement aménagé, prêt pour le service, à sacrifice 4,500.00 pour vente immédiate. Portrait à 10 ave du Parc. A.-B. Champagne, Plateau 2933. 104-7

MAISON flottante pour gros Cruiser, à sacrifice, 700.00. S'ad. A. B. Champagne, 10 Parc. Plateau 2933. 104-7

MOTEUR Curtis neuf, modèle V, 8 cylindres, aluminium 90 H.P. avec démarreur générateur, engrenage de renverse, sacrifice 600.00. S'adresser A. B. Champagne, 10 Parc Plateau, 2933. 104-7

A VENDRE, DIVERS

BAGUE à diamant, magnifique solitaire, et belle bague à diamant (diner). Occasion. Aussi vieille montre en or. 481 St-Denis. 104-6

BIBLIOTHEQUE dernier modèle, bon marché. 103 Ste-Elisabeth. 105-2

BOURRURE pour coussins, oreillers, etc. 2254 Hutchison. 106-4

CARROSSE à vendre ou à échanger pour carrosse pouvant contenir 2 enfants, 424 Mentana.

CARROSSE de bébé occasion. S'ad. 820 Lagauchetière Est.

DIFFERENTS magies, illusion, costumes théâtre, etc. Boite 665 la Presse. 9,11

MACHINE de vues animées pour salon, pourrait servir pour grande salle, bien compliquée avec 8 gros rouleaux de films. S'ad. 46 St-Germain, entre 5 et 7 hrs du soir. 105-3

MOULIN à cordonnier 55.00, peu usagé, 462 Frontenac. 105-2

PETIT carrosse en rotin gris, dossier à bascule, bon ordre, bon marché. 692 St-Denis. 106-2

POMPES à gazoline Bowser et pompes Visible de 5 gallons, bonnes comme des neuves M. Fuller, Melrose 1050. 105-2

$800 à $1000 par arpent avec des fraises. Plants vigoureux. $2. le 100. A. Pleau, St-Vincent de Paul. 103-7

ARTICLES DE MENAGE

A CEUX qui veulent de bons meubles. Profitez de la vente de liquidation du stock de Kennedy Furniture Company, en vente actuellement à notre magasin, à moitié prix. Beaux sets de chambre kyonix, de 100.00 à 140.00 pour 70.00, 75.00, 80.00, 110e de 172.50 pour 115.00, noyer noir, valant 175.00 à 200.00 pour 125. Sets Chesterfield à prix dérisoire. Sets salle à dîner fumé de 175.00 pour 115.00, noyer noir de 190.00, 180.00, de 268.00, 172.00. Rugs Axminster 3 x 4, 49.00, rugs tapisserie, 3 x 3½, 10.00. Aussi tout notre stock entier, en vente durant ce mois avec escompte de 33⅓%. Archambault, 949 St-Denis. 106-5

ACHETEZ vos rugs et tapis bon marché. Spécialité dans maison privée, pas de dépenses, assortiment complet. 359 St-Christophe, près Demontigny. 104-6

AMEUBLEMENT set salle à diner, set vivoir table, portières, cadres, argenterie, poêle. Happythought, vente cause départ, 377 Marie-Anne Est. 104-3

AMEUBLEMENT de 8 chambres, continuation du bail, le tout de première classe. S'ad. 729 Notre-Dame ouest Tél. Main 3837. 104-6

AMEUBLEMENT à vendre avec continuation de bail, dix-huit chambres louées, loyer raisonnable, maison établie depuis quinze ans. Bonne occasion pour prompt acheteur, 271 Bleury, Plateau 865. 105-5

AMEUBLEMENT de 11 appartements richement meublés, ménage fait, loyer $60.00 par mois, rue St-Denis près rue Ontario, toutes bien louées, bon revenu, cause de maladie. Ecrire: Casier 640, La Presse. 105-3

AMEUBLEMENT de 2 apts. chambre à coucher, vivoir, aussi autres articles. L'acheteur peut continuer le bail si désiré. S'ad. 167 Mance. Apt. 4. 105-2

AMEUBLEMENT de boudoir, set de salle à diner, lit-meuble, poêle à gaz et sideboard à grande réduction, 423 Ontario Est. 105-3

AMEUBLEMENT extra riche, salle dîner noyer noir, set chambre kyonix, noyer noir, tapis Axminster, gramophone, piano droit acajou, peintures à l'huile, lampe piano, boudoir cuir, Chesterfield, tapisserie française, véritable occasion, cause mortalité. 416 Parc Lafontaine, coin Rachel. 7,8,9,11

AMEUBLEMENT très riche, salle à diner noyer noir, 3 sets de chambre, 1 noyer noir kyonix, 1 autre plus modeste, Chesterfield extra riche, lampe piano, tapis Axminster, cause départ. 2550 ave du Parc, coin Bernard. 7,8,9,11

AMEUBLEMENT de six appartements à vendre. Continuation du bail, $30.00 par mois. Offre raisonnable acceptée, 133 Ontario ouest. Plateau 4173.

AMEUBLEMENT à vendre, 6 appts, piano et Gramophone à bon marché, le logement est à louer. S'adresser 727C St-Denis. Est 1837. 8,10

AMEUBLEMENT de 8 appts, tous loués, vendra 200.00, continuation du bail, ne perdez pas votre chance, 1422 Ste-Catherine Est.

AMEUBLEMENT de maison à vendre. S'ad. entre 11 et 1 hre. 42A ave du Parc.

AMEUBLEMENT 8 pièces chauffées, piano, chambres toutes louées, continuation du bail, possession immédiate. 71b St-Denis.

AMEUBLEMENT riche à sacrifier, salle diner, chambre coucher, Chesterfield, boudoir, gramophone, lampe, immédiatement. 340 Marquette. 106-2

AMEUBLEMENT pour louer des chambres rue St Antoine, près gare, 36 chambres, 34 à coucher, rapporte au-dessus $25.00 par semaine, loyer bas. Vendra bon marché. A conditions faciles. Pour renseignements voyez Brault, 38 Notre-Dame Est.

AMEUBLEMENT pour louer des chambres, coin Ste Catherine et St Urbain, 10 chambres, gros revenu, chance à 12000.00. Un autre près St Laurent, 13 chambres. Voyez Brault, 38 Notre-Dame Est.

AMEUBLEMENT pour louer des chambres rue Clarke près Craig, 22 chambres, loyer seulement 50.00, rapporte 75.00 par semaine. Une rue Notre-Dame ouest, 22 chambres, loyer 60.00, rapporte 80.00 par semaine. Vendra bon marché et à conditions faciles. Voyez Brault, 38 Notre-Dame Est.

AMEUBLEMENT pour louer des chambres rue Berri, 15 chambres, loyer 75.00 seulement, rapporte 80.00 par semaine. Poste superbe, vraie occasion. Pour renseignements voyez Brault, 38 Notre-Dame est.

AMEUBLEMENT pour louer des chambres rue St Denis, près Dorchester, 12 chambres, loyer 80.00, rapporte 100.00 par semaine. Vendra bon marché. Une autre de 10 chambres, loyer 60.00, gros revenus. Vendra pour 1400.00. Pour renseignements voyez Brault, 38 Notre-Dame Est.

AMEUBLEMENT pour louer des chambres rue Ste Elisabeth, 9 chambres. Vendra pour 550.00. rioVaBriut, évlah Vendra pour 550. Voir Brault, 38 Notre-Dame est.

AMEUBLEMENT 4 pièces bien éclairées, loyer 17.50, continuation du bail, conditions faciles, 719 Ontario Est.

AMEUBLEMENT bon marché pour prompt acheteur. S'ad. entre 8.30 à 10 hrs, 178 Wolfe, appt 5. 106-3

AMEUBLEMENT 7 pièces, continuation du bail, possession immédiate si désiré. 339 Ontario Est, appt 3.

AMEUBLEMENT 9 pièces, continuation bail, loyer 40.00. 803 Ste-Catherine Est.

ARTICLES de ménage, poêle à gaz, électroliers, fournaise, poêle, à sacrifice. 265 Sanguinet, coin Emery.

A SACRIFICE, machine à laver électrique, marque Blue Bird, set salon cuir, table acajou, couchette fer, sommier, berceuse, set salle dîner chêne fumé, clavigraphe Monarch No 3, poêle à l'huile New Perfection, 3 brûleurs à fournaux, cabinet, bonne condition, cause départ. 6226 Pasteur, Bordeaux. 104-3

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT 10 pièces, très propre, long bail, bon pour chambres, maison de pension, bureau, bonne place d'affaires, rue Ste-Catherine, Est 3048. 105-2

AMEUBLEMENT 8 appts, 4 chambres louées, bon revenu, loyer raisonnable, chauffée, eau chaude. 252 Ontario, près St-Denis.

ATTENTION: couchette, 4.25; cuivre, 11.45; sommier, 2.99; matelas, 4.90; duvet coton, 6.90 ;oreillers, 0.95; bureau, 15.50. 1216 St-Denis. G. L. Rolland, 4e porte, Mont-Royal. 103-12

A VENDRE, ameublement avec bali, gaz, électricité, ménage récemment fait, prêlart, rideaux, fixtures électriques le tout $175.00. Visible après 2 heures. En bloc ou séparément. 683 Wolfe.

A VENDRE un buffet en chêne solide à 605 rue Lagauchetière est.

A VENDRE: meubles, poêles, neuf ou d'occasion, faisons échange, réparations J.-B. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 106-26

BEAU set salle à manger chêne fumé, 9 morceaux, dernier style, $0.00; set chambre-boudoir, 480 Chambord.

BEAUX rugs neufs. Joseph Lagarde, spécialité, tapis et prêlarts. Nous sommes dans notre maison privée, pas de dépense. Notre assortiment est complet. N'oubliez pas le nom, Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 103-6

BEAU set chambre kinox $90, set de salle à diner $65; set salon, $33, lampe de piano $12. Occasion pour jeunes mariés, 640 Dorion, troisième étage.

BEAU grand miroir, machine à coudre, tête basculante, cabinet, sofa. 264 Demontigny est.

BEAU set de salon, 5 morceaux, à sacrifice, 2934 Saint-Laurent, Calumet 2745J. 106-2

BUREAU de toilette, sofa en cuir, tapis, gramophone, chaise, vendra bon marché. 129 Rivard.

BUREAU chambre très bon marché. 1109 St-André, 6½ à 7½ p.m., 12½ à 1½ p.m.

BUREAU, table de toilette en acajou lit de cuivre, très beau gramophone cabinet en acajou avec disques, chaise Morris en chêne massif recouvert de cuir, porte-chapeau en chêne, lit simple émaillé blanc, petit lit d'enfant. 1649 Jeanne Mance.

BUREAU, piano, extra bargain, 241 Dorion.

BUREAU, chiffonnier, couchette ¾, sommier, matelas, 25.00; table d'extension, 7.50; beau poêle nickelé, chaises, rug, set de lave-mains, couchette, 8.00. 6 Ste-Julie, plus bas Ste-Catherine, coin St-Denis.

C'EST le bon temps d'acheter vos tapis et prêlarts maintenant, n'attendez pas la hausse de mai, avec un petit acompte on vous les garde pour le temps désiré. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 103-6

CHESTERFIELD set soie damas bleu, beauté exceptionnelle, parfaitement neuf, aussi Chesterfield, 2 gros fauteuils, riche tapisserie; cause départ. 350 Olivier, Westmount, ouest Greene. 104-6

COUCHETTE, gramophone, tapis, très grand miroir à fournaise, set de salon, bon marché. 217 Amherst. 105-5

COUCHETTE en cuivre ainsi que sommier, le tout $8.00. 142 St-Denis.

DEUX couchettes complètes, une en cuivre, sofa, cadres, bureaux, costumes de théâtre. S'ad. 389 St-Hubert, entre 3 et 5 heures. 9,11

ELECTROLIERS, six pièces, $7.50 et plus, échantillons moitié prix; accessoires électriques en gros. Chambly Electric, 332 Mont-Royal est. 8,11,15,18,22,25

EPARGNEZ 50%, en achetant vos tapis et prêlarts directement de notre manufacture, 1552 Ste-Catherine Est, devant gare Canadien Nord. 102-8

GARNITURES électriques en verre taillé, dôme perlé en verre artistique de fantaisie pour salle à manger, feu portatif, grille-pain, abat-jour en verre, légèrement endommagés par l'eau et la fumée à la suite d'un incendie. On doit les vendre à moitié prix. Bell Electric, 1056 Est, rue Ste Catherine. 104-3

GROS Chesterfield, riche tapisserie, coussins modèles, bras rayés, prix modéré. 1602 St-Hubert.

LAMPE en rotin complète avec dôme, plus besoin, vendra $14, 244 Champlain. 106-2

LIT à vendre. S'ad. 2576 Christophe Colomb. 105-3

MACHINE Singer comme neuve, 5 tiroirs, chêne doré. 819 Cartier.

MACHINE à coudre Singer, 5 tiroirs, tête basculante, 35.00; aussi meubles, gramophone, 809 Delorimier. 105-2

MACHINE coudre, 10.00; beau poêle gaz, ameublement salle diner chêne, boudoir, gramophone, piano droit, sacrifice. 1069 Cartier. 4,6,8

MACHINE Singer basculante, 2 mois d'usage, 45.00, une Raymond 12.00, beau gramophone, Victrola 35.00, faut vendre, cause : mortalité, 2026 Chateaubriand.

MENAGE à vendre. S'ad. 212 Poupart. 105-2

MENAGE contenant set de chambre, cadres, vaisselle, linge à la verge, 412 Richmond. 8,10,11

MENAGE complet de 3 appartements avec bali, bon marché. 247 St-Timothée. 3ème tage. 105-5

MENAGE complet à vendre, très bon marché. Cause départ, 1990 St-Denis. 105-2

MEUBLES. Toujours en stock des meubles pour salon, salle à manger, boudoir, cuisine, etc., poêle à gaz, aussi charbon. 1228 St-Laurent. St-Ls 8536. 94-1,M,v

MEUBLES échangés, assurant la meilleure satisfaction. Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame O. Tél. Westmount, 7617-8. 93-26

MEUBLES, électroliers, tapis, rideaux, gravure sur acier, peintures, argenterie, vaisselle, lit, matelas, oreillers, coussins, poêle, batterie de cuisine, machine à coudre, etc., le soir, 11 Malines. Est 5556.

MOBILIER de chambre à coucher, lit complet en cuivre, mobilier de salle à manger en noyer, beau mobilier Chesterfield, divanette avec bras à ressorts, carpettes, lampe de salon, mobilier de boudoir, gramophone, faut vendre immédiatement, bon marché pour du comptant, 225 Esplanade, près Rachel

MOBILIER de salle à manger en acajou, magnifique mobilier Chesterfield, $75 ; magnifique mobilier de chambre à coucher, $86 ; carpette Axminster, mobilier de boudoir reconvert en cuir, lit en cuivre, tapis, Faut vendre immédiatement. 1082 St-Urbain. 101-6

MOULIN Singer tête basculante, chaise cuisine, chaise berceuse, carrosse rotin, sulky, berceau, lit plume neuf, oreiller, tapis, prêlart, glacière 5.00, tordeur, 315 Delaroche. St Louis 4212.

MOULINS à laver électriques, améliorés, tordeur tournant, 9 différents modèles, grande réduction. On échangera vos vieux moulins, aussi cordes à moulins. M. Desaulniers, 1186 Berri, maison privée, près Mont-Royal. St-Ls 319. 4,8

PARTIE de ménage à vendre à prix modéré. 707A St-Dominique, dans la cour.

POELE à gaz, en parfait ordre; bon marché. 1419 St-Denis.

POELE à gaz cabinet, vendra à sacrifice. S'ad. le jour, 2683 Drolet.

RUG velours français 3 x 4, 25.00; rug passage Wilton 6 verges et demie, 15.00 Set noyer noir, neuf morceaux, lampe électrique portative 13.50, 33B Labelle.

SET de boudoir en chêne fumé, 88 Parc Cartier.

SET chambre, sofa-lit, set salon, tapis table, bon marché, chapeau printemps, etc. 407 Lasalle, Maisonneuve.

SET de chambre imitation acajou, 3 couchettes fer émaillée blanc avec matelas en parfait ordre, chaises et table de salon à sacrifice. S'ad. 3006 St-Laurent.

SET de salon 6 morceaux $25, set de salon 7 morceaux $35, sofa $10. 82 Dufresne.

SET salon acajou solide, magnifique poêle, cadre, miroir, coussin, bon marché. 137 Bienville, pas sonner 2me.

SET boudoir, aussi machine à coudre, 726 Papineau, sonnez à gauche.

SOFA-LIT double, tout neuf, carrosse d'enfant. Bon marché. 2655 Drolet. Cal. 793J.

TABLE de boudoir et 4 chaises, rugs 3 x 4, table de cuisine, fournaine No 3, fixtures électriques pour 7 appts, beau carrosse, a coûté 60.00 pour 20.00. 1536 St-Hubert.

MEUBLES ET TAPIS

Couchettes cuivre échantillons au prix coûtant. Matelas feutre 60 lbs, $11.00. Réduction sur meubles et tapis. Moïse Laurin, 815 Mont-Royal Est. 106-6 F

ARTICLES DE MENAGE

TABLE, chaises, horloge, etc. S'ad. 201 Daragon, ville Emard 106-2

FOURRURES

ATTENTION! 40 écharpes taupe, seal, hermine, vison, manteau, à sacrifice, réparations. Geo. Poullot, 360 Plessis, Est 9684J. 105-6

ATTENTION, manteau mouton seal alaska, $5.00, 150.00, renard, étole, hermine, grande occasion, 297 St-Denis. 105-6

BEAU mouton, 2 manteaux, 34 pouces long, les deux $0.00. 192, 5ème Avenue, Viauville.

FOURRURES de choix, étoles taupe, renard noir, renard Lucille, 10.50, attention, costume de dame, manteau printemps, assortiment complet, nouveauté 1922, 457 Gilford, près Fabre.

JOLI manteau mouton Perse luisant garni Alaska, buste 40, comme neuf, $90. Westmount 2071.

MAGNIFIQUE manteau seal Hudson, avec collet et poignets en castor, bonne occasion pour prompt acheteur. S'ad. le soir seulement, 1813 Ste-Catherine Est. 104-3

MANTEAU Hudson seal presque neuf, $100, pardessus avec collet loutre $75, 1141 Cartier, près Gauthier. 105-2

MANTEAU mouton gros frisé, garni Alaska, 175.00, 200.00 manteau de seal Chapal collet châle 100.00, 457 Gilford près Fabre. 104-3

PEAUX de mouton de Perse, grand choix; $2.00 en montant. McComber Ltée., 420 St-Paul Ouest. 105-10

VETEMENTS, ETC., ETC.

CHAPEAUX, robes, manteaux, costumes, bon marché, grandeur 36. S'ad. 447 Old Orchard, Notre-Dame de Grâce. 105-2

COSTUME tricotine bleu marine, grandeur 38, a été payé $125 l'an dernier. Très bon marché. S'adresser 299B St-Denis. Calumet 976J. 106-2

COSTUME bleu marin, grandeur 36, valeur 50.00, vendra pour moitié prix. Adresse 429, 6e Ave Rosemont. 8.11

HABILLEMENT noir serge, frock-coat $10, 2 morning-coats, sacrifice, 1069 Hôtel de Ville.

JOLI costume bleu marin, très bon marché, presque neuf. S'ad. 152 Aylwin Hochelaga.

JOLIE jupe pas usagée, vendra bon marché. S'ad. 94 Parc Lafontaine. Est 2684.

MAGNIFIQUE mante manteau, 20.00; renard, 15.00. Est 8256. 18 Rigaud. 105-2

ROBE crêpe de Chine rouge grenat, 4 autres robes, 4 chapeaux, chandails, autres articles. Rockland 3876w.

ROBES de femmes, enfants et filles, indienne, depuis 0.49; cache-corsets, coupons toutes sortes. 1315 Parthenais. 106-3

ROBES de femmes, enfants et filles, indienne, depuis 0.49; cache-corsets, coupons toutes sortes. 1315 Parthenais. 105-3

2 PARURES de printemps en vison parfaitement neuve. Rockland 3876w.

2 ROBES à vendre, une soie charmeuse bleue et une soie aulienne noire, aubaine, 839 De St Valier.

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

BEAU piano Lindsay, style Duchess, usage trois mois, sacrifice, départ cette semaine. 1473 Papineau. 105-3

BEAU Columbia grafonola, avec 25 records de 10 pouces à double face, (50 sélections) à votre choix $58.75. $10.00 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 106-6

BEAU piano droit, marque Karn, beau carrosse rotin gris, cause déménagement. 536 DeGaspé. 105-3

BONNE clarinette de pratique. S'ad. St-Ls. 1731J.

EXCELLENT New Shumer, quelques mois d'usage, acajou, très belle sonorité; cause départ, chance à prompt acheteur, 317 Laval. 106-3

GRAMOPHONE. Achetez votre Victrola et records chez P. A. Phaneuf. Conditions faciles. 610 est Mont-Royal. 97-25

GRAMOPHONE, gros cabinet de 200.00. Derniers perfectionnements, moteur double, garantie : sacrifiera 40.00 avec 40 sélections, diamant, 306 Visitation, près Ste-Catherine Est. 101-6

GRAMOPHONE $300, vendrais $40, arrêt automatique, lumière électrique, régulateur danse, 1000 aiguilles, 78 sélections. 1285 Wellington. 101-12

GRAMOPHONES Victor Columbia, Paté, etc., usagés, à partir de $15.00. Langelier Ltée. 328 Ste-Catherine Est. 104-6

GRAMOPHONE, un gros cabinet, moteur double, avec 50 sélections, le tout pour 40.00 comptant ou terme. 562 Mt-Royal Est. 104-6

GRAMOPHONE, superbe cabinet style moderne avec quantité de sélections, saphir, aiguilles, payé 300.00, légèrement usagé, sacrifiera 40.00. 313 Galt, Verdun, près Wellington. 104-6

GRAMOPHONE, gros cabinet, avec records, gros moteur double, véritable occasion, $8.00. 660 Casgrain, près Beaubien. 104-6

GRAMOPHONES, 50 cabinets style "E" Corona acajou, noyer noir, chêne fumé et doré, vendus aux prix du manufacturier, conditions faciles. Chambre 25 Edifice Dandurand. O. Bolteau, agent. 104-6

GRAMOPHONE 325.00 pour 40.00 avec 80 sélections, besoin, bargain extraordinaire, 42 Galt près 1387 Wellington. 105-5

GRAMOPHONE cabinet, reproducteur Universel, double ressort, saphir, aiguilles, sélections, pris pour dettes, sacrifiera, 906 St Valier. 105-2

GRAMOPHONE, style Victrola, 20 sélections, moteur double, valeur 225.00 pour 50.00, garanti. 346A Rachel Est. 8,10,11

GRAMOPHONE cabinet marque Columbia, avec records, 60.00, cause maladie. 234 Christophe-Colomb, plus haut Mt-Royal

GRAMOPHONE gros cabinet acajou avec records, a coûté $175; sacrifiera 35. 15A Robin, coin Beaudry. 106-4

GRAMOPHONES saisis pour dettes, 150 pour 55., 325 pour 120., 375 pour 125. 340 Marquette. 106-2

GRAMOPHONE, gros cabinet, joue avec aiguilles et saphir, régulateur de danse, lumière électrique et records, vendra $45, cause déménagement. 259 Boyer plus haut Mont-Royal.

GRAMOPHONE cabinet, style Victrola, vendra cause départ, avec records. 341 Fabre, plus haut Mt-Royal.

GRAMOPHONE gros cabinet, acajou solide double ressort, joue tous records, véritable occasion. 416 Parc Lafontaine. 7,8,9,11

JOLI orgue de salon en bon état, 6 octaves, a coûté $150.00. Une chance à $45.00. $8.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée. 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 106-6

JOLI Victrola en bonne condition, caisse en chêne, avec 20 records de 10 pouces à double face (40 sélections) à votre choix $37.00, $8.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 106-6

MAGNIFIQUE piano droit en parfait ordre 7½ octaves, cadre tout en fer, bon son, prix primitif $600.00, une aubaine maintenant à $285.00, $15.00 comptatn et $2.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert.

ORGUE à vendre, 35.00. S'ad. 672 Duquesne, Lasalle 85W. 105-3

PIANOS droits et carrés usagés, à partir de $50.00. Tous remis à neuf. Termes faciles. Langelier, 368 Est, Sainte-Catherine. 104-6

PIANO droit acajou tout neuf, vendrait bon marché, cause maladie. 1082 St-Urbain. 101-6

PIANO droit acajou, très peu usagé, vendra à grands sacrifice. 416 Parc Lafontaine. 7,8,9,11

PIANO droit acajou, bon mécanisme, en bon état, bon marché. 421 Roy. 105-3

PIANO Baby Grand, superbe instrument à très bon marché. Mulhollin Piano Co., 786 Ste-Catherine Ouest. 6.8

PIANO usagé pendant quelques mois, occasion, départ de la ville, 1334 Cadieux, premier étage, après 4 heures. 6.8

PIANO automatique ayant été employé avec soin, le propriétaire vendra à un prix très raisonnable. 113 Mt-Royal Ouest, St-Louis 4679 6.8

PIANO automatique acajou. Occasion exceptionnelle, 275.00. 16 Rigaud. Est 6508. 106-3

PIANO droit à vendre, bon marché, 187 Beaubien. Cal. 1633J. 106-3

PIANO droit acajou, avec banc, valeur 575.00, pour 285.00, garanti. 346A Rachel Est. 8,10,11

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

PIANO droit Heintzman, beau son et belle apparence. Une des nombreuses occasions. Mulhollin Piano Co., 786 Ste-Catherine Ouest. 6,8

PIANO américain, grand cabinet noyer noir, peu usagé, grand sacrifice, cause départ. 236 Fabre.

PIANO automatique, une fameuse marque américaine, grand format. Les plus nouveaux boutons d'expression. Prix antérieur $950.00. Une aubaine au lieu prix de $535.00. Facilités de paiement accordées. Layton Bros., 550 ouest, rue Ste-Catherine.

PIANO cottage, pianola automatique, acajou, joue 88 notes, vendra ensemble ou séparément. Cause déménagement, 239 Boyer plus haut Mont-Royal.

PIANO Lindsay tout 1ère classe, bonne condition. 60A Chambord.

SONORA avec 34 morceaux à un prix d'occasion. Mulhollin Piano Co., 786 Ste-Catherine Ouest. 6,8

VICTROLA en très bon état, caisse en chêne avec 30 records de 10 pouces à double face (60 sélections) à votre choix $45.50. $10.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 106-6

VIOLON, bon violon, archet et boîte, à bon marché, 1334 Cadieux, premier étage, après 4 heures. 6,8

HARMONIUMS — OCCASIONS

Williams, $35; Smith, $45; Doherty, $60; Conley Church, $75; Bell, $125; Thomas, $125; Doherty, $175, et plusieurs autres à des prix attrayants. On accorde des conditions faciles. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 106-4 F

PIANO — OCCASION

Piano droit R. S. Williams, un instrument de qualité exceptionnelle au bas prix de $195; $15 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 106-4 F

PIANO — OCCASION

Piano droit Behr, une merveilleuse aubaine, construction solide, $275; $15 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 106-4 F

PIANO — OCCASION

Piano droit Steinart, magnifique instrument et une occasion que vous ne devriez pas laisser passer. $290; $20 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 106-4 F

PHONOGRAPHE — OCCASION

Magnifique phonographe, modèle de période, fini chêne, le plus récent modèle bas tout comme ceux qu'on annonce tant. $125; $15 comptant et $7 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 106-4 F

PHONOGRAPHE — OCCASION

Phonographe à caisse de piano avec quatre compartiments pour disques et portes avec serrures. Une aubaine exceptionnelle à $95; $10 comptant et $7 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 106-4 F

PIANOS POUR COMMENCANTS

Mead, $55; Kingsley, $60; Hood, $65; Badlum, $70; Bradbury, $75; Ladd, $95, et plusieurs autres à des prix attrayants. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, rue Ste-Catherine. 106-4 F

EFFETS de BUREAUX et MAGASINS

ABANDON des affaires, show-cases, balances électriques, registre National 2272 Park Ave. Rock. 2738. 106-4

A VENDRE show-case neuf et de seconde-main. S'ad. 289A Lasalle. 103-6

BALANCES. Nous avons plusieurs balances calculatrices Dayton et Toledo pour bouchers et épiciers à vendre à cinquante pour cent de rabais. Computing Scales Agencies, 9 Boul. St-Laurent. 104-12

BALANCE calculatrice à vendre. S'ad. 48 Delaroche. 105-2

BALANCE Toledo bon marché. S'ad. 2979A Boyer, après 7 hrs p.m.

BALANCE Dayton à vendre en bonne condition. S'ad. à J. L. Nault, Frontenac Breweries Ltd 105-3

BUREAU pour caissier convenable pour épicier ou boucher, 5 pieds largeur, 6 pieds longueur, 7 pieds hauteur. En parfait ordre, bon marché. S'ad. F.-J. Payette, 385 Bleury, coin Ontario. 106-2

BUREAU pour office, dessus plat, fini acajou, pratiquement neuf, ainsi que plate-glass, mesurant 28 x 68 pouces. A coûté $235, vendra $100. Pour informations, Tél. Main 5618. 106-4

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires, "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent, Main 4357. 1-305

CAISSES enregistreuses National neuves et d'occasion pour commerce de tous genres, prix, neuves $100 et plus. The National Cash Register Co., of Canada, Ltd., J. C. Laird, agent des ventes. Un seul bureau. Téléphonez Plateau 136, 122 Ste-Catherine ouest, Montréal, Québec. 100-27

CAISSE enregistreuse neuve à vendre, valeur extraordinaire, aussi show-case neuf. Las. 2538.

CAISSE enregistreuse à vendre, en bonne condition. S'ad. à J. L. Nault, Brasserie Frontenac Ltée. 105-3

CAISSES enregistreuses neuves et de seconde main, National, Peninsular, American, garanties pour 2 ans. Aussi balances Brantford, couteaux à viande et fromage, réparage et accessoires. The Cash Register Service Ltd., 48 et 50 St-Jacques, Main 510. Samuel Poirier, directeur-gérant. 224-1,M,s

COFFRE-FORT extérieur 50 x 35, intérieur 30 x 22. S'ad. 397 Church, Verdun. 106-4

COMPTOIR et fontaine à soda en parfait ordre. S'ad. 1278 Ontario Est. Las. 420W. 105-3

DIVISION vitrée en colonnier fini acajou, 65 pieds de longueurs par 7½ de hauteur, démontable en sections, de 3 pieds. S'adresser 207 Ste-Catherine Ouest, 5ième étage. 106-2

FIXTURES de boucherie et épicerie à vendre, bon marché. 2935 St-Dominique, le soir, 1650A de Laroche.

FIXTURES pour étal de boucher, glacière Eureka; balance Toledo; balance plateforme; bonne condition. 54 Ste-Marie. 106-2

SHOW-CASES, typewriter, bureau roll top et drills portatives électriques, 355 Ontario Est. Est 1512.

2 SHOW CASES de 5 pds long, 1 wall case 8 pds, 643 Marie-Anne Est.

REMINGTON TYPEWRITER $50

Modèle No 10 avec marche arrière, dispositif pour ruban à deux couleurs, clef tabulaire, en parfait ordre de fonctionnement. Tarshis Son, Ltd., 82 Wellington. 1,4,8,11,15,18F

ANIMAUX DOMESTIQUES

BEAU chien St-Bernard, très bon gardien, très pur, 2840 Masson, Lasalle 280.

GEANTS des Flandres ayant rapporté plusieurs premiers prix la dernière exposition, jeunes et vieux. S'ad. Joseph Paquette, 2840 Masson, près Pie IX, Lasalle 280. 8,10,11

VEAUX de lait, première qualité, 07 à 10; épaules porc frais trimmées, 19; 3 lbs côtes steer, 30; 5 lbs graisse pure, 35; oeufs, 35; 17 lbs viande, 1 00; rôti boeuf steer, 11; 2 lbs saucisse, 25; 3 lbs boudin, 25; épaules minces, boeuf steer, 11; 5 lbs beurre crèmerie de marque, 3 lbs $1.95 lard salé, 18 petits jambons, fesses sucrées, 32. St-Louis 850. Spécial: Tout achat de 2 plastres vous donne droit à 6 boîtes de sardines, 25. A. Leduc. 8,10

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE 7 chevaux de 1000 à 1,300 lbs, harnais et voitures. 179 Workman. 105-5

A VENDRE voiture couverte vitrée pour laitier bon marché. Visible le soir après 6 hrs. 23 Chambord.

BEAU cheval rouge 1200 lbs, pas défaut. 152 Garnier. 106-3

BELLE jument brune, 8 ans, saine, sans défaut, pesanteur 1050 lbs, bien bon marché. Alex. Rochon, 561 Saint-Christophe.

BELLE jument, 8 ans, 1200, 40.00, cheval pour 35.00, obligé de vendre, 241 Delaroche.

BELLE jument noire 5 ans, 1400 lbs, convenable pour pompes funèbres, une autre 1100 lbs, arrivant de campagne. 1321 Saint-Joseph, Verdun.

BELLE jument brune, 8 ans, pesanteur 1200, garantie partout, $75; aussi cheval brun $30. 461A Plessis.

BON cheval 1100 lbs, 2 lorries d'été, harnais en bon ordre. 1065 St-André.

CHEVAL trotteur, 7 ans, bien sain, laisserait à l'essai, peut aller 2.25; aucune offre raisonnable refusée. 521 troisième avenue, Rosemont.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAL 1050 lbs et 5 ans, gros train, bien dompté, harnais, cause départ, 1327 Papineau.

CHEVAL 1000 lbs, bon routeux, harnais, express d'épicier, $50 pour tout, 1082 St-André.

CHEVAL, voiture, harnais, bon marché. S'ad. 677 Visitation. 106-2

CHEVAL 10 ans, pesant 1150, gras, 40.00. 790 Mentana.

CHEVAL trotteur 7 ans, bien sain, donnera à l'essai, peut aller 2.25, aucune offre raisonnable refusée, 521-3ième Ave Rosemont.

2 CHEVAUX d'ouvrage et jument trotteuse garantis, sacrifiera bon marché, 154 Delaroche.

CHEVAL alezan, 10 ans, pesant environ 1200, à vendre $70 ou acceptera la première bonne offre. 376, St-Antoine.

CHEVAUX $45 et $65, express, boghei, lorrie, charrette de poney. 1423 St-Denis.

CHEVAL de 1150 lbs, 9 ans, garanti pas défaut, vendra pour 15.00. 426 Mentana.

CHEVAL sans défaut, gros train à l'essai, 1100, 9 ans, $55. Cheval de voiture, 45. 835 Amherst, Est 8101.

DEUX chevaux, voiture, harnais, sleigh et robes, à vendre à bon marché S'ad. 47 Eleanor. 105-2

ETALON à vendre, pur clide, 7 ans, dompté, première classe No 1. S'ad. A. Normandeau, Ste-Philomène, comté Châteauguay, Province Québec.

EXPRESS garanti pour 5000 lbs, à vendre aussi attelage d'express. 380 Mullarkey, Verdun. Victoria 379.

EXPRESS de seconde main, un pousseur à saucisses; bonne chance pour prompt acheteur, bon marché. S'ad. N. Paquin, 2351 Frontenac, près Beaubien.

EXPRESS pour épicier presque neuf, harnais d'express et de boghei, tombereau $10; boghei Surry, jument brune, 7 ans, vite, saine, pas de défaut, garantie, très bon marché, faut vendre. 563 Centre. 105-2

EXPRESS neuf à vendre bon marché. 222 Plessis.

JUMENT noire, bon train, belle apparence, 11 ans, 1200 lbs, garantie pour tout ouvrage; en ville depuis 3 mois seulement. Voyez-la avant d'

PROPRIETES A VENDRE

STADACONA, près Nicolet, 3 étages, 6 logements, 28 x 42, eau chaude, revenus 1140.00, prix 10,500.00. Martin & Compagnie, 2455 Ontario Est. 106-2

$9,000 achèteront 4 logements, avenue Old Orchard, rapportant plus de dix pour cent. On pourra occuper un des logements en mai prochain. Pour plus d'informations, s'ad. à National Trust Company Limited, 153 rue St-Jacques. Main 4698. 105-3

PROP. DE CAMPAGNE A VENDRE

MAISON d'hiver et d'été à vendre, à Vaudreuil village. Pour informations s'adresser à J. Poulin, Vaudreuil Sta. 105-3

REPENTIGNY, propriété à vendre bord St Laurent avec grand terrain. S'ad. 416 Orléans. 106-5

ST-LIBOIRE, rue du Dépôt, 2 belles propriétés, terre 30 arpents, sucrerie, vendra séparément. Demers, 1153 Marie-Anne. 106-2

COTTAGES A VENDRE

BOYER, près Beaubien, cottage moderne, 8 pièces, chaude exceptionnelle. Voir immédiatement Dalpé et Cie, 3159 St-Hubert. 106-2

COTTAGE genre bungalow à vendre, très moderne, neuf chambres, cave cimentée, système de chauffage, garage, terrain 100 x 125. Sault-au-Récollet, 1491 Grand Boulevrad, coin Delorimier. Cal. 13623 ou St-L. 1377.

CÔTE-DES-NEIGES, cottage à vendre, 14 pièces, fixtures électriques et stores fournis. Rock. 1959, le soir.

HENRI JULIEN 730, cottage 9 chambres, occupation 1er mai. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 106-2

OUTREMONT, 17 Chemin Bellingham, 21 pièces, faut vendre, bargain, 13,500, termes et conditions au gré de l'acheteur, télép. jour Est 7019 soir, Rock. 870. 104-4

PROPRIETES DEMANDEES

ACHETERAI ou louerai propriété moderne près de l'eau, moins vingt milles Montréal. Huit à dix pièces, électricité, eau dans maison, garage. Ecrire Casier 647 La Presse. 8,11

NOUS avons beaucoup de demandes pour bonnes propriétés. Donnez-nous les détails de la vôtre. Rosemont Realties Co., 381, 46ème Avenue. Las. 3835W. 106-4

ON DEMANDE propriétés dans Hochelaga, Maisonneuve, Viauville, entre Ontario et Ste-Catherine. Voyez immédiatement, Martin & Compagnie, 2455 Ontario Est. 106-2

ON demande immédiatement des propriétés à acheter ou échanger pour termes et terrains dans le nord de la ville. Nous avons plus d'acheteurs que de propriétés. Voyez immédiatement des vendeurs compétents. Dalpé et Cie, 3159 St Hubert. 105-2

ON DEMANDE à acheter propriétés à Montréal, argent comptant. Robert 4592D Bréboeuf. St-L. 2483J. 103-7

ON DEMANDE à acheter plain-pied moderne en très bonne condition et devra être bon marché dans l'Annexe ou Outremont, pas d'agent. Ecrire Boîte 24 La Presse. 105-2

PROPRIETE demandée, cottage de 8 ou 9 pièces, dans Outremont; prix raisonnable, pas d'agent. Ecrire casier 40, 4666 St-Laurent.

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toutes vos acheteurs, en voyant immédiatement O. Juteau, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 101-26

4 ETAGE. Nous avons besoin de 5 maisons à 4 étage immédiatement. Rosemont Realties Co., 81, 46ème Ave. Las. 3835W 106-4

TERRAINS A VENDRE

AHUNTSIC, terrain 66-100 à vendre, sur la rue St-Charles. S'ad. 6431 Pélo-quin, tél. Wes. 7068. 105-5

BARGAIN, terrain prêt à bâtir rue Legourneux, près Beaubien, sacrifier $325. Terme facile. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 6,8,10

CHAMBORD près Laurier, deux terrains 50 pieds de front, prix raisonnable, conditions faciles pour constructeur. Petit & Petit, Limitée, 694A Mt-Royal Est. 6,8,10

COIN sud-est Van Horne et Hartland, Outremont, 58 x 104, pas de comptant pour constructeur, $1.10 le pied. 157 Plessis. 106-2

DEUX beaux lots, Gilford, canaux, trottoirs faits et payés, entre De Laroche et Ch.-Colomb, au prix de l'évaluation. Comptant. Boîte 690, la Presse.

DUROCHER, Outremont, terrain à cottage 25 x 109, avec ruelle, vendra conditions faciles, restera en deuxième hypothèque pour constructeur, prix raisonnable. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 6,8,10

LOT à vendre, Champagneur, voisin sud cottage 465, 40 x 105. Forcé de vendre. St-Louis 6361. 8,9,11

OUTREMONT rue Elmwood, 60 x 100 pieds. S'adresser 564 Wiseman. 1,2,4,6,8,10

TERRAINS A VENDRE

ROSEMONT, près de Masson, terrain très bon marché. Le soir, 324, 46ème Avenue, Rosemont. 106-4

ROSEMONT, quartier le plus avantageux. Nous offrons encore quelques terrains à très bon marché. Venez nous voir. Rosemont Realties, 381, 46ème Avenue, Las. 3835W. 106-4

ST-ANDRE, près Roy, 48 x 96, avec 4 logements, construit au bout du terrain, site magnifique pour construire plain-pieds. 2.00 le pied. Petit & Petit, Limité, 694A Mont-Royal, Est. 6,8,10

ST-DENIS, près Beaubien, trois logis, 7 chambres, occasion à $10,000.00. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 106-2

ST-DENIS, près 33ème, côté ouest, terrain prêt à bâtir, bon marché. 1,500.00. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal, Est. 6,8,10

TERRAINS moitié prix, Villeray, avant d'acheter, voyez P. Simard, 3285 rue Letang. Cal. 1548. 106-2

TERRAIN à vendre sur la rue Clarke près usines Montreal Tramway, $200.00 comptant, le reste à très bonnes conditions. S'ad. à Ernest Labrecque, Donacona, comté Portneuf, P. Q. 103-5

VERDUN, Gordon et Riel, terrains 18c et 20c le pied en cas de vente rapide. 181 avenue Gordon, tél. Victoria 900. 106-2

2 TERRAINS coin Poupart et St-Zotique, prêts à bâtir, 30 x 115. U. Legault, 2325 St-Hubert. Cal. 1861. 106-4

$1.00 COMPTANT

et le reste par paiements mensuels faciles achèteront un terrain à bâtir de dimension complète, dans le beau district du Sault-au-Récollet. Les tramways passent par la propriété. Près de la rivière, des écoles, églises et magasins, etc. Il n'en reste que 10 à $40.00 chacun, donc agissez rapidement. Nous vous aiderons à construire. Prenez le tramway St-Denis (Ahuntsic) descendez à la station Monette. Agents sur la propriété aux fins de semaine. J. A. Davis & Co Ltd., 86 Notre-Dame Ouest. Main 4200, le soir. Cal. 1191. 8,10 F

TERRAINS DEMANDES

LOT demandé à Notre-Dame de Grâce, échangera pour maison d'été, près rivière, écrire boîte 100, 500 Roy.

TERRAIN demandé pour maison appartements, paiera comptant. Durocher, 26 St-Jacques. Main 3388.

TERRAINS demandés prêts à bâtir, bon marché, conditions faciles. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal, Est. 6,8,10

TERRES A VENDRE

A CEUX qui veulent s'acheter une terre venez voir notre stock, vous serez émerveillés de nos prix et conditions. Adressez-vous immédiatement, Dalpé et Cie, 3159 St-Hubert. 105-2

ACTON VALE jolie petite terre, 5 arpents, bonne maison et grange, 2 minutes gare et marché, le tout $900.00. Dr Cartier, 97 St-Jacques.

BELLE TERRE près Montréal, dans village, bord de rivière, terre grise; échange considéré. 1215 Parthenais. 105-3

BOUCHERVILLE, 1½ mille du village, 66 arpents de terre grise et jaune, bâti moderne, à vendre ou échanger pour propriété. Voir immédiatement P.-X. Lewis, 2188 St-Hubert, Calumet 1872J. 4,8

DIX belles terres bien placées, près de Montréal, à échanger pour propriété ou commerce. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal, Est. 6,8,10

FARNHAM 90 arpents, maison de 6 pièces, cave 6 pds, grange de 85 x 30, écurie de 10 places, 8 bêtes à cornes, 2 chevaux, poules, cochons, roulant complet, plantation de 21 ruches d'abeilles avec extracteur, verger de 1000 pommiers greffés, 1 arpent de framboisiers, terre grise et à jardinage, située à 14 arpents de la ville, vraie aubaine à prompt acheteur, faut vendre. Aussi plusieurs autres. Voir immédiatement Dalpé et Cie, 3159 St Hubert.

J'AI une liste exclusive de fermes rémunératrices à vendre à des prix variant de trois à trente mille dollars. Si vous en avez besoin d'une, j'ai celle qu'il vous faut. Ch.-N. Valade, hôtel Freeman, Montréal. 105-5

L'ANNONCIATION, 100 acres, bon sol, 30 faite, bâtie, 1½ mille village, prix $750, comptant 400, balance facile. Informations, M. Martin, Hôtel St-James, 540 St-Jacques, d'ici samedi midi. 106-2

TERRE à vendre à St-Roch L'Achigan ou à échanger pour maison de ville. 218 Bourbonnière. 106-2

MACAZA, 120 arpents, bâti, 30 faits, bois, fourneau à charcoal à 40 arpents, près village, gare bon chemin, prix 450, conditions, comptant. M. Martin, Hôtel St-James, 540 St-Jacques, jusqu'à samedi. 106-2

MACAZA, ferme 100 acres, bien bâtie, clôture, rang double, un mille du village, voisin proche, terrain planche, pas roche, pas souche, 70 arpents faits, prix 2,000. Moitié comptant. Propriétaire, M. Martin, Hôtel St-James, 540 St-Jacques, d'ici samedi midi. 106-2

TERRES A VENDRE

STE-LUCIE, comté Terrebonne, 15 arpents, près beau lac, bonne maison meublée avec chaloupe, bon marché 1800.00, place idéale pour club. Petit & Petit, Limitée, vendeurs de terres, 694A Mont-Royal Est. 6,8,10

STE-MARGUERITE du Lac Masson, 140 arpents, bonne terre, très bonne maison, 4 vaches, 2 chevaux, 25 poules, machines, le tout $2500.00, il y a un lac sur la terre. Dr Cartier, 97 St-Jacques.

S.-PAUL L'ERMITE, près Montréal, bonne construction 11 appartements avec 1 arpent de terrain, dépendances, accepterai 500.00 comptant, balance conditions faciles. Petit & Petit, Limitée, 694A oMnt-Royal Est. 6,8,10

TERRE, coin Sud-Ouest, Ile Perrot. La pointe aux renards. La plus belle pointe de l'Amérique du Nord. 243 arpents, 35 de grève, 20 milles de Montréal, sur le C. P. R. et le G. T. R. Casier 603, la "Presse". 105-3

TERRE à vendre 60 arpents, bord rivière, joli cottage neuf peinturé, galerie 60 pieds prof. Chemin de fer et ville, propice pour élevage volailles, abeilles, jardinage, culture mixte avec roulant, prix $4500.00. J.-E. Carrier, Montcalm, Qué. 104-14

TERRE à vendre, située au bord Lac David, dans le comté Labelle, 4 acres de large par 100 acres de long, 50 acres cultivables, et le reste en bois, avec bonne maison neuve et grange, $800.00. Pour informations, s'ad. Ernest Labrecque, Donacona, Co. Portneuf, P.Q. 103-5

61 ACRES, bonne terre, lots de bois, à un mille de la gare. Bas prix en cas de vente rapide. S'adresser à Alex. Bellmeur, boîte 4, Greenfield, Ont. 106-2

FERME DE 160 ACRES

Seulement $2,800 Cheval, récolte, 6 vaches et génisses, boeufs, volailles, instruments aratoires complets, etc. compris, une véritable ferme productrice dans un endroit prospère, riche terre argileuse, grand pâturage irrigué par un ruisseau, 100 pommiers, poiriers, pruniers, maison confortable de 8 pièces, étable pour 10 vaches, etc. Pour clôre les affaires maintenant le tout pour $2,800, partie comptant, conditions faciles, détails au sujet de cette ferme et d'autres fermes oubliées dans tout le Canada voir page 31 du catalogue illustré des occasions en fait de fermes canadiennes gratuit. Strout Farm Agency Inc., 13 F, King Street West, Toronto, Can. F

TERRES DEMANDEES

CONFIEZ la vente de votre terre à Petit et Petit, Limitée, vendeurs compétents, 694A Mt-Royal Est. Montréal. 103-25

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

LAVERY & DEMERS, avocats (Salle de Lavery, Rock. 3178, Maurice Demers), 19 St-Jacques, Main 4472. 65-153

JACQUES PANNETON, LL.B., avocat et procureur. Chambre 67, 112 St-Jacques. Tél. Main 1613. 106-12

MEDECINS

CLINIQUE PRIVEE du Docteur Prévost, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Maladies intimes de l'homme et de la femme; voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes, 460 St-Denis, Est 7580. 224-306

DR BOUCHER, 564 Delorimier, près Sherbrooke, spécialiste maladies femmes, filles, enfants, obstétrique, traitement spécial. Est 5026. 103-6

Dr F.-L. DEMERS, dispensaire privé, maladies vénériennes, 1075 Delorimier, près Rachel. Tél. St-Louis 486. 100-26

Dr A. LAMONTAGNE, maladies vénériennes, peau, voies urinaires, 234 St-Denis, en face de l'église St-Jacques. 104-26

Dr ALBERIC MARINe des hôpitaux militaires vénériennes, France, Angleterre, maladies de la peau, voie urinaires, syphilis. Est 6958. 296 St-Denis. 86-26

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Intérêt sur les obligations

L'intérêt pour le semestre, au taux de cinq (5) pour cent par an, sera payé le premier jour d'avril aux détenteurs inscrits de parts de la Compagnie des Tramways de Montréal.

Aucun transfert d'obligations de la Compagnie ne sera enregistré durant les quatorze jours précédant immédiatement le premier jour d'avril 1922 et les cessionaires d'obligations de la dite compagnie, lesquelles obligations pourront être transférées le ou après le premier jour d'avril 1922, n'auront droit de recevoir l'intérêt accru sur les dites obligations qu'à partir de cette date.

PATRICK DUBEE,
Secrétaire-trésorier.

7 mars 1922. 8,21,31

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de :
E. L. DUFRESNE,
Cédant autorisé.

76 Elm St. E., Sudbury, Ont.

Vente à l'encan public, MERCREDI, le 22 mars 1922, à 2 heures p.m., aux salles d'encan de Butler & Co., au No 76 York, Toronto, Ont., des biens suivants en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous :

1o.—Stock suivant inventaire :—	
Marchandises sèches	8,555.26
Brimborions	1,208.06
Patrons	361.37
Confection	1,341.55
Modes	199.91
Mercerie	4,527.87
Hardes faites	1,540.66
Chapeaux et casquettes	928.41
Chaussures et claques	6,077.98
	24,739.97
2o.—Ameublement de magasin	1,027.47
3o.—Comptoir vitré (8 pieds)	125.00
4o.—Comptoir vitré (6 pieds)	100.00
5o.—Caisse enregistreuse National	300.00
6o.—Dettes de livre suivant liste	1,337.88

CONDITIONS DE VENTE : Argent comptant. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock le 17 courant. Pour plus d'informations s'adresser au bureau de Vincent Lamarre, 83 rue Craig O., Montréal, ou à N.-L. Martin, 73 rue King O., Toronto.

N.-L. MARTIN,
Syndic autorisé.

BUTLER & CO., Encanteurs.
Toronto, 8 mars 1922. 8,11

AVIS AUX CREANCIERS

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de
JOSEPH PRUD'HOMME,
Marchand tailleur,
1993A St-Jacques,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Joseph Prud'homme a, le 6ième jour de mars 1922 fait une cession autorisée au soussigné.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, chambre 506, Edifice Royal Trust, 107, rue Saint-Jacques, Montréal, le 20ième jour de mars 1922, à 3.30 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours, à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif des débiteurs entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 7ième jour de mars 1922.

EUGENE PREVOST,
Syndic autorisé.

Bureau de
Prévost & Perras,
Comptables et Liquidateurs.

Vente par Autorité de Justice

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné qu'il sera procédé par le Notaire soussigné, en son bureau à l'Hôtel de Ville, de la Ville de la Pointe-aux-Trembles, lundi, le vingt-sept mars courant (1922), à 11 heures a.m., à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble ci-après décrit appartenant à ALBAN LACROIX, ALBERTINE LACROIX et GILBERTE LACROIX, enfants mineurs de feu FERROL LACROIX et de DAME ALEXINA DESROCHERS, chacun dans la proportion de 7/84 indivis, à ladite DAME ALEXINA DESROCHERS, dans la proportion de 36/84 indivis et à FERROL LACROIX, Jr, OVILA LACROIX et BARNABE LACROIX chacun dans la proportion de 9/84 indivis, savoir:

DESIGNATION

Un terrain faisant partie du lot numéro cent quatre-vingt-cinq (185) du Cadastre de la Paroisse de la Pointe-aux-Trembles, contenant soixante-quinze pieds de largeur par cent trente-cinq pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise, avec maison et dépendances y érigées, portant les numéros civiques 2219, 2221, et 2221a du boulevard St-Laurent, avec toutes les servitudes s'y rattachant et en particulier avec le droit de passage en commun avec d'autres, dans la ruelle située en arrière dudit lot, y compris les glacières, une machine pour la réfrigération, tous les tuyaux pour la réfrigération, les fixtures et, en un mot, "tout ce qui est incorporé au fond ou aux bâtisses".

No 2. Un lot de terre situé à Montréal, ayant front sur rue St-Laurent, connu et désigné comme re-subdivision No un de la subdivision No cent soixante et onze du lot originaire No dix (10-177-1) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte St-Louis, avec bâtisses sus-érigées portant les nos civiques 2189 de ladite rue St-Laurent.

Un chèque pour 10% de l'enchère devra être déposé entre les mains des liquidateurs, avant l'adjudication.

Un jugement autorisant la vente desdits immeubles a été rendu suivant l'article 7552 des Statuts Refondus de la province de Québec (1919), et a le même effet d'une vente par shérif.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

BONNIER et DESMARTEAU,
Suite 501, 120 rue St-Jacques.
Tél. Main 7059.

Montréal, le 8 mars 1922.

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enrégistrer, veuillez communiquer avec nous.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

176-M,s,n

AVIS AUX CREANCIERS

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de
JOSEPH PRUD'HOMME,
Marchand tailleur,
1993A St-Jacques,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Joseph Prud'homme a, le 6ième jour de mars 1922 fait une cession autorisée au soussigné.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, chambre 506, Edifice Royal Trust, 107, rue Saint-Jacques, Montréal, le 20ième jour de mars 1922, à 3.30 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre réclamation soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

SOYEZ AUSSI AVISE que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours, à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif des débiteurs entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 7ième jour de mars 1922.

EUGENE PREVOST,
Syndic autorisé.

Bureau de
Prévost & Perras,
Comptables et Liquidateurs.

AVIS AUX CREANCIERS

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
Office Requirements, Ltd
Sherbrooke, P.Q.,
Cédant autorisé.

Des soumissions cachetées et marquées "SOUMISSIONS RE-OFFICE REQUIREMENTS, LIMITED", seront reçues par les soussignés à leur bureau, No 22 rue Wellington Nord, Sherbrooke, P.Q., jusqu'à midi, le 18 mars 1922, pour l'achat de l'actif de cette succession comme suit :

1.—Papeteries, livres et accessoires de bureau	$7079.00
2.—Meubles de bureau	499.55
3.—Outillage d'imprimerie, presses et papiers	5049.92
4.—Accessoires de clavigraphes et outillage	427.38
5.—12 clavigraphes : Royal, Monarch, Empire, Remington, Underwood, Smith Premier	755.00
6.—Accessoires d'étapes de caoutchouc et outillage	202.68
7.—Mobilier du bureau et magasin	1032.10
	$15145.63
8.—Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot No 1305 du Quartier Sud, de la Cité de Sherbrooke, avec les bâtisses dessus construites	

Les soumissions devront être faites pour chaque item séparément à tant dans la piastre pour les item Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et l'item No 8, un montant spécifique.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

On peut voir l'inventaire, les titres, et avoir tous les renseignements nécessaires en s'adressant aux soussignés.

Conditions, Comptant.

BELANGER & BEGIN,
Syndics autorisés.

Bureau de
Bélanger et Bégin,
22 rue Wellington Nord,
Sherbrooke, P.Q. 8,13

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

LA LOI DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE Adin Edward Bryant et Charles Herbert Isard, tous deux de la cité de Toronto, dans le comté de York, faisant affaires sous la raison sociale de Bryant, Isard & Company, cédants autorisés.

AVIS est par les présentes donné que Adin Edward Bryant et Charles Herbert Isard, tous deux de la Cité de Toronto, dans le comté de York, faisant affaires sous la raison sociale de Bryant, Isard & Company, ont le troisième jour de mars 1922, fait une cession autorisée au soussigné.

AVIS est de plus donné que la première assemblée des créanciers de l'actif ci-dessus sera tenue en la chambre No 504, édifice du C. P. R., angle des rues King et Yonge, Toronto, jeudi, le 16ième jour de mars 1922, à 3 heures de l'après-midi.

POUR vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre réclamation soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

LES PROCURATIONS qui doivent servir à la dite assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

SOYEZ AUSSI AVISE que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours, à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif des débiteurs entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Toronto, ce 6ième jour de mars 1922.

JOHN L. THORNE,
Syndic autorisé.

SOUS LA LOI DES LIQUIDATIONS ET SES AMENDEMENTS

Dans l'affaire de :
ARCHAMBAULT LIMITEE, Montréal,
En liquidation.

Les soussignés vendront à l'encan public, à leur bureau, suite 501, édifice Transportation, 120 rue St-Jacques, Montréal, jeudi, le 9 mars 1922, à 10 heures de l'avant-midi :

No 1. Un lot de terre ou emplacement situé dans le quartier Laurier, en la cité de Montréal, ayant front sur le boulevard St-Laurent, connu et désigné sous le numéro cent-soixante quinze de la subdivision officielle du lot numéro dix (10-175) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte St-Louis, contenant vingt-six pieds de front par cent dix pieds de profondeur, mesure anglaise, avec maison et dépendances y érigées, portant les numéros civiques 2219, 2221, et 2221a du boulevard St-Laurent, avec toutes les servitudes s'y rattachant et en particulier avec le droit de passage en commun avec d'autres, dans la ruelle située en arrière dudit lot, y compris les glacières, une machine pour la réfrigération, tous les tuyaux pour la réfrigération, les fixtures et, en un mot, "tout ce qui est incorporé au fond ou aux bâtisses".

No 2. Un lot de terre situé à Montréal, ayant front sur rue St-Laurent, connu et désigné comme re-subdivision No un de la subdivision No cent soixante et onze du lot originaire No dix (10-177-1) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte St-Louis, avec bâtisses sus-érigées portant les nos civiques 2189 de ladite rue St-Laurent.

Un chèque pour 10% de l'enchère devra être déposé entre les mains des liquidateurs, avant l'adjudication.

Un jugement autorisant la vente desdits immeubles a été rendu suivant l'article 7552 des Statuts Refondus de la province de Québec (1919), et a le même effet d'une vente par shérif.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

BONNIER et DESMARTEAU,
Suite 501, 120 rue St-Jacques.
Tél. Main 7059.

Montréal, le 8 mars 1922.

A LOUER

BUREAUX

Il ne Reste que 10,000 Pieds

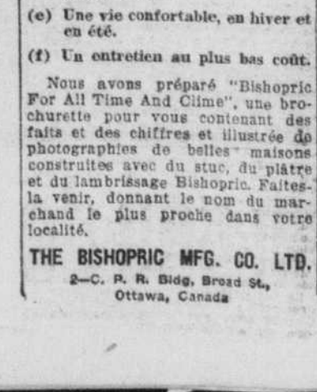
Peuvent être Divisés

RUE STE-CATHERINE EST
(Coin Ave de l'Hôtel de Ville)

Dans nouvelle bâtisse, à l'épreuve du feu, extincteurs automatiques. Ascenseur à passagers et à fret. Loyer modéré. S'adresser

149 Ste-Catherine Est
Tél. Est 432

105-6FF



Votre Maison

La réalisation de vos rêves et de vos désirs — il n'y a pas de déboursé aussi important que celui que vous faites pour acheter votre maison.

LE STUC BISHOPRIC
sur
UN FOND DE BISHOPRIC
fait un mur pour tous les temps et climats.

UNE MAISON EN STUC BISHOPRIC SIGNIFIE

(a) **Une main-d'oeuvre moins chère.**
(b) **Des matériaux moins chers.**
(c) **Une construction rapide.**
(d) **De la force, de la stabilité, de l'endurance.**
(e) **Une vie confortable, en hiver et en été.**
(f) **Un entretien au plus bas coût.**

Nous avons préparé "Bishopric For All Time And Clime", une brochurette pour vous contenant des faits et des chiffres et illustrée de photographies de belles maisons construites avec du stuc, du plâtre et du lambrissage Bishopric. Faites-la venir, donnant le nom du marchand le plus proche dans votre localité.

THE BISHOPRIC MFG. CO. LTD.
2—C. P. R. Bldg, Broad St.,
Ottawa, Canada

Vente très Importante

AUTOMOBILES A L'ENCAN

VENDREDI, 10 MARS, à Midi
dans nos Salles d'Automobiles
108-110 NOTRE-DAME OUEST

Nous aurons 12 automobiles très désirables à offrir. Voir la "Presse" de jeudi soir pour la liste complète.

U. H. DANDURAND Limitée
Main 1623 et 1319. Encanteurs.

ACTE DE FAILLITE

IN RE : O. Legault
316 Bleury, près Ste-Catherine, Montréal
Cédant autorisé.

Des soumissions seront reçues par le syndic soussigné, jusqu'à vendredi 17 mars 1922 à 3 heures pour l'achat de l'actif.

1o. Stock de mercerie	$3378.27
Chapeaux et casquettes	832.64
	$4210.91
2o. Balance du bail du magasin, finissant le 1er mai 1934, soit 12 ans, avec mobilier du magasin évalué à $4000.00; les soumissions à tant par année ou pour les 12 ans en bloc;	

Les soumissions seront sujettes à acceptation par les inspecteurs et à ratification par la Cour, en conformité de l'article 52, paragraphe 5 de la loi de faillite référant au transport de baux.

Le magasin ouvert tous les jours.

Vinet & Dufresne P. H. DUFRESNE.
99 rue St-Jacques, Syndic autorisé.
Main 7225. 8,9,11

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
Office Requirements, Ltd
Sherbrooke, P.Q.,
Cédant autorisé.

Des soumissions cachetées et marquées "SOUMISSIONS RE-OFFICE REQUIREMENTS, LIMITED", seront reçues par les soussignés à leur bureau, No 22 rue Wellington Nord, Sherbrooke, P.Q., jusqu'à midi, le 18 mars 1922, pour l'achat de l'actif de cette succession comme suit :

1.—Papeteries, livres et accessoires de bureau	$7079.00
2.—Meubles de bureau	499.55
3.—Outillage d'imprimerie, presses et papiers	5049.92
4.—Accessoires de clavigraphes et outillage	427.38
5.—12 clavigraphes : Royal, Monarch, Empire, Remington, Underwood, Smith Premier	755.00
6.—Accessoires d'étapes de caoutchouc et outillage	202.68
7.—Mobilier du bureau et magasin	1032.10
	$15145.63
8.—Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot No 1305 du Quartier Sud, de la Cité de Sherbrooke, avec les bâtisses dessus construites	

Les soumissions devront être faites pour chaque item séparément à tant dans la piastre pour les item Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et l'item No 8, un montant spécifique.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

On peut voir l'inventaire, les titres, et avoir tous les renseignements nécessaires en s'adressant aux soussignés.

Conditions, Comptant.

BELANGER & BEGIN,
Syndics autorisés.

Bureau de
Bélanger et Bégin,
22 rue Wellington Nord,
Sherbrooke, P.Q. 8,13

AVIS AUX CREANCIERS

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de
AQUILA LIMITED, 2537 rue Clarke,
Montréal,
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que Aquila Limited, a, le 7ème jour de mars 1922, fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, chambre 506, Edifice Royal Trust, 107 rue Saint-Jacques, Montréal, le 21ème jour de mars 1922, à 3.30 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de ladite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 7ème jour de mars 1922.

EUGENE PREVOST.
Syndic autorisé.

Bureau de
PREVOST & PERRAS.
Comptables et Liquidateurs.

L'IMMEUBLE

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 20 au 25 février 1922

Quartier St-Laurent

Rue Clarke No 794, maison en bois et brique, lot No pt. 106, terrain supr. 1411. Dame John Blackock à Flora Tapp, Vve de Jos. Ernest Martin, $6340 —118247.

Rue Sherbrooke Ouest, No 28, maison en pierre et brique, lot No 152-1, terrain supr. 2577. John Howard McGowan & al à Jules Crépeau, $17000—148354.

Rue Bleury, Nos 119 à 125, maison en pierre et brique, lot No pt. N.O. 532-4, 5, terrain 26.4 en front 27.10 en arrière x 87 d'un côté et 87.6 de l'autre, supr. 2245. Ethel Darling à Meyer B. Eliazoph, Joseph Beaudet, Myer Levine et Banjamin Chibutin, $37500—178381.

Rue Bagg, Nos 22 à 32, maison en bois et brique, Droits, lot No 11-2-5, 6, terrain 40.8 x 67, Herr. Joseph Jacobson et uxor à Joseph Rotstein—118399.

Rue Church, Nos 17 à 21, maison en brique, lot No 168-11, terrain 25 x 83. Dame Moses Loeb à Martin Clermont, $8750—118404.

Ave Fara Hall, No 17, maison en bois et brique, lot No 101-10, terrain 19.6 x 48.3 supr. 940. Wm. Ernest Bolton à Jennie Burns, épse de Frk McCorty et Frank McCarry, $5350—118411.

Quartier St-Louis

Rue Cadieux, Nos 1030 à 1038b, maison en brique, lot No 939-18, terrain 75 x 50. J. E. Desjardins et al à Joseph Barnett, David, Joseph, Boris Ferk, Elfie Goodman, $12500—118346.

Rue Sanguinet, No 271, maison en brique, terrain 20 x 83, supr. 7470. Lionel Lavigne à la Succession Jos. Archambault, $8500—118351.

Ave des Pins Est, Nos 168 à 172, maison en brique, lot No 902-135-13, 902-41-1, terrain 36 x 64. J. Hirsch Vineberg à Iser Mayerovitch et Rosie Mayerovitch, $8500—118359.

Rue Colonial No 99, maison en bois et brique, lot No 881, terrain 16 x 59.6 d'un côté et 59.0 de l'autre. Lazar Krotofsky à Marks Magea. $2800—118370.

Rue Colonial No 94, maison en bois et brique, droits, lot No 976, terrain 16 x 58.8 supr. 928. Jos. Jacobson & uxor à Joseph Rolstein.—118399.

DIVISION MONTREAL OUEST

Quartier St-André, rue Souvenir No 7, maison en pierre et brique, lot No 1639-45, terrain 24 x 87.5 d'un côté et 89.3 de l'autre, supr. 2120. Succ. James Bremner à Hercule Brooks, $9,000 — 169098.

Rue Dorchester ouest No 916, maison en pierre et brique, lot No 1636-47, 48, terrain 100 x irrg. 170-22. Succ. Narcisse-E. Picotte à Joseph Elie. $40,000— 169123.

Quartier Ste-Anne

Rue Forfar, No 110, maison en bois et brique, lot No 433, terrain 25 x 100. Stn. Brassard à Lionel Lavigne. $1800— 169094.

Rue Colborne Nos 119 à 125, maison en bois, lot No 1674, terrain 43 x 95.10 Chs-J. Spénard à Jos. Demetriua Levesque. $6600—169116.

Rue Centre, Nos 220 à 226, maison en bois et brique, lot No 901, terrain 42.6 x 120. Lionel-Thos. Trudel à Samuel Greenstein. $5850—169124.

Rue Centre, Nos 220 à 226; maison en bois et brique; lot No 901; terrain 42.6 x 120. Samuel Greenstein à Frank Golden et S. Tafler & Co., $9,800. — 169130.

Quartier Saint-Joseph.

Rue Lusignan, Nos 142 et 144; maison en pierre et brique; lot No 462-11; terrain 25 x 113. Henry Basil Ashton Evans à Thomas Hamill, $5,

LE MARCHE LOCAL EST PLUTOT DEPOURVU D'INTERET

AFFAIRES DE BANQUE

New York, 8.—(Wall Street)—Les transactions du matin sur la place de New-York, ont été plutôt incertaines. Les baissiers ont de nouveau dirigé leurs batteries sur les moteurs, en particulier les Chandler et les Studebaker. Les American Tobacco qui samedi dernier, avaient fait preuve d'une grande activité, ont bientôt perdu trois points. Les International Paper ont suivi l'exemple et perdu 1½ point. Les chemins de fer étaient plutôt indécis. Le Canadian Pacific a perdu une fraction, mais le Western Pacific et l'Union Pacific ont fait de légers gains.

En somme, le volume des transactions n'a pas été considérable.

New-York, 8—(Midi). American Car a gagné quatre points au cours de l'avant-midi. Lima Locomotive, American Locomotive, Pullman et Railway Steel Spring ont été fermes. Les Studebaker ont faibli quelque peu, mais les accessoires d'autos, les produits chimiques et les tabacs ont fait preuve d'activité.

Les aciers se sont montrés plus fermes à la nouvelle de l'avance des prix à Chicago. Les utilités publiques ont subi le contre-coup ; Twin City Rapid Transit perdant 1⅜ point et Public Service de New Jersey, un point.

L'escompte sur le dollar canadien est de 4 5-16 pour cent.

Cours fournis par la maison Geoffrion et Cie, courtiers, 96, ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Midi
Am. Beet Sugar	40⅞	39½
Am. Can.	44½	44⅜
Am. Car and F.	153	154½
Am. Int. Corp.	43⅝	43½
Am. Locomotive	109⅝	110½
Am. Smelting	48⅝	48¼
Am. Sumatra Tobacco	28	28⅝
Am. Tel. and Tel.	120¼	120
Am. Woollen	88½	87⅞
Anaconda Copper	49⅞	49⅝
Baldwin Loco.	106⅜	106⅝
Baltimore and Ohio	37¼	37⅜
Bethlehem Steel "B"	64¼	64⅛
Canadian Pacific	135	135
Central Leather	35⅜	35½
Chicago Rock Island	40⅞	40½
Chino Copper	27	27
Corn Products	106	105⅞
Crucible Steel	57½	57
Endicott Johnson	81⅞	81½
General Motors	8⅝	8⅝
General Electric	152⅞	152⅞
Erie RR.	10¾	10¾
Inspiration Copper	40	40
Internat. Nickel	13	13
Inter. Merc. Marine pfd.	70⅞	71¼
Internat. Paper	46⅝	46
Midvale Steel	29⅞	30¼
Missouri Pacific	22¼	22
New York Central	79	79
Northern Pacific	79⅞	79⅜
New-Haven	16¾	17⅛
Pan. Amer. Petrol	56⅞	56¼
Pennsylvania R.R.	35⅝	35¼
Vanadium	36	36¾
Pierce Arrow	17⅛	17
Reading	73¼	73½
Republic I. and S.	49⅛	50
Royal Dutch	52¾	51½
Sinclair Oil Cons	21⅞	21⅝
Southern Pacific	84	84
Studebaker	99	98⅝
Texas Oil	45⅝	45⅞
Union Pacific	131¼	131¼
U. S. Indust. Alcohol	45⅜	45⅝
U. S. Rubber	59¼	59
U. S. Steel	94⅜	94½
Westinghouse	56½	56
Willys-Overland	5½	5⅜

* * *

A MONTREAL

Le marché local n'a pas fait preuve d'activité particulière cet avant-midi, et les prix n'ont varié que de légères fractions.

Les British Empire de priorité ont été une des valeurs les plus actives; elles ont gagné 1½ point. Elles se vendaient 31½, alors qu'à la clôture, hier soir, elles valaient 20. Les actions ordinaires de la même valeur se sont maintenues fermes aux environs de 8¾. Les Steel of Canada ont gagné une fraction et cotaient 58. Les autres valeurs de fer et d'acier ont été négligées.

Il n'y a pas d'explication de donnée pour la fermeté des British Empire, si ce n'est qu'il est fort possible que le rapport de 1921 soit satisfaisant.

Les Montréal Power bien qu'inactives, ont été une des valeurs sur lesquelles l'attention s'est le plus portée. Elles ont atteint hier 85¼, soit le plus bas niveau enregistré depuis quelque temps. Tout indique cependant qu'elles vont s'améliorer.

(Cours de L.-G. Beaubien et Cie)
Transactions de 10 hrs à 11.30 hrs

Steel of Can., 25 à 58.
Nat. Brew., 30 à 58.
A. Sugar, 5 à 24½.
Brazil, 105 à 35¾, 30 à 35⅝.
B. E. Ind. pfd., 1 à 20½, 40 à 21, 100 à 21½.
Detroit, 100 à 62, 20 à 62¼.
Can. Smelting, 175 à 19⅜.
Laurentide, 100 à 79, 1 à 79½, 10 à 79, 2 à 78½, 45 à 79.
Quebec Ry, 140 à 21⅜.
Shawinigan, 25 à 105.
Ottawa Power, 70 à 81½.
Dom. Bridge, 10 à 67½, 15 à 67½.
Toronto Ry, 45 à 65¾, 1 à 66, 10 à 65½.
Ontario Steel, 10 à 41.
MacDonald, 60 à 11⅜.
Dom. Steel, 6% pfd., 3 à 73.
Lake of Woods, 31 à 148, 5 à 148½.
Can. St. com., 10 à 11, 150 à 11½.
Gen. Electric, 30 à 96.
Cement pfd., 5 à 91½.
Riordon, 20 à 6.
Can. St. pfd., 60 à 38.
M. Power, 25 à 86¾.
Price, 100 à 35.
Mackay. com., 1 à 82.
Wabasso Cotton, 10 à 66.
Bell Tel, 10 à 105, 2 à 105
Asbestos, 20 à 54½.
B. Empire com., 50 à 8¾.
Dom. Iron, 40 à 22.
Banques—
Montréal, 13 à 216½.
Commerce, 24 à 181.
Obligations—
Wayagamack, 4000 à 74½, 100 à 74¾.
City of M't'l mai 1923, 1000 à 102½.
Sherwin William, 1000 à 98, 500 à 98.
Quebec Ry, 4500 à 65½.
Cedar Rapids, 1000 à 96¼, 500 à 96, 1000 à 96¾.
M. Power, 2000 à 71½.
Can. Cons. Rubber, 5000 à 94¾.
Dom. Cotton, 2500 à 99.

Transactions de 11.30 hrs à 12.30 hrs.:

Brazil : 60 à 35⅜ ; 10 à 35¼ ; 5 à 35.
British Emp. com. : 10 à 8¾ ; 114 à 8½.
Brompton : 25 à 17¼.
Detroit : 1 à 61.
S. S. pfd. : 10 à 37¾ ; 30 à 38 ; 5 à 38.
Dom. Textile : 30 à 139¼.
Laurentide : 15 à 79.
Lyall : 20 à 35.
M. Power : 25 à 86¾ ; 1 à 86¾ ; 5 à 86.
Shawinigan : 20 à 105.
Dom. Iron : 3 à 21½ ; 10 à 22 ; 2 à 21½.
Gen. Electric : 30 à 96.
B. S. pfd. : 15 à 38½.
Bell Tel. : 5 à 105.
Wabasso Cotton : 5 à 65.
Abitibi : 40 à 36¾.
Dom. Canner : 10 à 25.
Obligations—Quebec Ry. : 500 à 65½.

Ventes du 7 mars

		Max.	Min.	Clôt.
115	Abitibi	36	36	36
35	Ames Holden p.	20	20	20
75	Asbestos	55	54	55
475	Atl. Sugar	24½	23½	24½
160	Brazilian	35¼	34½	35¼
465	Do. 2e priv.	20½	20	20
220	Brompton	17	16¾	17
75	Can. Car priv.	49½	49½	49½
25	Can. Cement	57	57	57
65	Can. Converters	74	74	74
30	Can. Gen. Elec.	96½	96½	96½
28	Can. Steamship.	11	11	11
870	Do. priv.	39¼	38½	39
50	Con. Smelting	19⅜	19⅜	19⅜
100	Detroit Ry	62	61½	61½
50	Dom. Steel	22	22	22
80	Howard Smith	63	63	63
52	Illinois priv.	79	79	79
85	Lyall	35	34¾	..
	Mackay	84½	84	..
95	Maple Leaf Mill	131¾	131¾	131¾
262	Mont. Power.	86	85¾	86
147	Nat. Breweries.	57⅝	57¼	57¼
45	Ontario Steel.	41	41	41
45	Price Bros.	35	35	35
225	Quebec Ry	22	21¾	21¾
70	Riordon	6	6	6
115	Span. River pv.	81½	81½	81½
120	Steel of Canada	58	57¾	57¾
25	St. Law. Flour	77	77	77
150	Toronto Ry	65	65	65
25	Winnipeg Ry.	34½	34½	34½

LES HORS-COTE

Cotations hors-liste fournies par L.-G. Beaubien & Cie, à 11.30 hrs a.m.

	Dem.	Offre	Ventes
Saguenay pfd.	3	2½	20— 3
Hollinger	9.00	8.85	200—9.00
			400—9.00
Saguenay com.		2	
Argonaut.	60	58	100— 60
Tram. & Power	17½	17¾	4— 20
			25— 17½
Frontenac	58¾	...	...
New Riordon	1.00	...	...
Winnipeg pfd.	86	...	...
New Riordon pfd	8	7	.. ..
Whalen	7	...	...
Laurentide Pow.	..	77	.. ..
Cub. Can. Sug.	..	4	.. ..

LA COTE DES GRAINS

Cours de H.-M. Connolly et Cie.

BLE DE CHICAGO			
Ouverture	141⅝		119
Maximum	141⅝		119⅛
Minimum	140		118⅜
Dernier	140⅝	140⅜ 141	119⅛ 120
AVOINE DE CHICAGO			
Ouverture	63¾		65⅝
Maximum	68⅜		66
Minimum	62⅝		63⅜
Dernier	63¼		66
MAIS DE CHICAGO			
Ouverture	41½		42⅝
Maximum	41⅝		42⅜
Minimum	41		42⅛
Dernier	41⅛		42⅝
BLE DE WINNIPEG			
Ouverture	139¼		133
Maximum	139¾		135
Minimum	139¼		133
Dernier	139⅝		133

Prix au comptant :

A Winnipeg—Blé No 1 dur, 1.45½ ; No 1 nord, 1.45¼ ; No 2 nord, 1.40¾ ; No 3 nord, 1.31 ; No 4, 1.22¾ ; No 5, 1.11¼ ; No 6, 1.06¼ ; à fourrage, 93⅜ ; sur rails, 1.45¼.

Avoine No 2 c.w., 52 ; No 3 c.w., et extra No 1 à fourrage, 46⅜ ; No 1 à fourrage, 46 ; No 2 à fourrage, 42⅜ ; résidus, 40 ; sur rails, 51¾.

Orge No 3 c.w., 65¾ ; No 4 c.w., 63 ; résidus, 57¼ ; à fourrage, 56⅜ ; sur rails, 65¾.

Lin No 1 n.w.c., 2.38⅝ ; No 2 c.w., 2.33⅝ ; No 3 c.w. et résidus, 2.09⅛ ; sur rails, 2.38⅝.

Seigle No 2 c.w., 1.05¼.

A Toronto—Blé du Manitoba, No 1 nord 1.60¼.

Avoine du Manitoba, No 2 cw 61¾ ; No 3 et extra 1 fourrage 58¾.

Orge du Manitoba, nominal.

Mais américain, No 2 jaune 77 ; No 3, 76 ; No 4, 75.

Avoine et blé d'Ontario, nominal.

Orge, No 3, extra, 57 à 60.

Sarrasin, No 2, 78 à 80.

Seigle, No 1, 86 à 88.

Son, $28 à $30 ; moulée $30 à $32 ; bonne farine $1.70 à $1.80.

Foin extra, No 2, $22 à $23.

Mélange $18 à $19 ; trèfle $14 à $13. Paille, $12 à $13.

A Minneapolis—Farine inchangée ; envois 60,891 barils. Son inchangé.

Blé comptant, No 1 nord 1.50⅝ ; mai, 1.43¾ ; juillet 1.31¾.

Maïs, No 3 jaune, 51¼ à 52¼.

Avoine, No 3 blanche, 35¼ à 35⅝.

Lin, No 1, 2.61 à 2.65.

* * *

MARCHE DU COTON

	Mars	Mai	Juillet
Ouverture	1830	1808	1735
Maximum	1835	1808	1738
Minimum	1828	1798	1729
Midi	1833	1805	1736

* * *

LE SUCRE ET LE CAFE

New-York, 8. — Le sucre brut a été ferme et inchangé à 2 3-16 cents pour Cuba, coût et fret, ce qui équivaut à 3.79 pour les produits de centrifuge. Le sucre brut futur a été plus ferme et a été de 3 à 4 points à la hausse. Pas de changement pour le sucre raffiné, toujours à 5.10, et pas de transaction pour ce sucre.

Le café a fermé sur une avance nette de 5 à 7 points. Cotations : mars, 8.76 ; mai, 8.85 ; juillet, 8.85 ; septembre, 8.85 ; octobre, 8.86 ; décembre, 8.88.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Aldai Riopel a vendu à Roméo Brosseau, le lot 33-388 de la Cité d'Outremont, avec bâtisses ayant front rue Querbes, Nos 749 à 751A, pour $17,500.

—Victor Lambert a vendu à Hugh McFarlane, le lot 175-833, du quartier Notre-Dame de Grâce avec bâtisses ayant front rue Wilson, Nos 635 et 637, pour $12,500.

—J.-Séraphin Lamoureux a vendu à Henri Lauzon, le lot ½ S.E. 8-429 du quartier Saint-Denis, mesurant 25 x 130, avec bâtisses ayant front rue Saint-Denis, Nos 2579 à 2583A, pour $11,500.

—Wm.-John McAuley a vendu à Emil Weibel, les lots 175-440-1, 175-441-1 du quartier Notre-Dame de Grâce avec bâtisses ayant front rue Harvard, No 354, pour $10,950.

—Chs.-J. Brown Ltd. a vendu à Robert Durnan, les lots 174-41-1, 174-42-1, 174-43-1, 174-44-1 du quartier Notre-Dame de Grâce, avec bâtisses ayant front avenue Notre-Dame de Grâce, pour $10,600.

—Alex et Edm. Carli ont vendu à Onil et Henri Houle le lot 53 du quartier Saint-Jacques, avec bâtisses ayant front rue Bonsecours, No 9, pour $17,500.

—Hortense Coulombe a vendu à Zéphirin Pesant les lots 161-760, 761 du quartier DeLorimier, mesurant 50 x 71, avec bâtisses ayant front rue Cartier, Nos 2208 à 2224, pour $17,000.

—La succession Dame Yve Herbert Darling a vendu à The Wm Ewing Co. Ltd. le lot 1890-2 du quartier Sainte-Anne, avec bâtisses ayant front rue McGill, No 146, pour $22,000.

—Dame Myer Rosentzveig a vendu à Henri Harmovitz le lot 11-90 pt 11-89 du quartier Laurier, mesurant 41 x 108, avec bâtisses ayant front rue Saint-Urbain, Nos 1767 à 1777, pour $19,000.

LE CHEF OFFICIEL DE L'OPPOSITION

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8.—Les progressistes se sont réunis en caucus, aujourd'hui, pour décider s'ils accepteraient de composer l'Opposition officielle. Il semble entendu que la réponse sera négative et que les conservateurs accepteront ce titre. L'hon. M. Crerar, dit-on, n'aurait pas voulu accepter le titre de chef de l'Opposition, même si ses partisans eussent été consentants car il aurait dû renoncer à la position de président des Grain Growers et au salaire de $15,000, qui lui est attaché. L'hon. M. Arthur Meighen recevra donc le salaire de $10,000 attaché au titre de chef de l'Opposition.

ECHO DES ELECTIONS FEDERALES GENERALES DU MOIS DE DECEMBRE

L'hon. juge Archer a à entendre une cause résultant de la journée des élections fédérales générales, le 6 décembre dernier, dans la division Sainte-Marie. C. Patenaude réclame de J.-A. Lamarre et d'Auguste Germain, une somme de $105 qu'il prétend lui être due en vertu d'un contrat passé avec les défendeurs pour la location de ses trois automobiles pour la journée des élections, à raison de $3.50 de l'heure, pour chaque auto, pendant 10 heures. Les défendeurs refusent de le payer.

Le défendeur Germain, qui était candidat, déclare que même s'il avait employé le demandeur, ce qu'il nie, celui-ci n'aurait pas droit de rien lui réclamer car le contrat aurait été illégalement passé, la loi défendant la location de véhicules pour le transport des électeurs aux polls, le jour du scrutin.

Le demandeur rétorque que même si le contrat était illégal, le défendeur Germain serait tenu de payer, étant responsable des actes de son agent électoral, le défendeur Lamarre.

Camirand et Cie représentent le demandeur. Les défendeurs sont représentés par Fontaine et Cie et par Archambault et Cie.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA HILLCREST

Les profits ont été moindres l'an dernier qu'en 1920.

L'ACTIF ET LE PASSIF

Le rapport financier de la Hillcrest Collieries Limited pour l'année se terminant le 31 décembre dernier, a été soumis aux actionnaires à leur réunion d'hier après-midi.

Vu la dépression considérable qui a prévalu dans le monde industriel au cours de l'année dernière, il ne fallait pas s'attendre à ce que ce rapport fût aussi satisfaisant que celui de 1920. Il indique néanmoins que les profits ont été de 6.8 pour cent sur le stock ordinaire.

Les profits nets, après déduction des dépenses et des contingents, sont de $100,191 ; à la fin de 1920, ils étaient de $168,704. Des revenus provenant de sources diverses au montant de $33,473, portent les profits nets à $133,664, comparativement à $191,674 pour l'année précédente. Après avoir déduit pour le paiement de l'intérêt sur les débentures, une somme de $6,250, il reste à appliquer au paiement des dividendes $117,414. De ce montant, $49,399 serviront au paiement des dividendes privilégiés et $68,015, au paiement des dividendes ordinaires. Ceci représente 6.8 pour cent; l'an dernier, une somme de $126,025 à appliquer au dividende ordinaire, représentait 12.6 pour cent.

Si on déduit $60,000 pour le dividende ordinaire, il reste à rapporter au compte des profits et pertes $8,015. Si on ajoute ce montant à celui de $260,077 qui avait été rapporté à la fin de l'année fiscale 1920, la balance des profits et pertes se trouve à être de $268,092.

Voici un état comparé du compte des profits et pertes pour 1920 et 1921:

	1921	1920
Profits nets	$100,191	$168,704
Profits divers	33,473	22,969
Total net	$133,664	$191,674
Int. sur déb.	16,250	16,250
Balance	$117,414	$175,424
Div. priv.	49,399	49,399
Balance	$68,015	$126,025
Div. ord.	60,000	70,000
Balance	$8,015	$56,025
Contingents	.....	15,000
Surplus	$ 8,015	$ 41,025
Bal. antér.	260,077	219,051
Bal. des P. et P.	$268,082	$260,077

L'actif et le passif de la compagnie pour les années 1920 et 1921 s'établissent comme suit:

ACTIF.

	1921	1920
Propriétés	$1,862,517	$1,886,444
Equipement	193,880	193,880
Immeubles	62,098	62,098
Arg. en caisse	.....	82,089
Comptes rec.	217,026	181,428
Placements, etc.	365,916	348,749
Total	$2,701,438	$2,754,690

PASSIF.

	1921	1920
Débentures	$ 325,000	$ 325,000
Act. privi.	705,700	705,700
Act. ord.	1,000,000	1,000,000
Rés. pour cont.	275,000	275,000
Emp. des banques	2,527	.....
Comptes pay.	51,368	73,894
Salaires accrus	30,309	62,178
Div. payables	27,349	37,349
Int. accrus	5,416	5,416
Réserve	10,073	10,073
Surplus	268,092	260,077
Total	$2,701,438	$2,754,690

A la fin de l'assemblée, tous les directeurs ont été réélus. Ce sont: Président, sir Charles-B. Gordon; vice-président, C.-Meredith; directeurs, sir Herbert Holt, M.-P. Davis, J.-M. Mackie, G.-H. Duggan, R.-G. Drinnan, C.-P. Hill et C.-R. Hamilton.

L'UTILISATION DES VIEUX DORMANTS DE NOS CHEMINS DE FER

Le voyageur, qui, de la fenêtre de son wagon, aperçoit les équipes de chemineots occupés à brûler des tas de vieux dormants, le long de la voie ferrée, se demande peut-être pourquoi, au lieu de détruire ainsi ces dormants usagés, on ne les cède pas aux gens qui seraient anxieux de les utiliser comme combustible. Le "Pennsylvania Railway" vient de publier une plaquette qui nous fournit d'intéressants renseignements sur ce sujet. Nous en citerons les paragraphes suivants:

"Disons tout d'abord, qu'il est absolument faux que tous les vieux dormants soient brûlés. Les personnes qui habitent près des traverses du chemin de fer en achètent une grande quantité aux prix de dix et quinze sous la pièce, et s'en servent comme combustible.

"Ce débouché est pratiquement le seul que la Compagnie a pu trouver jusqu'à présent. En encore, cette méthode n'est pratique que dans les cas où les dormants peuvent être facilement livrés à une traverse ou à un autre endroit, où les acheteurs peuvent les prendre sans danger. La compagnie ne peut permettre au public d'aller le long des voies ou dans les cours pour ramasser ces dormants, car une telle permission serait pratiquement un encouragement à enfreindre les règlements qui défendent de passer sur les voies. On sait que la violation de ces règlements est la cause de la moitié des accidents sur les chemins de fer des Etats-Unis.

"On a déjà essayé d'intéresser, mais sans guère de succès, les marchands de bois de chauffage à ces vieux dormants. Il appert que ce ne serait pas un commerce avantageux, car ces dormants sont pour la plupart remplis de petits cailloux qui endommagent les scies lorsqu'il faut les couper; à part cela qu'ils sont souvent pourris ou si secs, qu'ils ne brûlent pas bien, ou brûlent trop vite.

"On a aussi tenté de disposer des dormants usagés, de diverses autres façons, mais sans beaucoup y réussir. La Compagnie continuera donc la pratique de les vendre à un prix nominal, lorsqu'ils pourront être livrés sans danger aux particuliers et que les frais de transport ne s'élèveront pas à plus que leur valeur comme bois de chauffage. La direction sera toujours heureuse d'accepter toute suggestion qui permettra de faire employer, tant pour fins commerciales qu'industrielles, une quantité plus considérable de ces vieux bois".

La compagnie du Pacifique Canadien va plus loin que celle du "Pennsylvania Ry", en ceci qu'au lieu de vendre ses vieux dormants, elle les donne à qui veut les prendre, pourvu que les précautions élémentaires aient été prises pour éviter les accidents dans la livraison.

On a appris par expérience, au Pacifique Canadien, que dans les régions où il y a abondance de bois, on ne se soucie guère de ces dormants, et que même les cultivateurs qui en prennent, ne s'en servent pas pour chauffer, mais les emploient plutôt à diverses fins sur leurs fermes, ce qui prouve que la valeur des vieux dormants comme combustible, est pratiquement nulle en ce pays.

UNE AUTRE MAISON DE COURTIERS EN FAILLITE

New-York, 8—Une autre maison de courtage a fait faillite ici hier. C'est celle de Charles-H. Clarkson et Cie. Le passif est d'environ $145,000 et l'actif est de $70,000.

NOS HOMMES D'AFFAIRES



M. E.-R. DECARY, notaire et financier, ancien président de la Commission administrative de Montréal, qui vient d'être élu membre du bureau de direction de la Mount Royal Hotel Company Limited.

LE PRESIDENT DE L'AMERICAN SUGAR ET L'ETATISATION

New-York, 8. — Dans son rapport annuel qu'il a lu aux actionnaires à l'assemblée tenue à Jersey City, cet avant-midi, M. Earl-D. Babst, président de l'American Sugar Refining Company, a sévèrement condamné le contrôle du gouvernement pour l'industrie du sucre.

"Pour ces expériences de contrôle et de non-contrôle, dit-il, la population des Etats-Unis et celle du monde entier ont payé des centaines de millions de dollars. L'industrie magnifique du sucre des Etats-Unis, comprenant les producteurs et les raffineurs, celles des Philippines, de Hawii, de Porto-Rico et de Cuba, ont à vrai dire, payé l'expérience, de leur vie. Plusieurs billions de dollars que les citoyens ont mis dans cette industrie, ont été en péril.

"L'industrie du sucre, une des plus importantes des Etats-Unis, industrie qui peut se comparer avec celle de l'acier, qui est aussi importante que l'exploitation des chemins de fer et l'agriculture, a été mis hors de contrôle par la volonté des législateurs, sans que l'on s'occupe des lois économiques les plus élémentaires."

Le rapport de la compagnie démontre un déficit de plus de deux millions de dollars. Il a fallu tirer à même les surplus, une somme de plus de $5,300,000 pour rencontrer les dépenses de mise en opération et payer les dividendes.

NOUS N'IMPORTONS PAS AUTANT QUE D'HABITUDE DE NOS VOISINS DU SUD

Les exportations américaines au Canada au cours du mois de janvier, ont diminué de $21,000,000. Pour les sept mois se terminant le 1er janvier 1921, les exportations américaines ont diminué de $216,000,000. Les chiffres sont de $329,989,480 en 1922, et $547,061,155 en 1921.

Au mois de janvier dernier, nos exportations aux Etats-Unis étaient de $25,213,796, comparativement à $24,231,567 au mois de janvier de l'année précédente. Pour les sept mois, ces exportations étaient de $181,616,867 ; l'année précédente, elles se chiffraient pour la même période à $384,616,271.

CE QUE RAPPORTENT CERTAINES VALEURS

	Taux	Prix	Rap.
Asbestos	6	54¾	11.10
Do. priv.	7	73½	9.60
Bell Telephone	4	104	7.70
Can. Cement	6	56¾	10.70
Do. priv.	7	92	7.60
Can. Converters	7	74	9.50
Can. Cottons	8	84½	9.50
Do. priv.	6	80	7.50
Can. Gen. Elec.	8	96	8.30
Dom. Bridge	4	67¾	6.00
Dom. Coal priv.	7	67	10.50
Dom. Glass	6	62½	9.70
Do. priv.	7	91	7.70
Dom. Iron priv.	7	62	11.30
Dom. Steel priv.	6	72	8.30
Dom. Textile	12	138	8.69
Do. priv.	7	111	6.30
Howard Smith	8	62¾	12.90
Do. priv.	8	86	9.30
Lake of Woods	12	148	8.10
Do. priv.	7	105	6.70
Laurentide	6	78	7.70
Lyall	4	34¾	11.80
Mont. Cottons	6	82	7.30
Do. priv.	7	104¼	6.70
Mont. L., H. and P.	6	86⅝	5.80
Mont. Tramway	10	144	6.94
Nat. Breweries	4	57¾	7.00
(Valeur au pair $25)			
Penmans	8	103	7.80
Do. priv.	6	86½	7.00
Shawinigan	7	105	6.70
Span. River	7	67	10.50
Do. priv.	7	81½	8.60
Steel of Can.	7	57½	12.20
Do. priv.	7	92	7.60
Wabasso	4	61	6.60

LE MARCHE MONETAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie, Banquiers et Agents de Change, près la Bourse de Montréal.

	Cours moyens à New York
Londres, (livre sterling)	$4.36
Paris, (franc)	0.0894
Bruxelles, (franc)	0.0838
Genève, (franc)	0.1945
Berlin, (mark)	0.0040
Vienne, (couronne)	0.0092
Rome, (lire)	0.0497

	Cours moyens à Montréal
New-York	4⅝%
Londres	$4.37
Paris	0.0926
Bruxelles	0.0880
Genève	0.2016
Berlin	0.0044
Vienne	0.00627
Rome	0.0532

LES EGLISES LIBRES

Londres, 8. — A l'assemblée nationale des conseils des églises libres, à Liverpool, l'évêque anglican a causé cordialement avec le rév. S. Chadwick, président des conseils. L'évêque anglican dit que jamais le temps n'avait été plus favorable à une réunion ; mais qu'il ne fallait agir à la hâte.

New-York, 8. — Giuseppe de Palma subit un procès sous l'accusation d'avoir tué C. Panzillo, à Harlem, en 1902.

LE MARCHE DU BETAIL VIVANT

Les prix courants en Angleterre, à Toronto et à Montréal.

HAUSSE LOCALE

On mande de Liverpool que, durant les derniers huit jours 1,250 bovins canadiens et américains ont été offerts en vente sur le marché de Birkenhead à raison de 10 deniers à 10½ deniers la livre comestible et que le meilleur bétail irlandais a obtenu les mêmes prix; d'autre part 585 bovins canadiens et américains ont été vendus sur le marché de Glasgow, de 10 deniers à 10⅝ deniers la livre, tandis que le boeuf abattu se vend à Londres de 9½ deniers à 10 deniers la livres.

MARCHE DE TORONTO

Toronto, 7.—Les exportateurs canadiens ont fait peu de transactions la semaine dernière, vu la faiblesse du marché anglais; cependant quelques bouvillons de choix pesants en moyenne 1,490 livres chacun, ont été achetés à Toronto moyennant $8.50 les 100 livres pour l'usage domestique. Les prix en général sont les suivants: Bouvillons de qualité passable $6.50 à $7.50 les 100 livres; communs, $5 à $5.50; vaches $5 à $6.25; taureaux $4.50 à $5.50; bouvillons pesants $7.50 à $8.50; taures de choix, $6.50 à $7.50; moyennes $5 à $6.25; communes, $4.50 à $5; boeuf pour conserves $1.50 à $3 les 100 livres.

Veaux de choix, $10 à $12 les 100 livres, moyens, $8 à $10; communs, $4 à $7.

Vaches laitières de choix, $55 à $75 chacune.

Agneaux $12 à $13; moutons $6.50 à $8.50; brebis $2 à $8 les 100 livres.

Porcs de choix, $13 à $13.50; légers, $12 à $12.50; lourds $11 à $11.50; truies $9 à $9.50 les 100 livres.

MARCHE DE MONTREAL

Vu la pénurie de l'offre, le boeuf a enregistré une avance de 25c à 50c par 100 livres, comparativement à la semaine dernière. Les prix sont les suivants par 100 livres:

Bouvillons de choix, $7.75 à $8.25; de belle qualité, $7 à $7.50; qualité moyenne, $6.50 à $6.75; qualité inférieure, $5.50 à $6.

Taures de choix, $7 à $7.50, bonnes, $6.25 à $6.75; moyennes, $5.50 à $6; communes, $5.50 à $5 les 100 livres.

Vaches de boucherie, de choix, $6 les 100 livres; qualité inférieure $4 à $5.50.

Taureaux de choix, $6.50 les 100 livres; autres qualités, $4.50 à $6.25.

Boeuf pour conserves, $2.50 à $3 les 100 livres.

L'agneau est en hausse de $1 par 100 livres, aux prix suivants: Sujets de choix $11 les 100 livres; de qualité moins bonne, $10 à $10.50.

Moutons, $6 à $7 les 100 livres.

Veaux, $5 à $7 les 100 livres.

Porcs, en baisse de 50c par 100 livres. Sujets de choix, $14 à $14.50 les 100 livres, pesés à la sortie des wagons.

ARRIVAGES

Les arrivages aux abattoirs du Pacifique (est) pendant la semaine finissant le 4 mars courant comprenaient 510 bovins, 119 moutons et agneaux, 667 porcs et 614 veaux. Les offres aux enchères de lundi de cette semaine comprenaient 505 bovins, 74 moutons et agneaux, 830 porcs et 823 veaux.

Les arrivages aux abattoirs de l'ouest pendant la semaine finissant le 4 mars comprenaient 450 bovins, 100 moutons et agneaux, 2,900 porcs et 875 veaux. L'offre aux enchères de lundi de cette semaine consistait en 325 bovins, 30 moutons et agneaux, 1,550 porcs et 230 veaux.

Dividendes à Toucher

Liste des dividendes sur valeurs cotées en Bourse, fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

			Payables le
28 fév.	Mt Loan & Mort. (boni de 1% inclus)	4%	15 mars
29 avril	Ont. Steel Pts P.	1¾%	15 mai
31 juil.	Ont. Steel Pts P.	1¾%	
29 avr.	Ont. St. Pr. Prf.	1¾%	15 mai
28 fév.	Mtl Loan & Mort. (boni de 1% inclus)	4%	15 mars
1 mars	Can. Pac. Rail.	2½%	1 avril
4 mars	St. Maur. Paper	1¾%	15 mars
8 mars	Mackay Compan.	1½%	1 avril
8 mars	Mackey Com. pr.	1%	1 avril
15 mars	Dominion Glass	1½%	1 avril
15 mars	Dom. Glass priv.	1¾%	1 avril
15 mars	Dom. I. & Stl pr.	1¾%	1 avril
15 mars	Moisons Bank	3%	1 avril
15 mars	Prov. Paper	1½%	1 avril
15 mars	Prov. Paper priv.	1¾%	1 avril
16 mars	Bank of Nov. Sco.	4%	1 avril
20 mars	Dominion Bank	3%	1 avril
24 mars	Shaw. Wat. & P.	1¾%	10 avril
29 avril	Ont. Steel P. priv.	1¾%	15 mai
31 juil.	Ont. Steel P. priv.	1¾%	15 août

* * *

Ottawa Car Mfg. — Dividende de 1 pour cent, payable le premier avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Penmans Limited. — Dividende de 2 pour cent sur le stock commun, payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 5; dividende de 1½ pour cent sur le stock de préférence, payable le 1er mai.

Canadian General Electric. — Dividende de 2 pour cent sur le stock commun et de 3½ pour cent sur le stock de préférence, payable le premier avril aux actionnaires inscrits le 5 mars.

Provincial Paper Mills Co. Ltd. — Dividende de 1¾ pour cent sur le stock de préférence et de 1½ pour cent sur le stock commun, payables le premier avril aux actionna

LA SESSION FEDERALE

Suite de la première page

tendre au moment où le gouverneur général arrivera. Son Excellence prononcera le discours du Trône dans la Chambre du sénat, après quoi le parlement sera ouvert officiellement. Après le discours du Trône, les députés retourneront à leur chambre où l'ajournement sera probablement remis à la semaine prochaine.

La réception d'Etat aura lieu à 9 heures, samedi soir, 11 mars, dans la Chambre du sénat. A cette occasion, la garde d'honneur sera sous le commandement du major Holland.

Il y aura deux vacances lorsque la Chambre se réunira. Celle d'East Kootenay, où l'hon. J.-H. King, ministre des travaux publics, a comme adversaire un indépendant, et celle de West Calgary, où l'hon. R.-B. Bennett proteste l'élection de J.-T. Shaw, progressiste indépendant.

LES PREMIERS AVIS

Pour la première fois depuis nombre d'années le parlement ne commencera pas la session avec un ordre du jour stérile en avis de lois. Déjà avis de trois bills du gouvernement ont été présentés pour inscription sur l'ordre du premier jour.

Avis est donné par le ministre de la Milice de la présentation d'une loi touchant le département de la défense nationale. Ce bill pourvoira à la fusion de la milice, de marine, de l'aviation et de la gendarmerie dans le ministère de la défense. Cette loi a été annoncée par le premier ministre il y a quelque temps.

Avis a aussi été donné qu'un projet de loi sera présenté pour amender la loi des pénitenciers et un autre projet pour amender la loi des salaires et de la Chambre des Communes. Dans chaque cas il est entendu que les amendements aux deux dernières lois ne sont pas importants.

De soixante à soixante-dix nouveaux députés avaient prêté serment hier soir, y compris tous les ministres, à l'exception de deux, et la femme-député, Mlle Agnès MacPhail. Les députés qui désiraient le faire pouvaient prêter serment et signer le registre dans le bureau du greffier de la Chambre, M. W.-B. Northrup.

Aujourd'hui, le reste des députés sera assermenté par les quatre commissaires, qui suivront probablement la coutume de faire prêter serment simultanément à dix ou douze députés et de les faire signer séparément ensuite. Le registre est à feuilles mobiles, de sorte que quatre députés pourront le signer à la fois.

CHEZ LES PROGRESSISTES

Ce matin à 10 heures, les progressistes tiennent leur caucus pour déterminer leur attitude à l'égard du gouvernement. Ils décideront alors si l'hon. T.-A. Crerar, leur chef, prendra le rôle formel de chef d'opposition. On s'attend généralement à ce que les progressistes décident de laisser la position de chef d'opposition à M. Arthur Meighen.

Le cabinet est à mettre la dernière main au discours du trône que le gouverneur-général lira au Sénat à l'ouverture officielle du parlement, jeudi. Ce discours est attendu avec impatience vu qu'il esquisse les grandes lignes du programme du gouvernement, pour la session.

Le texte du discours ne sera pas connu avant jeudi, mais il est probable qu'il annoncera des lois pour la réintégration civile, la révision de la loi des banques et la politique d'immigration; l'amalgamation de la milice, de la marine, de l'aviation et de la gendarmerie à cheval dans le département de la défense; et peut-être indiquera-t-il la politique touchant les chemins de fer du gouvernement et la marine marchande.

Les chiffres du recensement étant connus, il se peut qu'un bill de redistribution soit présenté.

CHEZ LES CONSERVATEURS

Après que l'hon. Arthur Meighen, ancien premier ministre, eut été nommé chef du parti, il fut décidé par la convention que le parti reviendrait à son vieux nom de "parti libéral'conservateur". Un comité fut nommé en vue de préparer la campagne des prochaines élections. Il se compose de l'hon. J.-A. Stewart, président; l'hon. H.-H. Stevens, l'hon. J. R. Wilson, l'hon. Hugh Guthrie, sir George Foster, le sénateur Pope, l'hon. R. Monty, J. A. Nadeau, le général Clarke, E. B. Ryckman, le col. J. A. Currie, H. W. Shaw, Dr M. R. Blac, Hector McInnes et F. Myers. Ce comité adopta la résolution d'une convention de parti fédéral, et suggéra que le comité de convention soit nommé avant la fin de la présente session.

Ne pouvant encore déterminer si les agraires sont un parti ou une simple agglomération, les conservateurs ignorent encore quel côté de la Chambre ils occuperont. Bien que ses partisans veuillent composer l'Opposition, M. Crerar croit que cette politique les engagerait à voter comme membres d'un parti et il craint de prendre ces responsabilités.

M. Meighen a écrit à M. Crerar, lui disant qu'étant chef du deuxième groupe en nombre, il devait prendre la tête de l'Opposition, mais il a ajouté que si le chef des agraires refusait, il demanderait lui-même les pouvoirs d'un chef officiel de l'Opposition. On sait que M. Crerar donne fort dans le libéralisme et ne veut pas nuire à l'hon. Mackenzie King. Bien qu'il ait échoué dans son essai de coalition en janvier dernier, on croit qu'il profitera de la première occasion pour effectuer cette union.

NOMBREUSES QUESTIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Les demandes de renseignements, de production, de documents et les avis de résolutions déposés jusqu'à présent chez le greffier de la Chambre des Communes sont:

M. MARCIL — (Bonaventure): Copie de l'Ordre en Conseil, de la correspondance, et des autres documents afférant au transfert des pêcheries à la province de Québec; copie de la correspondance avec les propriétaires des chemins de fer Quebec Oriental and Atlantic, et Quebec and Western, et autres personnes en leur nom, touchant l'exploitation ou le fusionnement de ces deux réseaux avec les chemins de fer nationaux canadiens.

M. MARTELL, (Hants): Copie de tous télégrammes, lettres et pétitions, avis, mémoires, comptes et autres documents quelconques que le gouvernement ou l'un de ses départements possède ou détient, touchant les instruments de musique du 112e bataillon des Forces expéditionnaires du Canada.

M. DUFF Lunenburg. Combien ont coûté jusqu'ici les terminis océaniques de Halifax, y compris le coût des terrains expropriés, briselames, quais, aménagement de gare, et l'excavation et le posage des rails entre Waverley et la gare et les terminis actuels? Combien de voiliers en bois ont été construits à Victoria, C.B., au sujet desquels le gouvernement était ou est intéressé? Quels sont les noms et le tonnage net de ces voiliers? Combien chacun d'eux a-t-il coûté? Combien le gouvernement a-t-il avancé sur chacun de ces navires?

Comment le gouvernement a-t-il garanti ces avances sur ces navires? Le gouvernement est-il encore intéressé dans ces navires? Quelle est la valeur marchande de chacun de ces navires, par tonneau, actuellement? Quel est le total des dpenses relatives à la Commission des Pensions pour l'année 1921? Combien cette commission compte-t-elle de fonctionnaires? Quel est le total des appointements payés à ces fonctionnaires? Quel loyer paye-t-on pour l'immeuble occupé par ces fonctionnaires?

Quel est le coût (capital) total de tous les vaisseaux de la marine marchande du gouvernement canadien, au 31 décembre 1921 inclusivement? Combien de vaisseaux sont en service? Quelle a été la perte nette pour l'exploitation de ces vaisseaux dans l'année 1921? Quelle somme est due au département des Finances ou au gouvernement du Canada, comme intérêt, à venir au 31 décembre 1921 inclusivement? Quelle somme, s'il en est, admet-on pour la dépréciation en valeur de ces vaisseaux? Combien ont coûté au total dans l'année 1921 les drapeaux hissés sur chaque édifice public dans tout le Canada?

Quelle somme totale a-t-on dépensée relativement à la Commission du service civil pour l'année 1921? Combien de fonctionnaires y a-t-il dans le personnel de cette commission? Quel est le total des appointements payés aux fonctionnaires de la Commission? Quelles sommes le département des travaux publics a-t-il dépensées dans chacune des années comprises entre le 1er janvier 1912 et le 31 décembre 1921, pour travaux dans le port de Toronto? Quelles sommes le département des travaux publics a-t-il dépensées dans chacune des années comprises entre le 1er janvier 1912 et le 31 décembr 1921, pour travaux à Courtney Bay?

M. MARTELL, Hants. Combien le gouvernement ou un de ses départements a-t-il perçu comme impôt sur le revenu, pendant l'exercice 1920-1921? Combien le gouvernement ou un de ses départements a-t-il payé en appointements de fonctionnaires, ou pour autres déboursés afférant d'une façon quelconque au recouvrement dudit impôt sur le revenu, pendant l'exercice 1920-1921 susdit? Combien de particuliers ont été employés au Canada pour l'évaluation et l'encaissement de l'impôt susdit?

M. EULER, Waterloo, veut qu'il soit résolu que, "de l'avis de la Chambre, il est désirable de biffer entièrement le paragraphe 2 de l'article 29 de la Loi des Elections fédérales."

M. DENIS, Joliette, veut qu'il soit résolu que "de l'avis de la Chambre, il est désirable de construire aussitôt que l'état financier du pays le permettra, un embranchement reliant la ville de Montréal à la section des Chemins de fer nationaux, anciennement connue sous le nom de Chemin de fer national transcontinental."

LA CRISE POLITIQUE EN ANGLETERRE

Suite de la première page

te la démission du premier ministre.

M. Lloyd-George doit partir demain pour Criccieth.

FORTE IMPRESSION

Sir Arthur Balfour a fait hier un admirable plaidoyer en faveur de la coalition, plaidoyer qui a causé d'autant plus d'impression qu'il était exempt de passion. Au cours de son discours, prononcé au Carlton Club, il a fait avec chaleur l'éloge de Lloyd-George, dépassant en enthousiasme ses admirateurs les plus ardents.

Toutefois ce discours qui devait jeter quelque clarté sur la situation n'a rien éclairé et sir Arthur, de même que ses collègues unionistes Austen Chamberlain et sir Laming Worthington, loin de faire des reproches à sir George Younger pour avoir provoqué la crise, n'a même pas fait mention de son nom.

Toute l'importance du discours ressort de l'influence qu'il est destiné à avoir sur les membres du parti conservateur toujours anxieux de se conformer aux avis de leur ancien chef.

M. Balfour n'a pas fait mention des projets du premier ministre et à ce point de vue son discours est désappointant. Il n'a fait que répéter en termes choisis, l'éloge de la coalition.

Si la crise a été détournée, le problème n'a pas été résolu. Le premier ministre a cédé à de vigoureuses sollicitations et restera à son poste pour assister au développement de la politique irlandaise et participer à la conférence de Gênes. L'opinion générale est que la crise ne se produira pas avant l'automne alors que le parlement sera dissout, mais les activités des unionistes dissidents sont loin d'avoir cessé comme on peut s'en rendre compte par leurs attaques lorsque le bill irlandais a été soumis au parlement, lundi. Seize de leur chefs ont publié un violent manifeste adressé à leurs partisans développant des tendances franchement conservatrices.

EFFET A OBTENIR

On a remarqué que dans son discours, prononcé au club Carlton, sir Arthur avait attaqué tout à tour toutes les questions du jour mais n'avait indiqué aucune politique pratique et les vétérans de la politique, tout en admirant son éloquence, sont d'avis que le discours de sir Arthur ne visait qu'à l'effet.

Les conservateurs incrédules ont adressé de nombreuses interpellations au gouvernement à la séance d'hier de la chambre des communes. Ils ont appelé l'attention du très honorable Winston Churchill, secrétaire d'état pour les colonies, sur les désordres qui ont éclaté dans différentes parties de l'Irlande et l'ont engagé à prendre des mesures immédiates pour les réprimer.

M. Churchill a répondu que s'était au gouvernement provisoire du sud de l'Irlande qu'incombait la tâche de maintenir l'ordre et que toute intervention extérieure ne ferait qu'aggraver la situation.

DES INCIDENTS REGRETTABLES

Suite de la première page

sence. Les républicains, commandés par Barry sont bien armés, bien disciplinés et ne commettent aucun acte de pillage.

Les affaires ont été suspendues hier à Limerick en commémoration de la mort du maire George Clancy, de l'ex-maire McPhail O'Callaghan et du volontaire O'Donoghue qui ont été percés de balles à leur domicile, le 7 mars dernier. Une messe de requiem a été célébrée à la cathédrale Saint-John et après le service une procession composée de volontaires et de boy scouts s'est rendue au cimetière Saint-Laurent où des prières ont été récitées.

DESORDRES A BELFAST

Belfast, 8. — Les désordres commencés la semaine dernière se sont continués hier. Deux jeunes gens ont été tués lorsque la troupe a fait feu sur la foule, rue Hanovre, un homme a été tué rue Parry et un autre rue Stephen. Plusieurs bombes ont été lancées dans la journée et des soldats ont été blessés.

NOTRE-DAME DE PIERREVILLE

La fête du mercredi des Cendres fut célébrée avec solennité dans notre paroisse. La paroisse presque entière se rendit à l'église pour y recevoir les cendres. Durant la messe, la cantique "Les cendres" fut très bien rendu par M. Jules Fontaine.

Nous avons plusieurs cas de grippe, rougeole et diphtérie dans notre paroisse.

—M. Hector Côté de S.-Cyrille de Wendover, était de passage, ces jours passés, dans notre paroisse en visite chez des parents.

—Mlle Isabelle Descheneaux, de Pierreville, est en visite cette semaine chez des parents de cette paroisse.

—Mme Antonio Mondoux, de S.-François du Lac, est de passage chez sa mère, Mme Pierre-Louis Descheneaux, de cette paroisse.

—Le 5 mars, une soirée a eu lieu chez M. Philias Desmarais, à l'occasion de la visite de M. et Mme Almanzor Chapdelaine, dont le mariage a été célébré dernièrement en l'église paroissiale de S.-François du Lac. Il y eut chant, musique, déclamations, comédies, etc. Ouvrirent les nouveaux époux, on remarquait parmi les personnes présentes: MM. et Mmes Wilbrod Crevier, de S.-François du Lac; Herm. Fontaine, Georges Deschenaux, Philias Desmarais, M. Rock Chenevert, Mlles D. Laferté, M. Beaulac, de S.-François du Lac; Corona, Marie-Anna et Laurianna-V. Deschenaux, Anita et Agnès Fontaine, Yvonne Chenevert, Marie-Madeleine, Péria et Noëlla Desmarais, MM. Roch et Adolphe Chapdelaine et Rolland Crevier, de S.-François du Lac; Jules Fontaine, Théodé, Patrick et Vincent Deschenaux, Hermann et Arcade Desmarais.

ESTOMAC SUR, ACIDE, REMPLI DE GAZ, DERANGE! NE RESTEZ PAS MALADE, SUJET AU MAL DE TETE, BILIEUX

Cette terrible acidité, ces renvois acides et gazeux; cette douleur au creux de l'estomac; la cardialgie, la nervosité, les nausées, la sensation de ballonnement, les étourdissements et la migraine, signifient dérangement de l'estomac, torpeur du foie, constipation. Ce n'est pas la faute de votre estomac, ce n'est pas la faute de l'indigestion, cela est dû à l'excès de bile et à la constipation.

Essayez les Cascarets; ils adoucissent l'estomac, suppriment les aliments sûrs et en fermentation; ils chassent la bile du foie et font passer les matières décomposées, chargées de poison qui étaient dans les intestins. Alors votre mal d'estomac est disparu. Un Cascaret ce soir vous rend dispos le matin.



Les Cascarets travaillent pendant votre sommeil

Arrête Rapidement Une Toux Opiniâtre

Quant à la véritable efficacité, ce vieux remède fait à la maison n'a pas son égal. Il se prépare facilement et à peu de frais.

Vous ne saurez jamais comment vous pouvez vaincre rapidement une mauvaise toux avant d'avoir essayé ce fameux vieux remède fait à la maison. Toute personne qui a toussé toute la journée et toute la nuit, dira que le soulagement immédiat obtenu est presque magique. Il se prépare en un instant et il n'y a réellement rien de mieux contre la toux.

Dans une bouteille de 16 onces, mettez 2½ onces de Pinex, ensuite ajoutez du sirop de sucre granulé ordinaire pour faire 16 onces. Ou vous pouvez employer de la mélasse clarifiée, du miel ou du sirop de maïs, au lieu de sirop de sucre si vous le désirez. Dans tous les cas, ce mélange épargne environ les deux tiers de l'argent que l'on dépense généralement pour les préparations pour la toux, et il vous procure un remède plus positif et plus efficace. Ce remède se conserve parfaitement et a bon goût — les enfants l'aiment.

Vous pouvez vous apercevoir qu'il produit son effet immédiatement, adoucissant et guérissant les membranes des voies respiratoires. Il dégage vite une toux sèche et opiniâtre et bientôt vous vous apercevrez que le phlegme diminue et disparaît ensuite complètement. L'emploi de ce remède pendant une journée enrayera généralement un rhume de poitrine ou de gorge ordinaire; il est splendide contre bronchite, croup, coqueluche, asthme bronchique.

Pinex est un précieux composé de véritable extrait de pin de Norvège, connu comme le remède le plus recommandable pour les affections de gorge et de poitrine.

Afin de n'être pas désappointé, demandez à votre pharmacien "2½ onces de Pinex" avec les directions complètes, et n'acceptez pas autre chose. Il est garanti donner satisfaction absolue ou votre argent est rendu.

THE PINEX CO.,
Toronto, Ont.

Nous AVEZ-VOUS Consulté pour votre VUE

SPECIALISTE FRANÇAIS

BROWN OPTICAL CO LIMITED

556 RUE STE-CATHERINE OUEST

Tél. Uptown 4982



LE PNEU QUI A FAIT SENSATION EN 1921 SERA CELUI QUE VOUS CHOISIREZ EN 1922.

pour Conduire Sûrement dans les Côtes Escarpées

il vaut la peine d'être SUR de vos freins. Faites-les examiner souvent et, quand il le faut, faites-les arranger. Si le bandage est usé, dites au préposé au garage de le renouveler avec du "Raybestos", le bandage qui est garanti pour une année entière de service. Sa merveilleux résistanc à l'usure et à la chaleur a valu au Raybestos la plus grande renommée parmi les fabricants d'automobiles, les propriétaires d'automobiles et ceux qui tiennent des garages. Vous pouvez le reconnaître par le "bord d'argent" et par le nom "Raybestos" qui se trouve à chaque pied.

Raybestos
BANDAGE DE FREIN

Fabriqué à Peterborough, Ontario, par
The Canadian Raybestos Company, Limited

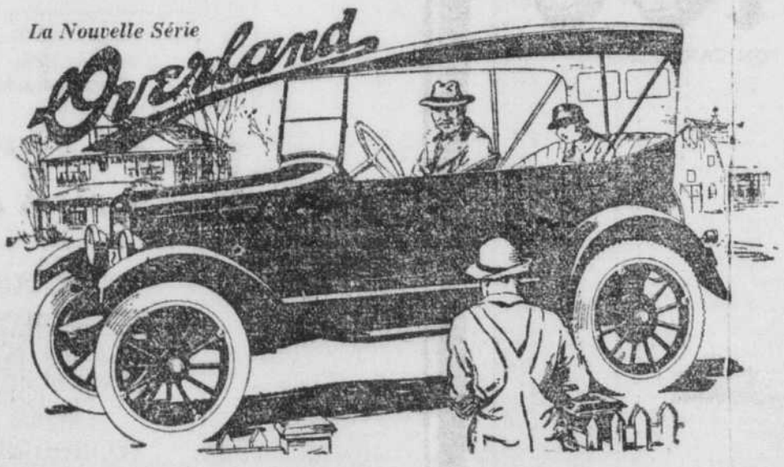
Pour arrêter le bruit d'un Ford, arrangez la transmission avec le bandage
RAYBESTOS SANS BRUIT
pour transmission d'autos Ford

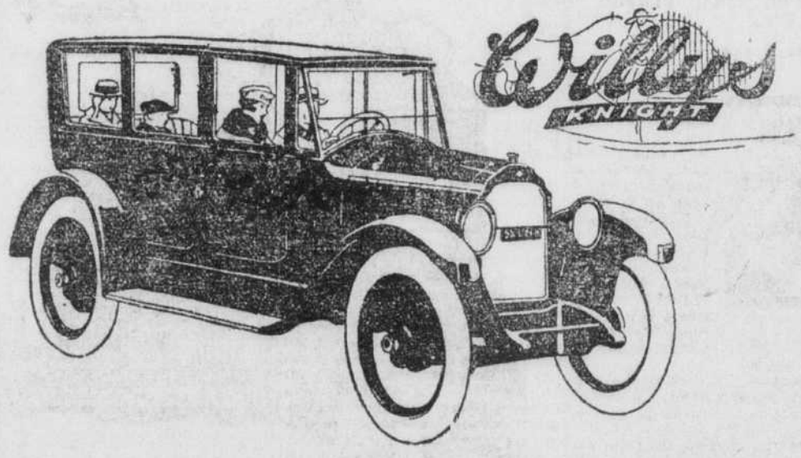


Les côtes qui exigent des freins sûrs.
No 2.—Hog's Hollow
(Rue Yonge Nord)
Toronto.

LES MEILLEURES VALEURS EN FAIT D'AUTOS AU CANADA

La Nouvelle Série





Epargne de l'Argent dans le Fontionnement et l'Entretien

Autos de Tourisme et Routières, réguliers

$825

Auto de tourisme spécial, $1,000.

Sedan et Coupé, $1,295.

F. A. B. Toronto.
Taxe de vente en plus.

Le coût initial peu élevé de l'Overland—l'auto de tourisme se vend aujourd'hui $825.00—n'a d'égal que le coût minime de son entretien.

Ceux qui en possèdent un déclarent qu'ils font 26 à 30 milles par gallon de gazoline tout en consommant peu d'huile; qu'ils retirent un long parcours de leurs pneus et que leurs dépenses de réparations sont des plus minimes.

Les parties sont en mélange d'acier, durent plus longtemps et amoindrissent la dépréciation de l'auto.

L'auto est complètement équipé au moment de l'achat—il possède un démarreur, un avertisseur, un tachymètre et des lumières à l'électricité, des jantes démontables, 3 vitesses avant et une transmission pour la marche-arrière, 4 freins et les ressorts Triplex qui rendent la promenade agréable.

La nouvelle série Overland comprend les autos à bas prix les plus confortables du Canada.

Rend l'Automobilisme Luxueux peu Coûteux

L'automobilisme luxueux exempt de tout souci place l'auto Willys-Knight au premier rang.

Des propriétaires de cet auto déclarent avoir parcouru de 50,000 à 100,000 milles sans avoir dépensé un dollar pour des réparations faites au moteur avec soupape à manchon.

Ce moteur Willys-Knight est exempt de cames, de ressorts, de tiges-poussoirs de soupape à ajuster ou à rectifier, pas de carbone à enlever. Le résultat donne une plus grande économie de gazoline et un moteur qui devient de plus en plus fort.

En plus des avantages ci-dessus le Willys-Knight possède des lignes d'une exceptionnelle beauté, un confort extraordinaire et une étonnante durée — malgré tout cela le prix auquel il est offert aujourd'hui le met à la portée des hommes aux moyens ordinaires.

Sedan

$3,000

Auto de tourisme et routière, $2,000.

Coupé, $2,800.

F. A. B. Toronto.
Taxe de vente en plu

SUCCURSALE DE MONTREAL:—AVENUE DU PARC ET SHERBROOKE. - - Tél. Plateau 1411.

WILLYS-OVERLAND LIMITED, Siège Social et Fabriques: TORONTO, CANADA

UN OCTROI QUI NE SERA PAS ACCORDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8—Le premier ministre a reçu, hier après-midi, une délégation de représentants du Mont-Saint-Louis de Montréal et de l'Académie Commerciale de Québec, qui ont réclamé du gouvernement un octroi semblable à celui accordé aux collèges classiques, soit $10,000 par année. Les délégués ont prétendu que ces institutions sont réellement des collèges classiques, avec cette différence que ce sont des collèges classiques modernes. Cette opinion n'est pas celle du premier ministre, qui persiste à croire que, dans les collèges classiques il faut encore enseigner le grec et le latin. Le gouvernement n'est pas prêt à accorder l'octroi demandé.

ILS VEULENT QU'UNE ENQUETE SOIT FAITE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 8. — Quatre savants qui ont pris part à l'expédition Stefansson ont saisi l'hon. Charles Stewart, ministre des Mines, d'une requête demandant qu'une commission soit nommée pour faire une enquête sur l'organisation, la conduite et les événements de l'expédition et déterminer la vérité ou la fausseté des accusations portées par l. Stefansson.

Les requérants sont le Dr R.-M. Anderson, assistant-chef de la division biologique, département des Mines, Ottawa et chef du groupe sud de l'expédition; K.-G Chipman, ingénieur topographique, du bureau des levées géologiques, Ottawa, qui présida aux levées topographiques de l'expédition; J.-J. O'Neill, assistant professeur de géologie économique à l'Université McGill, de Montréal; D. Jenness, ethnologue, division de l'anthropologie, Ottawa.

UNE AVALANCHE A BAIE SAINT-PAUL

(Du correspondant de la PRESSE)

Baie Saint-Paul, 8. — Une forte pluie, qui a duré toute la nuit dernière, a causé un désastre. Une grosse avalanche de neige s'est abattue sur les étables de M. Hercule Larouche, cultivateur, du rang Saint-Laurent, tuant 15 vaches, un cheval, des moutons et volailles. Ces étables étaient situées au pied d'une côte. D'autres éboulements sont signalés en d'autres endroits, mais ils n'ont pas causé de dommages.

AGENT QUI AURAIT CAUSE DU SCANDALE

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jean, 8.—Un agent de la commission des liqueurs qui était chargé de faire les causes contre les hôteliers, a été arrêté par le chef de police Turgeon et les constables Lyons et Gagné. Il est accusé d'avoir menacé un hôtelier et d'avoir bu des liqueurs enivrantes en public à la gare du Pacifique et d'avoir ainsi causé du scandale.

FEU M. ALBERT BENARD

(Du correspondant de la PRESSE)



Feu M. A. Bénard

Pointe-aux-Trembles, 8. — Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Albert Bénard, décédé ces jours derniers, à l'âge de 44 ans.

Il laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, 5 filles: Mme Edmond Philibert (Valentine), Mlles Corona, Florence, Germaine, Emilienne; un fils, Paul. Les funérailles ont eu lieu en l'église de la Pointe-aux-Trembles, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La lvée du corps a été faite par M. l'abbé Roussin, qui a ensuite chanté le service.

Nos sympathies à la famille en deuil.

MAX IRA AU BRESIL

Bruxelles, 8—M. A. Max, ministre d'Etat et bourgmestre de Bruxelles, se rendra au mois d'août à Rio de Janeiro comme représentant officiel de la Belgique à la célébration du centenaire de l'Indépendance brésilienne.

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

M. et Mme L'Heureux, de Trois-Rivières, sont les hôtes de M. Médéric Perrault.

—Mme A. Perrault et sa fille, Mme Devillers, qui étaient les invitées de M. M.-O. Tousignant, sont retournées à Québec, après un séjour d'une quinzaine à S.-Pierre.

—M. et Mme Alphonse Audet, de Trois-Rivières, étaient les invités de M. et Mme Thomas Charland, ces jours derniers.

—M. et Mme Arthur Poisson sont de retour de leur voyage de noces et partiront prochainement pour Sherbrooke. Ils sont les hôtes de M. Hector Poisson.

—Mardi, le 7 mars, a eu lieu le service anniversaire de Mme Ernest Paris.

PRENEZ GARDE à ce MAL de TETE
CONSULTEZ-NOUS
POUR VOTRE VUE
SPECIALISTE FRANÇAIS
BROWN OPTICAL CO LIMITED
556 RUE STE-CATHERINE O.
Tél. Uptown 4982

Ceux et celles qui interpréteront "Polyeucte martyr"



Le professeur E. Lassalle, et les étudiants en art dramatique qui prendront part à la représentation de "Polyeucte martyr" le samedi 18 mars à la salle Saint-Sulpice. No 1—Le professeur Eugène Lassalle, qui a dirigé les étudiants en art dramatique dont voici les noms: No 2—Jane Rolland (qui interprétera le rôle de Pauline); No 3—Ph. Desjardins, (Fabian); No 4—Elisa Gareau, (Stratonice); No. 5—Deligny Labbé, (Néarque); No 6—Jean-M. Belcourt, qui tiendra le rôle de Polyeucte; No. 7—Ernest Daigneau, (Cléon); No 8—Rosaire Vézina, (Félix); No 9—Alexandre Mazurette, (Sévère); No 10—Armand Lefebvre, (Albin). Cette soirée est au bénéfice de la conférence de Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Jacques.—Clichés d'Albert Dumas, 249, Sainte-Catherine Est.

MORT DE M. E. GAUVIN

Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — E. Gauvin, chef des messagers, depuis 35 ans à l'emploi de la ville, est mort, hier soir, des suites d'une congestion de poumons. M. Gauvin avait perdu sa femme, le printemps dernier, et il y a à peine un mois sa fille, Clémentine, succombait aux blessures qu'elle avait reçues dans l'explosion d'un poêle à gaz.

SAINTE-URSULE

Etaient de passage la semaine dernière à Sainte-Ursule, MM. Joseph Germain, maire de S.-Didace; Pierre Gagné et A.-L. Génois, de S.-Raymond de Portneuf.

—Soeur Marguerite, économe du couvent des RR. SS. de la Providence, nous a quitté pour aller demeurer au couvent de Sainte-Elisabeth.

—M. l'inspecteur A.-L. Auger a fait l'inspection des écoles, la semaine dernière.

—M. Urgel Saint-Louis, assigné comme petit juré est aux Trois-Rivières, pour les assises.

—M. Armand Desjarlais récemment nommé inspecteur d'écoles, doit nous quitter pour aller demeurer à New-Carliste, Bonaventure.

NOUVEL EXAMINATEUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8—Le docteur Jos. Vaillancourt, de cette ville, vient d'être nommé examinateur pour la vue des pilotes.

ILE BIZARD

M. l'abbé Alfred Nantel, curé de l'Ile Bizard, a béni, ces jours derniers, le mariage de Mlle Maria Théorêt, fille de M. et Mme Théorêt, avec M. Aimé Lahosse, cultivateur, de l'Ile Bizard. M. A. Théorêt accompagnait sa fille et M. Alderic Raymond était le témoin de M. Lahosse. Pendant la messe, le chant fut exécuté par Mme Jos. Saint-Pierre et Mlle Thérèse Bolleau. L'organiste était Mme Eugène Lauzon, soeur du marié. Après la cérémonie, M. et Mme Adélard Théorêt ont reçu à déjeûner. Le souper fut pris chez Mme A. Lahosse, mère du marié. Les nouveaux époux ont reçu de riches et nombreux cadeaux.

CAPE COVE

Mme J. J. H. Balleine est décédée à l'âge de 64 ans et 8 mois. Ses funérailles ont eu lieu mardi le 7 à deux heures de l'après-midi. Elle laisse son époux, M. J. J. H. Balleine, trois fils et une fille.

—Ces jours derniers ont eu lieu en cette paroisse les funérailles de Mme Peter John Fergusson, décédée à l'âge de 58 ans et 6 mois. Elle laisse son époux, M. Peter John Fergusson, 4 fils, et 4 filles.

EMBRUN, ONT.

Les funérailles de Mme Magloire Tessier, ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

—Mlle Maria Bonin nous a quittés dernièrement pour aller demeurer à Joliette.

—M. et Mme Louis Bourdeau sont allés à Montréal, la semaine dernière, assister à la cérémonie de profession religieuse de leur fille Albertine, en religion soeur Anne Gabrielle de la communauté des Soeurs de la Providence.

—M. Olivier Hébert est décédé à Ottawa à l'âge de 67 ans, après une longue maladie. Ses funérailles ont eu lieu dans notre église paroissiale, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

—M. et Mme Napoléon Michon et leurs enfants sont retournés au Nord Dakota, après avoir passé plusieurs mois chez leurs parents.

BATTERIES
Exide
FABRICATION CANADIENNE



Une Seule Sorte d'Economie de Batterie

L'économie de bouts de chandelles s'applique on ne peut mieux à l'homme qui va marchander une batterie.

Il n'y a qu'un seul moyen de faire des économies avec la batterie pour votre auto c'est d'acheter la meilleure possible. La différence entre le prix d'une Exide et celui d'une batterie commune n'est rien comparativement avec ce que vous économiserez par la durée plus longue de l'Exide et par l'exemption de réparations.

Dans l'intérêt de votre tranquillité et de votre portefeuille vous devez avoir une solide Exide de longue durée sur votre auto et ceci est également vrai lorsque vous achetez un nouvel auto ou lorsque vous remplacez votre batterie actuelle.

Insistez pour avoir une batterie Exide. Si vous avez quelque difficulté à vous en procurer une, écrivez-nous ou adressez-vous à notre dépositaire de district le plus proche.

Les institutions d'éclairage de fermes donnent un meilleur service lorsqu'elles sont montées avec des batteries Exide.

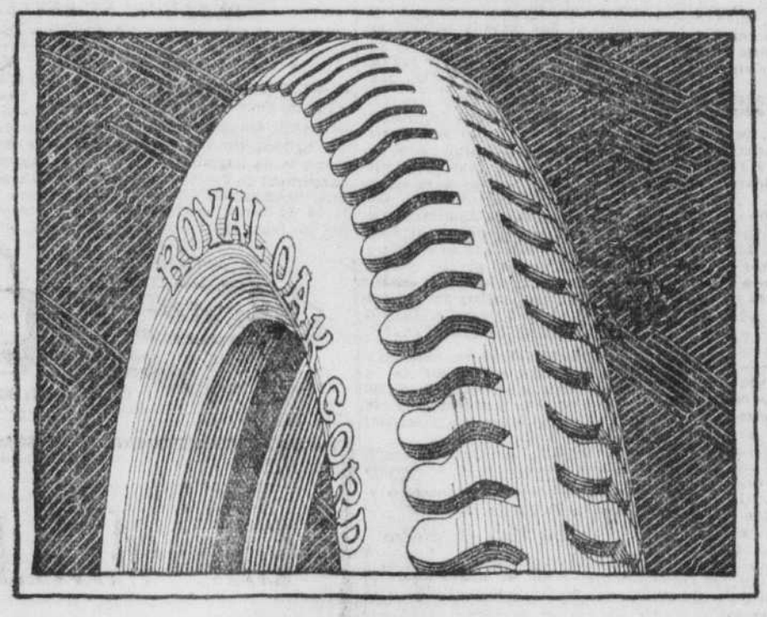
La plupart le font.

Dépositaires de district:
THE AUTO ELECTRICAL SERVICE LIMITED
109 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Qué.

EXIDE BATTERIES OF CANADA, LIMITED
153 rue Dufferin, Toronto.

LA BATTERIE A LONGUE DUREE POUR VOTRE AUTO

CIGARETTES
DE VIRGINIE
REX
10 POUR 15¢



LES PNEUS
ROYAL OAK

sont fabriqués pour toujours donner le meilleur service. Et c'est pour cette raison qu'ils sont forts et recommandables — "plus durs que le chêne."



Vendus par les MARCHANDS Seulement

DES BONNES ROUTES DEPEND L'AVENIR Du CANADA

OAK TIRE and RUBBER CO. Limited
SIEGE SOCIAL, 258 RUE VICTORIA, TORONTO.
SUCCURSALES:
QUEBEC MONTREAL TORONTO WINNIPEG

L'INSPECTION DES MURS TOUT D'ABORD, DIT-IL

M. L.-J.-T. Décary, architecte et associé de M. Théo Daoust, rue Saint-Jacques, nous a communiqué ce qui suit de l'étude qu'il a faite au sujet des groupes civiques antérieurement à l'incendie de notre hôtel de ville, qui attire tant de commentaires. Nous le laissons parler:

"L'opinion publique, qui semble la plus rationnelle pour les temps qui couvent et suivant les impressions de plusieurs architectes, veu-



M. L.-J.-T. DECARY, architecte, qui exprime son opinion touchant la reconstruction de notre hôtel de ville.

lent la reconstruction du palais municipal sur le site actuel.

"Le problème est plutôt cubique et présente plusieurs faces plus ou moins importantes les unes que les autres. Les assertions de la part de plusieurs architectes au sujet de l'état actuel des vieux murs sont prématurées et je ne crois pas qu'il est sage de formuler des jugements avant le déblaiement des ruines afin de permettre une inspection minutieuse des murs. Cependant, je suis confiant qu'ils peuvent se supporter ainsi que le poids additionnel d'une construction intérieure nouvelle suivant des lignes modernes.

"La composition architecturale actuelle ne permet pas l'addition d'ordres supérieurs ; la base rustique est trop haute et les deux ordres superposées trop basses pour recevoir les deux étages additionnels dont on parle. Si les murs extérieurs doivent être conservés, les lignes originales devraient l'être aussi; mais, tout l'intérieur étant divisé de nouveau suivant des plans modernes et à l'épreuve du feu, il serait peut-être possible d'obtenir 25% de plus de superficie de plancher et de réduire de beaucoup le coût d'entretien, de chauffage et de surveillance."

COUTEUX INCENDIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Petit-Brûlé, 8. — Un incendie a détruit la grange de M. A. Gratton. Il revenait de S.-Benoit avec ses petits enfants, lorsque l'incendie s'est déclaré. Les progrès des flammes furent si rapides, que l'on a pu sauver que les chevaux et les vaches. Les volailles ont péri, et tous les instruments aratoires, les voitures de travail, etc, ont été détruits.

UN JUBILE

Les RR. Soeurs de Sainte-Croix de l'académie Saint-Ignace, rue Saint-Hubert, célébreront le 50e anniversaire de fondation de leur institution, au cours du mois de mai. A ce sujet elles prient les anciennes élèves de faire parvenir, au plus tôt, leur nom et adresse à la supérieure de cette maison.

UNIVERSITE DE MONTREAL

La série de confrences de perfectionnement du Dr Gendreau, professeur de physique à l'Université est maintenant terminée. Jeudi, 9 mars, à 1.30 h. commencera la série de conférences et travaux pratiques de Biologie sous la direction de M. L.-J. Dalbis, Docteur ès-Sciences. Nous rappelons que tous les professeurs de sciences des collèges et en général tous les maitres de l'enseignement qui s'intéressent à la Biologie sont admis à ces séances.

PACIFIQUE CANADIEN

Service Montréal-Sherbroke

Conformément à l'excellent service des voyageurs du Pacifique Canadien, le service de trains Montréal-Sherbrooke jouit de la réputation d'être absolument recommandable. Voici le service complet :

(Vers l'est)—Quitte Montréal, gare Windsor à : 8.30 a.m., tous les jours, arrive à Sherbrooke à 12.20 p.m. 12.00 p.m., tous les jours, arrive à Sherbrooke à 3.15 p.m. 4.10 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrive à Sherbrooke à 7.40 p.m. 7 p.m., tous les jours, excepté le samedi, arrive à Sherbrooke à 10.15 p.m.

(Vers l'ouest)—Quitte Sherbrooke, Qué. : 5.40 a.m., tous les jours, excepté le lundi, arrive à Montréal (gare Windsor) à 8.55 a.m. 8.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrive à Montréal, (gare Windsor) à 11.30 a.m. 9.05 a.m., tous les jours, arrive à Montréal, (gare Windsor) à 12.20 p.m. 3 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrive à Montréal, (gare Windsor) à 6.50 p.m. 6.35 p.m., le dimanche seulement, arrive à Montréal, (gare Windsor) à 9.20 p.m. (r)

LA PRESSE
à
New-York

Les lecteurs de notre journal en visite à New York peuvent toujours se procurer la "Presse" aux endroits suivants: Edifice du "Pacifique Canadien" (comptoir des journaux), avenue Madison, 48ème et 44ème rues, agence Hotaling Times Square, et à l'agence de journaux Schultz, 102 ouest 42e rue.

GARNET SOCIAL

—Plusieurs amis de M. Edouard Montpetit se sont réunis, hier soir, au Cercle universitaire, pour une fête intime. Le secrétaire général de l'Université de Montréal doit partir bientôt pour aller représenter le Canada à la conférence économique de Gênes. En outre de M. Montpetit, assistaient à cette fête: MM. Victor Doré, Jean Désy, Léon-Mercier Gouin, Guy Vanier, A. Lavigne, Hector Perrier, A.-S. Labelle, J.-H. Archambault, Hugues De-Montigny, Armand Detilly, M. Décarie, C. Hogue, J.-T. Archambault, Giroux, Lamarre et quelques autres.

—M. et Mme Henri Quintal ont reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de M. Léo-Pol Morin. Les autres invités étaient: M. et Mme Jean Chauvin, Mme Roger Maillet, M. et Mme Victor Barbeau, M. Bernard Laberge.

—M. Tancrède Bienvenu est revenu d'Atlantic City. Mme Bienvenu et Mlle Gabrielle Bienvenu, qui ont passé quelques jours à New-York, rentreront en ville, ce soir.

—M. Léo-Pol Morin est parti, aujourd'hui, pour Cap Saint-Ignace, où il passera quelques jours chez ses parents, M. et Mme Pierre Morin.

—Mme L.-H. Hébert et ses filles, Mme Alexandre Saint-Pierre et Mlle Magdeleine Hébert, sont parties pour Ottawa, pour l'ouverture de la session.

—Mme R.-W. Reford a reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de sir Thomas et lady Fisher, qui sont allés à Ottawa, aujourd'hui.

—M. et Mme N.-K. Laflamme sont à Ottawa.

—Mlle Marielle Saint-Laurent est retournée à Ottawa.

—M. et Mme J.-E. Dalrymple sont à Ottawa, pour l'ouverture de la session.

—Mlle Marcelle Turgeon est à Ottawa, pour l'ouverture de la session.

—M. Armand Dupuis et Mlle Mimi Dupuis sont revenus de Québec.

—Mme J.-E. Glackmeyer est à Ottawa, chez Mme A. Lanctot.

—M. et Mme N. Désy ont reçu, dernièrement, en l'honneur de leur fille, Suzette.

—M. le juge et Mme Flynn, de Québec, sont au Ritz.

—Mme Arthur Richer-LaFlèche, avenue du Parc, a reçu au thé, la semaine dernière, en l'honneur de Mlle Germaine Montbriand. Mme Ernest Gohier, Mme J.-G. Trudeau ont servi le thé, aidées de Mlles Laurette Gohier, Gertrude Quinn, Simone Trudel, Dorothy Hughes.

—Mme G.-W. Cook et Mlle Dorothy Cook, qui ont passé les quatre derniers mois en Ecosse, chez la comtesse de Minto, s'embarqueront le 17 de mars pour revenir au Canada.

—Mlle Roma Chateauvert, de Québec, est à Montréal, chez sa tante, Mme Thompson, rue de la Montagne.

—Mlle Emilia Gauthier est à Grondines, pour quelque temps, chez ses parents.

QUEBEC

—Plus de quarante invités, membres de la famille de M. et Mme Frank Power, ont assisté à leur mariage qui a eu lieu, à la Basilique, lundi : Mme E.-B. Garneau portait une robe française noire et blanche, une toque noire garnie d'un oiseau du paradis, un manteau de taupe et un bouquet d'orchidées ; M. et Mme Noël Belleau, celle-ci en toilette bleu pastel, chapeau de même ton, fourrures de martre de roche; M. et Mme Frank Mosely, cette dernière portait une robe de georgette taupe et écarlate, une toque de même ton et, à son corsage, un bouquet de roses ; M. et Mme Noel Barclay, de Montréal, cette dernière en toilette de georgette gris, garni de dentelle de même ton et chapeau assorti ; M. et Mme Reginald Smith, de New-York, cette dernière en robe de georgette mauve ornée de fleurs de satin, toque noire et mauve et bouquet de corsage de violettes ; M. et Mme Gerald Power, cette dernière portait une robe bleu princesse, un chapeau de mohair brun, des fourrures de martre et un bouquet de corsage de roses ; M. et Mme C.-G. Power, cette dernière en georgette gris garni de noir, chapeau de dentelle noire, fourrures d'opossum et bouquet de corsage de violettes ; M. et Mme Gérard Garneau, cette dernière portait une robe brodée de perles noires et blanches, des fourrures de martre de Russie ; Mme Rockett Power portait une robe de georgette gris, une toque noire et un bouquet de corsage de violettes ; M. et Mme Jos. Power, cette dernière portait une robe noire garnie de sequins, un chapeau noir et blanc, et des fourrures de vison. On remarquait aussi sir Georges et lady Garneau, Mlle Garneau, M. et Mme Jules Garneau, Mlles Berthe et Stella Garneau, Mme de Varennes, Mlle Mimi Dupuis, M. Armand Dupuis.

—Mme Albert Sévigny reçoit, à l'heure du thé, aujourd'hui.

—M. et Mme Georges Parent sont à Ottawa, pour l'ouverture de la session.

—Mme W.-E. Sanford, de Wesanford, Hamilton, présidente du Conseil National des femmes canadiennes, a donné un déjeuner, lundi, au Château, pour toutes les présidentes d'oeuvres qui sont affiliées à ce conseil. Parmi les personnes présentes: Mlle Fitzpatrick, Mmes Jules Tessier, S. Grondin, C. Sewell, J.-A. Couillard, Georges Tessier, Mlle Burstall, Mmes J.-C. McLimont, J.-H. Scott, lady Turner, Mmes D.-S. Young, J.-B. Hamel, Ernest Labrecque, Mlle Leonard, Mmes J. Geggie, J.-T. Ross. Après le déjeuner, Mme Sanford a donné un bref résumé de ses visites aux conseils nationaux d'Italie, de France et de Belgique et des messages d'amitié dont elle était chargée pour le conseil du Canada.

—M. et Mme Gustave Bernier, de Donnacona, et leur fils, Jean, sont à Québec, pour y habiter. Vendredi, Mme C. Barlow, de Donnacona, a reçu, à l'heure du thé, en l'honneur de Mme Bernier.

—L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault et l'honorable M. Jacob Nicol ont reçu à dîner, lundi soir, au café du Parlement, les correspondants parlementaires et quelques amis.

—M. et Mme I.-A. Fortin sont partis pour New-York, où ils passeront une couple de semaines.

—Mme Alfred Lafrance, qui a passé un mois à Québec, l'invitée de M. et Mme P.-G. Lafrance, est retournée à Amos.

OTTAWA

—Mme E.-D. Lafleur et sa famille partiront, la semaine prochaine, pour la Californie, où elles habiteront désormais.

—Mme L.-A Taschereau et Mme J.-H. Lachance, de Québec, sont à Ottawa, pour l'ouverture de la session.

—Mme L.-A. Bertrand, de l'Isle Verte, Qué., qui a passé quelque temps chez M. et Mme Louis Bertrand, est partie pour Sherbrooke.

—Mme Georges-Henri Cagnat, qui a passé quelques semaines à Ottawa, chez l'honorable et Mme J. Bolduc, est partie pour Winnipeg, accompagnée de Mme Dubuc.

—Mlle Marie Buisson est à Trois-Rivières, l'invitée du Dr et de Mme Buisson.

—Mlle Anne-Marie Gendron, de Maniwaki, est en visite chez sa cousine, Mlle Simone Parent.

—Mme E.-B. Devlin, ses enfants et sa mère, Mme L.-A. Globensky, qui sont en Europe depuis quatre mois, ne reviendront au Canada qu'à la fin de mai.

—Mlle Lavoie, de Rimouski, et Mlle Marie Garneau, de Québec,sont en visite à Ottawa, les invitées de Mlle Marielle Saint-Laurent.

—Mlle Marie Chauvin est revenue de Québec, où elle était l'hôte de Mme R.-A. Benoit.

—Mme M.-L. Bélanger et sa fille, Germaine, sont de retour de Winnipeg, où elles ont passé deux mois.

—Mme E.-J. Lemaire recevait, lundi, à l'heure du thé.

L'INDUSTRIE TEXTILE ABSOLUMENT PARALYSEE DANS LE RHODE-ISLAND

Providence, R.-I. S. — L'industrie textile dans le Rhode-Island est dans un état de siège. Vingt mille grévistes, opposés à une réduction de gages de 20 pour cent et à la semaine de 54 heures, font le guet autour des filatures de coton et entravent le fonctionnement de cette industrie dans tout l'Etat. Les troupes, les shérifs et les agents municipaux sont sur les lieux pour faire observer le bon ordre et empêcher ceux qui veulent travailler d'être molestés. Cependant peu de manufacturiers ont essayé de faire fonctionner leurs usines depuis sept semaines que la grève est déclarée. Grévistes et patrons ont rejeté l'arbitrage et ont décidé de lutter jusqu'à la fin.

DEUX NOMINATIONS AU DOMINION ATLANTIC RY

M. Geo.-E. Graham, gérant général du Dominion Atlantfc Railway, dont les bureaux sont à Kentville, Nouvelle-Ecosse, annonce dans une circulaire la nomination de M. F.-G.-J. Comeau au poste important d'agent-général du fret et des voyageurs pour la compagnie du Dominion Atlantic Ry. M. Comeau aura ses bureaux à Halifax, 117 rue Hollis.

M.-R.-U. Parker est nommé représentant du Dominion Atlantic Ry. aux Etats-Unis. Il aura son bureau à Boston, 12, rue Milk.

AUX AMATEURS DE CHIENS DE POLICE

M. Eugène Pilon, secrétaire protempore du Club d'amateurs de chiens de police, convoque tous les amateurs de chiens Groenendael, Malinois, Alsaciens, Briards, Beaucerons, etc., à une réunion qui aura lieu, demain soir, à 8 heures, au numéro 344 rue University. Nomination d'un comité actif. Toutes questions intéressant l'usage des chiens de police seront traitées.

FEU Mme F.-X. MEUNIER

Nous sommes en regret d'annoncer la mort de Mme F.-X. Meunier, décédée le 7 du mois courant, à l'âge de 70 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, 5 fils: Euclide, Hermile, Ernest, Joseph, Adonai; ses filles: soeur du Saint-Nom-de-Marie, soeur Marie-Jeanne-de-Valois; Mmes J.-E. Mailloux et R. Beauchamp, 4 frères: M. l'abbé Arsène Benoit, MM. Arthur Ulris et Alcide Benoit, de Saint-Grégoire d'Iberville.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

PROCHAINE CAUSERIE

Une réunion de l'Engineering Institute of Canada sera tenue le jeudi 9 mars à 8 h. 15 au No 176 rue Mansfield. M. Robert-A. MacLean y parlera des ruines de Babylone.

Mal de Tête dû à de Légers Rhumes

Les Pastilles Laxatives BROMO QUININE soulagent vite les maux de tête causés par le rhume. Un tonique laxatif et destructeur de germes. Les véritables portent la signature de E.-W. Grove. (Assurez-vous qu'on vous donne les BROMO) 30c. Fabriquées au Canada.

MONTREAL - OTTAWA

Canadien National - Grand Tronc.

Les billets achetés pour voyager entre Montréal et Ottawa sur le chemin de fer Canadien National ou sur le Grand Tronc seront acceptés sur l'un ou sur l'autre chemin de fer entre ces deux endroits. Le service des trains est comme suit:

Départ de Montréal, gare Bonaventure—
8.15 a.m. tous les jours; arrivée à Ottawa à 11.45 a.m.
4.00 p.m. tous les jours; dimanche excepté, arrivée à Ottawa à 7.30 p.m.
7.05 p.m. tous les jours; arrivée à Ottawa à 10.05 p.m.
9.00 p.m. tous les jours; arrivée à Ottawa à 11.59 p.m.
Départ de Montréal, terminus du tunnel—
7.45 a.m. tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Ottawa à 11.50 a.m.
1.15 p.m. tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Ottawa à 4.45 p.m.
Pour plus amples détails, s'adresser au bureau des billets du Canadien National-Grand Tronc, 230 rue Saint-Jacques, Montréal, Main 3620.

r 6,7,8,9,11

DANGEREUX INCENDIE A SAINT-FELICIEN

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Félicien, Lac S.-Jean, 8. — Pour la deuxième fois, cet hiver, notre village a failli être dévasté par une conflagration. Un incendie se déclara vers 11 heures du soir dans le restaurant de M. Hector Hardy que l'on venait de fermer pour la nuit. Les progrès des flammes furent si rapides que M. Ernest Juneau et sa famille ainsi que les autres locataires, qui habitaient des logements dans l'édifice où se trouvait le restaurant Hardy, durent fuir en robe de nuit. Cet édifice qui appartenait à M. Juneau a été complètement détruit. L'incendie se communiqua au magasin de M. Louis Fortin qui a été aussi réduit en cendres, ainsi qu'au magasin de M. J. A. Lamontagne et au Château S.-Félicien, qui ont été considérablement endommagés. Les dommages s'élèvent à $15,000, et sont en partie couverts par les assurances. On ignore la cause de cet incendie.

FEU M. JOSEPH THOMAS



Feu M. J. Thomas

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Joseph Thomas, décédé ces jours derniers, à l'âge de 44 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, outre son épouse, 2 soeurs: Mmes S. Duchêneau (Odile) et B. Duchêneau (Joséphine); 2 frères: Paul et Yvon. Les funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Henri au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

PROCHAINES CONFERENCES

M. Henry Somerville, d'Oxford, Angleterre, qui arrivera à Montréal cette semaine et sera l'hôte du collège Loyola, donnera une série de conférences sur les "Labour Colleges." La première de ces conférences sera donnée à l'école de sociologie du collège Loyola, 280, rue Mountain, lundi, le 13 mars prochain, à 8.15 hres.

UN BON TONIQUE POUR LES VIEILLES GENS

Le Pepto-Mangan de Gude rétablit les forces perdues et prévient la maladie.

Les gens âgés ont souvent besoin d'un tonique du sang. Lorsque le sang devient encombré par les poisons que secrète l'organisme, le Pepto-Mangan de Gude le purifie en le débarrassant des déchets. Le sang rouge est plein de vitalité et prévient la maladie en donnant à l'organisme une capacité de résistance plus grande. Un sang riche et rouge vient grandement en aide aux faiblesses du vieil âge. Tous les pharmaciens vendent le Pepto-Mangan sous forme liquide et en tablettes. Il est recommandé depuis plus de trente ans par les médecins. C'est un excellent tonique régénérateur pour les faibles et les épuisés de tous âges, depuis les enfants jusqu'aux vieillards. (Ann.)

MESSAGE DU POETE D'ANNUNZIO A FIUME

Fiume, 8.—On a lu des messages de Gabriel d'Annunzio du haut du balcon où le «poète-soldat haranguait les foules durant son régime à Fiume. Le premier message était adressé au député Giuriati, chef du cabinet dans le ministère d'Annunzio. Il y est déclaré qu'il ne peut y avoir de conciliation qu'avec les citoyens indépendants et dévoués et non avec des trafiquants et les traîtres d'hier ou de demain. Le second message à Armando Hoding dit qu'il faut à tout prix écarter le danger imminent.

OEUVRES A ENCOURAGER

Le Canadian Club de New York est le quartier général des oeuvres canadiennes de la métropole américaine et de la région. On y reçoit continuellement des demandes de secours de vétérans et autres indigents canadiens. Tous les cas dignes d'attention reçoivent considération immédiate. Le Canadian Club essaie en ce moment de se mettre en contact avec les Canadiens de New York qui ne sont pas encore membres du club afin qu'on puisse les inviter à y entrer pour jouir des privilèges qui y sont attachés.

Les Enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
L.M.n.A

les foulures

douleur musculaire ou rigidité causées souvent par des exercices violents, sont soulagées de suite par l'application d'Absorbine, Jr.

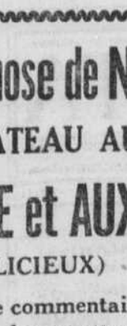
Stimulant les muscles surmenés, soulage les articulations endolories, remet les dislocations.

Antiseptique pour chasser l'infection causée par les coupures ou les égratignures,

$1.25 la bouteille chez les pharmaciens
W. F. YOUNG, Inc.
344 rue St-Paul, Montréal

Absorbine, Jr
LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

Achetez-le Aujourd'hui



Mouton de Perse $200 et plus.

Votre manteau coûtera plus cher à l'automne. Nous exposons maintenant les modèles de 1923 en mouton de Perse, seal, rat musqué, etc.

FOURRURES de PRINTEMPS

Beaucoup de jolis modèles nouveaux dans toutes les fourrures à la mode. Prix intéressants.

CUMMINGS & CUMMINGS
LIMITED
Rues St-Paul et St-Sulpice
En arrière de l'église Notre-Dame

Responsabilité Publique

Médecins, Pharmaciens, Propriétaires d'attelages ou d'automobiles, Propriétaires ou locataires d'immeubles, etc., "La Prévoyance" émet des polices qui vous assurent contre les responsabilités qui vous sont imposées par la Loi pour dommages-intérêts, résultant de la mort ou de blessures occasionnées à vos clients ou au public, à raison d'erreurs ou de négligence de votre part ou de celle de vos employés

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 4310-4311-4312-4313.
J.-C. GAGNE, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Encore Quelque Chose de Nouveau
C'EST UN GATEAU AU
SUCRE D'ERABLE et AUX NOIX
(IL EST DELICIEUX)

Le nom dispense de commentaires.
Achetez-en un, vous ne le regretterez pas.
Il ne se vend pas plus cher qu'un gâteau ordinaire.

Nous Faisons le Meilleur Pain
CANADA BREAD CO. LTD
(Les Boulangers les plus Modernes de Montréal)

Tous les épiciers vendent notre pain et nos gâteaux, ou téléphonez à St-Louis 108 ou West. 1332.

FEU M. FORTUNAT HUOT

(Du correspondant de la PRESSE)

Marieville, 8. — Ces jours derniers, ont eu lieu à l'église paroissiale les funérailles de M. Fortunat Huot, décédé à l'âge de 73 ans et 11 mois.

Il laisse pour déplorer sa perte, outre son épouse, 2 fils: Oscar et Rémus; 2 filles: Mmes J.-E. Primeau (Ernestine), Arthur Gauthier (Rachel).

Les funérailles ont eu lieu en l'église de la paroisse, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Benoit. Le service a été chanté par M. le chanoine J.-B. Houle, assisté de M. l'abbé Guillet. Nos sympathies à la famille en deuil.

Pourquoi Mars est le mois le plus Dangereux ?

Mars est le mois le plus dangereux de l'année parce que le changement de saison est trop fort pour plus d'un organisme. Trop souvent il est vrai que la maladie "ne dure que jusqu'au printemps." Mais si l'organisme est fortifié, si les impuretés sont chassées du sang, et les tissus nerveux sont nourris au moyen d'un remède sain et créateur de forces, les changements de saison n'offrent aucun danger. La Father John's Medicine est inappréciable comme tonique au printemps .Elle fortifie l'organisme et chasse les matières de rebut empoisonnées, reconstitue le corps. C'est cette vertu qui lui a valu tant de succès dans le traitement des rhumes et maladies de la gorge. Pas de stimulant affaiblissant, morphine ou autres drogues dangereuses.

Father Johns Medicine
CONTRE TOUX OPINIATRES

BECANCOURT

Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Charles Lamontagne, née Mary McLean; la défunte était âgée de 85 ans. Elle laisse son époux, une fille, Mme Achille Croteau, un fils, Charles, de Lewiston, Maine.

FEU Mme S. BARRETTE

(Spécial à la PRESSE)

Sherbrooke, 8. — Mme Sophie Barrette, épouse de feu Eudore Lemieux et mère de M. l'abbé J. E. Lemieux, curé de la paroisse de Stoke, est décédée hier à l'âge de 98 ans.



VELOGEN
Talisman de Beauté
L'ART DE PLAIRE

par l'emploi de Velogen—le régénérateur infaillible de la peau, à laquelle il rend la fraîcheur délicate qui nous charme.

Il transforme positivement une peau sèche, inerte et lui donne la douceur et la souplesse, attributs de santé et de beauté.

dans toutes les Pharmacies

25c. LE TUBE

Acadia Drug Limited
Tel. Plateau 5140 39 rue Vitré Ouest, Montréal

La Poudre à Pâtisseries
Cooks Favorite



Madame, les pâtisseries sont la gloire de la bonne cuisinière. Voulez-vous être complimentée par vos convives? Employez la poudre à pâtisserie Cook's Favorite. Composée d'ingrédients salubres, cette poudre développe, plus que toute autre préparation similaire, les gaz bienfaisants qui font lever à merveille gâteaux, petits fours, brioches, etc.

GRATIS:—Un petit livre contenant des renseignements indispensables à la cuisinière, ainsi qu'une collection de recettes pratiques éprouvées, sera adressé gratuitement à toute personne qui nous en fera la demande.

Se trouve chez les bons épiciers.

Boites de grandeurs variées, pour tous les besoins.

J. J. DUFFY & CO., MONTREAL.

Gratis

VENTE APRES L'INVENTAIRE chez LINDSAY

Instruments Usagés : PIANOS, HARMONIUMS, PHONOGRAPHES, ROULEAUX POUR PIANOS AUTOMATIQUES

Chaque instrument a été parfaitement remis au point

R. S. WILLIAMS
Piano droit en excellent état $195
$15 comptant, $6 par mois

STEINART
Piano droit. L'occasion dont profiterait un acheteur judicieux $290
$20 comptant, $8 par mois

MEHLIN
Piano droit; bel instrument massif, excellente sonorité. $275
$15 comptant, $6 par mois

PIANOS CARRES

HOOD. . . .	65.00
BADLAM. . .	70.00
BRADBURY. .	75.00
LADD. . . .	95.00
KEOGH . . .	115.00
LINDSAY. . .	120.00
HOOD	125.00

Tous ces instruments sont dignes d'une visite d'inspection. Conditions à partir de
$8.00 comptant
et paiements mensuels en proportion.

NORDHEIMER
Piano droit. Il est très rare qu'on puisse acheter un piano d'occasion de cette marque, et quand on le peut c'est une vraie occasion $375
$20 comptant, $8 par mois

BEHR
Piano droit. Un merveilleux instrument, et en bon état . . . $275
$15 comptant, $6 par mois

ROULEAUX POUR PIANOS AUTOMATIQUES
Nous avons encore un très beau choix de rouleaux.
2 rouleaux pour $1.00
5 rouleaux pour $2.00
Et un nombre de rouleaux usagés à
25c

PIANO A QUEUE IVERS & POND
$525
$50 comptant, $10 par mois
En excellent état.

PIANO A QUEUE MASON & RISCH
$825
$50 comptant, $17.50 par mois
Une occasion qui n'est pas à dédaigner.

HATTERSLEY
Piano droit. Le possesseur devait l'estimer beaucoup à en juger par son état $250
$15 comptant, $6 par mois

HAINES
Piano droit. Dans votre intérêt, ne le manquez pas $265
$15 comptant, $6 par mois

BELL
Piano droit. Un bel instrument pour un commençant. $265
$15 comptant, $6 par mois

HARMONIUMS DE SALON

WILLIAMS . .	35.00
SMITH. . . .	45.00
CONLEY (église)	75.00
BELL	125.00
THOMAS . . .	125.00
DOHERTY . .	175.00
LINDSAY . . .	175.00

L'harmonium se classe aux premiers rangs des instruments de musique.
Conditions à partir de
$4.00 comptant
et paiements mensuels en proportion.

CHEZ LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
512 O.—rue Ste-Catherine—394 E.
MONTREAL.

A LA SESSION DE QUEBEC

LA CHAMBRE EXPEDIE BEAUCOUP DE BESOGNE

Mesures ministérielles adoptées.—La situation à Hull. — Sur le budget.

LES PENTES DOUCES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — L'Assemblée Législative a siégé hier de trois heures à sept heures du soir. Quand six heures sonnèrent, on en était à discuter le budget de l'instruction publique et, des deux côtés, on convint de prolonger la séance de l'après-midi afin de ne pas siéger dans la soirée.

On a adopté plusieurs mesures ministérielles, entre autres le bill David créant une commission pour la conservation des monuments, documents et objets d'art ayant un intérêt artistique ou historique.

NOS VIEILLES CHOSES

Citant une parole de Charles Péguy, qui disait que plus on a de passé, plus on doit avoir de mémoire, l'hon. M. David dit qu'il croit le temps venu de songer à empêcher la destruction de nos monuments, de nos vieilles maisons, de nos vieux documents, de nos vieux moulins, de nos vieilles tours, de nos vieux forts qui ont servi jadis à défendre le pays.

Notre province possède une quantité de ces reliques du passé. Récemment nous avons eu la douleur d'assister à la vente à l'enchère de la bibliothèque de l'un de nos grands hommes politiques, vente où des américains, par snobisme ou peut-être aussi par patriotisme, ont acheté des documents ayant appartenu à ce grand canadien et qui méritaient d'être conservés dans nos archives. Il faut empêcher, s'il y a moyen, que ces choses aillent enrichir les musées américains.

Le but de la loi est de classer nos objets ayant un intérêt historique ou artistique. Il ne s'agit pas de spoliation ni d'expropriation. Il s'agit de rechercher ces objets et d'obtenir le consentement des propriétaires pour les faire classer comme ayant un intérêt historique ou artistique. Si le propriétaire y consent, cet objet sera ainsi classé et le propriétaire ne pourra l'aliéner ni le réparer sans en avoir au préalable averti le secrétaire de la province. C'est la seule sanction qu'il y ait dans le projet de loi. On espère ainsi empêcher la destruction de nos vieilles choses. Trop de nos vieilles maisons ont été détruites en ces derniers temps, trop de documents sont disparus qu'on ne pourra plus jamais remplacer.

DANS TOUS LES PAYS

Répondant à M. Sauvé, l'hon. M. David dit que pareille législation existe à peu près dans tous les pays et il cite l'exemple de plusieurs pays, entre autres les anciens Etats Pontificaux. Dans les autres pays, on va beaucoup plus loin et l'on exproprie. Avec notre loi, on ne fera que suivre l'objet classé comme historique. Le gouvernement n'a pas l'intention de grever son budget avec des dépenses énormes de ce côté pour le moment.

En réponse à M. Gault, l'hon. M. David dit que les membres de la commission ne recevront aucun salaire et n'auront droit qu'au remboursement de leurs frais de déplacement.

Le secrétaire de la province tient à signaler que c'est surtout à l'initiative de l'honorable Adélard Turgeon, président du Conseil Législatif, qu'est dû ce projet de loi. On le doit à son goût d'homme de lettres et à son amour des vieilles choses de notre pays.

M. Sauvé veut savoir si cette législation est sérieuse ou si l'on ne veut faire qu'un beau geste et laisser dormir cette législation dans les statuts.

L'hon. M. David répond que la loi est très sérieuse. On va d'abord commencer par le classement des objets historiques ou artistiques, puis, s'il y a lieu, on reviendra plus tard avec un amendement à la loi.

Le bill a subi sa troisième lecture sans amendement.

DECLARATIONS DE SOCIETES

L'hon. M. Taschereau a fait adopter son bill amendant les statuts refondus relativement aux déclarations de sociétés.

On sait que, lorsque plusieurs personnes forment une société commerciale ou lorsqu'une seule personne veut faire affaires sous un nom de société ou sous un nom qui n'est pas le sien, ces personnes sont tenues de faire une certaine déclaration au greffe des tutelles de la Cour Supérieure, dans un certain délai. Si elles ne le font pas, elles sont passibles d'une forte amende. Dans ces cas le dénonciateur avait droit de recouvrer une moitié de l'amende. Il est arrivé des abus regrettables. Avec la nouvelle loi, aucune poursuite de ce genre ne pourra être intentée sans le consentement écrit du procureur-général.

LES SERVICES PUBLICS

Le premier ministre a fait adopter un autre projet de loi amendant la loi concernant la commission des services publics. Il s'agit d'autoriser la commission des services publics à agir comme arbitre dans les différends survenus entre une compagnie de tramway et une ou plusieurs municipalités.

La loi dit que la commission pourra juger tout différend qu'une compagnie de tramway et une ou plusieurs municipalités conviennent, par résolution, de lui soumettre relativement aux taux et à l'opération du tramway, qu'il y ait ou non contrat entre eux; et l'ordonnance rendue par la commission est obligatoire pour toutes les parties.

Le cas prévu spécialement ici est celui de Lévis, où les tramways ont cessé de circuler depuis plusieurs mois.

VALIDATION DE MARIAGES

Enfin, le premier ministre a fait voter un autre projet de loi validant la tenue de certains registres de l'état civil et la célébration de certains mariages.

Il s'agit de valider certains mariages célébrés dans quelques églises protestantes où le célébrant ne possédait pas les qualités requises par la loi. Ces églises ont demandé au gouvernement de régulariser la position des couples ainsi mariés et le gouvernement n'y voit pas d'objection. Voici ce que dit le projet de loi:

Nonobstant toute loi à ce contraire ou toute disposition d'une loi spéciale, tout registre de l'état civil tenu par un prêtre, un missionnaire ou un ministre d'une dénomination religieuse visée par l'article 7251 des Statuts refondus 1909, qui, dûment autorisé par l'autorité ecclésiastique compétente de l'une de ces dénominations religieuses à célébrer les mariages, à administrer le baptême ou à présider aux sépultures, et qui a exercé son ministère comme tel dans une église, communauté ou congrégation religieuse de cette dénomination dans la province, est censé avoir été tenu par une personne dûment autorisée par la loi à le tenir; et tous les mariages célébrés et les baptêmes ou actes de sépulture ainsi faits par lui jusqu'à ce jour sont considérés ainsi valides et aussi légaux que s'ils avaient été faits par une personne à ce dûment autorisée par la loi.

LES PENTES DOUCES

La Chambre a tué prestement le bill dit des "pentes douces" du quartier Hochelaga, à Montréal. Ce bill avait été adopté par le comité des bills privés après une rude bataille. Quand on a commencé l'étude de ce bill, hier, en comité plénier, M. Bercovitch, parrain du bill, a été prié de donner des explications.

M. Bercovitch explique qu'il s'agit de rendre justice à des gens qui ont souffert de dommages résultant de certains travaux d'amélioration. Les intéressés ont été leurrés depuis trop longtemps dans leurs réclamations et ils ont laissé passer malgré eux le délai de la prescription, parce que la question devait toujours être réglée par l'arbitrage.

M. Bédard, député de Montréal-Hochelaga, combat le bill. On prend le vote en comité plénier sur le préambule du bill, qui est rejeté par 40 voix contre 5. M. Bédard propose que le comité se lève et cette proposition est adoptée. C'est la mort d'un bill.

EN SECONDE LECTURE

Le bill Fortier, amendant le code municipal relativement à la coupe du bois, et le bill Thériault, annexant certains lots du comté de Kamouraska à la paroisse de Saint-Pierre-d'Estcourt, comté de Témiscouata, ont subi leur seconde lecture et ils ont été référés au comité de législation.

SITUATION ETRANGE

M. Joseph Caron, député de Hull, a soulevé une question importante en présentant une motion pour faire déposer devant la Chambre les documents relatifs à la tenure de certains terrains dans la ville de Hull.

Le député de Hull a déjà conduit auprès des ministres une délégation à ce sujet et il a ramené hier la question devant la Chambre en donnant les intéressantes explications suivantes:

L'ETAT DE CHOSES

"Si j'ai présenté cette motion dans cette Chambre, dit le député de Hull, c'est à la demande de 1,400 familles de la ville de Hull qui sont sur des terrains loués depuis 30, 40 et même jusqu'à 50 ans. Je crois qu'il est de mon devoir de démontrer la manière dont on veut traiter ces gens-là. Je tiens à faire remarquer à cette Chambre que, dans la ville de Trois-Rivières, il y a 10 ans, il y avait une seigneurie et un grand nombre des citoyens de cette ville étaient obligés de payer une royauté chaque année. Le gouvernement de cette province a trouvé le moyen d'améliorer le sort de ces gens. Pour démontrer que les citoyens de la ville de Hull ont raison de se plaindre, permettez-moi de donner quelques détails sur cette question. Rue Papineau,ils payaient anciennement $15.00 par année, et aujourd'hui on veut leur faire payer $60.00 par année. Pour un lot de la rue Saint-Rédempteur, de 33 x 66 pieds, on payait, par année $15.00 autrefois et aujourd'hui on veut le faire payer $60.00. Je tiens à vous faire remarquer que ces lots sont évalués par la ville à $350.00. Aujourd'hui on leur demande de $1,000 à $1,200, ou bien s'ils ne veulent pas payer le montant demandé par les grands propriétaires, on leur dit d'enlever leurs maisons s'ils ne sont pas satisfaits. Sur la rue Montcalm, on payait anciennement $20.00 par année, et maintenant on leur demande $80.00 pour un lot de 33 par 99 pieds. Les terrains loués ont été améliorés par les locataires. Ce sont eux qui ont donné de la valeur aux terrains, et après avoir travaillé pendant 25, 30 et 40 ans pour améliorer ces terrains-là, on veut leur faire payer le double du prix qu'on pourrait avoir ailleurs. Pour démontrer à cette Chambre qu'on profite de l'occasion que ces gens-là sont exploités, je dirai que, dans la meilleure partie résidentielle de la ville de Hull, on peut acheter un lot même plus grand, de 45 par 99, pour $500.00, tandis que les grands propriétaires demandent pour un lot, là où il y a des constructions, 33 par 66 pds, $1,000 à $1,200.

ON RECLAME PROTECTION

"Quand on voit des bons citoyens qui ont travaillé et économisé depuis 30, 40 et même 50 ans pour se faire un petit patrimoine et que l'on se voit maintenant dans la position de tout perdre, je crois, M. l'Orateur, que le moment est arrivé pour le gouvernement de cette province le trouver le moyen d'améliorer le sort de ces gens-là. Si on a trouvé le moyen d'améliorer le sort des citoyens de Trois-Rivières, il y a 10 ans, je ne vois pas pour quelle raison on ne pourrait pas améliorer le sort des citoyens de la ville de Hull. Si je me rappelle bien, l'honorable député de Saint-Louis a présenté une motion en cette Chambre, il y a un an, demandant au gouvernement de cette province de bien vouloir faire passer une loi pour que les propriétaires de la ville de Montréal n'aient pas le droit de faire plus que du 25% sur leurs propriétés. Je crois, M. l'Orateur, que j'ai le droit de demander à cette Chambre de bien vouloir passer une loi pour empêcher les propriétaires de ces terrains de charger plus que le montant de l'évaluation de la ville et avec intérêt de 6%, ou bien de faire exproprier. Encore une fois, M. l'Orateur, j'ai confiance que l'honorable premier ministre de cette province trouvera le moyen de protéger les citoyens de la ville de Hull."

QUEL REMEDE ?

L'hon. M. Taschereau répond que le député de Hull vient d'exposer la situation vraiment pénible dans laquelle se trouvent placés un grand nombre de citoyens de la ville de Hull, mais il fait remarquer que M. Caron a signalé le mal, mais n'a pas indiqué le remède. C'est là toute la difficulté. Il dit avoir vu lui-même les contrats signés par ceux qui ont loué les terrains en question et il croit que ces gens ont été bien imprudents. Une grande partie de la ville de Hull est construite sur des terrains non acquis, mais loués, et ce n'était pas par des baux emphythétiques, mais par de simples baux ordinaires de cinq ou dix ans. Aujourd'hui les propriétaires réclament des loyers plus élevés que ceux qu'ils exigeaient autrefois. C'est bien malheureux pour les occupants de ces terrains qui ont construit des maisons et améliorés les terrains, mais la question est de savoir comment leur venir en aide. A tout événement, le gouvernement étudiera sérieusement cette question.

BUDGET

On a passé une partie de la séance sur le budget. On a voté la somme de $46,535 pour 108 institutions de charité. Le trésorier et le secrétaire de la province ont fourni des détails sur plusieurs de ces institutions.

On a aussi voté la plus grande partie du budget de l'instruction publique, soit $1,063,322.40. Le secrétaire de la province a répondu aux demandes de renseignements du chef de l'Opposition. Il s'est appliqué à défendre très vivement l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

IRREGULARITE

L'Orateur de l'Assemblée Législative, l'hon. M. Francoeur, a déclaré irrégulières une interpellation de M. Renaud et une autre de M. Sauvé. Voici quelles étaient ces interpellations:

Par M. Renaud: Combien de magasins, bureaux, et entrepôts de la Commission des liqueurs à Montréal nécessitent une protection de police et de pompiers pour lesquels cette ville paye et sans recevoir un sou de remise de la part du gouvernement?

Par M. Sauvé: 1. Le gouvernement sait-il que le 3 novembre dernier, M. L.-E.-A. Parrot, ex-député de Témiscouata, aurait fait retirer en cour de Magistrat en la cité de Rivière-du-Loup, la partie de la plainte contre M. Jean-François Pouliot, où il était question des lots à bois?

2. Le premier ministre et le ministre des travaux publics ont-ils déclaré, depuis cette date, que la question des lots exploités par ledit M. Parrot était devant les tribunaux?

"J'aurais aimé, dit M. Sauvé, avoir des réponses à ces questions, mais comme je sais que la majorité de la Chambre maintiendrait votre décision, M. l'Orateur, je n'insisterai pas. J'essaierai d'obtenir des réponses d'une autre manière."

PROTECTION POLICIERE PLUS GRANDE QUE LES TAILLEURS DEMANDENT

La section des tailleurs de Montréal de l'Association des Marchands-détaillants du Canada a eu une réunion, hier, sous la présidence de M. Alex. Langlois.

Le président demanda de faire de la propagande afin que les tailleurs assistent plus nombreux à ces réunions de la section au cours desquelles des questions d'intérêt général sont discutées et étudiées. Il demanda ensuite à M. Moise Lapointe de donner des renseignements sur différentes questions: la situation dans laquelle se trouvent les tailleurs à la suite du procès gagné contre le gouvernement pour ne pas être placés au rang des manufacturiers; la taxe sur le chiffre d'affaires; de la fermeture des magasins à 6 heures; le but et l'objet du questionnaire industriel; l'assurance-feu. Le secrétaire provincial de l'Association donna toutes les explications demandées.

Il parla aussi de la question des ventes faites par les marchands de gros directement aux consommateurs. Il fit aussi rapport des démarches fructueuses de l'Association contre l'augmentation des taux de téléphone.

Le président, M. Langlois, proposa aussi qu'un comité étudie la question de donner des diners-causeries comme le font d'autres sections de l'Association. La proposition a été acceptée et un comité a été formé qui devra faire rapport. Ce comité se compose de MM. Alex. Langlois, L. Langlois, J.-E. Petitclerc, J.-A. Fiset, A. Lachance, Sainte-Marie.

Les tailleurs ont ensuite adopté deux résolutions. Par la première, ils demandent au gouvernement fédéral d'abolir le questionnaire industriel. Dans la seconde résolution, ils déplorent le grand nombre de vols qui se commettent chaque jour à Montréal et ils réclament une protection policière plus grande et plus efficace.

LES OBSEQUES DE M. GASTON DOUTRE

Les funérailles de M. Gaston Doutre, décédé ces jours derniers à son domicile, rue Mentana, ont eu lieu ce matin, à l'église Saint-Louis de France, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'office fut célébré par M. l'abbé G.-E. Boileau, vicaire à Saint-Louis de France, assisté de MM. les abbés B. Poirier et J.-V. Pelletier, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par M. Lorenzo Prince, assistant coroner et demi-frère du défunt; l'hon juge LeBeuf, son beau-père; le Dr A.-S. Alain, son oncle; ses beaux-frères, MM. Jos. Montambault, Wilfrid Vallée, Albert Montambault ; Paul Vallée, son neveu; J.-A. Fortier, son cousin.

Les porteurs étaient MM. L.-H. Meunier, T.-O. Bourdon, Charles Désy, Joseph Renaud, A. Rice et J.D.-S. Pelletier, tous employés civiques, confrères du défunt. L'Harmonie Saint-Zotique, dont M. Gaston Doutre avait été le fondateur et le directeur depuis 10 ans, précédait le cortège, sous la direction de M. Georges Rolland.

Dans le cortège: MM. A. Boileau, Dominique Pusie, le sergent H. Branchaud, T. Lefort, L.A. Ouimet, Roméo Cusson, Antoine Pigeon, Rodrigue Auclair, T.-A. Primeau, Paul Lachance, Georges Maréchal, Clément Gervais, Alfred Dufort, René Dastous, Arsène Bordeleau, Albert Martineau, Alphée Bordeleau, E. Hubert, Georges Dastous, D. Chabot, T. Camu, L. Gariépy, J. Contant, A. Lupien, Joseph Gariépy, A. Latour, Paul-Emile Hardy, A.-L. Gauthier, W. Clarke, A. Alary, J.-R.-F. Beaudry, Louis Lamarre, E. Soucy, R. Beauchamp, R. Choquet, E. Cardinal, Dr E.-G. Asselin, O. Lemire, L. Champan, Paul-Auguste Boisclair, A. Lachance, O. Morency, H. L'Heureux, A. Dry, E. Trudeau, J.-T. Legault, J.-A. Beauchamp, L.-A. Jodoin, H. Cadieux et nombre d'autres.

Sous la direction de M. Alexandre Clerk, la chorale paroissiale exécuta la messe funèbre de Gounod. M. A. Letourneau accompagnait à l'orgue. La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

AVIS DES POSTES

Un courrier de lettres pour le Royaume-Uni, devant être expédié par le paquebot "America" qui laisse New-York le 11 mars, sera fermé au bureau de poste central à 5 P. M. le 10 courant.

Un courrier de lettres, colis et journaux, pour le Royaume-Uni devant être expédié par le paquebot "Montcalm" qui quitte S.-Jean, N.-B., le 10 mars, sera fermé au bureau de poste central, à 9.30 A. M. le 9 courant.

Un courrier de journaux et de colis seulement, pour le Royaume-Uni, devant être expédié par le paquebot "Corsican", qui quitte S.-Jean, N.-B., le 11 mars, sera fermé au bureau de poste central, à 9.30 A. M., le 10 courant.

Un courrier de lettres pour le Royaume-Uni, devant être expédié par le paquebot "Old North State", qui quitte New-York, le 14 mars, sera fermé au bureau de poste central, à 5 P. M. le 13 courant.

LE "ROYAL TRUST" A GAIN DE CAUSE CHEZ LE RECORDER

Le recorder Semple vient de rendre jugement dans la cause de la "Royal Trust Building" contre la cité de Montréal, donnant gain de cause à la demanderesse. Il s'agissait d'un appel contre la décision des évaluateurs de la cité, qui avaient augmenté de $300,000, la valeur imposable de l'édifice que possède le "Royal Trust", rue Saint-Jacques.

La demanderesse alléguait que cette augmentation n'avait pas sa raison d'être, attendu qu'on doit calculer la valeur d'une maison commerciale par le montant de revenus annuels qu'elle rapporte. Après avoir étudié les chiffres fournis par les procureurs de la demanderesse, le recorder Semple soutint le bien-fondé de la demande et décida que le rôle d'évaluation du quartier Saint-Jacques, pour l'année 1920-1921, devait être amendé de façon à ce que la valeur imposable de l'édifice du "Royal Trust" soit fixée à $946,500, et non à $1,246,500.

LES TROIS ARBITRES MAINTENANT CHOISIS

Le tribunal d'arbitrage qui doit s'occuper des demandes de nos policiers au comité exécutif municipal est maintenant au complet. Il ne reste plus qu'à recevoir la nomination officielle par le gouvernement fédéral des trois arbitres. M. Joseph Quintal avait déjà été choisi comme l'un des arbitres par la ville; M. J.-T. Foster, du Conseil des métiers et du travail, avait été choisi par l'union des policiers. Enfin, il nous est annoncé, ce matin, que MM. Quintal et Foster ont choisi comme tiers-arbitre M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, et que celui-ci a accepté sa nomination.

Les Vapeurs Atteignent les Rhumes Profonds

Quand le rhume "descend", poursuivez-le avec la méthode des vapeurs et des frictions.

Les rhumes obstinés qui descendent dans la poitrine peuvent être atteints au moyen de frictions et d'inhalations de vapeur avec le Vicks VapoRub.

Appliquez du Vicks sur la gorge et la poitrine. Frictionnez bien, enduisez abondamment et couvrez avec deux épaisseurs de flanelle. La nuit, disposez les draps librement en entonnoir, afin que les vapeurs soient toute la nuit absorbées par les poumons.

On obtient ainsi un prompt soulagement de la douleur, de l'oppression et de la toux, le phlegme se dégage rapidement et tout danger de pneumonie ou d'influenza disparaît.

Le Vicks contient les vapeurs antiseptiques et curatives du camphre, du menthol, de l'eucalyptus, du thym et de l'huile de térébenthine. Il est en usage dans des millions de familles pour la congestion du nez, de la gorge et de la poitrine, pour les démangeaisons et les plaies cutanées et pour les diverses douleurs corporelles.

Essayer le Vicks c'est l'adopter.

Frictionnez-vous-en et aspirez-en les vapeurs.

VICKS VAPORUB

Plus de 17 millions de pots en usage chaque année.

L'Acheminement vers les Chaussures Hurlbut à Semelle à Coussin



Les Pussy-Foots sont faites pour les petits pieds

Des chaussures souples et confortables — aussi flexibles que les petits pieds eux-mêmes.

Les PUSSY-FOOTS dureront aussi longtemps que les pieds du bébé pourront y entrer confortablement et peuvent être agrandies d'une demi-pointure à la fabrique. De forme correcte, d'un service économique—les chaussures idéales pour le bébé.

Vendues dans les meilleurs magasins de détail.

FAITES VENIR LA LISTE DE PRIX DU "REBUILT SERVICE" ET NOUS VOUS ENVERRONS EN MEME TEMPS LE RECUEIL DE RIMES PUSSY-FOOT EN COULEURS.

PUSSY-FOOT Shoes for Baby REGISTERED PATENTED 1909

Manufacturées seulement par The Hurlbut Co., Limited, Preston, Ont.
Fabricants des
CHAUSSURES HURLBUT A SEMELLE A COUSSIN pour enfants.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles Tonifient Promptement et Guérissent

Je m'étais épuisée à travailler beaucoup et je me trouvais forcée au repos. Même après une bonne nuit de sommeil je me trouvais encore lourde, fatiguée et portée à dormir. J'avais des étourdissements, des bourdonnements d'oreilles, des douleurs de dos, etc. La faiblesse m'obligeait à me coucher durant le jour. J'étais nerveuse, inquiète pour la moindre cause; je ne mangeais presque pas et la digestion me faisait souffrir. Les Pilules Rouges m'ont promptement tonifiée et guérie. J'aime à les recommender aux femmes malades comme un bien bon remède. Mme E. Côté, 42, Pearl, Manchester, N.H.

La faiblesse, qui amène la plupart des maladies de la femme, est généralement traitée trop à la légère. On n'éprouve d'abord que de simples sensations de fatigue dans les membres, des maux de tête, ensuite viennent des énervements, des palpitations de coeur, des étourdissements. Plus tard surgissent des douleurs internes et finalement c'est l'épuisement général que l'on aurait pu éviter en employant des Pilules Rouges.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos médecins donnent des consultations tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Si vous souffrez de maladies internes propres à votre sexe et n'avez pu vous faire guérir nulle part, venez les voir; leurs consultations sont gratuites. Si vous demeurez à la campagne, écrivez-leur et donnez-leur tous les détails nécessaires. Adressez vos lettres: Compagnie Chimique Franco-Américaine, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

Pour Sa Majesté le Bébé

—carrosses royaux royalemet équipés.

—et sulkies particulièrement confortables.



A des prix grandement avantageux — bien au-dessous des prix courants. Grand choix, en osier rond, voiturettes solides dans les plus charmantes couleurs, jolis bleus, verts, crèmes, mauves, dans les plus séduisantes nuances de pastel — capitonnage épais et souple, coupe-vent en velours côtelé — nouveau frein-pédale permettant d'arrêter instantanément — ressorts solides, dossiers et capote s'ajustant — bandages en caoutchouc — roues basses. Venez les voir.

Un charmant carrosse en osier mauve avec coussins en velours côtelé gris français, rembourrage et coupe-vent. Rég. $82.50. Modèle similaire en vieil ivoire. Offre spéciale de Woodhouse $50.75

Carrosse en osier vieil ivoire, côtés élevés, large appui-pieds courbé, garnitures en velours côtelé crème. Rég. $69. Maintenant $41.85

Sulky Phaéton—capote avec frange—osier crème—très attrayant. Rég. $34. Maintenant $21

Sulky en osier rougeâtre, capote simili-cuir en 3 sections. Rég. $26.50. Maintenant $16.30

Carrosse en osier vieux bleu avec bordure en velours côtelé crème, coussins, rembourrage et coupe-vent, ressorts et roues crème. Rég. $73.50. Maintenant $43.40

Très spécial: carrosse en osier avec capote s'ajustant aussi en osier—couleur brun gelée, naturel ou gris. Rég. $44.50. Offre très spéciale $27.50

Sulky en osier crème, capote simili-cuir à 3 sections, frein-pédale. Rég. $31. Maintenant $18.90

Sulky en osier crème, dossier de fauteuil, frein-pédale, genre solide. Rég. $26. Maintenant $15.75

On exécute avec soin les commandes par la poste

Bien d'autres modèles plus séduisants les uns que les aures. Etalage complet toute la journée de demain. Venez de bonne heure.

Transport payé dans un rayon de 150 milles — Emballage gratuit.

Woodhouse & Co.

—les grands magasins de meubles anglais.

Vingt Magasins en Grande-Bretagne

Plateau 4125-4071.

79-83 ouest, rue Ste-Catherine.
Montréal.

Succursale de Toronto: 384-6, rue Yonge.

Siège social: 29, Curtain Road, Londres, E. C. 2, Angleterre.

Londres, Angleterre — *Edimbourg* Ecosse — *Glasgow,* Ecosse — *Liverpool,* Angleterre

Cette crème éclaircit le cerveau obstrué

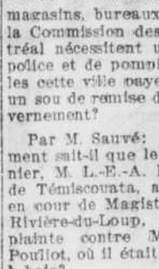
Ouvre instantanément toutes les voies respiratoires — Eclaircit aussi la gorge.

Si vos narines sont obstruées et que votre cerveau soit bouché à cause du dégoûtant catarrhe ou du rhume, appliquez un peu de crème pure et antiseptique dans vos narines. Elle va dans toutes les voies respiratoires, calmant et adoucissant les membranes enflammées et enflées et vous procurant du soulagement instantanément.

Essayez ceci. Procurez-vous une petite bouteille de Baume à la crème d'Ely chez n'importe quel pharmacien. Vos narines se déboucheront tout de suite; votre cerveau s'éclaircira; plus de graillonnement ni de reniflements. Comptez cinquante et toute obstruction, toute sécheresse de gorge et tout effort pour respirer seront disparus. Vous vous porterez à merveille.

CREAM BALM CO.
Walkerville, Ont.

FEU Mlle DIANA LEGER



Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mlle Dian Léger, décédée ces jours derniers à l'âge de 21 ans et 2 mois.

Elle laisse pour déplorer sa perte son père et sa mère, 3 frères: Raoul, Hector et Gérard; une soeur Jeannette.

Les funérailles Feu Mlle D. Léger ont eu lieu en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lafortune, qui a ensuite chanté le service.

Nos sympathies à la famille.

Traitement rationnel et Spécifique de la Grippe.

GRIPPA

Cachet contre la fièvre, maux de tête, rhumatisme, sirop contre la toux, bronchite, pneumonie, coqueluche.

Dr A. A. GAUTHIER, 1315 St-Denis.

6.8.11

SAVON CUTICURA
Pour le Rasoir de Sûreté
LE SAVON A BARBE

Le Savon Cuticura ne demande pas de pot. Partout, 25c.

Fait complètement disparaître tout symptôme de

RHUME, TOUX OU BRONCHITE

La meilleure préparation qu'il y ait au monde fait disparaître tout symptôme. Absolument inoffensive elle convient autant aux enfants qu'aux adultes. La

MIXTURE DE BUCKLEY CONTRE LA BRONCHITE

est une vraie merveille. Dès la première dose vous ressentez son effet bienfaisant. Vous ne devriez jamais ne pas en avoir.

40 DOSES POUR 75 CENTINS

Absolument garantie vous donner entière satisfaction ou votre argent vous est remis.

Vendue par tous les pharmaciens ou envoyée par la poste par W. K. BUCKLEY, Limited, 142 Mutual Street. Toronto.

Pain de James Strachan

Trouver un meilleur pain est impossible.—Il est fait dans une boulangerie sanitaire.

BOULANGERS DE LA ROYAUTE
Avenue de l'Hôtel de Ville.
Tel. Est 7109

MURPHY'S

Angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.

Ouvre à 9 a.m. **Ferme à 6 p.m.**

Téléphone: Uptown 6010

MODES NOUVELLES

A DES PRIX POPULAIRES

EXTRA SPECIAL !

SOULIERS POUR DAMES

Valant jusqu'à 8.00 la paire

Tous les nouveaux styles du printemps — **4.95** — Surplus de stock d'un manufacturier

Ce sont des chaussures fashionables, de marques nouvelles, que renferme cette vente.

Voici quelques-uns des styles:



SOULIERS LACES en chevreau ou veau brun ou noir et en cuir verni, avec talons cubains ou bas;

ESCARPINS "SALLY" en cuir verni et en veau brun, avec talons de sport;

SOULIERS à effet de deux courroies, en veau noir ou brun, avec talons cubains ou de sport.

450 paires seulement pour jeudi. Pointures: 2½ à 7. La paire **4.95**

—Au troisième.

SPECIAL !

BRODERIE A BORDURE

Bordures en batiste de très belle qualité, à dessins ajourés; aussi bordures et trou-trou combinés. En vente jeudi, la verge, .10, .12, .15 et 25

NOUVELLES ROBES D'INTERIEUR

Styles nouveaux et gracieux, en crêpe de coton, garnis de borderie à la main; aussi plusieurs styles en indienne, guingan et chambrai. Prix: 1.98 à . . . 7.50

—Au quatrième.



TOILES DE MENAGE

SERVIETTES en coton ouvré de bonne qualité, ourlées et prêtes à servir, 18 x 36 pouces. La quantité est limitée. Jeudi, la paire 49

COTON A FROMAGE d'excellente qualité et d'un blanc pur, large de 36 pouces. Jeudi, la verge 08

PERCALE ANGLAISE de belle qualité, de fine texture, sans apprêt, importée directement. Largeur: 35 pouces. Jeudi, la verge 28

COUVERTURES fabriquées au Canada, en flanellette d'excellente qualité, avec bord bleu ou rose pâle, pour lit double. Jeudi, la paire 2.79

DAMAS POUR NAPPES.—Damas de coton blanchi, de bonne qualité, large de 70 pouces. Excellente valeur. Jeudi, la verge 89

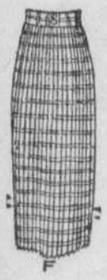
—Au deuxième.

Les commandes par téléphone sont remplies avec soin.—Uptown 6010

RATINE POUR LE SPORT

Tissu nouveau et charmant, parfaitement lavable, fabriqué en Angleterre. Couleurs: mauve, tan, gris, blanc, ciel, rose pâle, aussi blanc avec rayures. Largeur: 38 pouces. **1.29** LA VERGE

(Au Deuxième)



NOUVELLES JUPES

Nous avons une magnifique collection de jupes de tous les styles nouveaux et fashionables: en **"HOMESPUN"** à effet de carreaux et de rayures, et de couleurs unies; en **TWEED**, de toutes les combinaisons de couleurs populaires; en **LAINE FILEE** à effets nouveaux de carreaux; en **FLANELLE** à larges rayures; en **DRAP PRUNELLA** de styles plissés, de plusieurs combinaisons de couleurs nouvelles.

Nous en avons d'autres pour le sport. Prix, ... **8.75** ET PLUS

(Au quatrième)

SOIES BLANCHES

Soies Habutai, d'un fini spécial, 36 pouces.
Soie Jersey blanc ivoire, de belle qualité pour sous-vêtements, etc., 33 pouces de largeur . .
Tricolette de soie d'une valeur spéciale, 36 pouces de largeur . . . .
Soie Fugi pour jupes, robes lavables, etc. . .
Satin lavable de qualité supérieure, 36 pouces . . . . . **1.95** LA VERGE

(Au Deuxième)

Papier de Toilette

Spécial de Simpson.

Une douzaine de rouleau. . . . **.85**

Nous avons acheté une quantité considérable à une grande réduction. C'est un papier de très belle qualité. Les commandes par téléphone seront remplies avec soin.

UPTOWN 6010.

ACHAT SPECIAL !

NOUVEAUX MANTEAUX EN DRAP "POLO" — 19.95

Styles gracieux en vente, jeudi

LE MANTEAU COURT IDEAL POUR LE PRINTEMPS !

Nous en avons acheté un lot considérable à un très bas prix, et nous voulons en faire bénéficier notre clientèle, jeudi.

Ces manteaux sont faits de drap "POLO" pure laine, d'une nuance foncée de tan, avec manches "Raglan", pli intérieur en arrière, et ceinture. Ils sont mi-doublés.

Grandeurs pour jeunes filles de 14 à 20 ans et pour dames, grandeurs: 36 et 38. Prix très spécial, jeudi **19.95**

(Au Quatrième)

OUVRAGE DE FANTAISIE

Robes de nuit estampées sur coton, de très belle qualité, prêtes à broder. Délicats dessins. Grandeurs: 15, 16 et 17. Rég. 2.25, Jeudi **1.49**

(Au balcon)

THE JOHN MURPHY CO. LIMITED

LA CELEBRATION DE LA SAINT-PATRICE AURA LIEU VENDREDI

Comme à l'ordinaire, nos concitoyens irlandais célébreront la Saint-Patrice, vendredi de la semaine prochaine, 17 mars. Après la cérémonie religieuse du matin, il y aura parade dans les principales rues de la ville.

Cette parade sera sous les ordres du détective P. O'Connell; ce dernier sera aidé de quelques commissaires-ordonnateurs. Les maréchaux en chef seront les échevins O'Connell et Hushion.

Les organisateurs de la fête sont à mettre une dernière main aux préparatifs. Ils ont déjà retenu plusieurs fanfares: celles du Mont Saint-Louis, de la paroisse Sainte-Marie, de l'Ancient Order of Hibernians, de la paroisse S.-Thomas d'Aquin, du Grand Tronc et la fanfare Laval.

ECHOS DE SAINT-JEAN

Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 8. — Une réunion intime a eu lieu chez M. et Mme Henri Hébert, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de naissance de Mlle Honorine Bédard. Une adresse fut lue à cette dernière par Mlle Simonne Marchand et un chapelet de perles lui fut présenté par M. Parnanas Narbonne au nom de ses amis.

Etaient présent: M. et Mme A. Marchand, M. H. Marchand, Mlles Thérèse et Madeleine Marchand, Mlles Dora Hébert, Georgette Chamberland, Jeanne Bédard, MM. et Mmes A. Bédard, J.-E. Gamache, A. Hébert, Mme Vve D. Blasonnette, Mme A. Scott, M. et Mme Horace Catudal, M. Elias Blais, Mlles Donalda Blais et Annette Perrier, M. Paul Campbell, Mme Pepin, Mme Lamoureux, Mlles Clara et Rachel Gamache,

Il y eut chant, musique et danse.

—Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Rosario Bégnoche, fils de M. David Bégnoche, avec Mlle Laura Campbell, fille de M. Télesphore Campbell.

La mariée portait un costume noir et un chapeau couleur henna. Le mariage fut béni par M. l'abbé Léo Lanoue, oncle de la mariée—Assistaient au mariage MM. et Mmes Ludger Tremblay, W. Grégoire, Joseph Roy, Léon Many, Mlle Blanche Harbec, M. Anthime Harbec, Mme Marc-Aurèle Lanoue, M. Napoléon Lanoue, Mme Moïse Lanoue, Mlles Florida Bégnoche, Annette, Noëla et Isola Campbell. Le déjeuner fut servi chez le père de la mariée, M. Télesphore Campbell. Les nouveaux époux partaient ensuite en voyage de noces. Ils visiteront Williamstown, Morrisville, Bedford, Saint-Sébastien et Henryville.

—M. et Mme Napoléon Benoit, ont donné une jolie soirée à l'occasion de la visite de M. et Mme Stanislas Robert de Saint-Hyacinthe. Il y eut chant, musique et parties de cartes. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Stanislas Robert, de Saint-Hyacinthe, Ovila Lazure, Joseph Duquette, Delphis Poutré, Amable Lapalme, L. E. Alexandre, Joseph Surprenant, MM. Jérémie Alexandre, Léo Benoit, Mlles Berthe Lareau, Rébecca Benoit, MM. Théodore Benoit, Louis Héroux, Donat Benoit, Mlles Rita et Marie-Rose Benoit.

LA PROCHAINE EDITION DU "LITERARY DIGEST"

L'édition du 11 mars, de la revue "Literary Digest" sera un numéro spécialement consacré à l'Empire britannique et à la grande transformation qui s'y est opérée depuis quelques années. Dans des articles spéciaux on y donnera des détails très intéressants sur la force actuelle de la Grande-Bretagne au point de vue marine, armée, finance, fabrication et tout ce qui touche de près la civilisation. On y verra aussi tout ce que cet empire a fait pour aider à la civilisation universelle dans tous ses travaux littéraires, artistiques et intellectuels. Un long article sera consacré uniquement à la nouvelle Irlande.

FEU Mme M. THEORET

(Du correspondant de la PRESSE)

Le Bizard.—8. Mme Vve Maxime Théorêt, née Marie Cardinal, est décédée à l'âge de 82 ans. Elle laisse cinq fils, Nectaire, Sylvia, Armand, Maxime et Joseph, une fille, Mme Adélard Théorêt; un frère, Théodule Cardinal; 32 petits-enfants: Oslas, Arthur, Henri, Patrick, Josaphat, Maurice, Gustave, Fernand, Wilfrid, Alphonse, Joseph, Antonio, Arthur, Wilfrid, Armand, Antonio, Donat, Henri, Rolland, Jean, Yvonne, Antonine, Irène, Germaine, Laura, Annette, Léonie, (Mme E. Legault), Maria, (Mme A. Labrosse), Marie-Anne, (Mme J. Proulx), Clara, Fédora et Anita Théorêt et un arrière petit-fils, A. Legault.

Conduisait le corbillard, Oslas Théorêt, petit-fils de la défunte. Les porteurs étaient Adélard Théorêt, son gendre; Joseph Théorêt, maire de la paroisse, Patrick, Joseph, Valérie et Treflé Théorêt, ses neveux. Portaient les coins du poêle: Mmes Leclerc, V. Théorêt, T. Théorêt, J. Cardinal, J. Dubreuil, A. Théorêt.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Nantel qui chanta aussi le service, assisté des abbés Hudon et Saint-Pierre, diacre et sous-diacre. On remarquait dans le cortège MM. et Mmes Joseph Pilon, Euclide Pilon, J. Lalonde, E. Legault, J. Théorêt, Dr Ladouceur, J. Proulx, A. Labrosse, P. Paiement, T. Trépanier, A. Dufresne, J. Legault, R. Théorêt, E. Théorêt, L. Martin, D. Martin, A. Boileau, P. Cardinal, E. Théorêt, S. Théorêt, A.-H. Théorêt, A. Dutour, C.-V. Paquin, J. Paquin, F. Laniel, V. Saint-Pierre, D. Tessier, M. Théorêt, H. Sénécal, A. Chauret, E. Sénécal, N. Boileau, A. Boileau, J. Saint-Pierre.

Le choeur de chant était composé de MM. A. Guillette, J. Lalonde, P. Paiement, A. Labrosse, T. Boileau, A. Lacombe, J. Gratton, W. Provost et était sous la direction de M. A. Trépanier. L'orgue était tenu par Mme E. Lauzon. La défunte était dame de Sainte-Anne. La famille a reçu de nombreuses offrandes de fleurs, de messes et de bouquets spirituels.

SAINT-SULPICE

M. et Mme Francis Chaussé recevaient le 2 mars quelques invités à une partie de cartes. Etaient présents: M. le maire et Mme Hector Grenier, de Repentigny, MM. et Mmes David Dufort, Ovide Cormier, Joseph Contant, M. Georges Chaussé, Mlle Florida Chavallier.

—Lundi matin ont eu lieu les funérailles de Mlle Exilda Beaudoin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte demeurait chez sa belle-soeur Mme Vve Auguste Beaudoin de l'Ile Bouchard.

LE COIN DE COLETTE

NOTRE COURRIER

D.—Veuillez me donner votre opinion au sujet de cette difficulté du hockey: A et B: joueurs du même camp. "A", aile droite, passe la rondelle à "B", qui est l'aile gauche. C'est-à-dire que le joueur "A" envoie la rondelle obliquement vers les buts ennemis, de manière à ce qu'elle aille à gauche du patinoir. "B" se trouvant dans la position régulière, comme le montre la figure, prend une course et va saisir la rondelle. Dois-je, à ce moment, siffler comme pour un "off-side", bien que le joueur "B" fût en position régulière avant que la rondelle ait été lancée par le joueur "A"?—ARBITRE EN PEINE.

R.—Voici l'opinion de deux experts, MM. Louis Berlinguette et Léo Dandurand; vous croirez sans peine, qu'en matière de hockey, l'avis de ces messieurs vaut infiniment mieux que le mien. Ils vous disent donc: Ne sifflez pas, le joueur est "on-side".

D.—Combien faut-il vivre de temps aux Etats-Unis pour y être naturalisé?—INQUIET!

R.—Après un séjour de trois ans, on peut obtenir ses premiers papiers de naturalisation.

D.—Veuillez, s'il vous plaît, me donner l'adresse des soeurs Benedictines à Winnipeg ou Boniface. Man?—GRACIA.

R.—Voici cette adresse: Ecole libre des Soeurs Bénédictines, 311 rue Pritchard, Winnipeg, Man.

D.—Etant marié sous le régime de la séparation, puis-je par testament disposer en faveur de mon enfant du linge que j'ai apporté de chez mes parents en me mariant? —UNE MALHEUREUSE.

R.—Certainement, le régime de la séparation vous donne le droit de disposer comme vous l'entendez de tout ce qui vous appartient.



La dernière mode. — Blouse en crêpe marocain rose de Chine, garnie de boutons de jais et de longues franges noires.

LE PLAT DU JOUR

Petits gâteaux.—Ces petits gâteaux, dans lesquels on ne met ni beurre ni oeufs, sont essentiellement économiques, ils permettent l'utilisation de la crême que l'on relève sur le lait après qu'il a bouilli. La crème peut être conservée plusieurs jours, afin d'en avoir en quantité suffisante pour confectionner la pâte.

Pour une tasse de crême, il faut même quantité, c'est-à-dire une tasse de sucre et une tasse de farine. On travaille ensemble la crême avec le sucre et la farine en prenant tout d'abord la cuiller de buis pour continuer à pétrir avec la main. Il faut obtenir une pâte bien sèche; on parfume avec du zeste de citron râpé, et si cela est nécessaire, on ajoute de la farine. La pâte étant bien sèche, on la roule sur la planche à pâtisserie pour former les feuilles minces, on y détaille de petits ronds en se servant d'un emporte-pièce ou, à défaut, d'un coquetier ou d'un petit verre.

Cuire à four modéré.

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 9 mars 1892

Le résultat des élections d'hier a été une grande victoire pour le cabinet de Boucherville. Les conservateurs ont obtenu une majorité de 37 voix.

* * *

Madame E. Bergevin, de Montréal, vient d'intenter par l'intermédiaire de ses procureurs MM. Beauchamp et Dorval, une action en dommages contre la cité de Montréal au montant de $4,775. La corporation, au cours de ses travaux, aurait paraît-il, augmenté d'une façon considérable le niveau d'une propriété appartenant à la demanderesse. De là sa demande en justice.

* * *

Le "Loup Garou" sera publié cette semaine et vendu dans tous les dépôts de journaux. Le premier numéro promet d'tre fort intéressant.

* * *

Ce matin vers neuf heures, l'ascenseur de l'hôtel de ville, portant neuf passagers, s'est arrêté entre le premier et le deuxième étage et son mécanisme a résisté à tous les efforts de l'opérateur pour le remettre en activité. Pour faire sortir les passagers de la cage on a dû se servir d'échelles et improviser une passerelle provisoire aboutissant à la galerie.

* * *

Un incendie qui a éclaté hier soir dans les bureaux de la compagnie de télégraphe "Great Western" rue Saint-François-Xavier, a causé des dommages assez considérables. La compagnie a été obligée d'interrompre son service.

* * *

Un individu du nom de Howison a été arrêté hier soir pour ivresse, rue Ontario. Lorsqu'on l'a fouillé on a trouvé dans ses poches une grande quantité de pièces d'argent fausses.

FEU Mme O. BAILLARGEON

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 8. — Les funérailles de Mme Alfred Baillargeon, née Joséphine Moquin, décédée à l'âge de 64 ans, ont eut lieu à Lacadie au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé Lecours, de Saint-Luc, officiait assisté de M. le curé Cloutier, de Lacadie, et M. l'abbé C. Riopel, de Saint-Philippe, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. J.-Bte Godin, Lévi Toupin, Dorothé Gélineau, Elzéar et Narcisse Bourassa et Philippe Duranleau.

La défunte laisse son époux, deux fils: Ernest et Arsénius, de Lacadie; cinq filles: Mmes Simon Robert et Onésime Dupuis, de Montréal; Mme Florin Boulé, de Saint-Jacques le Mineur; Mme Joseph Ouimet, de Lacadie, et Mlle Marguerite Baillargeon, garde-malade, à Montréal.

UNE BLESSURE FATALE

Le coroner-adjoint Prince a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Thomas Eastick, décédé hier matin à l'hôpital Général d'une fracture du crâne. Eastick avait été blessé la veille par la chute d'une glaçon au coin des rues Craig et Saint-Georges.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

L.M.n.A

UN MONSIEUR

indique gratuitement à toute personne souffrant de rhumatisme, douleurs de reins, un remède nouveau et merveilleux qui fait disparaître le mal en peu de temps. Cela est la conséquence d'un voeux. Ecrire à Boite 66, Station N., Montréal. 93-n

AUX TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 8—A moins que la grande majorité des autres municipalités de la province ne se prononcent en faveur de l'heure d'été, cette année, le conseil municipal des Trois-Rivières n'adoptera pas ce système, malgré une requête des manufacturiers locaux qui vient d'être portée à la connaissance de nos édiles. Le conseil a suggéré aux manufactures d'adopter individuellement cette heure factice si cela faisait mieux leur affaire, mais il ne voit pas d'avantages pour la cité en général dans cette mesure.

—La question du marché local est en bonne voie de solution, bien que des plus difficiles. Le conseil n'a pas encore adopté de plans définitifs quand aux agrandissements et remaniements projetés, mais nos édiles semblent d'avis dès maintenant de supprimer les boutiques des regrattiers à l'avant du marché, sur la rue des Forges, boutiques qui, avec leurs devantures, encombraient le trottoirs, et à confier tout le bas du marché aux cultivateurs. On parle aussi de supprimer les licences pour vente de viande, ceci afin d'empêcher certains bouchers d'acheter les viandes des cultivateurs et de les revendre ensuite en contrôlant les prix.

Prince-Albert, Sask., 8. — M. W. Rothwell a été élu maire de Melfort.

Estomac Dérangé! La "Diapepsine" supprime les gaz, l'indigestion

L'acidité stomacale cause l'indigestion !

La fermentation des vivres et les gaz sont une cause de malaise ! Vous vous demandez ce qui a bien pu bouleverser votre estomac ? Ne vous tourmentez pas! Dès que vous mangez une pastille ou deux de Diapepsine de Pape, tout le malaise dû à l'indigestion, les aigreurs, la cardialgie et le gonflement des gaz, dus à l'acidité, disparaissent comme par enchantement!

Des millions de personnes savent qu'on n'a que faire de souffrir d'indigestion, de dyspepsie ou de dérangement d'estomac. Quelques pastilles de Diapepsine de Pape neutralisent l'acidité et soulagent instantanément — sans tarder ! Achetez tout de suite une boîte de Diapepsine de Pape ! Mettez fin à vos misères ! Réglez votre estomac afin de pouvoir manger vos mets favoris sans éprouver de malaise.

Pape – Thompson – Pape
Windsor, Ont.

Cachets du Dr Fred Demers

CONTRE TOUS MAUX DE TETE

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en achetez aucun à moins qu le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

DEPOT : 309 RUE ST-DENIS, MONTREAL. 76-M.s.n

Pain de James Strachan

Le meilleur pain à Montréal.

BOULANGERS DE LA ROYAUTE

Avenue de l'Hôtel de Ville.
Tel. Est 7109

LES FUNERAILLES DE M. LOUIS CARON

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Pacôme, 8. — En cette paroisse, au milieu du concours de tous les paroissiens et d'un nombre considérable de parents et d'amis venus de l'étranger et des paroisses avoisinantes, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Caron, frère de l'abbé P.-Auguste Caron, curé de la paroisse.

M. Louis Caron est mort subitement pendant qu'il attendait son dîner et qu'il causait avec son frère, le curé. Il était célibataire et âgé de 55 ans. Il laisse deux frères, M. l'abbé P.-Aug. Caron, curé de Saint-Pacôme, et M. Zoel Caron, de Richelieu, et deux soeurs, Mme veuve J.-A. Deschênes, de Saint-Hyacinthe, et Mlle Zélie Caron, au presbytère de Saint-Pacôme.

Le service fut chanté par Mgr Aug. Boulet, supérieur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, assisté de M. l'abbé P. Grondin, curé de Saint-Germain, comme diacre, et de M. l'abbé Arthur Lévesque, vicaire de L'Islet, comme sous-diacre. C'est le célébrant qui a chanté l'absoute.

Au choeur, on remarquait MM. les abbés L.-P. Delisle, curé de Rivière-Ouelle; J.-A. Lessard, curé de Mont Carmel; J.-F. Gosselin, directeur des séminaristes au collège de Sainte-Anne, et Ernest Dubé, desservant à Saint-Raphael.

Pendant le service, les abbés P.-Aug. Caron, frère du défunt, et Lauréat L'Heureux, vicaire à Mont-Carmel, ont célébré des messes aux autels latéraux.

Le choeur de chant était formé des chantres de la paroisse et d'enfants. M. Wilfrid Dubé, organiste, touchait l'orgue.

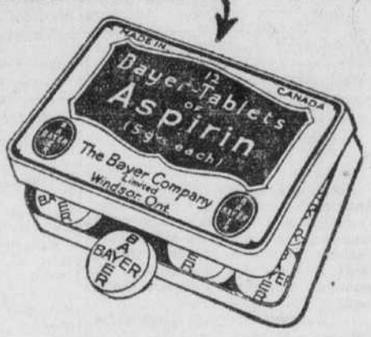
Les porteurs étaient MM. Jules, Louis, Lucien Deschênes et Hilaire Blanchard, tous neveux du défunt, résidant à Saint-Hyacinthe. La croix était portée par M. Sylvio Deschênes, aussi neveu du défunt.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Sainte-Anne de la Pocatière, paroisse natale du défunt. Malgré la distance qui sépare Saint-Pacôme de Sainte-Anne, un cortège formé de plus de 75 voitures suivit le corbillard.

Des offrandes de messes ont été reçues de MM. Zoel Caron, Louis Deschênes, Hilaire Blanchard, Mme veuve J.-A. Deschênes, la famille Thomas McCarron, M. et Mme John Power, M. et Mme Gérard Power, le Dr Jos.-I. Pageau, M. Pierre Jobin, la famille Adolphe Robitaille, M. P.-J. McGoldrick, M. H. Fugère, Mme L'Heureux; et des bouquets spirituels, de la famille J.-A. Deschênes, la famille Louis Caron, de Montréal; la famille Louis-M. Gagnon, Mme Luc Lizotte, la famille Georges Lévesque, la famille Honoré Fortier, M. et Mme Walter Walsh, M. Polycarpe Gagnon, la famille Pantaléon Pelletier, la famille Joseph Pelletier, la famille Alphonse Boucher, la famille Pierre Royer, la famille Thomas Dubé, la famille Arthur Dionne, M. Charles-Edouard Caron, la famille de Mme veuve Jacques Bernier, Mme Télesphore Michaud, la famille Elzéar Lebrun, la famille de Mme veuve Roch Lyonnais, les religieuses de Saint-Pacôme.

Des télégrammes de sympathie ont été envoyés par Mme Prudent D'Anjou, Mme V.-E.-P. Hudon, Mme Jos. Bouchard, M. et Mme Jos. Chamberland, Sr Sainte-Elisée, Sr Sainte-Olympe et Sr Joseph, toutes trois cousines du défunt; Mme L. Caron, l'honorable ministre de l'agriculture, M. Caron; le frère Charles Michaud, Miles Malvina et Luce Deschênes, Mme veuve A. Ruhlman, Mme Jules A. Dupuis, M. le chanoine Miville, Mme veuve J. Anctil, les religieuses de la Congrégation de Rivière-Ouelle, l'abbé J.-S. Lessard, M. J. Saint-Pierre, M. W.-G. Power, Mgr Aug. Boulet, M. et Mme J.-A. Guy, Mme veuve Célestin Morency, etc.

Véritable



ASPIRINE

ATTENTION! Dites toujours le mot "Bayer" en achetant de l'aspirine.

Si vous ne voyez pas le mot "Bayer" sur les pastilles, ce n'est pas du tout de l'Aspirine qu'on vous donne. Pourquoi risquer?

N'acceptez que le "paquet intact" de "Pastilles d'Aspirine Bayer" contenant le mode d'emploi et la dose, étudiées par des médecins pendant 22 ans et que des millions de gens ont prises avec profit dans les cas de

Rhume	Mal de tête	Névralgie	Rhumatisme
Mal de dents	Névrite	Lumbago	Douleurs

Boîtes commodes de 12 Pastilles de "Bayer — Boîtes de 24 et 100 — dans toutes les Pharmacies.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) du Monoaceticacidester de Salicylicacid manufacturé par Bayer. Bien que l'on sache qu'Aspirine veuille dire fabrication Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les pastilles de la compagnie Bayer portent étampée leur marque de fabrication générale, la "Croix Bayer".

Bayer Company Limited, Windsor, Ont.



Allumettes Eddy Partout les Meilleures —depuis 1851

La Longueur d'une Allumette ?

Depuis 1851—Eddy se conforme aux désirs exprimés par les consommateurs d'allumettes au Canada.

Sur cent allumettes, les femmes en emploient plus de cinquante. Les fumeurs emploient le reste.

Le Canada est immense, et les goûts des gens sont variables. Les allumettes servent à toutes sortes d'usages. C'est pourquoi Eddy,toujours soucieux de satisfaire le public, fabrique des allumettes de différentes longueurs, avec des têtes de différentes couleurs,dans des boîtes de toutes les dimensions.

Les Canadiens et les Canadiennes savent ce qu'ils veulent. Ils choisissent l'allumette qui leur convient.

Au Canada, le choix du public varie entre les "Silent Fives" de Eddy (environ 500 allumettes, la meilleure valeur pour le prix), les "Black Bird" de Eddy (environ 400 allumettes silencieuses de Eddy, avec tête noire et bout rouge), les "Red Bird" de Eddy (environ 400 allumettes plus courtes, solides et qui ne ratent jamais, avec tête rouge et bout blanc).

Eddy a établi sa suprématie en se conformant constamment aux désirs du public — partout au Canada. Et il ne demande qu'à continuer.

Depuis plus longtemps au service du public—la meilleure valeur pour le prix—Eddy est le synonyme d'allumette au Canada.

Quelques Détails

Quand vous achetez des allumettes Eddy vous achetez des Assurances de la Confiance, de la Sécurité, de la Tranquillité d'Esprit, de l'Economie—et pas simplement des allumettes.

—garanties non-empoisonnées depuis le 1er janvier 1915.

—les rats ne mettront pas le feu chez vous en les rongeant.

—la tête est bien collée—elle ne saute pas en s'allumant.

—elles sont en pin blanc au grain droit et ne cassent pas quand on les allume.

—elles brûlent lentement et régulièrement.

—elles sont comptées et mises en boîtes sous la surveillance du Gouvernement.

—le compte y est—ainsi que la valeur.

—c'est plus qu'une allumette—c'est du feu!

ALLUMETTES EDDY

LA COMPAGNIE E. B. EDDY, Limitée

HULL, Québec

STATUE QUE LE VENT A ABATTUE

Le vent a renversé la statue d'Iberville, qui se trouve en face de l'église Sainte-Cunégonde, rue Saint-Jacques, au coin de la rue Vinet. M. Emile Bernadet, surintendant des parcs, a pris les mesures nécessaires pour remettre la statue sur son piédestal.

BELLE FETE POUR LES EMPLOYES DE LINDSAY

Les employés du département des ventes de la maison C.-W. Lindsay ont eu un joli banquet, ces jours derniers, au Ritz-Carlton. M. C.-W. Lindsay, le président de la maison, félicita les employés du beau succès qu'ils ont obtenu, durant le terme 1921-1922, dans le temps de crise que nous traversons. MM. J.-A. Hébert, gérant général; Hurteau, assistant-gérant des ventes; Léo Poulin, M. Henderson, Myette et W.-J. Storey, gérant du département des annonces, adressèrent aussi la parole.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique 8 mars 1922. Séance de l'avant-midi. Président, l'hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Marguerite Esther Béguin vs Jean-Henri Van Koolbergan. Jugement ordonnant la séparation de biens.—Coderre, J.

L. Bourgeois vs. C. Dupré Co., limitée. Jugement pour $2. et les frais de l'action, telle qu'intentée. —Coderre, J.

American Druggists Syndicate limited vs E. Thivierge et dame A. Brunet, opposant. Jugement relevant l'opposante de la saisie.—Coderre, J.

Dame Marie-Louise Boudrias, requérante vs. Rosario Fortier. Requête pour autorisation à vendre les immeubles; accordée.

Alen Bremner, limitée vs. A. Saint-Germain. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Charles Mozer vs. La Commission des liqueurs de Québec. Motion de l'intimée pour corriger défaut du certiorari; accordée, avec dépens.

Dame Martha Thauvette vs Jean-Baptiste Léger. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens; accordée; dépens à suivre.

J.-B. Havey vs Pierre Lorange al et United Shoe Machinery Co. of Canada limited, intervenante. Intervention reçue.

L.-A. Dumesnil vs Dame Antoinette Quintal et vir. Motion de la demanderesse pour le rejet de l'inscription; accordée; dépens à suivre.

National Real Estate and Investment Co. of Canada limited al. vs B. Lefebvre et J.-Albert Guimond et al. mis-en-cause. Motion du demandeur pour amender; accordée; avec dépens vs demandeur.

Ernest Laberge esqual vs Liberty Knitting Mills limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Alcidas Desroches vs La Corporation des Huissiers. Requête du demandeur pour injonction interlocutoire; accordée, cautionnement $600, dépens réservés.

7 mars 1922. Président, l'hon. juge Survayer. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Eustache Fortier vs Eustache Fortier. Motion de la demanderesse pour ordre au défendeur de payer $590; acordée, dépens à suivre.

Henri Labelle vs Joseph Drouin et Avila Neveux et al., T.S. Motion du demandeur pour déclarer la saisie tenante; accordée.

A. Beaublen vs E. Lagarde. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée, rapportable le 14 courant.

G. Jubinville vs Alfred Denis. Motion du demandeur pour nommer nouveau procureur; accordée, 6 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Clara Leonard et vir vs Adélard Léonard. Motion du demandeur pour amender; accordée, dépens à suivre.

Dame F. Harris vs R. Sauvé et la cité de Montréal et al., T.S. Motion du demandeur pour déclarer la saisie tenante; accordée.

Eagle Lumber Co. limitée vs Alex. Mackay et al. et Dame B.-J. Scott et vir, opposants. Motion du demadeur pour permission de produire détails; accordée quant aux frais seulement.

Emile Gaudet vs la Commission des Liqueurs de Québec et al. Motion de l'intimé pour corriger défaut du certiorari; accordée, avec dépens.

Louis Bourgeois vs The Cash Register Service Co. limitée. Motion du défendeur pour cautionnement de frais; accordée, $150 de cautionnement, 15 jours de délai, dépens à suivre.

Hartford Fire Ins. Co. vs The S.-Lawrence Flour Mills Co. limited. Motion de la demanderesse pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Dame Rose-Anna Leduc et vir requérante. Requête pour autorisation à signer contrat; accordée.

Bregent Sports and Cycles Inc. vs Mechanical Specialists Inc. and Motor Hart of Montreal Limited, opposante. Motion du demandeur pour interroger opposante; accordée, fixée le 11 courant, à 10 h. a.m. au greffe; dépens réservés et autres conclusions réservées.

J. Richler et al vs E. Laramée et Marler et al, mis-en-cause. Motion des demandeurs pour détails; accordée quant aux paragraphes 11 et 19; 8 jours de délai, dépens à suivre.

Gouin et Tellier vs James Elioff. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Lasalle Extension University vs Adrien Desjardins. Motion du demandeur pour nommer H.-A. Boutin commissaire sur la commission rogatoire; accordée.

Market Gardens Limitee vs T.-H. Vannatton. Motion du demandeur pour production de documents; accordée quant à l'exhibit mentionné dans la défense; 3 jours de délai, dépens à suivre.

J. Besner vs Dame P. Hémond. Motion de la défenderesse pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Sir Herbert-S. Holt et al vs William-T. Rodden. Jugement pour $34,527.73.—Juge Coderre.

OU REBATIR L'HOTEL DE VILLE?

Suite de la première page

lon toutes les règles de l'art. M. M. Perreault, l'architecte qui a préparé les plans de l'hôtel de ville, était un connaisseur qui a su imiter en autant que faire se pouvait, les lignes de l'hôtel de ville de Paris.

"Quelques architectes diront qu'on pourrait obtenir plus d'espace en ajoutant quelques étages, voire deux ou trois. Je crois qu'on pourrait atteindre le même but autrement. S'il y a quelques additions à faire, elles pourraient être faites du côté du Champ de Mars; deux ailes de ce côté ne défigureraient pas l'édifice, mais au contraire, contribueraient à le rendre plus spacieux tout en lui conservant son cachet. Il ne faut pas oublier non plus, que d'après les plans originaux, il y avait beaucoup d'espace de perdu au centre de l'édifice. C'était là une anomalie à laquelle il serait maintenant facile de remédier. Il est bien entendu que dans notre futur palais municipal, il devra y avoir certaines salles spacieuses, comme par exemple, celle du conseil; mais ce qu'il faudra avant tout et surtout, ce sont des bureaux confortables où se transigeront les affaires qui concernent les contribuables.

"Une autre raison qui milite en faveur de la reconstruction de l'hôtel de ville au même endroit, continue M. Chaussé, c'est la proximité de l'annexe. Cette bâtisse qui a coûté environ un million de dollars, est là, il va sans dire, pour y rester. On l'a construite pour la commodité des services municipaux. Elle perdrait énormément de sa valeur, si l'hôtel de ville disparaissait.

"Enfin, dit en terminant M. Chaussé, ne perdons pas de vue que les réparations à l'édifice actuel, réparations qui en feront un immeuble des plus satisfaisants, ne sauraient coûter plus d'une somme de $500,00 à $700,000, tandis qu'une construction nouvelle sur un terrain nouveau entraînerait la dépense de plusieurs millions".

M. ERNEST-R. DECARY

L'ex-président de la Commission administrative de Montréal déclare que la question de la reconstruction est extrêmement délicate à discuter pour lui, étant donné qu'il a été mêlé intimement à l'administration de la ville.

"Je ne voudrais pas donner d'opinion, car, je viens à peine de quitter l'Hôtel de Ville. S'il fallait que je dise quelque chose, on pourrait interpréter cela à tort et prendre mon avis pour de l'antagonisme. J'ai déjà assez parlé au sujet des voûtes: il était nécessaire que je fasse cela."

M. S. FORTIN

Le directeur adjoint du service des travaux publics et inspecteur de la cité, a soumis au comité exécutif quelques suggestions se rapportant à la reconstruction de l'hôtel de ville. D'après le plan élaboré par M. Fortin, on conserverait l'apparence de l'ancien édifice, tout en y ajoutant deux étages. L'intérieur serait divisé de façon à doubler l'espace réservé aux bureaux. Dans l'ancien bâtiment, beaucoup d'espace était occupé par les escaliers, les grands corridors et les puits de lumière. Le nouvel hôtel de ville aurait 50 pieds de plus en largeur; en arrière, on empiéterait d'une dizaine de pieds sur le Champ de Mars.

Suivant l'idée émise par M. Fortin, les murs de l'édifice détruit seraient démolis. Le nouvel édifice mesurerait 220 pieds de long par 170 de large. Une rangée de bureaux donnerait sur l'extérieur du bâtiment, et une autre rangée donnerait sur les puits de lumière. Un corridor séparerait les deux rangées de bureaux.

Au rez-de-chaussée seraient situés les bureaux du service des finances, de la trésorerie, des privilèges et licences et du paie-maître. Au premier, on placerait les bureaux du maire et des administrateurs municipaux. Les étages supérieurs seraient occupés par les autres services municipaux. On bâtirait un édifice moderne et à l'épreuve du feu, tout en conservant l'apparence de l'ancien édifice. M. Fortin croit qu'une somme de deux millions suffirait pour reconstruire l'hôtel de ville et le meubler. Il se pourrait que l'on ouvre un concours d'architectes pour avoir différentes idées sur la reconstruction de l'hôtel de ville; la chose a du moins été proposée.

M. J.-F. SAINT-CYR

Le président de la Commission des tramways dit:

"Le site actuel est un site convenable. Au centre des affaires et de la vie économique, professionnelle, l'Hôtel de ville, à cet endroit satisfait aux exigences actuelles."

M. J.-E. VIGEANT

"Il me semble qu'au point de vue économique, et pour une foule d'autres considérations, on doit construire le nouvel hôtel de ville, à l'endroit même où s'élevait celui qui vient d'être incendié", a déclaré, ce matin, au représentant de la "Presse", M. J.-E. Vigeant, 952 avenue Pie IX, ancien échevin de Maisonneuve, et président de l'union internationale No 1558 des charpentiers menuisiers d'Amérique. "Je ne saisis pas très bien, continua M. Vigeant, à quels mobiles obéissent ceux qui voudraient voir construire ailleurs notre palais municipal. J'admets volontiers que le Champ de Mars n'est peut-être pas absolument le centre de la ville, en ce sens qu'il se trouve à l'une de ses extrémités. Cependant c'est un point central, en ce sens qu'il est facile d'accès pour tous les quartiers, aussi bien pour les citoyens du nord, que pour ceux de l'est et de l'ouest. Nos principales rues convergent toutes vers ce point: la rue Notre-Dame, la rue Saint-Denis, le boulevard Saint-Laurent. Il est à proximité du palais de justice, du port, du monde des affaires, des banques. Enfin, les citoyens de Montréal, sont habitués à se rendre à cet endroit, et il serait très difficile, sinon impossible d'en trouver un autre qui offrirait plus d'avantages, et moins d'inconvénients".

M. Vigeant dit que le nouvel édifice devra être construit, à l'épreuve du feu, et à trois étages de plus que n'avait l'ancien.

M. ALFRED MATHIEU

L'ancien président du Conseil des métiers et du travail, de Montréal, déclare qu'il partage entièrement l'opinion de ceux qui favorisent la reconstruction de l'hôtel de ville à la même place. "Je comprends, dit M. Mathieu, les bonnes intentions de ceux qui voudraient doter notre ville d'un édifice somptueux et grandiose, qui serait un monument d'admiration pour les siècles futurs. Mais je comprends aussi qu'il faut être pratique, et qu'il faut agir vite et avec une grande économie. C'est le point essentiel pour le moment. Les générations futures seront peut-être plus fortunées que nous, et plus en mesure que nous ne sommes de bâtir un hôtel de ville tout à fait digne de la grande cité de Montréal. Pour moi, continua M. Mathieu, le site actuel est le plus central, le plus facile d'accès et le mieux approprié, pour le moment, de tous ceux qu'on serait tenté d'aller chercher ailleurs. Il est près du port, dans le quartier des affaires, près du Palais de Justice; enfin, c'est un endroit que les Canadiens sont habitués à fréquenter depuis les origines de la colonie. Donc, reconstruisons notre hôtel de ville, à sa même place, mais sur un plan plus moderne, et un agencement mieux approprié que l'ancien aux fins auxquelles il doit être destiné, c'est-à-dire l'accommodation des services municipaux. Ce sera plus économique d'abord, et l'on sera ensuite en mesure de commencer plus vite les travaux de reconstruction; ce qui apportera un grand soulagement à la classe ouvrière de notre ville, qui souffre depuis trop longtemps du chômage".

ON SE PREPARE A L'OUVERTURE DES CHAMBRES

Les députés sont assermentés et élisent comme orateur, l'hon. M. R. Lemieux.

SIR LOUIS DAVIES

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 8 — Les préparatifs à l'ouverture officielle de la première session du 14e parlement ont été faits ce matin. Les députés ont été mandés officiellement à la Chambre des communes pour prêter le serment et signer le rôle. Le serment a été prêté devant quatre commissaires pour ceux qui n'avaient pas encore été assermentés. Après avoir rempli cette formalité, les députés ont été congédiés jusqu'à 3 heures cet après-midi, alors qu'ils se sont réunis dans la salle du Sénat, puis se sont rendus à la Chambre des communes, où a eu lieu l'élection de l'orateur, l'hon. Rodolphe Lemieux.

Quelque 70 membres, y compris tous les ministres du cabinet qui étaient à Ottawa, ont été assermentés et ont signé la liste. La plupart des anciens membres du cabinet ont aussi signé le rôle, hier ou ce matin. A 11 heures, l'officier électoral en chef a remis au greffier de la Chambre, W.-B. Northrup, un rôle contenant tous les noms des membres élus. Les commissaires chargés de l'assermentation étaient le greffier, le greffier-adjoint, M. Arthur Beauchesne, le sergent d'armes, le colonel Bowie et l'aviseur parlementaire, F.-H. Gisborne.

Quand la Chambre s'est réunie à 3 heures, le greffier a lu le message du secrétaire du gouverneur-général informant la Chambre que le représentant de Son Excellence les attendait au Sénat à 3 heures pour ouvrir la session. Immédiatement après la lecture de ce message, les membres ont été convoqués dans la salle du sénat par l'huissier à la verge noire, le colonel E.-J. Chambers, qui annonça son arrivée en frappant trois coups à la porte des Communes.

Il fut reçu suivant toutes les formalités en usage dans pareil cas par le sergent d'armes. A leur entrée dans la chambre rouge, les membres ont trouvé sir Louis Davies représentant Son Excellence, puis le message suivant leur a été lu par le président du sénat:

"Honorables messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,

Il est de mon devoir de vous faire connaître que Son Excellence ne juge pas à propos de dire les causes qui l'ont amené à convoquer le présent parlement, jusqu'à ce que l'Orateur de la Chambre des Communes ait été choisi, selon les termes de la loi. Mais, demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence exposera les raisons pour lesquelles ce parlement se trouve convoqué".

Les membres de la Chambre des Communes revinrent alors dans dans leur salle des séances, où il fut procédé à l'élection de l'honorable Rodolphe Lemieux aux fonctions d'Orateur de la Chambre. Les chefs du parti payèrent leur tribut d'hommages au nouvel Orateur; puis la Chambre s'ajourna pour se réunir de nouveau demain, avec le cérémonial accoutumé, pour entendre le discours du trône.

Demain après-midi, devant les galeries remplies, le discours du Trône sera prononcé; puis lorsque les membres de la Chambre des Communes seront de retour en leur salle des réunions, la Chambre s'ajournera jusqu'à lundi, croit-on, alors que les discours du proposeur et du secondeur de l'adresse commenceront les débats.

AMENDE OU PRISON

Un nommé . Catchuk, arrêté par l'inspecteur Campbell, de l'association des Marchands de Montréal, sous l'accusation d'avoir volé un tricot de $4.98, à l'étalage, dans un magasin de l'ouest de la ville, a été condamné, cet avant-midi, en Cour de police, par le juge Leet, à $10 d'amende ou à 10 jours de prison.

LES JOURNAUX AU CANADA DE 1752 A 1800

La "Gazette de Montréal," le premier journal français du Canada.

LES DEPECHES

Aux cours de journalisme, hier soir, à l'université de Montréal, fut donnée par M. Noël Fauteux la première leçon sur la "Presse au Canada".

Ce n'est pas comme on pourrait le croire, dit-il, de la France ou de l'Angleterre que nous vinrent les premiers journaux, mais bien de nos voisins, les Américains.

En 1752, était fondée à Halifax, par John Bushell, un journal sous le nom de "Halifax Gazette", cette feuille existe encore aujourd'hui sous le nom de "Nova Scotia Official Gazette". Bushell, meilleur imprimeur qu'administrateur, tomba en mauvaises affaires et s'associa un nommé Henry Anthony, Allemand d'origine, qui était venu ici avec l'expédition du général Amherst (1760).

Bushell étant mort, Anthony devint maître du journal et en continua la publication; mais ayant enfreint l'Acte du timbre alors imposé sur le papier, son journal lui fut enlevé, pour être confié à Robert Fletcher qui lui donna le nom de "Nova Scotia Chronicle" (1769).

A cette époque, plusieurs journaux avaient déjà fait leur apparition à Halifax; nous noterons parmi ces derniers l'"Halifax Gazette" de John Howe (1781) et le "Weekly Chronicle" de Williams Minas (1786). On remarque en plus la "Royal Gazette" établie par James Robertson; ce fut le premier organe de la Nouvelle-Ecosse.

Les pionniers du journalisme à Québec furent aussi deux Américains, William Brown et Thomas Gilmore. Ils arrivèrent à Québec en 1764, où ils fondèrent la "Gazette de Québec". C'est le 21 juin 1764, que parut à Québec le premier numéro de ce journal: il était écrit dans les deux langues et se composait de 4 pages. Cet organe paraissait une fois par semaine, le jeudi. Dans les débuts, la "Gazette de Québec" avait un tirage de 110 exemplaires: cependant, grâce à sa bonne administration, le journal prospéra et bientôt ses directeurs purent s'acquitter de leurs dettes auprès de leurs bailleurs de fonds des Etats-Unis. Mais, l'impôt du timbre vint et obligea nos deux journalistes à suspendre la publication de leur feuille.

Sept mois après, l'impôt ayant été aboli, la "Gazette de Québec" recommença à vivre pour être de nouveau interrompue par la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

La "Gazette de Québec" réapparaît en août 1776 sous la direction unique de Brown, son associé étant mort. Puis en 1789, Brown meurt à son tour et est remplacé par son neveu Samuel Neilson, qui trépasse lui-même en 1793. Son frère, John Neilson, prend la direction du journal en 1796.

Vers le même temps, plusieurs autres journaux surgissaient à Québec, entre autres le "Quebec Herald (1788), le "Quebec Magazine (1792), le "Cours du Temps" (1794).

Si, à Québec revient l'honneur d'avoir eu le premier journal de la province, Montréal a du moins la satisfaction d'avoir eu le premier journal français du Canada.

La "Gazette de Montréal", tel était le nom de notre première feuille, fut publiée à Montréal par Fleury Mesplet en 1778. Mesplet, venu de France, était athée et rempli de doctrines révolutionnaires. Engagé au service de Franklin, il tenta de persuader les Canadiens à faire cause commune avec les Etats-Unis contre l'Angleterre. N'ayant réussi à rien, Mesplet résolut de se fixer à Montréal où il fut regardé comme un espion au service des Etats-Unis; on le jeta en prison.

Ayant été remis en liberté, il tenta alors de fonder la "Gazette de Montréal", il n'y réussit qu'avec Charles Berger et l'avocat Valentin Jautard, ses deux associés. Ils furent bientôt poursuivis pour libelle, et leur journal supprimé. Ayant de nouveau passé 3 ans en prison, Mesplet fonda une autre "Gazette de Montréal" (1785). Il resta à la tête de ce journal jusqu'à sa mort en 1794.

En 1796, apparaissait une troisième "Gazette de Montréal" fondée par Louis Roy; mais cette feuille ne vécut que quelques mois. Alors, Roy se rendit dans le Haut-Canada, où il établit l'"Upper Canada Gazette".

Tel est dans ses grandes lignes le début du journalisme au Canada; il se fait remarquer par l'absence de nouvelles locales et de commentaires.

A son cours, M. Georges Pelletier parla des dépêches télégraphiques et de la traduction.

Il faut utiliser le plus possible et le plus tôt possible les informations télégraphiques. Cependant, ces informations sont assez capricieuses: un jour, elles se succéderont sans cesse, toutes plus ou moins importantes, et drôle de coïncidence, les nouvelles de l'intérieur seront, elles aussi très nombreuses. Le lendemain, ce ne sera rien ou à peu près, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les agences extérieures sont de première importance dans le journal; mais il faudra des rédacteurs chargés de voir à ce que ces dépêches ne soient pas des espèces de moyens de propagande pour tel ou tel parti. Il sera aussi nécessaire d'en dégager le faux, l'invraisemblable et la vérité. Ce triage et ce filtrage sont ordinairement exercés par le chef des nouvelles ou par le secrétaire de rédaction. Les rédacteurs de dépêches devront surtout se souvenir que leur travail exige d'abord de la précision, de la correction et de l'honnêteté.

Le fait d'avoir la nouvelle et de la publier ne suffit pas à donner un cachet particulier à un quotidien, il faudra aussi voir au classement de la nouvelle, chose très importante dans la réussite d'un quotidien.

UNE INDUSTRIE QUE LA CRISE AFFECTE FORT

Nos mines n'ont pas l'activité aujourd'hui qu'elles avaient autrefois.

STATISTIQUES OFFICIELLES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — L'industrie minière de la province de Québec a fait preuve de langueur durant l'année 1921. C'est ce que nous voyons dans le compte rendu préliminaire de la statistique minérale dans la province de Québec pour l'année 1921, compte rendu qui vient d'être publié par le surintendant des mines.

"Il est vrai, dit-il, qu'il y a un an on observait des signes précurseurs d'une dépression industrielle, et il y avait lieu de s'attendre à une diminution dans le chiffre de la production de nos mines, mais il faut avouer que les prévisions les plus pessimistes ont été dépassées.

"Il est vrai que cet état de choses n'est limité ni à la province de Québec, ni à l'industrie minière en particulier. Toutes les industries ont été plus ou moins stagnantes depuis plus d'un an. La seule exception à signaler est l'industrie de l'or, métal dont la valeur est fixe. Le coût de l'extraction de l'or, à cause de la baisse de la main-d'oeuvre et des fournitures, a été notablement moindre que durant les trois années précédentes, et le prix du métal n'ayant pas changé, l'industrie de l'or a été plus prospère en 1921 qu'elle n'avait été depuis plusieurs années. Malheureusement la production d'or de la province de Québec est relativement insignifiante et les mines de notre province sentent tout le poids de la dépression qui règne actuellement dans le monde entier.

La compilation préliminaire des rapports de production minérale que le Service des Mines reçoit des exploitants, s'élève pour l'année 1921 à un total de $15,355,861. Par rapport à l'année précédente, $28,392,939, nous enregistrons une baisse de $13,037,078, ou 45. 9%. En consultant le tableau on verra que la baisse en valeur a atteint à peu près tous les produits, car il n'y a qu'une seule exception où nous avons en 1921 une augmentation par rapport à 1920. Dans plusieurs cas la baisse a frisé l'élimination de production.

La valeur globale de la production minérale de la province de Québec en 1921 est la plus basse enregistrée depuis 1915, alors qu'elle n'atteignait que $11,465,873. Il est probable que la vague de dépression a atteint son maximum, mais tout fait prévoir que la récupération sera graduelle et lente, plutôt que rapide, et dans le cas de certains produits dont la production avait été fortement activée par les besoins de la guerre, tels le fer chromé, la molybdénite, la magnésie, il faudra probablement plusieurs années avant que le chiffre de leur extraction revienne à son maximum.

Les chiffres préliminaires de l'industrie minérale des Etats-Unis en 1921, indiquent que la dépression industrielle sévit dans toute le continent nord-américain. La production du cuivre de ce pays en 1921 ne fut que 40% du chiffre de l'année précédente; les minerais de fer n'atteignirent pas 35%; le zinc fut pareillement affecté; et la production du nickel de la province d'Ontario accuse une diminution de 75%, par rapport à 1920. Somme toute la production minérale de la province de Québec n'a pas souffert plus que celle des autres pays, malgré le fait que notre production d'or, la seule branche prospère de l'industrie minérale en 1921, ait toujours été presque insignifiante.

Il faut espérer que l'année 1922 verra une récupération de notre industrie minérale, quoique l'on ne puisse nier que la législation tarifaire qui est actuellement sous considération par le Congrès et le Sénat des Etats-Unis est une menace pour nos exploitants de mines. Ce Bill, si il devient loi, imposerait des droits d'entrée qui en certains cas seraient prohibitifs, comme par exemple: mica, 4 à 10c la livre et 17 pour cent ad valorem; magnésite frittée, 75c par 100 livres; magnésite brute, 50c par 100 livres; minerai de zinc (dépassant 25% de teneur en métal) $30. la tonne; molybdénite, 75c la livre de teneur en métal.

AMIANTE

D'une production de 179,891 tonnes d'amiante, évaluées à $14,749,048, en 1920, les chiffres sont tombés à 84,474 tonnes évaluées à $5,199,789 en 1921. C'est une diminution de 51.3% en quantité, et 64.7% en valeur. Nos chiffres de "production" représentent l'amiante vendu et expédié, et non pas le chiffre d'extraction. Tout l'amiante demeurant en magasin à la fin de l'année apparaît comme "stocks en mains", et ces stocks non vendus étaient considérables au 31 décembre 1921.

FER CHROME

La production de fer chromé qui avait reçu un élan extraordinaire par les besoins de la guerre est victime de la réaction. Les expéditions en 1921 ne se sont élevées qu'à une faible fraction de celles de l'année précédente, et à la fin de l'année, toutes nos usines de chrome étaient fermées. La perspective d'une reprise d'activité et même de la réouverture d'aucune des mines dans un avenir rapproché n'est pas brillante. Les expéditions ne s'élèvent qu'à 1,893 tonnes, évaluées à $36,913, au lieu de 10,585 tonnes, évaluées à $247,730 en 1920.

CUIVRE ET SOUFRE

La production de pyrites cuprifères en 1921 ne fut que 1986 tonnes évaluées à $10,463. contre 15,186 tonnes d'une valeur de $98,854, en 1920. Le chiffre maximum de production de cette industrie fut atteint en 1918, alors qu'elle atteignit 125,446 tonnes, évaluées à $1,319,690. Durant les six mois de 1921 toutes les mines de pyrites cuprifères de la province étaient fermées, en attendant une amélioration du marché et de la demande du cuivre métallique et de l'acide sulfurique.

MICA

Les chiffres de production de mica n'atteignirent qu'une valeur de $41,092. C'est une diminution de 85% par rapport à 1920, alors qu'ils atteignaient une valeur globale de $281,729, et la production en 1921 est la plus faible depuis l'année 1902, qui fut de $34,304.

FELDSPATH

Le feldspath est la seule substance de la liste de nos produits minéraux, qui accuse une augmentation en 1921 par rapport à 1920. Ceci est dû à la découverte de dépôts importants de feldspath d'une haute qualité, dans la région de Buckingham, dont le développement et la mise en valeur en 1920 permirent le début d'expéditions notables en 1921. Les gisements de feldspath des bassins des rivières du Lièvre et Gatineau promettent de donner lieu à une industrie prospère.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La valeur totale des matériaux de construction en 1921 fut de $9,709,781, contre $11,054,857, en 1920, une diminution de $1,345,076, ou de 12.2%.—Quoique le fléchissement soit moins prononcé que pour les autres substances minérales, le résultat n'en laisse pas moins que d'être désappointant, car la situation de pénurie de logements dans les centres urbains n'a guère changé et il y avait lieu de s'attendre à une période d'activité de constructions en 1921 beaucoup plus grande qu'elle n'a été.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Durant l'année 1921, le nombre total d'ouvriers employés, pendant des périodes variées, dans les mines et les carrières de la Province de Québec, s'élevà à 6,231. La somme des salaires payés à ces ouvriers est de $6,962,570. C'est une diminution considérable, tant en hommes qu'en salaires, sur les chiffres de l'année précédente.

Le nombre d'accidents graves, dont on a avisé le Service des Mines, est de 210. Un accident est qualifié grave lorsqu'il résulte en incapacité de travailler pendant une période de dix jours ou plus. De ces accidents 12 ont été mortels.

GRANDE DEPENSE

Washington, 8. — Cette année, d'après les calculs qui ont été faits, ils sera employé aux Etats-Unis 34 millions de pneus d'automobiles.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BLOUIN — A Montréal, le 22 février 1922, au No 1207 rue Dorion, à M. et Mme Louis Blouin, pharmacien, nés Antoinette Paquette, un fils, baptisé par l'abbé J. Boisvert, Louis-Paul-Fernand.

Parrain et marraine, M. et Mme T. H. Ouellette, grands-parents de l'enfant. Porteuse, garde Drapeau.

DESPAULT—A Coteau Station, le 6 mars 1922, l'épouse de M. J.-Clovis Despault, gérant de la Banque Provinciale du Canada, une fille, baptisée Marie-Claire-Andrée-Réjane.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Montpetit. Porteuse, Mme Olivier Houle.

FORGET — A Montréal, le 22 février 1922, au No 1970 rue Châteaubriand, à M. et Mme Notaire J. Forget, née Jeanne Desautels, un fils, baptisé Joseph-Omer-Maurice.

Parrain et marraine, M. et Mme Omer Sarrasin, employé civil, cousin de l'enfant.

LANGELIER—A Montréal, le 2 mars 1922, au No 770 rue St Denis, à M. et Mme J.-Arthur Langelier, née Germaine Bourdeau, une fille baptisée Marie-Lucie-Alma-Hélène.

Parrain et marraine, M. J.-Bte Langelier, Mme J.-Paul Langelier, oncle et tante de l'enfant.

LARIVIERE — A Côte St-Paul, le 29 février 1922, à M. et Mme Oswald Lariviere, née Marie-Anne Boileau, un fils baptisé Joseph-Jean-François-Antoine.

Parrain et marraine, M. Antoine Boileau et Mme Vve Joseph Boileau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Lanthier, grand'tante de l'enfant.

MARECHAL — A Montréal, le 5 mars 1922, au No 57 rue St-Rémi, à M. et Mme Lucien Maréchal, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Jeannine.

Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Maréchal, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Roméo Lemire.

PATRY—A Montréal, le 1er mars 1922, au No 265 rue Beaudry, à M. et Mme Joseph Patry, née Blanche Roy, une fille baptisée Marie-Adèle-Pierrette.

Parrain et marraine, M. et Mme George Dobbie. Porteuse, Mme Joseph Roy, grand'mère.

PILON — A Verdun, le 4 mars 1922, au No 271, 1ère Avenue, à M. et Mme Arthur Pilon, née Jeanne Proulx, une fille baptisée Marie-Madeleine-Claire-Lucille.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Groulx, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Labour sodier, tante de l'enfant.

ST-LAURENT—A Montréal, le 3 mars 1922, au No 154 rue Jeanne d'Arc, à M. et Mme Auguste St Laurent, une fille baptisée Marie-Jeanne-Rita-Dolorès.

Parrain et marraine, M. Eugène Boileau et Mlle Jeanne Wener. Porteuse, Mme Louis Boileau, grand'mère de l'enfant.

SOULARD — A Montréal, le 4 mars 1922, au No 1158 rue Rachel Est, à M. et Mme Louis Soulard, née Marguerite Rochon, une fille baptisée Marie-Jeanne-Yvette.

Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Rochon, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme R. Chartrand.

TREPANIER — A L'Ile-Bizard, le 6 mars 1922, à M. et Mme Treffié Trépanier, née Angélina Bastien, une fille, baptisée Marie-Hortense-Jeannine.

Parrain et marraine, Dr et Mme Armand Trépanier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Léonie Boileau, cousine de l'enfant.

VANASSE — A Montréal, le 7 mars 1922, au No 810 rue Papineau, à M. et Mme D. Vanasse, électricien, née Alice Lebuis, une fille, baptisée Rose-Marcelle-Alice.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Duquette. Porteuse, Mme A. Lebuis, grand'mère de l'enfant.

MARIAGES

MALTBY-MANTHA — Le 4 mars 1922, a été célébré par le Rév. John O'Rourke, le mariage de Béatrice, fille de M. et Mme Narcisse Mantha, à M. Hugh-G.-L. Maltby, tous deux de Montréal.

DECES

ARCHAMBAULT—A Montréal, le 7 mars 1922, à l'âge de 24 ans et 19 jours, est décédée Rose-Délima Archambault, fille de feu Odilon Archambault.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 50 rue Harmonie, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe de Verceuil, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 105-2

BARRETTE — A Montréal, le 7 mars 1922, à l'âge de 40 ans, est décédé Joseph-Polycarpe Barrette.

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 182 rue Plessis, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 105-2

DECES

BEAUSOLEIL—A Montréal, le 7 mars 1922, à l'âge de 40 ans, est décédé Chs-Ernest Beausoleil, époux d'Eva Mariseau, 228 rue Centre.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 328 rue Centre, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St Charles où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 106-2

BINET—A Montréal, le 6 mars 1922, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Philomène Binet, fille de M. Charles Binet.

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant à la chapelle de l'Hospice des Incurables, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 105-2

DEMERS — A Sainte-Anne de Bellevue, le 6 mars 1922, à l'âge de 31 ans, 3 mois, est décédé Henri Demers, époux de Jeanne Aubin.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son père, François-Xavier Demers, marchand, rue de l'Eglise, à 9.15 a.m. pour se rendre à l'église paroissiale où le service a été célébré et de là au charnier de la paroisse. 105-2

FORTIN—A Napierville, le 8 mars 1922, à l'âge de 69 ans, est décédée Césarie Filion, épouse d'Azylle Fortin.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant, à 10 hrs après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 106-2

GAGNE—A Montréal, le 7 mars 1922, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Célie Legros, épouse de feu Charles Gagné.

Le convoi funèbre partira à 8½ heures, de sa demeure, 445 De Gaspé, pour se rendre à l'église St-Edouard, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE — A Montréal, le 7 mars 1922, à l'âge de 74 ans, est décédée Delima Gagné, épouse de feu Ludger Houle.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, 322 Boyer, jeudi, à 8 hrs, pour se rendre à la gare Viger pour le train de 9 heures pour Lotbinière, où les funérailles auront lieu vendredi le 10, à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE—A Montréal, le 7 mars 1922, à l'âge de 63 ans, 3 mois, est décédé Firmin Lafontaine, autrefois de Sainte-Dorothée.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 74 rue de Bienville, Ville Emard, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 106-2

LAJEUNESSE—A Montréal, le 7 mars 1922, à l'âge de

ECHOS MONDAINS

—M. et Mme H.-S. Talbot, rue Sainte-Catherine Est, recevaient dimanche dernier, en l'honneur de leur neveu, M. J.-A. Ouellet.

—M. Romulus Chartier et M. Gonzague Leduc, autrefois de Saint-Timothée, et maintenant de Wainwrigh, Alberta, sont de passage à Montréal et retourneront dans l'Ouest, vendredi prochain.

—A l'occasion du mardi-gras, un impromptu fut organisé pour Mlle Blanche Martin. Les salons étaient décorés de roses et de tulipes. Le goûter fut servi par Mme Martin, Mme T. Toupin et Mme J.-O. Boyer. Parmi les invités: Mlles Eugénie Bussière, Emélie Cazelais, Juliette et Eloria St-Georges, Jeanne et Albertine Lachapelle, Charlotte Bigonnesse, Amanda Lemoyne, Florida Tarmer, M. Hermine Lefebvre, Juliette Perras, Pauline Moisan, Germaine Vaillancourt, Marg. Robitaille, Hélène Dagenais, Juliette et Hélène Laurin, Lucienne Lamarche, Lucienne Brossard, Graziella Goyer, Thérèse et Antoinette Ouellette, Simonne Germain, Marguerite Cusson, M. Jeanne Beaudin, M. Ross Chagnon, Louisette Mercier, Jeanne Savard, Gabrielle Poirier, Marguerite Toupin, Laura Legault; MM. Hervé Biondin, Antonio Godin, Paul Bélair, Ildège Legault, Raoul Dequoy, Daniel Lanthier, Jean Vaillancourt, François Moisan, Rogacien Marchand, Charles-Emile Laurin, Lucien Hétu, Lucien Nantel, Odina Desrochers, Emile Bussière, Victor Malette, Martin, Handfield, Antonio Bédard, Henri Ouellette, Henri Bélair, Henri Grouix, Gaetan Lahaie, Labelle, Aurèle Bigonnesse, Chartrand, Farmer, Jean Savard, Georges Beaulieu, R. Beaudin, L. Marcil, E. Pesant, Ed. Cantin.

—Dernièrement chez Mme Cléophas Boyer, rue Manufacture, eut lieu un impromptu à l'occasion de l'anniversaire de sa fille, Gabrielle. Etaient présentes: Mlles Paule Normandeau, Berthe Boyer, Juliette Corbett, Fernande Aumais, Jeannette Lavigne, Jeanne Lamoureux, Béatrice, Robertine et Cécile Tanguay, Laurette Leduc, Laurette Gagné, Lucienne, Elmire, Yvette Couiombe, Juliette Patenaude. Mlle Paule Normandeau et Mlle A.-M. Boyer étaient les organisatrices de cette fête.

—Dernièrement, Mme Joseph Mathieu, rue Berri, recevait quelques parents et amis à une partie de euchre et à une danse. Les prix furent gagnés par M. Gaudias Mathieu, Mlle Marie Forcier, Mme G. Mathieu, M. Emilien Lacasse. A minuit,le réveillon fut servi. Parmi les invités:. MM. et Mmes Théophile Mathieu, Gaudias Mathieu, Philippe Lepage, Emilien Lacasse, Thomas Masse; MM. J. Paradis, Donat Mathieu, André St-Louis, René Masse, George Lepage, Philippe Mathieu, Mlles Marie Forcier, Antoinette, Jeanne et Blanche Mathieu.

—A l'occasion du retour de Boston de M. et Mme André Dagenais, un impromptu organisé par la Garde Indépendante Carillon, eut lieu, samedi soir. Un service à thé fut offert à M. et Mme Dagenais. Etaient présents: MM. et Mmes S. Bertrand, P. Desjardins, A. Carrière, Mme J. Vachon, Mme A. Paquin, MM. E. Métivier, J. Métivier, J.-D. Sicard, A. Rivet, E. Robitaille, O. Rivet, A. Bernard, A. Crépeau, G. Loyer, A. Charest, J. Decelle, G. Séguin, R. Séguin, R. Vachon, H. Ouellet, S. Ouellet, A. Grenier; Mlles G. Ouellet, G. Paris, Y. Verville, R. Bernard, A. Blouin, A. Métivier, L. Vachon, B. Mongrain, G. Mongrain, S. Paquin, Blanche Paquin, C. Paquin.

—M. Jean et Mlle Marguerite Michaud, ont passé quelques jours, chez leurs grand-parents, M. et Mme O. Michaud, rue Saint-André, dernièrement.

—Dernièrement, à l'occasion de son anniversaire de naissance, Mlle Marguerite Racette a été l'objet d'une fête de la part de ses parents et amis, chez son père et sa mère, M. et Mme Philippe Racette. Des cadeaux et des fleurs lui furent offerts. Il y eut chant, danse, musique et déclamation. Parmi les invités: M. Napoléon Généreux, Mme A. Bissonnette, MM. et Mmes Jules Bissonnette, Oscar Généreux, O.-Nap. Généreux, F.-X. Sarrazin, Mlles Jeanne et Léontine Racette, Lucienne, Généreux, Marie-Anne Racette, Maria Généreux, Irène Bissonnette, Rose-Blanche Généreux, Marie-Louise Bidal, Jeanne Brazeau, Jeanne Laberge, Laurette et Juliette Cusson, Léa Deslauriers, Marie-Rose Beaulieu, Lucie Lemay, Berthe Gobeil, Emérilda Dupras, Eliane Boisvert; MM. Philippe Racette, Alfred Racette, Philippe et Ovila Généreux, Réné Bissonnette, Wilfred et Jules Généreux, Avila Caron, Georges et Lucien Chevalier, Paul et Ernest Pilon, Bernard Trudeau, Joseph Alix, René Cusson, Rosario Blais, Léopold Ménard, Léopold Boyer, Lucien Deslauriers, Pierre Léveillée, Roland Lalande, Zénon Comtois, Armand Chartrand, Henri Wattier, Charles Bouchard, Léo Leclair, D. Sigouin, Joseph Drouin.

—A l'occasion du mardi-gras, Mlle Laflamme, rue Duluth, fut l'objet d'un impromptu. Parmi les invité: M. et Mme Laflamme, Mlles Denise Laflamme, Rosa Gagnon, Eva Tousignant, Aline, Lucia, Berthe, Pagé, Alberta Dalpé, L. Trudel, Germaine Gagnon, et E. Laflamme, MM. Emile Tousignant, Renée-L. Guilbault, Albert et Fernand Jutras, Roger Daveluy, Rod. Paul et Rol. Pagé, B. Laflamme, P. Biondin, Lucien Beauchemin.

—La semaine dernière, M. et Mme Léon Aumais, recevaient à souper et à une soirée dansante. Etaient présents: MM. et Mmes Thomas Moll, Alphonse Venne, Joseph Labelle, Mlles Léa Moll, Laurette Aumais, Juliette et Gabrielle Labelle, Cécile, Claire et Jeanne Venne, Juliette et Germaine Perras, Lucienne Charbonneau, Mme Riendeau, Maurice et Jean Venne, René Lecocq, Paul Aumais, Omer Pharon. Il y eut réveillon, musique et chant.

ELECTIONS CHEZ LES VETERINAIRES

L'assemblée de l'Association Médicale Vétérinaire vient d'avoir lieu à l'Ecole Vétérinaire et les officiers suivants ont été élus: le Dr F.-T. Daubigny, M.V., président honoraire; le Dr J.-H. Villeneuve, M.V., président actif; le Dr A. Dauth, M.V., ex vice-président; Gustave Couture, B.M.V., 2ième vice-président; G.-Edgard Gariépy, B.M.V., secrétaire-trésorier; G.-A. Ouellet, B.M.V., bibliothécaire.

La première séance d'études se tiendra dans une des salles de l'Ecole Vétérinaire, 381 est, rue Demontigny, ce soir, mercredi. Les sujets traités sont: "La tuberculose au point de vue biologique", par le Dr J.-C. Reid M.-V., professeur à l'Ecole et Biologiste du Ministère de l'Agriculture, Ottawa; aussi: "Le Rachitisme" par M. Edgard Gariépy, B.M.V., qui soutiendra sa thèse pour l'obtention du diplôme de l'Association.

Tous les membres de la profession sont invités à cette séance. L'entrée est gratuite.

ECHOS DE FARNHAM

(Du correspondant de la PRESSE)

Farnham, 8.—Un examinateur de l'Ecole technique, de Montréal, sera à Farnham le 11 mars courant, pour faire subir des examens aux candidats qui veulent avoir leur licence de chauffeurs d'automobiles.

—Jeudi prochain, le 9 courant, aura lieu dans la salle de l'hôtel de ville, une réunion des cultivateurs des environs de Farnham, sous les auspices de notre Cercle Agricole. Il y aura plusieurs conférences sur le genre de culture le mieux approprié à nos Cantons. Nos deux députés, M. F. Kay, M.P., et Alex. Saurette, M.P.P., adresseront aussi la parole.

—Lundi matin, le 6, ont eu lieu dans notre église paroissiale, les funérailles de Mme J. O'Keefe, décédée samedi dernier.

—Les exercices du Carême sont commencés dans notre paroisse; ils consisteront en une série d'instructions, données les dimanches pendant les messes, le dimanche soir et le vendredi soir, à 7.15 hrs. p.m. La première instruction fut donnée dimanche, et le prédicateur, l'abbé Goulet, prit comme sujet "L'ignorance religieuse."

—Le doux temps que nous avons actuellement, décourage un peu les cultivateurs. Ils prétendent que s'il continue, la neige va disparaître des champs trop tôt et que la conséquence en sera une sécheresse, l'été prochain, ou bien une gelée un peu tardive qui détruira les prairies découvertes.

—On nous apprend que la saison au collège S.-Romuald, a été un succès au point de vue financier, pour le club S.-Romuald. Ce dernier n'a pas perdu une seule partie.

—Les souscriptions pour l'érection d'un monument des braves à Farnham, sont nombreuses. Les organisateurs nous disent que d'ici peu, le montant souscrit sera suffisant, si tous les citoyens veulent les encourager le moindrement.

L'OEUVRE DE MAZZINI

Le Dr Alex.-R. Gordon, professeur d'hébreu à l'université McGill a donné une conférence devant les membres de la société littéraire Saint-James, sur le patriote italien Giuseppe Mazzini, mort à Pise, en 1872, le 10 de mars. Il définit Mazzini comme le prophète de la démocratie. Il fut le fondateur de la Jeune Italie et plusieurs de ses théories sont maintenant incorporée à la politique pratique.

Winona, Minn., 8. — Mme Gunder Midboc et quatre enfants se sont noyés à la suite d'un accident de voiture.

L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN SE REUNIRA SAMEDI

Des délégués de toutes les provinces assisteront à la réunion de l'Association du bareau canadien qui aura lieu, samedi, au Palais de justice.

Sir James Aikens, présidera. L'hon. C.J. Doherty a promis d'être présent.

Les délégués seront reçus, samedi matin, à la chambre d'audience de la Cour d'appel, par Me Gordon-W. MacDougall, C. R., bâtonnier du barreau de Montréal.

A 1.30 heure, le comité exécutif provincial de l'association donnera le déjeûner au club Mont-Royal.

Après le déjeuner, les délégués se réuniront à la salle de réunion de la faculté de droit de l'Université McGill. A cette réunion, on fera les derniers arrangements pour le congrès de l'association qui aura lieu à Vancouver, cette année. On discutera également la question d'établir une revue périodique de l'association.

L'hon. juge Surveyer, secrétaire honoraire, donnera lecture d'un travail sur l'éducation légale. La question étudiée par l'hon. juge Surveyer fut discutée à la dernière réunion générale de l'association du barreau américain, tenue à Washington. L'hon. juge Surveyer np uoɹɹɐdsod ɹnoɯɯoɔ ɹ ɐʌɐɹd ɹɐdɹoɹdɐ barreau canadien.

A 8.15 heures, samedi soir, Sir James Aikens recevra les délégués à dîner, à l'University Club.

Mgr COUTURIER L'HOTE DU CLERGE DE SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 8 — S. G. Mgr Couturier, évêque du diocèse d'Alexandria, est en visite à l'évêché de cette ville.

Hier matin, il a chanté une messe solennelle à l'église Notre-Dame et a prononcé le sermon de circonstance.

FEU Mlle H. PATTERSON

(Du correspondant de la PRESSE)

Bécancourt, 8—Les funérailles de Mlle Hélène Patterson, fille de Edouard Patterson et de Laure Dubé, du Cap de la Madeleine, ont eu lieu à Bécancourt, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Manseau et le service fut chanté par l'oncle de la défunte, M. l'abbé Gaston Dubé, vicaire de Saint-Eusèbe de Stanfold. Le choeur de chant, sous la direction du maître de chapelle, M. Jos Blondin, a très bien rendu la messe des morts.

Les porteurs étaient MM. Roland Blondin, Roland Lyonnais, Paul Bergeron, Charles-Henri Désilets et Donat Gingras. Portaient les coins du poêle: Mlles Pauline Désilets, Pauline Gingras, Alice Bergeron, Juliette Richard et Juliette Côté, toutes Enfants de Marie.

Des messages de sympathie furent envoyés par M. l'abbé Raoul Dubé, curé de Mansonville, par la famille Patterson, Mme Jos Elie, par les Soeurs de L'Assomption et leurs élèves; la famille David Deshaies, la famille H. Désilets, la famille Henri Richard, Mlle Thérèse Blondin. La défunte laisse son père et sa mère, trois soeurs et trois frères. Elle était la nièce de M. l'abbé Raoul Dubé, curé de Mansonville, de M. l'abbé Gaston Dubé, vicaire à Saint-Eustache de Stanfold, cousine de la Soeur Saint-Léopold, Supérieure du couvent de Sainte-Monique et de Soeur Saint-Jean Gabriel, de la Tuque. La défunte est décédée chez sa grand'mère, Mme Jules Dubé, à Bécancourt.

REMEDE CHAMBERLAIN

Le meilleur contre le croup

Cette maladie est si dangereuse et si rapide dans ses développements que toute mère de jeunes enfants devrait se tenir prête à la combattre.

Le Remède Chamberlain contre la Toux, donné aussitôt que l'enfant commence à être enroué, ou même dès que la toux a fait son apparition, éloigne généralement l'attaque. Ayez-en toujours — le Remède Chamberlain contre la Toux est un véritable ami dans le besoin.

169

35c et 65c

CONTRE LA TOUX

Pain de James Strachan

Fait par des boulangers modernes.—Sages vous serez de le prendre.

BOULANGERS DE LA ROYAUTE

Avenue de l'Hôtel de Ville.
Tel. Est 7109

DELICIEUX

APERITIF—DIGESTIF—TONIQUE

LE VIN BOURDOU

est le meilleur des Vins Toniques



A base de vieux vin Malaga, le Vin Bourdou contient, scientifiquement dosés, les principes du

Quassia, du Quinquina, de la Kola et de l'Orange Amère

Il donne des résultats étonnants dans

l'Anémie, la Faiblesse, la Neurasthénie, la Perte d'appétit, la Surmenage, la Convalescence.

Il provoque l'appétit, favorise la digestion, stimule et renforcit.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers en gros et en détail.

Préparé par

J. BOURDOU

—Pharmacien de 1ère classe, Cette, France.

TRIBUNE LIBRE

On demande une inspection générale des édifices publics.

Monsieur le Rédacteur de la "Presse",

Permettez-moi d'émettre par l'entremise de votre journal les quelques suggestions suivantes au sujet de cette malheureuse affaire.

Je suis d'avis qu'une enquête devrait être instituée de suite, par les autorités constituées, afin de connaitre les causes de ce désastreux incendie et de prévenir pareil malheur dans d'autres édifices publics.

Une inspection générale, par des personnes compétentes, devrait être faite immédiatement des systèmes de chauffage et de ventilation, des appareils d'électricité, de sauvetage et de sorties dans tous les édifices publics, les églises, collèges, universités, couvents, communautés, hôpitaux, écoles, etc., non seulement de la Cité de Montréal, mais de toute la province de Québec, afin de s'assurer si ces édifices sont dans les conditions requises par les lois et entretenus comme ils doivent l'être.

Il est bon de faire des lois, mais il est aussi utile et nécessaire de les mettre à exécution.

Il ne devrait pas être permis pour aucune considération de fumer dans les édifices publics, excepté dans les endroits désignés à cette fin. Les corps publics et les contribuables devraient se réunir et s'entendre pour faire exécuter les lois lorsque les autorités civiques ne le font pas, et un comité composé d'un certain nombre de membres représentant ces deux éléments devrait être immédiatement formé pour aider les nouveaux administrateurs de la cité à relever l'édifice municipal de ces ruines et donner à la métropole du Canada ce qui lui convient sous tous les rapports.

Votre tout dévoué,

A. BOURBONNIERE



Le Meilleur Tonique au Monde

Ce que le Tanlac a fait pour d'autres, il le fera pour vous. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même chez votre pharmacien.

International Proprietaries, Inc., Atlanta, Ga., U.S.A.

MURINE POUR LES YEUX — Pour Les Paupières Granulées, Les Yeux Enflammés,—l'irritation causée par le Soleil et le Vent, Murine est efficace et sans danger; ne cause aucune douleur, et peut être appliqué à l'enfant comme à l'adulte. Murine est préparé par des Médicins. Ce Remède est en vente chez les Droguistes et Opticiens en Canada. Ecrivez à la Murine Co., 9 E. Ohio St., Chicago, U. S. A. pour un livre sur les Yeux, gratuit.

Qu'est-ce qui complète un repas c'est sans doute

MAC LAREN'S CREAM CHEESE

La Nourriture Parfaite

Elle a gagné plus de 20 livres

Menacée de tuberculose, elle retrouve une santé parfaite

"Au cours de l'automne de 1918, une attaque d'influenza me mit dans une telle faiblesse que je ne pouvais même pas traverser la cuisine, et pendant près de deux mois; je crachai le sang. Mes voisins comme moi-même d'ailleurs croyaient bien que c'était la tuberculose. Mon poids, lorsque je tombai malade était de 120 livres, mais il fut vite réduit à 98 livres. Sur la recommandation de mon pharmacien, je commençai à prendre du Carnol. Avant la fin de la première bouteille, je ressentis une amélioration sensible. Je pris quatre autres bouteilles et l'amélioration fut si merveilleuse, qu'au bout de six mois, je pesais même plus qu'auparavant. Je ne crains pas de recommander le Carnol à toute personne faible et anémiée, comme le tonique le plus agréable.

Ma fillette âgée de huit ans prit un rhume de cerveau qui lui tomba sur la poitrine. Elle était si mal qu'elle pouvait à peine respirer. Je lui donnai du Carnol dans de l'eau chaude et le lendemain matin elle put se lever pour la première fois depuis plusieurs jours. Je sais que le Carnol fera pour vous ce qu'il a fait pour moi et ma fillette. Il a opéré des miracles."

Le Carnol contient ce merveilleux tonique: les glycérophosphates. Ils sont connus dans le monde entier sous le nom de Sels sanguins—C'est le meilleur tonique du sang et des nerfs qui existe.

Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si vous pouvez affirmer en toute conscience, après l'avoir essayé, qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide au pharmacien et il vous rendra votre argent.

Ceci est le résultat de la propre expérience de Mme F. d'Halifax. 11-122

CARNOL LIMITED
Montréal.

5 jours seulement avant notre 54ième VENTE ANNIVERSAIRE



VOYEZ DANS NOS VITRINES rues Ste-Catherine, St-André et St-Christophe l'étalage des aubaines merveilleuses, qui seront offertes LUNDI, LE 13 Mars, à l'ouverture de notre Vente Anniversaire.

Nouveautés de Printemps

comme d'habitude, nous nous spécialiserons JEUDI dans les MARCHANDISES POUR ENFANTS.

Chapeaux Tailleur pour Fillettes



Un lot de très jolis chapeaux pour fillettes de moins de 14 ans, vient de nous arriver de New-York.

Ces chapeaux sont en paille Milan de couleurs unies ou combinées; modèles poke, champignon ou genre relevé en avant; garniture de ruban gros-grain. **1.98**

Venez faire votre choix dans le lot jeudi au prix unique de . . .

—Au premier.

BOTTINES POUR ENFANTS



Grand choix de bottines de qualité supérieure, marque "Macfarlane" pour enfants; modèle lacé ou boutonné; choix de modèles et de cuirs; semelles tournées à la main et dépassant l'empeigne. Prix modérés . . **2.00** à **3.60**

SPECIAL!

BOTTINES en cuir verni, avec tige en drap, marque "Macfarlane", pour bébés; modèle boutonné; semelles tournées et talons. Pointures: 4 à 7. Prix spécial **1.59**

— Au premier

COMPTOIR DES BAS

BAS GOLF SHODDY pour garçons; nuances: gris foncé, brun foncé, mélangé, bruyère et bleu marin; revers de nuances variées. Pointures: 7 à 10½. La pre **.49**

BAS parfaits en cachemire blanc ou noir, marque Boo-Peep, pour enfants. Pointures: 8 et 8½, en noir; 6, 6½, 7, 7½, 8, 8½, en blanc. Val. de .59, .69 et .79 pour. . **.39**

BAS en coton à côtes fines, pour fillettes et garçons; pointures: 6 à 10; aussi quelques paires de bas golf en coton très fin brun, avec revers. Pointures: 6, 6½, 7, 7½ et 8. La paire . **.29**

—Au rez-de-chaussée.

APPAREILS ELECTRIQUES

Vibrateur électrique à aimant, rég. 7.50 pour **5.89**
Vibrateur électrique à moteur, rég. 22.50 pour **16.98**
Batteries: rég. 10.00 pour **8.50**
Machine à rayons violets; reg. 22.50 pour **16.98**

Jeudi, une autre Vente de COSTUMES EN JERSEY DE LAINE POUR GARÇONS



Cette vente a obtenu un tel succès jeudi dernier que nous avons pu à peine remplir toutes les commandes. Voyant l'empressement des parents à procurer à leurs garçonnets ces jolis costumes de laine, nous avons fait des démarches auprès des manufacturiers pour en acheter un nouveau lot; nous avons pu l'obtenir au même prix et nous vous invitons de nouveau à en bénéficier.

Nous vous offrons un nouveau lot de COSTUMES en jersey de laine; dans deux des modèles les plus en vogue: Oliver Twist, avec culotte droite et boutons d'écaille, ou Polo, avec culotte bouffante. Nuances: bleu, brun et blanc. Ages: 2 à 6 ans. Le même bas prix que la semaine dernière,

2.79

—Au premier.

300 Commis Surnuméraires

demandés pour notre Vente du 54e Annversaire. S'adresser au bureau de placement, au magasin.

LAINE

LAINE SHETLAND FLOSS, pour ouvrages de fantaisie et chandails; choix de 3 nuances, en balles d'une once. La balle . . . **.12½**

—Au rez-de-chaussée.

GANTS

GANTS EN CHAMOISETTE (seconds) pour dames; deux boutons - pression; pointures variées, en blanc seulement; la paire **.25**

—Au rez-de-chaussée.

ORGANDI JEANNETTE

IMPRIME DE FANTAISIE

27 pouces de largeur; grand choix de dessins à carreaux de petites dimensions, ainsi que dessins fleuris; teinte durable; très joli pour robes d'été. Valeur de .35 la verge. . . . **.19**

jeudi. . . . . —Entre-sol.

Chaussures pour Ecoliers

BOTTINES de qualité supérieure, noires ou brunes; formes des plus nouvelles. Pointures: 1 à 5. La paire **4.95**



CLAQUES de belle qualité, pour garçons; semelles doubles; pointures: 1 à 5. Jeudi, la paire . . **.78**

—Au rez-de-chaussée.

COMPLETS ET PALETOTS POUR GARÇONS



COMPLETS pour garçons de 9 à 17 ans; nouveau modèle Norfolk, en serge bleu marin tout laine; valeurs de 18.00 à 20.00 pour **13.95**

PALETOTS de demi-saison pour garçons de 3 à 10 ans, modèle Reefer, avec boutons de fantaisie et ornement sur la manche, serge irlandaise bleu marine tout laine, **7.50** et **10.00**

Tweed homespun gris foncé, tout laine . . **8.00**

—Au premier.

LINGERIE POUR FILLETTES



ROBES LAVABLES pour fillettes de 6 à 12 ans; guingan de fantaisie, plaid et carreauté; col, poches et ceinture. Rég. 2.98 pour **1.98**

ROBES en serge noire ou bleu marin, pour fillettes de 2 à 14 ans; garnitures de piqûres de soie; ceinture. Rég. 4.98 pour **3.95**

ROBES DE NUIT en batiste blanche, pour fillettes de 6 à 12 ans; encolure basse, manches courtes finies avec dentelle. Rég. 1.25 pour . . . . . **.98**

—Au premier.

Tissus à Bas Prix

SATIN FERMIER, 54 pouces; le tissu le plus durable, pour jupons, doublure, etc., etc. Nuances: noir, brun phoque, et ardoise seulement. Rég. 1.25 la verge pour . . . . . **.69**

VOILE DE RELIGIEUSE

VOILE TOUT LAINE, 40 pouces, importation française; très en demande pour blouses, robes d'enfants, etc. Nuances: rose, bleu pâle, cardinal, bleu marin, ivoire et noir. Valeur régulière 1.50 la verge pour. . **1.19**

TAFFETAS CHIFFON bleu marin, 36 pouces; 100 verges seulement. Un tissu pure soie d'une belle surface brillante chiffon. Qualité recommandable pour sa durée. Valeur régulière 2.95 pour **1.95**

PEAU DE SOIE noire; qualité garantie ne pas se couper ni devenir brillante. Une soie spéciale pour personnes âgées ou en deuil. Valeur régulière 2.95 pour **1.95**

PRINTEMPS 1922

MANTEAUX POUR FILLETTES

de 2 à 14 ans

CHOIX DES PLUS JOLIS MODELES POUR LE PRINTEMPS

MANTEAUX GENRE "REEFER" en serge et vécuna bleu marin; âges: 2 à 6 ans, spécialement réduits à **5.98, 7.98** ET **9.98**

NOUVEAUX MANTEAUX en velours pour fillettes de 2 à 6 ans; Prix, jeudi, **12.50** à **18.00**

NOUVEAUX MANTEAUX en velours et cheviote, pour fillettes de 6 à 14 ans. Prix variant de **13.50** à **29.50**



—Au premier.

EPICERIE: TEL. EST 8000

SPECIAUX POUR JEUDI

Potages aux tomates, marque Lynn Valley; la grosse boîte 09
La douzaine de boîtes .99
Sardines Cross Fish; 2 boîtes 35
Raisin épépiré, marque Oro; paq. 15
Raisin sans pépin, marque Sanito, paq. 21
Le meilleur saumon rose, boîte, 1 lb. 00
Pêches séchées, marque Blue Ribbon; 2 paqs. .27
Bleuets dans le sirop, marque "Beaver", 2 boîtes .35

FARINE

Ogilvie, sac 7 lbs. . .36
Sac 24 lbs. 1.24
Sac 98 lbs. 4.69
Farine préparée Brodie XXX: sac 6 lbs. . . .39

EXTRA SPECIAL

Bacon à déjeuner; nous l'offrons à un tel prix, que nous ne pouvons le vendre en tranches; (en entier); la lb. 28

THE, CAFE, CACAO

Thé vert du Japon; lb. .54 .59 .65 .75 et .90
Thé Ceylan Pekoe, lb. .43
3 lbs. 1.19
Thé spécial, lb. 49
3 lbs. 1.39
Thé La Reine, lb. . . .59
3 lbs. 1.69
Thé Orange Pekoe, lb. .69
Café Moka-Java; lb. .49
Café Standard; lb. . .59

Café Geo. Washington; boîte, .43 .85 et 1.33
Cacao Baker ou Fry; boîte ½ lb. 28
Chocolat moulu et sucré, marque Baker; boîte ½ lb. 25

CONFITURES PURES

Confitures aux framboises, marque St. William ou Excellence; chaud. 4 lbs. 87
Confitures aux casais noirs marque St. William, 4 lbs. 87
Marmelade aux oranges, marque St. William; chaud. 4 lbs. 64

Confitures aux fraises pures, marque Palm ou Old City; chaud. 4 lbs. 1.04

EXCELLO

Une nouvelle préparation pour faire les gâteaux; vous n'avez que l'eau à ajouter, paq. 35
paqs. 1.00
Noix de coco, marque Allen, avec essence et coloration de fruits frais; paq. . . . .18 et .35
Essences de toutes sortes, marque Red Cap; tube, .36 et 60

Poudre aux oeufs, marque Rola; boîte 25
Noix fraîches, mélangées, lb. 28

SPECIAL

Tomates de choix, boîte 15½
La douzaine de boîtes 1.80

Poudings de table, marque McLaren, 3 paqs. . .31
Poudre à flan, marque Garton, 3 paqs. . . .25
Huile d'olive pure; bidon d'une chop. 85
Macaroni, vermicelle ou spaghetti, 3 paqs. . .25
Sel de céleri, bout. . . .25
Peazo pour faire la soupe aux pois, en 3 minutes; paq. 25
Sirop de table, marque Lyles; boîtes 2 lbs . . .33
Bisto, le gros paq. . . .19

FRUITS

Pruneaux frais de la Californie; 3 lbs .25
Boîte 25 lbs . . 2.89
Abricots séchés; lb. .38
Figues pour cuire; 2 lbs. 25

CEREALES

Riz marque Chanteclerc; 2 paqs 27
Fèves blanches ou pois jaunes; 3 lbs 25
Farine de maïs ou orge mondé; 5 lbs 24
Fèves Lima; 3 lbs . . .29

BEURRE

Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est, lb. 39

PRODUITS DE CLARK

Potages de toutes sortes (à l'exception du poulet) 4 boîtes 45
Fèves au lard dans une sauce aux tomates; boîte . . . . . .11, .17, .23
Sauce aux tomates, boîte .11, .17 23
Sauce aux tomates; chaud. 5 lbs 1.45
Sirop de table, bout. . .35

POUDRE A PATE EGG'O

boîte 1 lb. 20
Boîte 2½ lbs. 68
Boîte 5 lbs 1.32

ORANGES

Oranges Sunkist, bien juteuses; doux. .24, .34, .49

DIVERS

Maïs sucré, marque Old Arm Chair; 2 boîtes .25 la douzaine de btes 1.47
Fromage à l'essence de citron, marque Laitova; jarre 39

SUCRE

Le meilleur sucre granulé; 10 lbs 70
20 lbs. 1.39
100 lbs 6.92

PROVISIONS

Le meilleur bacon à déjeuner; lb. 35
Oeufs frais, douz. . . .39
Saindoux (composé) chaud. 3 lbs. 53
Graisse pure; chaud. 3 lbs. 62
Jambon fumé (en entier), lb. 37

LEGUMES

Les meilleures patates des Montagnes Vertes; 12 lbs 29
Betteraves, navets ou carottes; 4 lbs. 12
Oignons espagnols; 2 lbs 25

Tonique San Antonio ou Irona; la grosse bout. 1.19

— Au sous-sol

Emprunt Dupuis Frères, Limitée.

8%

Renseignements à notre Bureau d'informations ou au Crédit National Limitée, 145, St-Jacques. Main 5185.

Dupuis Frères
LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Chaussettes pour Hommes

CHAUSSETTES en tricot de laine par côtes ou en cachemire uni ou de fantaisie; nuances: noir, brun, bleu marin, blanc, gris. Toutes ces chaussettes sont garanties pure laine. Pointures: 9½ à 11. Rég. 1.00 la paire, jeudi . . . **.69**

—Au rez-de-chaussée.

Notre 54ième VENTE ANNIVERSAIRE aura lieu Lundi 13 Mars

COUPON

PORTRAIT Sa Sainteté le pape PIE XI

Prix 15 centins

Pour les personnes de Montréal et de la banlieue, découpez cette première partie du coupon et apportez-la à nos bureaux pour vous procurer le portrait du pape. (No 5 V)

Les personnes de la campagne pourront remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner à nos bureaux avec le montant de 20 centins, la différence de prix avec celui de Montréal servant à défrayer les frais de poste et le tube d'expédition.

. 1922
Endroit

LA PRESSE, Dépt. des Portraits, Montréal, P.Q.—Veuillez trouver sous pli le montant de . . . centins pour un portrait de SA SAINTETE LE PAPE PIE XI.

Nom

Endroit

Comté

Prière d'écrire très lisiblement le nom et l'adresse afin d'éviter toutes correspondances et retards.

(No 5 C)